PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

IX

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

PIERRE DE RONSARD

ŒUVRES COMPLÈTES

IX

OPUSCULES DE 1558-1559

ÉDITION CRITIQUE
AVEC INTRODUCTION ET COMMENTAIRE
PAR
PAUL LAUMONIER



PARIS
LIBRAIRIE E. DROZ
25, RUE DE TOURNON, 25

1937

INTRODUCTION

Après la publication du *Second livre des Hymnes*, que j'ai datée de la deuxième moitié de 1556 [1], Ronsard resta deux ans sans rien publier. Il se contenta de donner une réédition de la *Continuation des Amours* de 1555 et de la *Nouvelle Continuation des Amours* de 1556, qu'il remania et réunit par juxtaposition sous le titre unique de *Continuation des Amours*, in-8° paginé, paru chez Vincent Sertenas en 1557 [2]. Les distiques latins de Dorat qui suivaient en 1556 la dédicace de la *Nouvelle Continuation* sont placés cette fois en tête du volume, au verso du titre général. Deux sonnets et l'avant-dernier des quatrains « sur la jenisse de Myron », du recueil de 1555, sont supprimés, ainsi que les pièces de Belleau et de Mallot qui formaient l'appendice du recueil en 1556 [3]. En revanche, trois « gayetez » de 1553 sont ajoutées à la suite des pièces qui composaient le premier de ces recueils [4]. Le texte primitif subit déjà de nombreuses et fortes variantes, notamment celui de l'ode *Belleau s'il est loisible...*, qui perd sa 3e strophe, et celui de la chanson *Il m'advint hier de jurer*, dont les premiers vers sont tout transformés [5].

Cette abstention de Ronsard peut s'expliquer de plusieurs façons, et autrement que par un besoin de repos.

1. Voir le tome VIII, Introduction, p. VII.
2. La Bibliothèque Nationale en possède un exemplaire, acquis, sur ma demande, en mai 1903 (Res., pYe 370). Un autre fait partie de la fameuse collection ronsardienne des libraires londoniens Maggs, cataloguée par Seymour de Ricci en 1926-27 (n° 17 *bis* du Supplement).
3. Voir le tome VII, pp. 154, 179, 326 et suiv.
4. Voir au tome V les folastries (nommées « gayetez » dans les recueils postérieurs) I, III et IV.
5. Voir le tome VII, pp. 196 et 263. A ce propos, qu'on me permette de signaler un erratum de la page 197 de ce tome ; dans l'app. crit., pour les vers 11-15, il faut lire : *57-87 suppriment cette strophe*, au lieu de : *60-87*...

D'abord, entraîné par la composition des *Hymnes* « en vers héroïques », qui étaient comme de petites épopées, surtout ceux du second livre, il voulut vraisemblablement consacrer ses loisirs à l'élaboration de sa *Franciade*, qui restait encore à l'état d'ébauche, faute d'un encouragement suffisant venu du roi ou de son entourage. Le poète, nous l'avons vu, se plaignait fortement en 1556, de ce que les promesses royales ne fussent pas suivies d'exécution, et menaçait d'abandonner son projet, s'il ne recevait pas, sous la forme d'une riche prébende, la récompense anticipée de ce « long poème »[1]. Mais il ne laissait pas d'y travailler, ne fût-ce que pour donner patience aux amis qui le harcelaient ; nous en avons la preuve, non seulement dans les allusions que contiennent ses recueils antérieurs, mais aussi dans un fragment en alexandrins, qu'il communiqua dès lors à Henri Estienne et que celui-ci inséra dans sa *Precellence du langage françois* vingt ans plus tard, après la parution de la *Franciade* en décasyllabes[2].

Ensuite, les circonstances n'étaient pas alors favorables à Ronsard pour la publication de nouvelles œuvres. La mort de son frère aîné Claude, arrivée en septembre 1556, lui avait valu, ainsi qu'à son autre frère Charles, la charge de tuteur de ses neveux et nièces mineurs, et cette charge n'était pas des plus faciles, vu que la succession se trouvait grevée d'hypothèques et de dettes, sans parler des aliénations de biens opérées les années précédentes[3]. Outre ces affaires de famille, il est à présumer que les événements militaires le retinrent dans sa province, ainsi que bon nombre de Parisiens, surtout après la défaite de nos armes à Saint-Quentin, qui faisait fortement craindre l'investissement de la capitale (août 1557).

Enfin, nous savons par une élégie adressée à « son Mecène », le cardinal Odet de Coligny, vers l'automne de 1557, qu'il

1. Voir le tome VIII, pp. 343 et suiv.

2. On trouvera ce fragment dans l'édition de la *Precellence* (Paris, Garnier, collection Selecta), p. 208, et dans mon édition in-8° de Ronsard (Paris, Lemerre), tome VII, p. 311.

3. Cf. L. Froger, *Nouv. recherches sur la famille de Ronsard*, Revue hist. et arch. du Maine, 1884, 1er semestre, pp. 115, 227 et suiv.

déserta la Cour cette année-là par dépit et par dégoût de ses vaines sollicitations auprès des puissants ; il y condamne en effet avec éloquence la vie des courtisans,

> Miserables valets, vendant leur liberté
> Pour un petit d'honneur servement acheté,

et lui oppose la vie simple et calme des champs, où l'on peut jouir sans remords de la nature,

> Et composer des vers pres d'une eau qui murmure.

Dans une autre élégie, adressée peu après au même personnage, Ronsard se plaint de la Fortune, qui s'est tournée contre lui depuis que, séduit par l'accueil bienveillant du cardinal au Louvre, il a eu la sottise d'ambitionner « les faveurs trompeuses de la court », et s'est vu par suite abandonné d'Apollon et des Muses [1].

Telles sont les raisons qui peuvent expliquer le silence relatif de Ronsard pendant deux années et ses retraites dans le Vendômois en attendant des jours meilleurs.

Ces jours vinrent en 1558, après le redressement de notre situation militaire par François de Guise, qui compensa notre défaite de Saint-Quentin en reprenant aux Anglais le territoire de Calais, qu'ils occupaient depuis plus de deux cents ans, et en délogeant les Impériaux de plusieurs places qu'ils tenaient au Nord et au Nord-Est de la France. Vers le milieu de l'année les forces des adversaires commençaient à s'épuiser, et les deux seules armées qui restaient cherchaient à s'atteindre pour une bataille décisive, qui mettrait fin aux hostilités. C'est à ce moment précis que Ronsard reparaît sur la scène publique, mû d'un nouvel enthousiasme. Peu après, sans doute à la mort de Mellin de Saint-Gelais (14 octobre), il est nommé « conseiller et aumônier ordinaire du Roi » [2]. Outre la pension de 1200 livres attachée à cette fonction, plus fictive que réelle, il jouit de quelques béné-

1. On trouvera ces deux pièces au tome X de la présente édition, qui reproduira le *Second livre des Meslanges* de 1559.

2. Ronsard est qualifié ainsi pour la première fois dans un privilège royal daté du 28 février 1558 (1559, n. st.) ; v. ci-après, p. 154. — Sur la

fices sur des cures du Maine ; il n'a pas encore le prieuré ou l'abbaye que lui promettent ses patrons, Madame Marguerite, sœur de Henri II, et les cardinaux de Lorraine et de Chastillon ; mais enfin, il espère toujours, et cet espoir l'encourage à reprendre le rôle de poete courtisan qu'il avait joué sans interruption de 1548 à 1556. Disons mieux, il justifie vraiment alors le titre de « poete du Roi » qu'il portait depuis le jour de janvier 1554 où Henri II avait approuvé son projet de la *Franciade*, et en avait, au dire de Ronsard lui-même, « commandé » l'exécution[1].

En effet, en l'espace d'un an, du mois d'août 1558 au mois d'août 1559, il publie, non plus un recueil comme précédemment, mais une série de huit plaquettes d'un caractère officiel, ou semi-officiel, interprétant les volontés du Roi, glorifiant ses actes et ceux de ses grands collaborateurs, traduisant l'allégresse de la Cour, de la Ville et de la Nation, inspirée par la libération du Connetable et par les autres événements précurseurs de la paix, se faisant le héraut du traité signé au Cateau-Cambrésis, qui, si peu reluisant qu'il fut pour nous, mettait fin tout de même à la rivalité presque séculaire entre la maison de France et celle d'Espagne, célébrant enfin les mariages princiers, qui étaient comme le sceau familial de ce traité. — Il faut remonter aux débuts de notre poete pour retrouver une série de pièces analogues, publiées isolément : l'Epithalame d'Antoine de Bourbon (1548), l'Avantentrée du roi Henry II (1549), l'Hymne de France (1549) et l'Ode de la Paix (1550)[2]. La seule différence importante entre les deux séries, c'est que la première émanait d'un jeune homme, qui cherchait à devenir le poete attitré de la

mort de Saint-Gelais, v. H. Molinier, thèse de Toulouse, 1910, pp. 303 et suiv.

1. V. l'Elegie à Cassandre, au tome VI, p. 58, et l'Ode à Mr d'Angoulesme, au tome VII, p. 66. — Ronsard est qualifié « poete du Roi » pour la première fois dans le registre des délibérations du Collège de Rhetorique de Toulouse en mai 1554, puis sur celui des comptes du Conseil de cette ville en 1555 (v. mon éd. crit. de la *Vie de P. de Ronsard*, thèse de Paris, 1910, p. 147 et 148). De son côté, Charles Fontaine, un poète marotique rallié à la nouvelle école, adresse un quatrain « à Pierre Ronsard, poete du roy », publié en 1557 dans son recueil des *Odes, enigmes et epigrammes*, p. 67.

2. Voir les tomes I, pp. 9 et suiv. ; III, p. 3.

Cour, tandis que la deuxième émane d'un homme qui l'est devenu. Une autre différence, mais moindre, c'est que deux des pièces de la première série étaient strophiques, tandis que toutes celles de la seconde sont en longs vers à rimes suivies, ou les alexandrins d'allure épique dominent de beaucoup.

⁂

C'est cette deuxième série que nous reproduisons dans le présent volume. Ces huit plaquettes in-4° n'ont pas d'achevé d'imprimer. Leur titre porte seulement un millésime : 1558 pour les deux premières, 1559 pour les autres. Il s'agissait de les ranger dans l'ordre de leur parution et pour cela de préciser la date de leur composition. Ce nous fut aisé pour quelques-unes, grâce à leur titre et aux allusions qu'elles contiennent à des faits historiques connus. Pour trois d'entre elles, des extraits de privilege, un avertissement au lecteur et un sonnet liminaire nous ont encore servi de points de repère. Et cependant nous avons dû parfois recourir à de simples hypothèses et dater leur composition approximativement.

La première pièce, l'*Exhortation au camp du Roy* [1], a été composée dans la dernière semaine d'août 1558. L'armée espagnole et l'armée française s'étaient campées du 22 au 25 août à quelques lieues l'une de l'autre : la première, commandée par le duc de Savoie Emmanuel-Philibert, sur les bords de l'Authie, la seconde, commandée par François de Guise, sous les murs d'Amiens. Henri II rejoignit son armée le 26 août, venant du château de Marchais, propriété du cardinal de Lorraine, et l'on s'attendait à une grande bataille, qui, nous l'avons dit, devait être décisive [2]. Selon toute vraisemblance, Ronsard suivait alors la Cour, comme « poëte du Roi », et c'est au camp même d'Amiens que, nouveau Tyrtée, il composa son *Exhortation*,

1. Paris, A. Wechel, 1558, in-4° de 4 ff. non chiffrés. — Bibl. Nat., Rés. Ye 493.
2. Cf. Monluc, *Comm.*, éd. P. Courteault, t. II, p. 361 et suiv. ; Rabutin, *Comm.* (coll. Petitot, t. XXXII, pp. 211 et suiv.).

étant données les précisions que contiennent les dix-huit premiers vers et les vers 115 à 122. En même temps, elle était transposée en vers latins par Jean Dorat, poète du roi lui aussi, afin, sans doute, qu'elle fût comprise des étrangers qui étaient au service de la France, mais ne comprenaient pas ou comprenaient mal notre langue [1].

Mais la bataille n'eut pas lieu, les premiers bruits de négociations pour la paix étant parvenus dans les camps dès le début de septembre, et une sorte de trêve s'étant alors établie tacitement de part et d'autre. La composition de la seconde pièce, l'*Exhortation pour la paix* [2], date donc ou du mois de septembre ou du début d'octobre 1558. Dominé par le désir de délivrer son Connétable captif, qui prêchait la paix à tout prix, et obsédé par l'idée du péril protestant que lui dénonçait le roi d'Espagne, et qui de fait semblait menaçant depuis les manifestations parisiennes du mois de mai, Henri II se décide alors à rétrocéder une partie de ses conquêtes pour obtenir la fin des hostilités [3]. Des deux côtés, des plénipotentiaires sont choisis pour traiter de la paix, le lieu de leur rencontre est fixé à l'abbaye de Cercamp et les négociations y sont officiellement ouvertes le 13 octobre ; ce qui explique historiquement qu'à une « Exhortation pour bien combattre », Ronsard ait fait succéder une « Exhortation pour la paix » ; ce ne fut pas de sa part simple jeu littéraire ; il s'y faisait l'interprète de la volonté royale ; et, comme la pièce précédente et pour la même raison, celle-ci était transposée en vers latins, cette fois par un certain Franciscus Thorius, que nous avons réussi à identifier [4].

1. P. Ronsardi exhortatio ad milites Gallos, latinis versibus de gallicis expressa a Io. Aurato Lemovice (Paris, A. Wechel, 1558, in-4° de 4 ff.). Bibl. Nat., Rés. Ye 494.

2. Paris, A. Wechel, 1558, in-4° de 8 ff. non chiffrés. — Bibl. Nat., Rés., Ye 491.

3. Cf. L. Romier, *Origines politiques des guerres de religion*, Paris, Perrin, 1914, t. II, p. 272 et suiv.

4. P. Ronsardi ad pacem exhortatio latinis versibus de gallicis expressa a Francisco Thorio Bellione (Paris, A. Wechel, 1558, in-4° de 8 ff.). Bibl. Nat., Rés. Ye 492. — Le mot Bellione indique le lieu d'origine de l'auteur ; il s'agit de François de Thoor, né à Bailleul en Flandre ;

La troisième pièce, l'*Hymne de Charles cardinal de Lorraine* [1], étant données les allusions des vers 223 à 232 à deux missions de ce personnage pour la paix, fut composée après les conférences de Péronne (mai 1558) et de Cercamp (octobre-novembre 1558), où le roi, en effet, le délégua. En outre, comme la plaquette a pour millésime 1559, il est naturel de penser que Ronsard profita pour l'écrire du loisir qu'il eut avec Du Bellay au château de Meudon, où le cardinal semble avoir hébergé les deux poètes pendant les préparatifs du mariage du duc de Lorraine et de Claude de France, qui devait avoir lieu en décembre, mais fut ajourné à la prière de Christine de Danemark, mère du fiancé [2]. Si l'on rapproche ces faits entre eux, et si l'on rapproche aussi cet hymne de la pièce suivante, tout porte à croire que Ronsard l'a composé en décembre et adressé au cardinal pour ses étrennes. — Michel de l'Hospital, qui était encore chancelier de Madame Marguerite, donna en la circonstance un nouveau témoignage d'amitié à Ronsard en adressant audit cardinal une épître de recommandation en vers latins, qui accompagnait le manuscrit, mais ne fut publiée qu'à partir de 1560, dans les éditions collectives de notre poète [3].

La quatrième pièce, le *Chant pastoral sur les nopces du duc de Lorraine* [4], a été composée très peu de temps après l'*Hymne du cardinal de Lorraine*, puisque le mariage qu'il célèbre eut lieu le

médecin et poète, il fut en relations avec la Pléiade et les humanistes, comme en témoignent les vers conservés en manuscrit au Brit. Mus. (Ms. Sloane 1768) et plusieurs recueils de notre Bibl. Nat., contenant des lettres et poèmes de lui. Voir la *Biographie nationale* de Belgique, t. XXV (1930-1932), col. 121. Je dois cette identification à M. Jacques Lavaud, que j'en remercie cordialement.

1. Paris, A. Wechel, 1559, in-4° de 16 ff. chiffrés. — Bibl. Nat., Rés., Ye 497.

2. Cf. L. Romier, *op. cit.*, II, 223 et 329. Pour le séjour de Ronsard et Du Bellay à Meudon, v. ci-après les pages 52, 68 à 70, 76 et suiv.

3. On en trouvera le texte non seulement dans ces anciennes éditions, mais dans celle de Blanchemain, tome V, p. 81, et la traduction dans Bandy de Nalèche, *Poésies complètes de M. de l'Hospital* (Hachette, 1857), p. 130. C'est à tort que cette épître latine figurait de 1560 à 1584 en tête de l'*Hymne de la Justice*, avec lequel elle n'a aucun rapport ; c'est à partir de 1587 qu'elle fut mise à sa vraie place, en tête de l'*Hymne du Cardinal de Lorraine*.

4. Paris, A. Wechel, in-4° de 20 pp. chiffrées. — Bibl. Nat., Rés. Ye 502.

dimanche 22 janvier 1559 (n. st.)[1]. L'ordre serait inverse, si l'on en croyait la requête, publiée quelques années plus tard, où Ronsard énumère les œuvres que lui ont inspirées le cardinal de Lorraine et sa famille[2]. Mais comme l'*Hymne* ne contient aucune allusion au mariage qui est le sujet du *Chant pastoral*, et que, par contre, le *Chant pastoral*, contient une allusion certaine à l'épître de l'Hospital qui recommandait l'*Hymne*, j'en ai conclu que le *Chant pastoral* est postérieur. Au surplus, l'ordre présenté par Ronsard dans la susdite requête peut s'expliquer par ce fait que l'*Hymne* eut une *Suite*, qui fut publiée quatre mois après, comme nous le verrons plus loin.

Le poème de *La Paix*, adressé au Roi[3], fut composé soit en février 1559 (n. st.), si on le considère comme une exhortation à conclure enfin par un traité des négociations qui, commencées dès le mois de septembre précédent, suspendues le 26 novembre, ne reprirent que le 6 février, soit aux environs du 1er avril, entre le 27 mars, jour de la conclusion de la paix, et le 3 avril, jour de la signature, si l'on prend à la lettre les vers 43 à 49.

La première de ces dates peut se soutenir, d'abord parce que les négociations ayant repris au Cateau-Cambrésis après une interruption de plus de deux mois, le moment semble avoir été opportun pour exhorter le roi à faire de nouvelles concessions, d'autant plus que le 23 février le Connétable, craignant une rupture à propos de Calais, dont le retour à la France était une condition *sine qua non* de la paix, accourut à Villers-Cotterets près de Henri II, pour lui proposer des combinaisons de formules ; ensuite, parce que la pièce est accompagnée du privilège de juin 1557, et non de celui du 23 février 1558 (= 1559, n. st.).

1. Cf. Godefroy, *Ceremonial françois*, tome II, p. 12 à 15.

2. Cf. l'édition des *Œuvres* par Blanchemain, tome III, p. 352 ; par Marty-Laveaux et par Laumonier, tome III, p. 271.

3. Paris, A Wechel, in-4° de 12 ff. non chiffrés. — Bibl. Nat., Rés. Ye 495 et Ye 1048. On connait deux tirages du poème de *la Paix*, l'un avec le privilège au verso du titre, l'autre avec le privilège au verso du dernier feuillet (cf. le Catalogue de la coll. des Ronsard des libraires Maggs, dressé par Seymour de Ricci, p. 51). Mais les deux exemplaires de la Bibl. Nat. sont identiques, avec le privilège à la fin de la plaquette.

On peut, toutefois, préférer l'autre date, d'abord parce que les vers 178 et suiv. semblent bien indiquer que la pièce fut écrite au printemps ; ensuite, parce que dès le soir du 27 mars le Connétable écrivait à ses neveux que la paix était faite ; Henri II et sa Cour se trouvaient encore à Villers-Cotterets, et Ronsard, qui s'y trouvait aussi très probablement, sut la nouvelle tout de suite ; cependant une rupture était encore à craindre jusqu'au moment de la signature du traité, car elle avait failli encore se produire le 26 mars ; et cela suffirait à expliquer l'instance de l'exhortation adressée par le poète à son roi [1].

La plaquette de *La Paix* contenait en outre deux pièces : la *Bienvenue de Mgr le Connestable* et l'*Envoy des chevaliers aux dames*, dont la date de composition est aussi conjecturale.

Le Connétable A. de Montmorency, prisonnier en Belgique (à Gand, puis à Enghien et Audenarde) depuis la défaite de Saint-Quentin, avait été envoyé sur parole en octobre 1558 au camp d'Amiens auprès de Henri II, et celui-ci lui avait donné pleins pouvoirs pour négocier la paix à Cercamp. La mort de Marie Tudor, survenue le 17 novembre, interrompit les conférences à la fin de ce mois. Toutefois, avant de se séparer les plénipotentiaires convinrent que, dès ce moment-là, le Connétable pouvait obtenir sa liberté contre rançon. Mais il dut rester encore deux semaines en Flandre, à Lille, pour en négocier le prix. Libéré sur parole après un premier vèrsement, il partit pour la France le 16 décembre. Sur toute sa route il fut fêté, et le 21 il arrivait au château de Saint-Germain, accueilli avec joie comme un sauveur par la Cour, à l'exception de ses rivaux les Guises [2]. — On pourrait croire que Ronsard composa la *Bienvenue* à ce moment-là, d'autant plus que, pendant les semaines qui suivirent son retour, le Connétable redevint tout puissant. Mais la seconde partie de la pièce ne permet guère de s'arrêter à cette hypothèse, car elle contient des preuves en faveur d'une date plus récente,

1. Cf. A. de Ruble, *Traité du Cateau-Cambrésis*, p. 26 ; Delaborde, *Vie de Coligny*, t. I, p. 362 ; Decrue, *Anne de Montmorency*, t. II, p. 226 ; Romier, *op. cit.*, t. II, p. 345.

2. Cf. Romier, *op. cit.*, t. II, pp. 300 et suiv., 320 et suiv.

celle du retour définitif de Montmorency après la signature du traité du Cateau : c'est ainsi que les vers 120 et 121 rappellent une décision d'ordre matrimonial, qui ne fut prise par les plénipotentiaires qu' *in extremis*, aux environs du 1er avril. Un moyen de tout concilier, ce serait d'admettre que Ronsard composa la première partie (jusqu'au vers 70) en décembre 1558, et qu'il ajouta le reste en avril 1559. Rien de plus vraisemblable, si l'on remarque, apres une conclusion, cette reprise du vers 71 :

Rembrasse *de rechef* ce vieillard venerable [1].

Quant à l'*Envoy des chevaliers aux dames*, il fut écrit très probablement, comme son titre complet semble l'indiquer, pour un tournoi qui s'ouvrit à l'occasion du mariage de Charles duc de Lorraine, lequel fut célébré, nous l'avons dit ci-dessus, le 22 janvier 1559 (n. st.). Ce qui confirme cette hypothèse, c'est le début, où il est dit que les vingt-quatre chevaliers engagés dans le tournoi sont des officiers qui ont pour ce jour-là quitté leur service de guerre. C'était donc à un moment où l'armée de François de Guise, la seule qui nous restât, tout en profitant de l'armistice observé depuis l'automne précédent, se tenait prête à toute alerte aux environs d'Amiens, et l'on sait qu'elle ne fut entièrement congédiée qu'au début d'avril, après la signature du traité de paix [2].

La sixième plaquette contient seulement le *Chant de liesse*, dédié au Roi [3]. Cette pièce dut suivre de peu la signature du traité. Deux passages permettent de préciser la date de sa composition et en même temps de sa publication : le vers 56, indiquant le « retour de l'an », et le vers 108, disant que Henri II n'a pas encore 40 ans.

1. V. ci-après, pp. 121 et 123, texte et notes.

2. Au surplus, un memorialiste du temps, décrivant les fêtes de ce mariage princier, ajoute : « Mesmement devant le palais de M. de Guise fut fait un tournoy ouvert à tous chevaliers, pour s'espreuver en lice à la lance et au combat de toutes sortes d'armes » (Rabutin, *Comm.*, t. XXXII de la coll. Petitot, p. 226).

3. Paris, A. Wechel, 1559, in-4° de 4 ff. non chiffrés. — Bibl. Nat., Rés. Ye 496.

1° Suivant l'ancienne manière de compter l'année, le « retour de l'an » ne peut désigner que les premières semaines qui suivaient le jour de Pâques. Or, le jour de Pâques tombait en 1559 le 26 mars. La paix, conclue le 27 au soir, connue à la Cour le 28, fut signée, nous l'avons vu, le 3 avril. Henri II revint aussitôt de Villers-Cotterets à Paris, au palais des Tournelles, et fit proclamer cette paix à son de trompe par le héraut d'armes dans les rues de la capitale. Le 8 avril, on célébra en présence du roi une procession d'actions de graces [1].

2° Henri II, étant né le 31 mars 1519 (n. st.), eut 40 ans le même jour de 1559. En disant au roi que sa quarantième année n'est pas encore sonnée, Ronsard dit la vérité, s'il a composé sa pièce dès la nouvelle de la conclusion de la paix, connue de la Cour le 28. Mais il a pu écrire la chose par ignorance ou courtisanerie quelques jours après, au moment des réjouissances publiques, auquel cas il ne se serait pas trompé de beaucoup.

Tout cela nous permet de dater la composition de ce *Chant de liesse* du 29 mars au 8 avril 1559.

La septième plaquette contient la *Suyte de l'Hymne du Cardinal de Lorraine* [2], qui fut composée très probablement en avril 1559, une fois la paix signée, trois ou quatre mois après l'*Hymne*, qui remonte, nous l'avons vu, à décembre 1558. Les nouveaux mérites que chante Ronsard sont ceux que montra ledit cardinal aux conférences du Cateau-Cambrésis en février et mars 1559, où il joua publiquement un rôle de premier plan, très différent de celui de Montmorency, qui, dépourvu de talent oratoire, travaillait surtout dans les entretiens particuliers des coulisses, et qui, pour obtenir la paix, se montrait bien plus conciliant que son partenaire. — On pourrait objecter que cette « suite » ne fut publiée qu'après la mort de Henri II (10 juillet), comme en témoigne le sonnet « à la royne mere » imprimé en tête de la plaquette. A quoi je réponds que cet hymne supplémentaire aurait perdu son opportunité et même son intérêt, si

1. Cf. *Ceremonial de l'Hôtel de ville*, Mss. f. fr. vol. 18.528, f° 8.
2. Paris, R. Estienne, 1559, in-4° de 5 ff. non chiffrés. — Bibl. Nat., Rés. Ye 498 et 499.

Ronsard avait attendu si longtemps pour le composer, alors surtout qu'il consacrait d'autre part un poème de « bienvenue » au Connétable, auteur principal de la paix. Je pense qu'il se contenta en avril d'offrir au Cardinal ses vers en manuscrit et ne les publia qu'en août ou septembre, parce que la deuxième partie (du vers 173 à la fin) n'est qu'une supplique instante pour obtenir une riche pension ou prébende et des honneurs, sans lesquels

Les Muses sont muettes par les bois.

Notons encore que le Cardinal fut absent de la Cour durant tout le mois de mai, chargé d'aller à Bruxelles recevoir de la bouche du roi d'Espagne le serment de la paix [1].

La huitième et dernière plaquette contient trois pièces : le *Discours à Mgr le duc de Savoye*, le *Chant pastoral à Madame Marguerite duchesse de Savoye*, inspirés par le mariage du duc Emmanuel-Philibert, le héros du jour, avec la sœur du roi Henri II, et une série d'*Inscriptions* qui devaient servir pour les fêtes prévues au programme du mariage d'Elisabeth de France et de Philippe II roi d'Espagne [2].

Un « avertissement au lecteur » nous prévient que « tout ce petit recueil » fut composé avant la mort de Henri II, et différé d'imprimer « à cause de la tristesse où toute la France estoit, pour le regard d'un si piteux accident ».

Les vers 251 et suivants de la première pièce prouvent qu'elle fut écrite après la signature du traité du Cateau. D'autre part les panégyriques des futurs mariés qui la constituent portent à croire qu'elle fut offerte en manuscrit au duc de Savoie lors de son arrivée à Paris le 21 juin, ou l'un des jours suivants au Louvre, où il était logé [3].

1. Cf. Romier, *op. cit.*, t. II, p. 351 à 353. Peut-être enfin convient-il de remarquer que la plaquette en question fut imprimée, ainsi que la suivante, en vertu d'un privilège nouveau, daté du 23 février 1558 (= 1559 n. st.), et que l'imprimeur-éditeur choisi par Ronsard n'était plus André Wechel, mais Robert Estienne.

2. Paris, R. Estienne, 1559, in-4° de 18 ff. non chiffrés — Bibl. Nat., Rés. Ye 500 et 501.

3. Cf. Romier, *op. cit.*, t. II, p. 377.

La deuxième pièce pourrait passer pour avoir été composée après le mariage de la princesse Marguerite, si l'on s'en tenait à son titre et aux allusions de son texte. Ce serait une grave erreur. Toute la Cour savait dès la fin de l'année précédente que l'une des clauses du traité en préparation serait l'union de cette princesse et du duc de Savoie. Un privilège daté du 23 février 1558 (= 1559 n. st.) qualifiait déjà Ronsard « aumônier ordinaire de Madame de Savoye »[1] ; Michel de l'Hospital était allé au Cateau le 18 mars pour établir le contrat. « Le sieur de Savoie aura à femme Madame Marguerite de France », ces simples mots constituaient l'article peut-être le plus important du traité du Cateau[2]. On savait en outre que la cérémonie officielle devait avoir lieu aux environs du 1er juillet. On pouvait donc en parler comme d'un fait accompli bien avant le jour de cette cérémonie. Si, d'autre part, on tient compte du premier alinéa, qui montre que Ronsard s'était éloigné de la Cour une fois de plus par dépit, des vers 15 et 248, qui placent la scène champêtre au mois de mai et dans le Vendomois, enfin des vers 287 et suivants, qui font allusion à l'*Epithalame* écrit par Du Bellay en collaboration avec la famille Morel, on peut dater la composition de cette pièce de la première quinzaine de juin. Le contrat fut signé le 27 juin au palais des Tournelles ; le mercredi 28 on célébra officiellement les fiançailles et le mariage fut fixé définitivement au 4 juillet. Les préparatifs commencèrent à Notre-Dame, à l'Evêché et au Palais de la Cité. Mais tout fut arrêté par l'accident mortel de Henri II au tournoi du 30 juin. Pourtant, à la prière du roi moribond, le mariage eut lieu, mais ce fut sans aucune pompe, la nuit du 9 au 10 juillet, aux Tournelles, dans la chambre d'Elisabeth, nièce de Madame Marguerite et reine d'Espagne par son propre mariage tout récent[3]. Le lendemain le roi de France mourait.

1. V. ci-après pp. 154 et 202.

2. Cf. Romier, *op. cit.*, t. II, p. 322, 338 et 372. On trouve ce traité tout au long dans Léonard, *Recueil des traités de paix*, II, p. 527 à 553, et Dumont, *Corps diplomatique*, V, p. 28 à 46.

3. Je m'en remets sur ce dernier point à Romier, *op. cit.*, t. II, p. 388. D'autres historiens ont raconté sans preuves que ce mariage eut lieu à

Quant aux vingt-quatre *Inscriptions* qui terminent notre volume, elles ont été écrites également à l'occasion d'un mariage princier. Comme le prouvent les quatre premières et la dernière, la « comédie » mentionnée au titre devait être représentée au cours des fêtes qui étaient prévues pour celui d'Élisabeth de France, la fille ainée de Henri II. Elles furent donc composées dans la deuxième quinzaine de juin. Le duc d'Albe, représentant le roi d'Espagne, et les seigneurs de sa suite arrivèrent à Paris le 15 juin ; ils accompagnèrent le 18 Henri II à Notre-Dame, où ils jurèrent avec lui l'observation de la paix. Le contrat fut signé le 20, les fiançailles furent célébrées le 21 et le mariage le 22 à Notre-Dame, avec festin et bal somptueux au Palais de la Cité [1]. Le 28, après la cérémonie des fiançailles de Madame Marguerite, les tournois commencèrent, pour se terminer le 30 au soir par l'accident qui coûta la vie au roi de France et fit décommander, nous venons de le voir, toutes les autres réjouissances. Il est probable que la susdite « comedie » devait être jouée « en la maison de Guise » dans les premiers jours de juillet.

⁂

On voit tout l'intérêt historique de ces huit plaquettes, que j'ai tenu à grouper, parce que, composées et publiées successivement en l'espace d'un an, elles présentent ce caractère commun de concerner les événements militaires et les négociations qui ont précédé le traité du Cateau-Cambrésis, puis ce traité lui-même et ses suites immédiates, notamment les mariages princiers, qui, avec la récupération du territoire Calaisien, en furent les principaux et plus clairs résultats pour la France et ses relations avec les pays voisins. C'est un des traités les plus importants de notre histoire nationale, en ce sens qu'il mettait fin, au

la chapelle Saint-Paul, qui touchait au palais des Tournelles, par ex. Winifred Stephens, *Margaret of France, duchess of Savoy* (London, Lane, 1911), p. 205.

1. Cf. Dumont, *Corps diplomatique*, IX, p. 48 ; Godefroy, *Ceremonial françois*, II, p. 15 et suiv.

moins pour cinquante ans, à la rivalité presque séculaire entre la maison de France et la maison d'Espagne-Autriche, et du même coup aux guerres d'Italie.

Dans ces opuscules Ronsard exprime les sentiments de crainte et d'espoir d'une Cour et d'un peuple à bout de ressources et de souffle, finalement l'enthousiasme que ce traité suscita en France, malgré l'abandon de presque toutes les conquêtes territoriales des règnes de François Ier et de Henri II. Seuls eurent à s'en plaindre les chefs de nos armées, qui virent avec douleur anéantir à peu près le fruit de tant de labeurs; mais l'ensemble de la nation put enfin respirer. Au reste, à tort ou à raison, la dynastie des Valois avait désormais un autre souci, celui d'extirper l'hérésie calviniste, et d'arrêter la guerre civile qui grondait et qui devait se déchaîner jusqu'à l'avènement des Bourbons au pouvoir suprême.

Un autre intérêt de ces opuscules concerne plus particulièrement la personne de Ronsard, qu'ils montrent en plein office de poète de Cour, glorifiant le roi, les chefs d'armée et les ministres, tout en déplorant leur indifférence ou leur ingratitude à son égard. Son patriotisme y éclate déjà, autant que le soin de son avenir, et le rôle qu'il jouera durant la guerre civile se devine aisément à cette seule lecture. Notamment l'« hymne » et sa « suite » qu'il consacre au cardinal de Lorraine sont tout à fait caractéristiques à la fois de son sentiment national et de son ambition personnelle. On le voit en outre, dans les pièces que réunit la dernière plaquette, partagé entre deux sentiments contraires, celui de la joie que lui inspire le mariage tant désiré de sa protectrice la princesse Marguerite, sœur de Henri II, avec le valeureux duc de Savoie, et la tristesse qu'il éprouve à la voir s'éloigner de lui, elle en qui résidait son plus ferme espoir. Le « chant pastoral » qu'il lui consacre, tout en imitant certaines églogues funèbres de l'*Arcadia* de Sannazar, exhale des plaintes d'une indéniable sincérité, et je ne connais pas de plus poignante élégie.

Enfin les « inscriptions » en quatrains indépendants pour comédie-ballet, que Ronsard a composées à l'occasion du

mariage de la fille aînée de Henri II, sont très révélatrices, autant que les « exhortations » de 1558, de sa fonction de poète royal. Leur auteur était-il bien le même qui, dix ans plut tôt, condamnait hautement les petites pièces monostrophiques si chères aux écoles précédentes ? Oui, c'était le même homme, qui, après avoir essayé d'imposer à la Cour ses goûts de poète érudit, s'était vu forcé de subir ceux de la Cour, et par conséquent de suivre, dans une certaine mesure, les traces de Clément Marot et de Mellin de Saint-Gelais. Telle était la condition des gens de lettres au XVI[e] siècle : leur succès, leur existence même restaient subordonnés au bon plaisir des princes, et leur œuvre devait se plier à l'esthétique, superficielle en somme, des gentilshommes courtisans. Aussi peut-on dire hardiment qu'à partir de 1558, et même avant, non seulement Ronsard, mais les meilleurs de ses émules et de ses disciples, sont devenus, sous l'empire de la nécessité, des poètes de Cour, tout comme Marot et Saint-Gelais, écrivant comme eux, dans un style plus relevé, il est vrai, des épîtres, des églogues, des poèmes officiels, des étrennes et jusqu'à des devises « pour les grands seigneurs ». La plupart des membres de la Pléiade auraient pu s'appliquer cette fin de l'*Eglogue à Du Thier*, qui date de 1558 ou 1559 :

......................& des ceste heure là
Perrot laissa les bois & aux Rois s'en alla [1].

Au demeurant, il n'y eut que demi-mal pour Ronsard à accepter cette part de l'héritage marotique, ou plutôt ce fut un mal pour un bien ; car, si la fantaisie des grands l'abaissait parfois à la mode des improvisations de courte haleine, si encore l'espoir et la reconnaissance des bienfaits le condamnaient à de perpétuelles flatteries, il n'en est pas moins vrai qu'en passant du Collège à la Cour notre poète quitta sa raideur première, et que son style gagna du naturel, de l'aisance, de la clarté, sans perdre rien des fortes qualités qu'il devait à l'enseignement de

1. V. mon édition in-8° (Paris, Lemerre), t. III, pp. 427 à 438. Cette pièce reparaîtra au tome X de la présente édition, qui contiendra le *Second livre des Meslanges* de 1559.

Dorat et à la culture gréco-latine. Comme, d'autre part, il a su mêler de nobles conseils aux louanges hyperboliques, dire parfois leurs vérités aux grands et garder en face d'eux une liberté relative, j'estime, tout compte fait, que Ronsard a tiré le meilleur parti possible de l'inévitable situation, et qu'il en est résulté pour son œuvre beaucoup moins de dommage que de profit. Nous verrons que dans son rôle de poète de tradition, comme dans celui de poète de révolution qu'il avait d'abord soutenu, il brilla d'un singulier éclat et resta le chef du chœur.

Bordeaux, octobre 1936.

EXHORTATION au Camp du Roy pour bien COMBATRE LE IOVR DE LA BATAILLE.



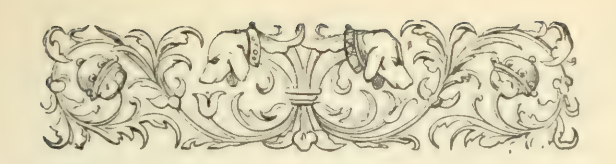
A PARIS.

De l'imprimerie d'André Wechel.

1558.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Fac-similé du titre de la première édition.



EXHORTATION

AU CAMP DU ROY

POUR BIEN COMBATTRE LE JOUR DE LA BATAILLE

L'heure que vous avez si longtemps attendue,
Maintenant (ô Soldas) en vos mains s'est rendue [1],
Il ne faut plus courir pour voir les ennemis,
Aupres de vostre camp leurs tentes ilz ont mis,
Si bien qu'on voit ensemble en la mesme campagne
Et les forces de France, & les forces d'Espagne
S'appeller au combat, & attendre des cieux
Lequel d'un si beau camp sera victorieux [2].

ÉDITIONS : *Exhortation au camp du Roy*... plaquette, 1558. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre) 1560 ; (id., 2e livre) 1567 à 1573 ; (id., 1er livre) 1578 ; (id., 2e livre) 1584 et 1587.

Titre. *78*... du Roy Henri II... | *84-87* Exhortation au camp du roy Henry II (*sans plus*)

---

1. Comme une place qui capitule devant les efforts des assaillants.

2. Depuis la reprise de Thionville (22 juin 1558) et la prise d'Arlon (3 juillet), notre armée, commandée par François de Guise, cherchait à atteindre pour une bataille rangée l'armée espagnole, qui se dérobait sous les ordres du duc de Savoie, Emmanuel-Philibert. Enfin, après la grande revue passée à Pierrepont par le roi en personne le 8 août, et une pointe poussée à deux lieues de Corbie, le 21 août, Guise établit son camp sous Amiens, tandis que le duc de Savoie établissait le sien sur l'Authie, avec une armée égale à la nôtre. Les deux rois (Henri II et Philippe II) arrivèrent en personne dans les deux camps et les soldats s'attendirent à quelque grande journée (cf. Monluc, *Comm.*, éd. P. Courteault, tome II, p. 361 à 376).

Mais cette attente fut trompée et les deux armées demeurèrent long-

Dieu, qui tient maintenant le party de la France,
Punira l'Espagnol de son outrecuydance,
Et renvoyra sur luy le malheureux destin,
Qui defit nostre armée aux murs de Sainct Quentin[1].
Ne lui suffisoit-il d'avoir perdu la ville
De Guines, de Calais, Hammes & Thionville[2],
Sans vouloir de rechef retomber dans vos mains,
Pour estre à la mercy de nos Princes Lorrains[3],
Ainçoys de nostre Roy, qui luymesme en personne,

10. *67-87* Du soldat Espaignol (*78-87* ennemy) punira l'arrogance
13. *67-87* Assez luy suffisoit d'avoir
15. *71-78* en noz mains | *84-87* en voz mains

---

temps à quelques lieues l'une de l'autre sans engager d'action sérieuse, les premiers bruits de négociations pour la paix étant parvenus dans les deux camps dès le mois de septembre, et les plénipotentiaires ayant été désignés de part et d'autre officiellement au début d'octobre (Decrue, *Anne de Montmorency sous le roi Henri II...*, p. 213 et suiv. ; Romier, *Origines polit. des guerres de religion*, t. II, p. 287 et suiv.).

1. La défaite des Français sous les murs de Saint-Quentin avait eu lieu le 10 août 1557. Le connétable A. de Montmorency y avait été fait prisonnier avec le maréchal de Saint-André et des milliers de chefs et de soldats de toutes armes. L'amiral Coligny et son frère Fr. d'Andelot, colonel de l'infanterie, qui, avant cette bataille, s'étaient jetés avec quelques centaines d'hommes dans la ville fortifiée, soutinrent le siège jusqu'au 27 août, puis furent faits à leur tour prisonniers. Depuis lors, ils étaient tous tenus captifs en Flandre, sauf d'Andelot, qui avait réussi à s'échapper dès la première nuit de sa captivité.

2. Après avoir repris en janvier 1558 les villes de Calais, Guines et Hames, dernières possessions anglaises en France, Fr. de Guise s'était emparé de Thionville (22 juin) et d'Arlon (3 juillet).

Ce dernier exploit avait été suivi malheureusement de la défaite du maréchal de Termes à Gravelines (13 juillet), dont Ronsard, à dessein, ne parle pas ici, mais dont il parlera dans l'*Hymne du Cardinal de Lorraine* (ci-après, p. 58). Cf. Forneron, *Les ducs de Guise et leur époque*, tome I, chapitre VII.

3. Le capitaine François de Guise et son frère cadet Charles cardinal de Lorraine, premier ministre de Henri II. Ronsard emploie le pluriel, considérant la solidarité de ces deux personnages, dont la double et différente activité n'avait qu'un même but, dominer la situation en l'absence du connétable. Ils étaient d'ailleurs tous deux au camp d'Amiens; mais en réalité l'armée espagnole n'avait directement affaire qu'avec le capitaine (cf. Romier, *op. cit.*, II, p. 298).

Veut les armes au poing deffendre sa couronne ? [1]
Vous, les plus grans Seigneurs, montrez vous diligens
A renger bien en ordre & vous & tous vos gens,
Que la noble vertu de vostre race antique
Ne soit point demantie en cest honneur bellique [2],
Mais comme grans Seigneurs & les premiers du sang [3],
En defiant la mort, tenez le premier rang,
Et par vostre vertu (qu'on ne sçauroit abattre)
Montrez à vos soldas le chemin de combattre.
Vous, Gendarmes, serrez la cuisse en vos arsons [4],
Brisez moy vostre lance en cent mille tronsons,
Prenez le coutelas, & la pesante mace [5],
Et de vos ennemis pavez toute la place,
Le pied de vos roussins [6] marche sur les monceaux
Des Bourguignons occis [7], la proye des corbeaux,
Et qui, sans recevoir l'honneur de sepulture,
Aux mastins & aux loups serviront de pasture.
Sus donc poussez dedans, & de vos gros plastrons
De vos chevaux bardez, forcez les escadrons

19. *87* Vous, Princes & Seigneurs
23. *87* Mais comme demy-dieux
32. *78-84* Des ennemis occis
31-34. *87* L'ongle de vos roussins marche sur les monceaux Des ennemis occis, dont les larges ruisseaux De sang puisse engresser la plaine fromenteuse Pour n'estre au laboureur sterile ny menteuse
35. *87* Sus donc poussez, pressez
36. *67-87* Bardes, cuirasse, armetz, forcez les escadrons

---

1. Henri II arriva au camp d'Amiens le 26 août (cf. Monluc, *Comm.*, éd. P. Courteault, tome II, p. 374 et 376). Il est donc très probable que Ronsard a composé son poème à ce moment-là.
2. Mot calqué sur le latin *bellicum* : déjà vu au tome III, p. 130.
3. Ce sont les princes du sang royal.
4. Ce terme de gendarmes désignait particulièrement les cavaliers.
5. La masse d'armes ; déjà vu au tome I, p. 84 et 86.
6. On appelait ainsi les chevaux de charge.
7. Voir le tome VIII, p. 42, note 3.

Des Flamens ennemis, qui vous faisant outrage,
De vos premiers ayeux occupent l'heritage,
Car Flandres, & Bourgongne, & Brabant, & Artoy
Jadis obeyssoient aux sceptres de noz Roys [1].
Et vous, jeunes soldas, à qui la barbe encore
D'un petit poil doré tout le menton honore,
Serrez vous en bon ordre & chacun en son cueur
S'enflamme de combattre & de mourir vaincueur.
Mourez donc en la guerre, ou bien si de fortune
Vous eschapez la mort à tous hommes commune,
Au moins dans l'estomac aux logis raportez
Une playe honorable : ainsi reconfortez
Vos Peres qui seront plains de resjouissance,

37. *78-87* Des soldats opposez
39. *78-87* Car Flandres & Holande
42. *67-87* tout le menton decore
46. *78-87* à tout homme commune
47. *84-87* au logis
49-50. *87* sautellans d'allegresse... vostre proüesse

1. Ces différentes provinces, qui avaient appartenu au xve siècle à la deuxième maison de Bourgogne, relevaient autrefois de la couronne de France. L'Artois avait été annexé par Philippe Auguste ; le Brabant ne le fut qu'au temps de Charlemagne ; au xve siècle il avait seulement échu par héritage à Philippe le Bon, qui était duc de Bourgogne et non pas roi de France, mais que le traité d'Arras de 1435 avait affranchi de toute vassalité à l'égard du roi de France. Quant à la Bourgogne, on peut se demander ce que Ronsard designe ici sous ce nom. Ce n'est certainement pas la duché de Bourgogne proprement dite, donnée en apanage par le roi Jean le Bon à son fils cadet Philippe le Hardi et rattachée définitivement à la couronne de France sous Louis XI en 1482, en même temps que la Picardie. Serait-ce l'ancienne comté de Bourgogne (dénommée dès le xvie siècle Franche-Comté), que Philippe le Hardi avait ajoutée à sa duché en 1384 et qui était en 1558 sous la domination du roi d'Espagne Philippe II ? Nous ne le pensons pas, vu que les soldats auxquels Ronsard s'adresse campent en Picardie et n'ont combattu en 1558 que dans la partie nord des anciens états bourguignons. C'est donc probablement à cette partie nord que notre poète étend le nom général de Bourgogne ; le contexte l'indique aussi. Il dit ailleurs « la Meuse bourguignonne », les « soldats bourguignons », en pensant à cette même région (voir les tomes VII, p. 5, var. du vers 4 ; VIII, p. 42, note 3 ; ci-après, *Hymne du Cardinal de Lorraine*, vers 346).

Voyans dans l'estomac peinte vostre vaillance [1].
Sus donc branlez la pique au son du tabourin,
Maugré les ennemys baignez vous dans le Rhin,
Et dans vos morryons puysez l'eau pour en boire,
Comme si ce fust l'eau ou de Seine ou de Loire.
  Vous, Alemans, aussi, qui de loing estrangers
Venez pour secourir la France en ses dangers [2],
Bandez vos pistoletz, & faittes aparoistre
Que de vostre païs est issu nostre Ancestre [3].
  Et vous, nobles François, montrez vous gens de bien
Vers le Roy qui jamais ne vous refusa rien,
Soit offices, ou dons, ou amendes, ou graces,
Qui par force ne prend vos terres ny vos places,
Comme un cruel Tyran, & qui dans vostre lit
Jamais ny vostre fille ou femme ne ravit,
Qui ne vous fait mourir par fraude, ou par colere,
Mais comme un Roy Chrestien est doux & debonnaire,
Et comme son enfant duquel il a soucy,
Vray pere, aime son peuple & sa noblesse aussi.
  Je voy desja, ce semble, en ordre nos gendarmes,
J'oy le bruit des chevaux, j'oy le choquer des armes,
Je voy de toutes pars le fer etinceller
Et jusques dans le ciel la poudre [4] se mesler,

53. *67-87* Et en voz morrions
54. *67-87* Comme si c'estoit l'eau de Garonne ou de Loire
63. *1597 et éd. suiv.* & puis dans vostre lit

---

1. L'estomac est mis ici pour la poitrine, et plus généralement la face antérieure du corps.

2. Mercenaires, la plupart procurés par les princes protestants ; c'étaient surtout des cavaliers appelés reitres (de l'allemand reiter). Cf. Monluc, *éd. cit.*, II, p. 360 et suiv.

3. Ronsard a pensé ici à l'un des premiers rois francs, Pharamond ou Clodwig (Clovis), ou plutôt à Charlemagne, le plus illustre ancêtre commun aux Allemands et aux Français.

4. C.-à-d. la poussière.

Je voy comme foretz se herisser les piques,
J'oy l'effroy des cannons, œuvres diaboliques,
J'oy faucer les harnoys, enfonser les escus,
J'oy le bruit des vainqueurs, j'oy le cry des vaincus,
J'oy comme lon se tue, & comme l'on s'enferre,
Et dessous les chevaux les Chevaliers par terre,
Je voy dans un monceau les foibles et les fortz
Pesle-mesle assemblez, & les vifs & les morts.
  Là donc, qu'opiniatre en sa place on s'arreste,
Tenez pied contre pied, & teste contre teste,
Bouclier contre bouclier [1], & pour nous secourir
Serrez ferme le pas, & deussiez vous mourir,
Mordez plus tost la terre en mourant, que de faire
Place à vostre ennemy : non, laissez vous defaire
Plus tost de mille mors que reculler un pas.
  Nobles enfans de Mars, vous ne combatez pas
Pour le prix d'un tournoy, pour une chose ville,
Vous combatez pour vous, & pour vostre famille [2],
Pour garder vos maisons, & vos Peres ja vieux,
Qui priant Dieu pour vous tiennent les mains aux cieux [3].
  Si vainqueurs vous gangnez par armes la journée,
La gloire des Flamens du tout est ruinée,

74. *67-84* foudres diaboliques
78. *71-73 par erreur* dessus les chevaux (*éd. suiv. corr.*)
69-80. *87 supprime ces douze vers*
84. *71-73 par erreur* le bas | *78-87* Marchez teste baissée
94-95. *78-87* Vous voirrez des François la gloire retournée Que sainct Quentin perdit, & en toutes saisons

---

1. Ce mot ne comptait que pour deux syllabes; on le trouve, d'ailleurs, souvent écrit en graphie phonétique *bouclair* ou *boucler*.

2. Rimes phonétiques. On prononçait *famile* en certaines provinces, telles que le Maine et la Normandie. Corneille fait de même rimer *ville* et *Camille* (*Horace*, 264).

3. C.-à-d. : élevées vers les cieux; allusion à Moïse, dont les troupes qui combattaient les Amalécites étaient victorieuses tant qu'il tenait les bras levés vers le ciel.

Sans plus se relever, & en toutes saisons
Desormais vous serez sans crainte en vos maisons :
Mais si vous la perdez par lache couhardise,
La gloire des François à neant sera mise,
Et perdrez en un jour l'honneur qu'avoient conquis
En mille ans vos Ayeux. Donques s'ilz l'ont aquis
Aux despens de leur sang, il faut avoir envie
De le garder aussi aux despens de la vie :
Car apres vostre mort ces bons Peres viellars
Se moqueroyent de vous d'avoir esté couhars.
    Courage donc, amis, c'est une sainte guerre
De mourir pour son Prince [1], & defendre sa terre,
De garder sa maison, sa femme & ses enfans,
Pour un petit de sang [2] qui nous rend triomphans,
Immortelz en mourant : ne craignez de respandre
Le sang que lon ne peut en plus beau lieu despendre
Que lors qu'on le repand pour sa terre, & pour soy,

97-98. *78-87* Mais si vous la perdez par faute de courage, Vous mettez (*1597-1617* mettrez) vostre gloire & la France en servage
100. *58-67 par erreur* s'ilz ont aquis (*éd. suiv. corr.*).
102. *84-87* De le garder de mesme
103. *60-87* Peres vieillars
104. *60 par erreur* Se moquoyent (*éd. suiv. corr.*)
105-107. *67-87 guillemettent ces vers*
108. *71-84* Par un petit
108-109. *87* Par un petit de sang qui surmonte les ans Et de morts vous rend vifs
110-111. *67-87* La vie qu'on ne peut... Que lors qu'on la respand

1. C.-à-d. : c'est mourir saintement que de mourir dans une guerre pour son prince. Dans ce passage, jusqu'au vers 128, Ronsard semble bien s'être inspiré ou de Tyrtée, qu'il avait déjà imité dans la *Harangue du duc de Guise* (au tome V, p. 209 et suiv.), ou d'une strophe célèbre d'Horace, *Carm.*, III, 2, 13 et suiv. :

Dulce et decorum est pro patria mori :
Mors et fugacem persequitur virum...

2. C.-à-d. : pour un peu de sang.

Au millieu des combas, devant les yeux du Roy.
    Ne craingnez de mourir en gangnant la victoire :
La mort, de vostre los ne perdra la memoire,
Nostre Roy qui vous ayme y a si bien pourveu,
Que vostre beau renom à jamais sera leu
Par l'œuvre d'un PASCHAL, auquel ce noble Prince
A commis les honneurs de toute sa province [1],
Pour loüer les vaillans qui le meritent bien,
Et blasmer les couhardz qui ne meritent rien.
    Sus donques, que chacun à son fait prenne garde,
Ayant un tel flambeau qui si pres vous regarde [2].
Aussi bien en fuiant la mort vous assaudroit,
Et dedans vos maisons mourir il vous faudroit,
De caterre, ou de fievre, ou par l'ire segrette
D'un proces mal vuidé, ou d'une vieille debte,
De peste, ou de poison, ou d'un autre mechef
Qui tousjours poursuit l'homme & luy pend sur le chef [3].
    Là donc, mourez plus tost d'un plomb ou d'une lance,
Repoussez l'Espagnol des frontieres de France,
Ouvrez vous par le fer le beau chemin des cieux.
Dieu qui donne courage aux cueurs victorieux,
Ce Dieu qui est le dieu des Camps et des Armées,
[Puisse rendre au combat vos forces animées :]

117. *60-87* Et releu dans mes vers, auquel (*sic encore en 1597 et éd. suiv.*)
125. *60-87* l'ire secrette
134. *En 58 ce vers est omis. Je l'ai rétabli d'après 60 et éd. suiv.*

---

1. C.-à-d. : de tout son royaume. Pierre Paschal était l'historiographe de Henri II. La présence de son nom ici prouve qu'en août 1558 il n'était pas encore brouillé avec Ronsard. Cf. l'*Hymne du Cardinal de Lorraine*, vers 722 (ci-après, p. 68). Mais dès 1560 le nom disparait.
2. Ce flambeau, c'est le Roi, présent au camp.
3. Comme l'épée de Damoclès, symbolisant tous les malheurs fortuits qui peuvent arriver aux hommes.

« La victoire et l'honneur dependent de sa main,
« Car rien ne peut sans luy tout le pouvoir humain [1].

RONSARD.

FIN.

135-136. *60 sans guillemets* | *67-87 avec guillemets*

---

1. Ce « dieu des exercites », comme Ronsard l'appelle ailleurs (tome II, p. 184), est le dieu des Israélites, et cette fin semble bien venir de l'Ancien Testament. Cf. *Juges*, VI, 12, 14, 16; *Psaumes*, LXXIX, LXXXIII, CXLIII, 1; *Isaïe*, VI, 3; XLV, 1, 2, 3, 4, 7, textes dont Bossuet a tiré si bon parti au début de l'*Oraison fun*. de Condé.

EXHORTATION POVR LA PAIX.

PAR P. DE RONSARD VANDOMOIS,



A PARIS,

De l'imprimerie d'André Wechel.

1558.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Fac-similé du titre de la première édition.



EXHORTATION

POUR LA PAIX [1].

Non, ne combatez pas, vivez en amitié,
CHRETIENS, changez vostre ire avecque la pitié,
Changez à la douceur [2] les rancunes ameres,
Et ne trampez vos dars dans le sang de vos freres,
Que CHRIST le fils de Dieu, abandonnant les cieux,
En terre a rachetez de son sang precieux,
Et nous a tous conjoins par sa bonté divine
De nom, de foy, de loy, d'amour & de doctrine,
Nous montrant au partir comme il falloit s'aymer [3],
Sans couver dans le cueur un courroux si amer [4].
C'est à faire aux lions remplis de tyrannie,

ÉDITIONS : *Exhortation pour la paix*, plaquette, 1558. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre) 1560 ; (id., 2e livre) 1567 à 1573 ; (id., 1er livre) 1578 ; (id., 2e livre) 1584 et 1587.

2. *67 par erreur* la pieté (*corr. aux errata*)
7. *67-87* Ensemble nous lyant par sa bonté divine

---

1. La composition de ce poème date du mois de septembre ou du début d'octobre 1558. Pour les preuves, v. ci-dessus l'Introduction.
2. C.-à-d. : en la douceur.
3. Allusion à la parole de l'Evangile de saint Jean, XIII, 34 : « Aimez-vous les uns les autres », prononcée par le Christ peu avant de quitter la terre (au partir).
4. Rimes phonétiques dites normandes, que condamnera Malherbe. Au XVIe s. la prononciation de er final en é était admise au nord de la Loire ; on prononçait donc aimé, amé, la mé (pour la mer, v. ci-après, vers 25-26). Cf. Thurot, *Prononciation fr.*, tome I, p. 55 et suiv.

Aux loups Apuliens, aux tigres d'Hyrcanie [1],
De se faire la guerre, & de courroux ardans
Se rompre à coups de griffe, & à grans coups de dens,
Et non pas aux Chretiens, desquelz la loi tressainte
Sainctement a des cueurs toute rancune estaincte.
  Sus donc, saluez vous d'une amyable voix,
Avecques le courroux depouillez le harnois,
Detachez vos boucliers [2] : & vos piques dressées
Soyent le fer contre bas sur la terre abaissées.
Estuyez au fourreau [3] vos luysans coutelas,
Froissez ainsi qu'un verre en mille & mille esclas [4]
La lance mesprisée, & l'horrible tonnerre
Des malheureux cannons [5] cachez dessoubz la terre
Loing au creux des Enfers, ou au fond de la mer
(Pour plus ne les revoir) faittes les abismer [6].

15. *67-78* Et non à vous chrestiens, de qui
15-16. *84-87* Et non à vous, Chrestiens, de qui la loy tressainte A du tout de vos cœurs toute rancune estainte
18. *67-78* Loing avecq' le courroux | *84-87 texte primitif*
20. *84 par erreur* de fer (*éd. suiv. corr.*)
19-20. *87* vos piques non touchées Soient le fer contre bas à la terre fichées
22. *67-87* en million d'esclas
23-24. *87* & les creuses tempestes Des canons, foudre humaine, eslongnez de vos testes
26. *On lit en 58* faitte les (*éd. suiv. corr.*)
25-26. *67-87* Au profond des enfers, ou au creux de la mer (Pour jamais ne les voir) faittes-les abismer

---

1. L'Apulie au sud-est de l'Italie ; l'Hyrcanie au sud de la mer Caspienne. Ronsard se souvient ici à la fois d'Horace (Apuli lupi, *Carm.* I, 33, 7) et de Virgile (Hyrcanae tigres, *En.*, IV, 367).
2. Dissyllabe ; on prononçait *boucler*.
3. Remettez au fourreau (comme dans un étui). Cf. le tome II, p. 112, vers 94, et ci-après *Suyte de l'Hymne du Cardinal de Lorraine*, vers 161.
4. Chiffres hyperboliques, que Malherbe condamnera.
5. C.-à-d. : des canons qui répandent le malheur.
6. C.-à-d. : Faites les disparaitre dans les abimes.

Ou bien si vous avez les ames eschauffées
Du desir de loüenge, & du los des trofées,
Et si en vos maisons le repos vous desplaist,
Revestez le harnoys : encore le Turc n'est
Si eslongné de vous, qu'avecques plus de gloire
(Qu'à vous tuer ainsi) vous n'ayez la victoire
De sur tel ennemi, qui usurpe à grand tort
Le lieu où JESUS CHRIST pour vous receut la mort.
C'est là, Soldas, c'est là, c'est où il faut combattre,
Et de nostre SAUVEUR l'heritage debattre,
Et repousser les chiens qui honnissent le lieu
Du sepulchre où fut mis le MESSIAS de Dieu [1].
Respondez, je vous pry, pourquoi des vostre enfance
Avez-vous asseurée en CHRIST votre fiance,
Et pourquoy en son nom estes vous baptizez,
Pourquoi des Mescreans estes vous divisez,
Pourquoi jusqu'à la mort hayssez vous leur race,
S'ils ont (sans coup ruer) occupé vostre place ?

27. *On lit en 58* les armes (*éd. suiv. corr.*)
31-32. *67-87* Si eslongné d'icy...., (Helas ! qu'à vous meurtrir)
40. *67-78* asseuré | *84 par erreur* asseurez | *87* Tenez vous assurée
44-45. *60-87* (sans coups ruer)

---

1. Cet appel à la Croisade est un thème qui remonte très haut et n'a pas cessé depuis le XIII[e] siècle. En fait, les croisades ont survécu trois siècles à saint Louis. Bien des projets furent ébauchés sans succès et l'offensive des croisés fut brisée à Nicopolis en 1396. Ils durent ensuite passer à la défensive, après la prise de Constantinople par les Turcs et les conquêtes musulmanes qui suivirent. Notre Charles VIII avait encore rêvé de pousser son expédition de Naples jusqu'en Palestine ; le cardinal Sadolet et le rhétoriqueur Jean Lemaire de Belges avaient préconisé une nouvelle croisade sous Louis XII, mais vainement. Ronsard continue cette tradition, oubliant que le père de son roi, après avoir promis en 1517 au pape Léon X une armée contre les Turcs, en fit par la suite ses alliés très utiles contre Charles Quint. Un peu plus tard, il est vrai, Don Juan d'Autriche, conduisant les croisés que le pape Pie V avait enthousiasmés, remporta la retentissante victoire de Lépante (1571), mais elle fut sans effet positif et sans lendemain.

S'ils ont (sans coup ruer) [1] en Europe passé ?
Par armes l'ont gangnée, & vous en ont chassé ?
Pourquoy par feu, par fer, & par guerre cruelle,
N'avez vous fait mourir cette gent infidelle ?
Et pourquoy desormais, comme les vrays soudars
De CHRIST, ne portez vous pour CHRIST les estandars ?
  Quand vous serez battus [2], & bien rompu la teste
Vint ou trente ans durant, encores la conqueste
De nos Roys ne sera si grande que la main,
Et auront fait mourir cent mille hommes en vain
Au tour d'un froid village, ou d'une pauvre ville,
Ou d'un petit chateau pour le rendre serville.
  Si vous voulez gangner plus d'honneur & de bien,
Laissez moy vos combas qui ne servent de rien,
Et pour vous enrichir par les faits de la guerre,
Chassez les Sarrasins hors de la saincte Terre [3],
Où la moindre cité que d'assaut on prendra
D'un butin abondant tresriches vous rendra.
  Là sont les grans Palais, & les grandes rivieres,

48. *On lit en 58* N'avez nous (*éd. suiv. corr.*)
49. *67* vrays soldats | *71-87* vrays soldars
52. *67-87* L'espace de vingt ans
56. *On lit en 58* pour les rendre serville (*éd. suiv. corr.*) | *67-87* D'un petit chatelet, pour le rendre serville
57-60. *87* Ou si vous bouillonnez à gaigner plus de bien, Laissez vos froids combats empoulez d'un beau rien, Et pour vous enrichir, sans plus glacer de crainte, Chassez les Sarrasins hors de la terre Saincte
61. *67-73* Et la moindre | *78-84 texte primitif*

---

1. Nous dirions : sans coup férir. Mais ce n'est vrai que si l'on comprend : sans que vous ayez répondu à leurs coups.
2. C.-à-d. : quand vous vous serez battus.
3. Ronsard confond ici les Sarrazins (nom donné aux Arabes) avec les Turcs. Depuis longtemps les Sarrazins avaient été chassés de la Terre sainte par les Turcs. Ce fut même la cause directe de la première croisade. Les Sarrazins, il est vrai, avaient reconquis la Syrie et la Palestine sous les mamelouks, mais ils ne les avaient plus à l'époque de Ronsard. V. ci-après, note du vers 76.

Qui d'un sablon doré [1] roullent braves & fieres,
Là coulle le Jourdain, Gange, Eufrate & le Nil [2],
Là sans le cultiver le païs est fertil,
Là le Caire & Damas, Memphis & Césarée,
Thyr, Sidon, Antioche & la ville honorée
Du grand nom d'Alexandre elevent jusqu'aux cieux
De leurs superbes murs les frons audacieux,
Où de tous les coutez, soit de la mer Ægée,
Soit des flotz Adrians [3] une flotte chargée
Maintenant de lingos, maintenant de joyaux,
Maintenant de parfums, maintenant de metaux,
Avecques un grand bruit dedans le havre viennent,
Ou pres de la muraille à la rade se tiennent [4].
Ce sont là les butins que vous, soldas Chretiens,
Braves, devriez outer hors des mains des Payens

64. *87* Qui vieilles de renom
65. *67 par erreur* Grange (*corr. aux errata*)
69. *67-73 par erreur* eslevant jusqu'au cieux (*éd. suiv. corr.*)
71. *67-87* les costez
77. *87* Ce sont les vrais butins
78. *67-84* oster hors les mains | *87* Devriez ravir du sceptre & des mains des Payens

---

1. C.-à-d. : contenant des paillettes d'or.
2. On ne voit pas ce que le Gange vient faire ici. Les connaissances géographiques de Ronsard semblent confuses.
3. De la mer Adriatique.
4. Allusion aux vaisseaux des Vénitiens qui se chargeaient à Alexandrie des marchandises précieuses, apportées des Indes orientales sur des bateaux arabes. Alexandrie fut, durant le moyen âge, le point d'aboutissement de la « route des épices » (route maritime, ainsi nommée par opposition à la « route de la soie », qui était terrestre). C'est ce commerce, profitable aux Arabes d'Égypte et aux Vénitiens, que les entreprises portugaises troublèrent, puis empêchèrent, après la conquête des rivages de l'Inde. D'où la coalition des Vénitiens et du sultan d'Égypte contre les Portugais en 1509, coalition qui fut vaincue. En effet en 1517, l'Égypte était devenue une province Turque, ainsi que la Syrie et la Palestine, qui en dépendaient. Ronsard ne pouvait donc pas dire que la Terre Sainte était aux mains des Sarrazins au milieu du XVIe siècle.

Sans vous tuer ainsi, en Espaigne & en France,
O honte ! à l'apetit d'une froide vengence.
 Quelle fureur vous tient de vous entretuer,
Et devant vostre temps aux Enfers vous ruer,
A grans coups de cannons, de piques & de lance ?
La mort vient assez tost, helas ! sans qu'on l'avance,
Et de cent millions qui vivent en ce temps,
Un à peine vient-il au terme de cent ans [1].
 Ah malheureuse terre, à grand tort on te nomme
Et la douce nourrice, & la mere de l'homme,
Par toy seulle nous vient ce malheureux soucy,
De s'entreguerroyer & se tuer ainsi.
 On dit que quelquefoys [2] te sentant trop chargée
D'hommes qui te foulloyent, pour estre soulagée
Du fais qui t'accabloit ton échine si fort,
Tu prias Jupiter de te donner confort.
Et lors il envoya la méchante Discorde
Exciter les Thebains d'une guerre tresorde,
Villaine, incestueuse, où l'infidelle main
Des deux Freres versa le propre sang germain [3].
Apres elle alluma la querelle Troyenne,
Où la force d'Europe, & la force Asienne
D'un combat de dix ans sans se donner repos,

86. *67-84* Un à peine viendra | *87* Un à peine doit vivre ou trente ou quarante ans
84-86. *71-87 guillemettent ces vers*
93. *67-87* Du fardeau qui pressoit ton echine si fort
98. *87* leur propre sang

---

1. Alinéa inspiré par deux vers de Tibulle, I, 10, 33-34 : Quis furor est...
2. C.-à-d. : autrefois, dans un passé lointain.
3. Etéocle et Polynice, fils d'Œdipe et de Jocaste. Cette lutte fratricide est le sujet d'une tragédie d'Eschyle (les Sept contre Thèbes) et d'une épopée de Stace (la Thébaïde).

De toy, terre marastre, ont déchargé le dos.
Mille combas apres venus par violance
Ont si bien esclarcy des peuples l'abondance,
Que tu ne sçauroys plus, ô grossier animal [1],
Te plaindre que le dos te face plus de mal [2].
Ah malheureux humains, ne scauriez vous congnoistre
Que la nature, helas, ne nous a point fait naistre
Pour quereller ainsi, vous qui naissez tous nus
Sans force & desarmez ? les animaux congnus
Par les grandes forets, dragons, lions, tigresses,
Sont armez ou de griffe, ou d'escailles espaisses,
Et sortant hors du ventre au profond d'un rocher,
Desja naissent guerriers, & se paissent de chair,
Les vaines de leur col noyrcissent de colere,
Ja font mine de guerre, & ensuivent leur mere.
Mais vous, humains, à qui, d'un seul petit couteau
Ou d'une esguille fresle, on perseroit la peau,
Les muscles & les nerfs, contre vostre nature
Qui ne cherche que paix, allez à l'avanture
Au milieu des cannons, obliant vos maisons,
Enflez de trop d'orgueil ou de trop de raisons.
Que maudit soit celuy qui dechira la terre [3],

104. *84-87* esclaircy
108. *60-87* ne vous a point
113. *78-87* au plus creux d'un rocher
115. *60-87* Les veines
117. *87* ausquels, d'un seul
121. *67-87* oubliant
122. *87* & de trop de raisons

1. Il appelle ainsi la Terre, comme dans l'*Hymne sur le trepas de Marguerite de Valois* (tome III, p. 75) et l'*Hymne de Bacchus* (tome VI, p. 190), d'après les anciens, notamment Platon, *Timée*, ch. XXX.
2. C.-à-d. : te fasse désormais du mal.
3. Ici commence un développement analogue à celui que Ronsard avait déjà inséré dans le poème des *Armes* (tome VI, p. 205 et suiv.). Il est emprunté à Tibulle, I, 3 et 10.

Et dedans ses boyaux le fer y alla querre,
Que la nature avoit d'un art si curieux
Au profond de son ventre eslongné de nos yeux :
De là se fist l'espée, & la dague meurtriere [1],
L'homicide cannon, & la pique guerriere,
Et le dur coutelas en Lune recourbé [2].
Maudit soit Prométhé [3] par qui fut desrobbé
Le feu celestiel, & qui forgea la lame
Qui si tost hors du cors nous fait enfuir l'ame :
Tu devois, Jupiter, luy foudroyer le chef,
Et resserrer au ciel ta flamme de rechef,
Et cacher plus avant dessous la terre basse,
Le fer qui maintenant se façonne en cuirasse,
Maintenant en armet [4], & tu devois encor
Jusqu'au fond des Enfers cacher les mines d'or :
Car le fer & l'acier nuire aux hommes ne peuvent,
Si pour leur compagnon l'autre frere ne treuvent.
Que maudit soit celluy qui premier le trouva,
Qui premier le fondit, & premier l'approuva :
Il eust plus fait pour nous s'il eust remis au monde
Une Chimere, une Hydre en cent testes feconde,
Un Python tout enflé de venin dangereux
Que d'avoir decouvert ce metal malheureux [5].

128. *87* Les canons ensoufrez & la lance guerriere
134-135. *67-87* Et recacher... Et jetter
140. *67-73* l'or ondoyant ne treuvent | *78-87* l'autre metal ne treuvent

---

1. Ce mot ne comptait que pour deux syllabes, comme ouvrier, bouclier, sanglier.
2. C'est le cimeterre.
3. Forme syncopée, fréquente chez Ronsard et recommandée dans son *Abbregé de l'Art poëtique*.
4. Casque militaire employé au moyen âge et encore au XVIe siècle.
5. C.-à-d. : ce métal qui rend malheureux. Cf. ci-dessus, vers 24.

Qu'heureuse fut la gent qui vivoit sous Saturne,
Quand l'aise & et le repos, & la paix taciturne,
Bien loing de la trompette, & bien loing des soldars,
Loing du fer & de l'or, erroit de toutes pars
Par les bois assurée [1], & du fruit de la terre
En commun se paissoit sans fraude ny sans guerre [2].
Helas ! que n'ai-je esté vivant de ce temps là,
Ou du temps que la Foy legere s'envolla
Du monde vicieux, ne laissant en sa place
Que la guerre & la mort, la fraude & la fallace [3].
Las ! je ne verrois point tant de glaives tranchans,
Tant de monceaux de mors qui engressent les champs,
Tant de chevaux occis dechargez de leur somme [4]
Empescher tout le cours de Moselle ou de Somme,
Ny tant de mourions, ny de plastrons ferrez,
Tenir les rouges flotz de la Meuse enserrez.
Par la cruelle guerre on renverse les villes,
On deprave les loix divines & civilles,
On brule les autelz, & les temples de Dieu,

147-152. *73-84 guillemettent ces six vers*
159. *67* de leur homme | *71-73* de leurs (*sic*) homme | *78* de maint homme | *84* Ny maint cheval tué deschargé de son homme
161. *67-84* morions (*et* morrions)
147-162. *87 supprime ces seize vers*
163. *87* Par la guerre ferrée
163-170. *73-87 guillemettent ces huit vers*

---

1. C.-à-d. : en toute sécurité.
2. Cette phrase ne peut être analysée grammaticalement. Elle est inspirée d'ailleurs par un passage de Tibulle, I, 3, 35 et suiv. : Quam bene Saturno... Je conjecture au vers 148 : Dans l'aise...
3. C.-à-d. la tromperie. Souvenir d'Hésiode, *Travaux et Jours* (cf. l'*Hymne de la Justice*, au tome VIII, p. 52 et 57). Mais pourquoi Ronsard peut-il souhaiter d'avoir vécu en ce temps vicieux ? C'est en contradiction avec ce qui précède. Il a sans doute voulu dire qu'il regrettait de n'avoir pas vécu à l'âge d'or, ou à l'âge d'argent, au lieu de vivre à l'âge de fer.
4. C.-à-d. : de leur fardeau. On dit encore une bête de somme.

L'equité ne fleurist, la justice n'a lieu,
Les maisons de leurs biens demeurent depouillées,
Les vieillards sont occis, les filles violées,
Le pauvre laboureur du sien est devestu [1],
Et d'un vice execrable on fait une vertu.
N'aymeriez vous pas mieux, ô soldas magnanimes,
Pour ne commettre point l'horreur de tant de crimes,
Bien vivre en vos maisons sans armes, & avoir
Femme tresbelle & chaste entre vos bras, & voir
Vos enfans se joüer au tour de la tetine,
Vous pendilier au col d'une main infantine,
Vous frisoter la barbe, ou tordre les cheveux,
Vous appeller papa, vous faire mille jeux,
Que de vivre en un camp, que coucher sur la dure,
L'esté, à la chaleur, l'hyver, à la froidure,
Et pres de ses parents mourir bien ancien [2],
Que d'avoir pour sepulchre un estomac d'un chien ?
Pource, nobles soldas, & vous nobles gendarmes,
Et de bouche & de cueur, detestez moy les armes [3],
Au croq vos morryons pour jamais soyent liez,
Autour desquelz l'araigne en fillant de ses piedz
Y ourdisse ses retz, & que dedans vos targes
Les ouvrieres du miel y deposent leurs charges :
Reforgez pour jamais le bout de vostre estoc,
Le bout de vostre pique en la pointe d'un soc,
Vos lances desormais en vouges soyent trempées,

171. *67-87* Est-ce pas le meilleur, ô soldats
176. *67-87* enfantine
179. *1597-1617* en un champ (*1623* camp)
186. *67-87* A l'entour l'arignée (*1597 et suiv.* araignée)
187. *67-87* & en voz creuses targes

1. C.-à-d. : est dépouillé de son bien.
2. Imitation originale de Tibulle, I, 10, vers 39 à 44.
3. C.-à-d. : maudissez les armes (sens du latin *detestari*).

Et en faux desormais courbez moi vos espées [1],
Et que le nom de Mars, ses crimes, & ses faits,
Ne soyent plus entendus, mais le beau nom de Paix.
La Paix premierement composa ce grand monde,
La paix mist l'air, le feu, toute la terre, & l'onde
En paisible amitié, & la paix querella
Au Chaos le discord, & le chassa delà
Pour accorder ce Tout [2], la paix fonda les villes,
La paix fertilisa les campaignes sterilles,
La paix de soubs le joug fist mugir les toreaux,
La paix dedans les prez fist sauter les troupeaux,
La paix sur les coutaux tira droit à la ligne
Les ordres arengez de la premiere vigne :
De raisins empamprez Bacche elle environna,
Et le chef de Ceres de fourment couronna [3],
Elle enfla tout le sein de la belle Pomonne
D'abondance de fruitz que nous produit l'Autonne,
Elle défaroucha de nos premiers Ayeux
Les cueurs rudes & fiers, & les fist gracieux,
Et d'un peuple vaguant es bois à la fortune [4],
Dedans les grandz citez en' fist une commune [5].

196. *67-87* le ciel, la terre & l'onde
204. *67-87* Les enfans arrengez de la fertille vigne
206. *71-87* de froment
212. *67-87* Parmy les grands citez
195-212. *78-87 guillemettent ces dix-huit vers*

---

1. Souvenir de Virgile, *Georg.*, I, 508 :
Et curvae rigidum falces conflantur in ensem,
mais l'idée est renversée.

2. Cf. l'*Ode de la Paix*, de 1550, première triade (tome III, p. 3).

3. C.-à-d. : la paix rendit possible la culture de la vigne, présent du dieu Bacchus, et du froment, présent de la déesse Cerès. Cette deuxième partie de l'éloge de la paix vient de Tibulle, I, 10, vers 45 à 52.

4. C.-à-d. : d'un peuple errant dans les bois à l'aventure, au hasard. On dit encore aujourd'hui dans ce sens : à la fortune du pot.

5. C.-à-d. : fit à ce peuple une fortune commune (cf. ci-après la *Suyte de l'Hymne du Card. de Lorraine*, vers 73). Mais n'est-ce pas jusqu'à un certain point en contradiction avec le vers 152 ?

Donc, Paix fille de Dieu, vueille toy souvenir,
Si je t'invoque à gré, maintenant de venir
Rompre l'ire des Rois, & pour l'honneur de celle
Que Jesus Christ a faitte au monde universelle [1]
Entre son Pere & nous, repousse de ta main
Loing des peuples Chretiens, le Discord inhumain
Qui les tient acharnez, & vueilles de ta grace
A jamais nous aymer, & toute notre race [2].

Fin.

213. *60* te souvenir | *67-87 texte primitif*
215. *1597-1609 par erreur* & puis l'honneur (*1617 et suiv. corr.*)

---

1. C.-à-d. : pour l'honneur de l'Église catholique (de καθολικός = universel).

2. Cette invocation à la paix est une imitation originale de Tibulle, I, 10, distique final. Peut-être Ronsard s'est-il aussi inspiré d'une œuvre composée dès 1557 par J. Peletier, en français et en latin, l'*Exhortation à la Paix*, qui fut publiée en 1558, à Paris, chez A. Wechel ; cette œuvre est malheureusement perdue (cf. A. Boulanger, édition de l'*Art poëtique* de J. Peletier, Introduction, p. 26). En tout cas Ronsard n'a pas imité ici, comme on pourrait le croire, les pièces composées par Aristophane en faveur de la paix, à savoir *les Acharniens* et *la Paix*.

L'HYMNE

DE TRESILLVSTRE PRINCE CHARLES

Cardinal de Lorraine.

PAR P. DE RONSARD
VANDOMOIS.



A PARIS,
Chéz André Wechel, demeurant à l'enſeigne du cheual volant, rue S. Iean de Beauuais.
1559.
Auec priuilege du Roy.

Fac-similé du titre de la première édition.

PRIVILEGE

Par lettres patentes du Roy il est permis à André Wechel, imprimeur & libraire juré en l'Université de Paris, d'imprimer & vendre ce livre intitulé, l'Hymne de tresillustre Prince CHARLES Cardinal de Lorraine, par P. de Ronsard Vandomois, avec inhibitions & defences à tous autres imprimeurs & marchans, de non imprimer ny vendre en ce Royaulme le dict livre de dix ans apres la premiere impression parachevée, sur peine de confiscation, de mille livres parisis d'amende. Ensemble a ledict seigneur voulu, qu'en inserant le contenu de ses lettres patentes, ou l'extrait d'icelles, à la fin ou au commencement dudict livre, elles soyent tenues pour suffisamment signifiées, & venues a la notice & cognoissance de tous libraires & imprimeurs, tout ainsy que si lesdictes lettres leur avoyent particulierement & expressement esté monstrées & signifiées : comme appert plus amplement par lesdictes lettres patentes, données à Reins l'unziesme de Juing 1557.

Par le Roy, le seigneur de Villemor, maistre des requestes ordinaire de l'hostel, present.

COIGNET.



L'HYMNE [2 r°]
DE TRESILLUSTRE PRINCE
CHARLES CARDINAL DE LORRAINE[1].

PAR P. DE RONSARD.

J'aurois esté conceu des flotz de la marine,
En lieu d'un cœur humain j'aurois en la poitrine
Une masse de fer, j'aurois encor' esté
Du lait d'une tygresse ez forestz alaité :
Je n'aurois sentiment non plus qu'une colonne,
Je serois un rocher que la mer environne :
Et bref, je serois né sans âme & sans raison,
Si je ne te chantois & toute ta maison,
Mon CHARLES, mon Prelat, mon prince de Lorraine,
Esprit venu du ciel, pour supporter la peine
Et le faix des François, quand la France & le Roy
Avoient si grand besoing d'un tel Prince que toy.

ÉDITIONS. — *Hymne de tresillustre prince Charles cardinal de Lorraine*, plaquette, 1559. — *Œuvres* (les Hymnes, 1er livre) 1560 à 1587.

Titre *78-87* L'Hymne de Charles cardinal de Lorraine (*sans plus*).
2. *78-87* Un roc en lieu d'un cœur j'aurois en la poitrine
3-6. *78-87 suppriment ces quatre vers*
7. *78-87* Et j'aurois esté né sans ame & sans raison
9. *78-87* mon Laurier de Lorraine
11-12. *78-87* Des François, quand la France & le Sceptre du Roy Appelloit à son ayde un tel Prince que toy

---

1. Sur ce personnage, voir les tomes I, p. 79, note ; VIII, p. 47, note 1, et p. 328.

Or' si des grands rochers les âmes non passibles[1],
Et le dur estomac des arbres insensibles, [2 v°]
Et les fiers animaus, cruëls hostes des bois,
Et ceus qu'on apprivoise à supporter noz lois,
Et des oiseaus pendants[2] les troupes émaillées,
Et du pere Ocean les bandes écaillées
T'honnorent à l'envi, & si les vents par tout
Répandent en souflant de l'un à l'autre bout
Du monde tes honneurs, dés la terre gelée
Des Scythes englacés[3], jusques à la hallée
Des Mores bazanés, & d'où nostre Soleil
Reveille ses grands yeux, & les donne au someil[4] :
Moy à qui ta louenge eschaufe la pensée,
Des fureurs d'Apollon sainement offencée,
Que loing du peuple bas les Muses ont ravi[5],
Moy qui suis animé, qui respire & qui vy,
Et qui en lieu d'un cœur dans l'estomaq[6] ne porte

13. *60* nonpassibles (*en un seul mot*) | *67-87 texte primitif*
13-14. *87* les estres non passibles Et les corps vegetants des arbres insensibles
19. *71 par erreur* à l'ennui (*éd. suiv. corr.*)
24. *84 87* Resveille sa paupiere & la donne au sommeil
26. *84-87* Des fureurs d'Apollon brusquement eslancée
27. *78-87* Qui voy tes actions & et qui en suis ravy
29. *78* dans le sein je ne porte | *84-87* Moy qui en lieu d'un cœur dans l'estomac ne porte

---

1. C.-à-d. : incapables de passions.
2. C.-à-d. : suspendus dans les airs sur leurs ailes.
3. Ils habitaient le sud de la Russie actuelle, qui, pour les Grecs, était un pays relativement froid.
4. Périphrases pour dire : depuis l'Orient jusqu'à l'Occident ; recommandées dans la *Deffence et Illustration de la l. fr.*, II, chap. IX (éd. Chamard, p. 286).
5. Pour cette conception aristocratique de la poésie, v. le tome I, p. 65-66, et mon *Ronsard poète lyrique*, p. 330 et suiv.
6. Mis pour la poitrine, la cage thoracique. Au reste l'estomac est considéré comme le siège de l'émotion ou sensibilité, correspondant au latin *pectus* ou *praecordia* ; souvent employé dans ce sens par Ronsard. Cf. les tomes I, p. 65, et VII, p. 159.

D'un imployable fer une matiere morte,
En voyant tes vertus que feroi-je sinon
Louër, chanter, vanter, celebrer ton renom
Avec tout l'Univers, qui hautement confesse
Combien peut la vertu, la force & la hautesse
De ton sang demidieu [1], de qui mesmes a peur
L'envie qui de loin épie ta grandeur ?
  Pour ne farder mes vers d'une menteuse grace,
Je ne veus emprunter les titres de ta race,
Et ne veus que ma faux de son acier trenchant
Te coupe autre moisson que celle de ton champ,
Ta valeur te suffit sans que d'ailleurs te vienne [3 r°]
Un étrange vertu pour illustrer la tienne :
Car si je te voulois enrichir par les faits,
Et par les actes beaus que tes peres ont faits,
Si je vouloi chanter ton aieul Charlemaigne [2],

31. *71-73 par erreur* Et voyant (*éd. suiv. corr.*) | *87* En voyant tes grandeurs

32. *67-78* & celebrer ton nom | *84-87* Renommer ta louange, & celebrer ton nom

34-36. *87* Combien peut la valeur, la force, & la hautesse De ton sang demy-Dieu, de qui mesme a frayeur L'Envie qui s'aveugle aux rais de ta lueur

37. *84-87* d'une menteuse audace

38-40. *78-87* Je ne veux mendier les titres de ta race, Et ne veux que ma lyre emprunte autre chanson, Ny que ma faulx ailleurs (*87* d'ailleurs) coupe une autre moisson

41. *67 par erreur* resuffit (*éd. suiv. corr.*)

42. *On lit* Un *dans toutes les éditions, de 59 à 84 inclus*

41-42. *87* sans que flatteur on vienne D'un estrange sujet bailler lustre à la tienne

43-44. *78-87* Si je voulois ta gloire enrichir par les faits Et par les vieux honneurs (*87* les gestes vieux) que tes peres ont faits

---

1. R. l'appelle encore « un demi-dieu » ci-après, dans le *Chant pastoral sur les noces de Madame Claude*, vers 85.

2. Les ducs de Lorraine (dont les Guises formaient une branche cadette) prétendaient descendre de Charlemagne. Une généalogie dressée au XVIe siècle les faisait remonter jusqu'au roi de France Louis IV d'Outremer, dont le fils cadet Charles avait reçu de l'empereur Othon II le

Et ses combats gaignés en France & en Espaigne,
Lors que les Sarrazins de fureur attiséz
Pousserent leurs geants contre les batiséz,
Si je vouloi chanter les Chrestiennes armées
De GODEFROY, vainqueur des villes Idumées [1],
Les faits du Roy RENÉ [2], & combien de harnois
Ton pere a foudroyé dessous le Roy François [3],
Le jour me defaudroit, puis ma Muse petite
N'oseroit s'ataquer à si hautain merite :
Homme sinon toymesme écrire ne pourroit
Dignement leurs vertus : & plus il oseroit
Plus lui faudroit oser : aussi faut que ta plume
Escrive hautement de toyméme un volume,
Nul ne le peut que toy, s'il ne veut que sa main

46. *84-87* Et ses lauriers conquis
51. *78-87* De Baudouin, d'Eustache, & combien de harnois
54. *78-87* à si brave merite
56. *84-87* Les faits de tes ayeux, car plus il oseroit
57-58. *78* tu peux seul de ta plume Escrire hautement... | *84-87* tu peux seul de ta plume Composer de toy-mesme & des tiens un volume

---

duché de Basse-Lorraine, et, à la mort de son neveu Louis V, avait revendiqué sans succès la couronne de France contre Hugues Capet (987). Mais Othon, fils de ce Charles, étant mort sans postérité, la descendance masculine de Charlemagne s'éteignit avec lui en 1005. Donc, si les Lorraine du XVI[e] siècle descendaient de Charlemagne, cela ne pouvait être que par la sœur d'Othon, Ermengarde (épouse d'Albert I[er] comte de Namur), ce qui, d'après la loi Salique, leur enlevait les droits à la couronne de France. Voir les *Annales de la Monarchie françoise depuis son établissement*..., Amsterdam, 1724, 2 vol. in-fol. (la carte généalogique est au début du 2[e] volume), et Guizot, *Hist. de France*, p. 400 et suiv., qui renvoie aux *Memoires de la Ligue*, tome I, début.

1. De Godefroy de Bouillon, vainqueur des villes Iduméennes (c.-à-d. de Palestine). Voir le tome VIII, p. 47 et suiv.

2. René d'Anjou, comte de Provence et duc d'Anjou, roi virtuel de Naples. *Ibid.*, p. 40, note 1.

3. Claude, premier duc de Guise, frère cadet d'Antoine duc de Lorraine, se distingua d'abord à Marignan, puis en Espagne, puis sur les frontières du Nord et de l'Est. Il mourut en avril 1550. Cf. Forneron, *op. cit.*, tome I, chap. 1 à 3.

Sans l'ouvrage achever prenne l'oustil en vain [1].
Tel que je suis pourtant j'en ferai l'entreprise,
Et peut estre qu'en vain la plume n'aurai prise,
Si favorablement regarder tu me veus,
Et prester desormais ton oreille à mes vœus.
Quelcun dira le monde, & son œuvre admirable,
Et la terre, sejour de l'homme miserable,
Et la mer qui d'un cours sans paresse coulant
Va dedans son giron nostre terre acollant, [3 v°]
Et comme l'air espars toute la mer embrasse,
Et l'air est embrassé du feu qui le surpasse,
Et comme tous ensemble en leurs ordres presséz
De la voute du ciel s'encheinent embrassez :
Mais tout ce que ma Muse envers toy liberalle
Desormais publira, soit que haute elle egalle
Tes honeurs en chantant, soit qu'elle ait ce bonheur
(Qui jamais n'aviendra) de passer ton honneur,
Soit (ce que plus je crains) que foible elle demeure
Vaincue en tel sujet, si est ce qu'à toute heure
Te chantera vaincue, & ce qu'elle pourra
De grand ou de petit, elle te le voûra :
Affin qu'un si grand nom mes livres autorise,
Et que dedans mes vers tousjours CHARLES se lise [2].
Un livre seulement de toy ne s'écrira,

60. *67-78 par erreur* achevé (*éd. suiv. corr.*)
61-64. *84-87 suppriment ces quatre vers*
76. *84-87* (Qu'esperer je ne puis)
77. *84-87* Soit (& cela je crains) que basse elle demeure
78. *87* Moindre qu'un tel sujet
79. *87* Moindre te chantera
82. *67-87* Et qu'au front de mes vers

1. Imité de Tibulle, IV, 1 (panégyrique de Messala), vers 5 et suiv.
2. Tout ce passage, depuis le vers 65, est presque traduit de Tibulle, IV, 1, vers 18 à 27.

Mais en mille papiers ton renom se lira,
Et ne pourra la mort dedans la fange noire
De Styx, faire enfondrer ta vivante memoire,
Tant un chacun de toy ordira de beaux vers :
Ainsi tu causeras mille combats divers
Honestement conceus par douce jalousie,
A qui mieux de ton nom peindra sa poësie :
Et lors pour mieus chanter chacun aura bon cœur,
Entre lesquels, Prelat, puisse-je estre vainqueur,
Ou bien si je ne puis à la victoire atteindre
D'un si noble combat, que je ne soi le moindre,
Et que, pour trop vouloir bon sonneur me montrer, [4 r°]
Je ne puisse en chemin le malheur rencontrer [1].
  Muse que du beau son Calliope on appelle [2],
Frise tes beaus cheveus, habille toy tresbelle,
Enferme ton beau pié de ton doré patin [3],
Boucle haut ta ceinture aupres de ton tetin,
Et comme d'un grand Dieu la fille venerable [4],
Hurte le cabinet de ce Prince honorable [5],

85-86. *84* Comme on list des Herôs la veritable histoire, Dont encore entre nous recente est la memoire

83-86. *87 remplace ces quatre vers par ce distique* : Comme on list aujourd'huy l'histoire des Heros, Dont le temps n'a perdu ny les faits ny le los

87. *60-78* ourdira | *84* Tant chacun de ton nom ourdira de beaux vers

93-94. *78-84* Au-moins que je ne sois en tel combat le moindre

87-96. *87 supprime ces dix vers*

97. *78-87* Muse à la belle voix, Calliope immortelle

99. *78-87* de ton riche patin

---

1. Encore imité, depuis le vers 83, de Tibulle, *op. cit.*, vers 34 à 38.

2. C.-à-d. : dont le nom signifie « à la belle voix » (de καλός et ὄψ).

3. Pour ce mot, voir le tome VIII, p. 192, note 4.

4. Les Muses sont filles de Jupiter et de Mnémosyne. Cf. tome III, p. 119, et ci-après, vers 424.

5. Une invention et un mouvement semblables sont dans Martial, priant sa Muse d'aller frapper respectueusement à la porte de Pline le Jeune, X, épigr. 19.

Entre dans son palais, auquel tu m'éliras
Un millier de vertus que tu me rediras,
Puis je les redirai à ceus du futur age,
Afin que la vertu d'un si grand personage
Soit cogneüe en sa vie, & qu'aprés le trépas
Son nom dedans l'oubli ne se perde là bas,
Et l'araigne pendante à bien filer experte
Ne devide ses retz sus sa tombe deserte [1].
Ainsi qu'un marinier durement tourmenté
De debtes & d'enfans, pour fuir la pauvreté
Sillone de sa nef l'eschine de Neptune,
Jusques en l'Orient au hasard de fortune :
A la fin retourné heureusement au port
Riche d'Indique proie, estalle sur le bord
Le butin que sa main a pillé sous l'Aurore,
Rubis, perles, zaphirs & diamants encore,
Assamblés péle-mesle, & de telle foison
Enrichist ses parents, & toute sa maison :
Ainsi ma Calliope, à la fin retournée
De ton palais royal, revient environnée [4 v°]
De cent mille vertus qu'elle espand à la fois
Comme de grands thresors devant les yeus François.
Quel vers ira premier anoncer ta louange

102-103. *78-87* Entre dans le Palais de ce Prince honorable, Hurte à son cabinet
105. *60-67* de futur | *71* d'un futur (*éd. suiv. corr.*) | *87* Puis j'en feray le conte à ceux du futur age
106-108. *87* Afin que le renom d'un si grand personnage Se cognoisse en sa vie, & qu'apres son trespas Ses gestes sous l'oubly ne se perdent là bas
112. *67-87* fuyant la pauvreté
118. *71-87* saphirs
123. *87* De cent mille joyaux

---

1. Ces derniers vers s'inspirent de Catulle, LXVIII (à Manlius), vers 43 à 49 : Nec fugiens seclis obliviscentibus aetas...

Heraut de tes vertus parmi le peuple estrange [1] ?
Quel sera le dernier ? Comme Hercule le grand
Soustint de ses grands bras tout ce monde qui pend,
Le veneur Orion enflammé d'une épée [2],
Et l'Ourse qui jamais en la mer n'est trempée [3],
Et le Bouvier tardif qui son char va roulant
A sept rayons de feu [4], & le Serpent coulant
A replis estoilez, que la main enfantine
D'Apollon mist au ciel & en fist un beau signe,
Quand il tendit son arc, & Python il tua
Du premier trait meurtrier que jamais il rua [5],
Et le grand Euridain de Phaëton la tombe [6],

129. *87* ardent en son espée
133. *67 par erreur* A remplis *(corrigé aux errata)*
136. *84-87* Du premier coup de trait qu'apprentif il rua
137. *71-87* Eridan

---

1. C.-à-d. : parmi les peuples étrangers.

2. Ce vers et les suivants, jusqu'à 140 inclus, sont en apposition à « tout ce monde qui pend ». — La constellation d'Orion était figurée par le chasseur de ce nom, tenant dans la main droite une épée. Cf. Ovide, *Mét.*, XIII, 294 : nitidumque Orionis ensem ; Hygin, *Poet. astron.*, liv. II et III.

3. C'est la grande Ourse. Cf. Ovide, *Mét.*, XIII, 293 : immunem aequoris Arcton ; Hygin, *Poet. astron.*, liv. II, Arctos major.

4. Le Bouvier est une constellation boréale, indépendante de la petite Ourse, avec laquelle Ronsard semble l'avoir confondue. Notre poète s'est inspiré ici d'Aratos, qui dit du Bouvier : « Derrière Helice (la grande Ourse) se présente, ressemblant à un cocher, Arctophylax (le gardien de l'Ourse), qu'on nomme encore le Bouvier, parce qu'il semble toucher le chariot de l'Ourse ; on le voit tout entier, mais à sa ceinture un astre évolue, plus brillant que les autres, c'est Arcturus » (*Phaenom.*, vers 91 et suiv.).

5. Souvenir de Callimaque, *Hymne à Apollon*, fin, et surtout d'Ovide, *Métam.*, I, vers 438 et suiv. Mais ni l'un ni l'autre ne dit qu'Apollon mit le serpent Python au ciel. Ronsard a sans doute confondu ce monstre avec celui qui gardait les pommes d'or du jardin des Hesperides, et qui, après qu'Hercule l'eut tué, fut placé par Junon parmi les astres (cf. Hygin, *Poet. astron.*, liv. II, Serpens).

6. L'Eridan, cité déjà par Hésiode, *Théog.*, 338, est un fleuve du pays fabuleux des Hyperboréens. Hérodote, III, 115, le fait couler dans l'Océan du Nord. Plus tard on crut reconnaître dans ce fleuve le Pô

Et la mere qui pleure & de tristesse tombe
La teste à ses genous, & sa fille qui voit
L'Ourque qui devorer sur un rocher la doit [1] :
En ce point [2] tu soutins presques dés ton enfance,
Non des bras mais d'esprit, les affaires de France,
Fardeau gros & pesant, où l'on peut voir combien
Ton esprit est subtil à le regir si bien.
  Icy viennent à toy les paquétz de l'Asie
D'Alemaigne, Angleterre, Espaigne, & d'Italie,
De Flandres & d'Ecosse, & bref des quatre bouts
Du monde on vient à toy, tu fais responce à tous,
Et tu lis dans leurs cœurs leur segrete pensée [5 r°]
Avant que par la langue ilz l'ayent anoncée,
Et ne peuvent tenir leur segret si couvert
Que dés le premier mot il ne te soit ouvert.
L'un desire la paix, l'autre brasse la tréve,
L'autre alonge la guerre : ici le peuple eléve

138-140. *67-87* Et la mere qui crie & de tristesse tombe La teste à ses genous, ne faisant que pleurer Sa fille qu'un grand monstre est pres (*et* prest) de (*87* à) devorer

141. *84-87* En la mesme façon tu soustiens des enfance

143-144. *84-87* où l'on voit que tu as L'esprit plus fort & prompt qu'Hercule n'eut les bras

147. *On lit en 59* quatres (*éd. suiv. corr.*)

149-150. *78* Tu lis dedans les cœurs leur secrette pensée Avant que par la langue elle soit annoncée

151. *71-78* leur secret

145-156. *84-87 suppriment ces douze vers*

(cf. Virgile, *Géorg.*, I, 482). C'est lui qui, d'après la tradition, avait reçu le corps de Phaëton, foudroyé par Jupiter pour avoir embrasé la terre en conduisant le char de son père Apollon. Voir Ovide, *Mét.*, II, 323 et suiv. ; Hygin, *Poet. astron.*, liv. II et III.

1. Cassiopée et sa fille Andromède, celle-ci délivrée par Persée au moment où elle allait être dévorée par un orque (monstre marin, cf. tome VIII, p. 217, vers 185). Voir Ovide, *Met.*, IV, vers 669 et suiv. ; Hygin, *Poet. astron.*, liv. II et III.

2. C.-à-d. : de la même façon qu'Hercule ; c'est le deuxième terme de la comparaison, correspondant au vers 127 : Comme Hercule le grand.

Le front contre le Roy, le Roy ne veut ici
Endurer qu'un sujet eléve le sourci.
S'il faut faire un conseil, s'il faut qu'on fortifie
Quelque brave cité qui l'ennemi deffie,
S'il faut ou échaper ou se mettre au danger,
S'il faut avec presents gaigner un estranger,
S'il faut garder la paix, s'il faut que l'on guerroie,
S'il faut lever un camp, s'il faut qu'on le soudoie,
S'il faut trouver argent, s'il faut faire une loy,
S'il faut remedier aux abus de la foy [1],
S'il faut de noz cités châtier la police,
S'il faut serrer le frein aus hommes de justice,
S'il faut toute la France au conseil assembler [2],
S'il faut tous les François d'un clin faire trembler [3],
Tu dis tout, tu fais tout, & notre Roy ne treuve

158. *67-78* que l'ennemy | *84-87 texte primitif*
159. *67-78* en danger | *84-87* S'il faut ou destourner, ou tenter le danger
167. *84-87* aux estats assembler

---

1. En 1557, le cardinal de Lorraine voulut établir à Paris un tribunal de l'Inquisition. Il avait obtenu, le 26 avril 1557, un bref pontifical qui créait dans le royaume trois grands inquisiteurs : le cardinal de Bourbon, le cardinal de Chastillon et lui-même. Mais Chastillon refusa de coopérer. Vainement une déclaration royale du 24 juillet 57, enregistrée au Parlement de Paris le 15 janv. 58, avait approuvé le bref pontifical : Chastillon ne s'était pas laissé prendre au piège tendu, et son attitude, ainsi que des représentations adressées au roi de France par plusieurs princes étrangers, fit échouer le projet d'Inquisition (Th. de Bèze, *Hist. eccl.*, t. I, p. 141 ; Fontanon, *Recueil des Ordonn.*, t. IV, p. 227 et suiv.). Cf. L. Romier, d'après lequel le cardinal échoua devant la résistance du Parlement de Paris (*Orig. polit. des guerres de rel.*, t. II, p. 244 et suiv.).
2. V. ci-après, vers 375 et suiv., et la note.
3. C.-à-d. : faire trembler d'un clignement d'yeux ou d'une inclinaison de tête. Amyot dit : « D'un clin d'œil ou de teste » (*Œuvres morales* : Comment il faut ouir les poétes, 21). Mais Ronsard applique souvent ce mot au mouvement de la tête (voir les tomes III, p. 140, vers 377 ; VI, p. 80, vers 143 ; et ci-après, vers 650). Le deuxième sens est donc préférable ici ; c'est un souvenir de Virgile, parlant de Jupiter (*En.*, IX, 106) :

Annuit, et totum nutu tremefecit Olympum.

Rien bon si ton conseil gravement ne l'apreuve.
Un affaire acheyé un autre te survient,
Qui fertile renaist, & sur ce il me souvient
De l'Hydre (soit la fable ou mensongere ou vraye)
Qui plus repulluloit fertile de sa playe,
Plus on coupoit son chef & plus il revenoit,
Et tousjours à son dam plus fecond devenoit [1] : [5 v°]
Ainsi plus tu finiz, & plus il te faut faire,
Tant la France est un Hydre abondante en affaire.
Quand les deux fils d'Atrée irrités contre Hector
Jurerent tous ensemble, ilz menerent Nestor
La gloire de Pylos sabloneuse & sterile,
Et Ulysse l'honneur de sa petite ville [2],
Orateurs eloquens, de qui le beau parler
Surpassoit la liqueur que rousse on voit couler
Dans les gaufres de cire, alors que les avetes
Ont en miel converti la douceur des fleuretes :
Mais ny les motz dorés du Roy des Pyliens,
Ny d'Ulysse les faits ne s'egallent aus tiens,
Bien que l'un ait vescu l'espace de trois ages,
Et l'autre de maint peuple ait cogneu les courages [3],

170. *84-87* Rien bon, si ton avis
176. *84* plus monstre il devenoit | *87* plus testu devenoit
178. *84-87* une Hydre

---

1. Il s'agit de l'hydre de Lerne, abattue par Hercule.

2. A part cette vague allusion à divers épisodes de *l'Iliade*, tout ce passage, depuis le vers 179 jusqu'au vers 228 inclus, est une paraphrase de Tibulle, *loc. cit.*, vers 48 : Non Pylos aut Ithace... à 81 inclus : Sit labor illius..., avec quelques transpositions et suppressions.

3. Bien que ce vers corresponde à celui de Tibulle :

Ille per ignotas audax erraverit urbes,

il rappelle plutôt le vers 4 du premier livre de l'*Odyssée* :

Πολλῶν δ' ἀνθρώπων ἴδεν ἄστεα καὶ νόον ἔγνω,

et le vers 142 de l'*Ep. aux Pisons* d'Horace :

Qui mores hominum multorum vidit et urbes.

Ait de Circe evité la verge & les vaisseaus [1],
192 Subtile à transformer les hommes en pourceaus
Par charmes & par herbe, & trompé les Serenes,
Et des fiers Lestrigons les rives inhumaines,
Ait aveuglé Cyclope, enfant Neptunien,
196 Trop chargé de l'humeur du vin Maronien [2],
Ait evité Charybde à l'onde tortueuse,
Et les chiens abboyans de Scylle monstrueuse [3],
Qui d'un large gosier hume toute la mer,
200 Puis haute, dans le ciel la refait escumer,
Ait veu du noir Pluton les ames vagabondes,
Et des Cimmerians les cavernes profondes,
Où jamais le Soleil, soit qu'il monte à cheval, [6 r°]
204 Soit qu'il laisse son char pencher encontre val,
Pour s'aller reposer ez marines campagnes [4],
N'y va jamais dorant la syme des montagnes.
Telz soient donc les labeurs d'Ulysse l'Itaquois,

194. *On lit en 59-67* l'Estrigons (*éd. suiv. corr.*)
206. *67-84* les symes (*et* cimes) des montaignes (*mais 67 par erreur* les symedes)
179-222. *87 supprime ces quarante-quatre vers*

1. C.-à-d. : la baguette magique de Circé et les vases où elle faisait bouillir ses herbes, ou plutôt les coupes contenant ses breuvages malfaisants (φαρμάκα λυγρα, *Od.*, X, 236 ; Circes pocula, Horace, *Epist.*, I, 2, 23).

2. Le cyclope Polyphème, fils de Neptune, dont Ulysse creva l'œil unique, pendant qu'il cuvait son vin de Maronée (ville de Thrace) ; voici le vers correspondant de Tibulle :

Victa Maroneo fœdatus lumina Baccho.

3. Bien que ce vers corresponde à celui de Tibulle :

Quum canibus rapidas inter freta serperet undas,

il rappelle plutôt celui de Virgile, *Buc.* VI, 75 :

Candida succinctam latrantibus inguina monstris.

4. Périphrases pour dire : ni le matin, ni le soir ; cf. ci-dessus, note du vers 24. — Ce passage s'inspire d'Homère, *Od.* XI, 14 et suiv., ou de Virgile, *Géorg.*, III, 356 et suiv.

Pourveu que son parler ne surpasse ta voix [1].
Ulysse fut transmis [2] afin que par finesse
Il descouvrist l'enfant de Tethys la deesse [3]
En fille deguisé, que sa mere arestoyt,
Et le meurtrier d'Hector d'une cotte vestoit [4],
De peur qu'il n'esbranlast la pique Pelienne [5],
Et qu'il ne mordist mort la poudre Phrygienne,
Apres avoir cent fois ensanglanté les eaux
De Scamandre, empesché d'hommes & de chevaux [6] :
Ainsi loing de sa mere, avecques grande peine,
Tu as rendu François le Prince de Lorreine [7],

1. Traduction littérale de ce vers de Tibulle, *loc. cit.*, 81 :

Sit labor illius, tua dum facundia major.

En conservant le subjonctif *sit* et en rendant *dum* par « pourvu que », Ronsard a « parlé latin en français » et est resté obscur. Il a voulu dire : Tels sont les exploits qu'on prête à Ulysse, mais quels qu'ils soient ton éloquence est supérieure à la sienne.

2. C.-à-d. : fut envoyé avec la mission de découvrir Achille. Même sens ci-après, vers 221 et 233.

3. Confusion fréquente, au moins dans la graphie, entre Tethys et Thétis.

4. Pour éviter le départ de son fils à Troie, où il devait trouver la mort, Thétis l'avait caché sous un costume féminin parmi les filles de Lycomède, roi de l'île de Scyros. Lorsque les Grecs s'assemblèrent pour aller assiéger Troie, Calchas leur indiqua le lieu de sa retraite. Ils y députèrent Ulysse, déguisé en marchand. Parmi les bijoux qu'il présenta aux femmes de la cour de Lycomède, il avait mêlé un bouclier et une lance ; mû par son instinct belliqueux, Achille les choisit et se trahit ainsi. Cet épisode de la jeunesse d'Achille a été raconté par Ovide, faisant parler Ulysse lui-même, *Mét.*, XIII, 162 et suiv., et surtout par Stace dans son *Achilléide*, I, 242 et suiv. ; II, 1 à 252.

5. C.-à-d. : qu'il ne prît en main la lance dont le bois venait du mont Pélion en Thessalie (Pelias hasta, Ovide, *Hér.*, 3, 126). Déjà vu au tome I, p. 255, var. des vers 64-66).

6. Cf. Homère, *Il.*, XXI. Thetis connaissait l'avenir.

7. Il s'agit de Charles, duc de Lorraine, qui représentait la branche aînée de la maison de Lorraine. Son cousin le cardinal l'avait « rendu français » en le faisant venir et élever à la cour de Henri II en 1552 après la prise de Metz, de peur qu'il ne fût enlevé par son oncle Charles Quint et que son duché ne revînt à l'Empire. Il n'avait alors que neuf ans. Voir ci-après le *Chant pastoral*, qui célèbre son mariage avec Claude de France.

Tige de ta maison, jeune, gaillard & beau
Qui sera des François l'autre Achille nouveau.
  Ulysse fut transmis pour faire condescendre
Les Troyens à la paix, & pour Helene rendre [1],
Tu as de par le Roy deux fois esté transmis
Vers les Imperiaux pour nous les rendre amis,
Ausquelz tu fis si bien la grandeur aparoistre
De la France, & de toy, & du Roy nostre maistre,
Et si bien à propos par articles deduit
Combien une paix vaut, combien la guerre nuit,
Qu'ilz furent tous espris de honte & de merveille
Des persuasions de ta voix nompareille, [6 v°]
Ravis de tes discours, & de t'avoir congneu
Au meillieu des propos, si jeune & si chenu [2].
  Luymesme [3] fut transmis aux Princes de la Grece
Pour leur dire combien la Troyenne jeunesse

223-225. *87* Que diray plus de toy ? tu as esté transmis Vers les Imperiaux pour nous les rendre amis : Où tu fis par deux fois la grandeur apparestre

226. *84-87* Et du sceptre de France, & du Roy nostre maistre

229. *67 par erreur* esprits (*éd. suiv. corr.*)

232. *87* Au milieu de tes dicts si jeune & si chenu

233. *87* Ulysse fut transmis (*par erreur* ne fut (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Cf. Homère, *Il.*, III, 205 et suiv., et surtout Ovide, *Mét.*, XIII, 196 et suiv.

2. Cet alinéa fait allusion aux deux entrevues qui préparèrent la paix du Cateau-Cambrésis : 1° celle de Péronne (*alias* Marcoing près de Lille), avec l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot, ministre de Philippe II, fameux sous le nom de cardinal Granvelle (mai 1558), avant la campagne qui aboutit à la victoire de Thionville ; 2° celle de Cercamp, où une trêve fut signée le 17 octobre et les négociations durèrent jusqu'au 27 novembre. — Ceci permet de penser que l'*Hymne du Cardinal de Lorraine* n'a pas pu être composé avant décembre 1558, au moment où se préparaient les fêtes de Meudon pour le mariage de la princesse Claude de France et du duc Charles de Lorraine. V. ci-dessus l'Introduction.

3. C.-à-d. : le même personnage, Ulysse. C'est la troisième comparaison entre le cardinal et lui.

Les avoit offencez [1] : luy-mesme fut apres
Avecques Criseis envoyé par les Grecz
A son pere Crisés, affin que sa priere
Apaisast d'Apollon la sagette meurtriere,
Qui par neuf jours entiers la peste avoit tiré
Contre l'ost des Gregeois grievement martiré :
Pource qu'Agamemnon n'avoit pas voulu rendre
Sa fille, & la rançon en lieu d'icelle prendre [2],
(Ainsi l'on voit souvent le peuple de sur soy
Soutenir, innocent, les fautes de son Roy) [3].
Comme luy, ny le froid des grandz Alpes cornues,
Qui soutiennent le ciel de leurs croupes chenues,
Nourices de meint fleuve, à qui les grans torrens
Du menton tout glacé jusque aus piedz vont courans,
Qui portent en tout temps sur leurs doz soliteres,
Les neges, les frimas, les vens hereditères,
Ny les dangers marins, ne t'ont point engardé
Qu'à Romme tu ne sois à la fin abordé
Mercure des François, de faconde si rare,
Pour faire entendre au Pape, à Venise, à Ferrare,
Le tort qu'on fait au Roy, & pour les animer,
En gardant son party, de justement s'armer [4].

245. *87* des Alpes haut-cornues
247-248. *78-87* Nourrices de maint fleuve & de maint gros torrent
A gros bouillons enflez descendant & courant
252. *84-87* sur le Tybre abordé

---

1. La « Troyenne jeunesse » en la personne de Pâris, qui avait enlevé Hélène, reine de Sparte.
2. Cf. Homère, *Il.*, I, 10 et suiv., 430 et suiv.
3. Souvenir d'Horace, *Epist.*, I, 2, 14 :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

4. Cet alinéa et tout le passage qui suit jusqu'au vers 299 concernent la mission dont le cardinal de Lorraine avait été chargé à la fin de 1555 auprès du pape Paul IV Caraffa pour conclure un traité contre les Impériaux, qui permit à la France de s'emparer du royaume de Naples. Le cardinal, parti de Paris le 7 octobre 1555, s'embarqua à Marseille le 20,

Bons dieux! de quelle ardeur ravis tu les courages [7 r°]
De ces Venitiens, peres qui sont si sages,
Quand leur Senat pendant en tes propos mielleux
Tenoit en toy fiché & la bouche & les yeux,
Sans se mouvoir non plus qu'un roc à la venue
Ou des vens ou des flotz du bord ne se remue,
Admirans en leur cœur, de grande affection,
Et ta grave parolle & ta suasion [1] !
Car ta suasion & ta grave eloquence
S'egallent tout ainsi qu'une droitte ballance
Quand le poix çà & là ne monte ne descend,
Mais per à per s'areste, & justement se pend [2].
Qui a point veu courir à bruyantes ondées
Un torrent franchissant ses rives debordées,
Ou sur les mons d'Auvergne, ou sur le plus haut mont
Des cloistres Pyrenéz [3] quand la nege se fond,
Et que par gros monceaux le Soleil la consomme ?
Il t'a veu renverser devant le Pape à Romme
Les torrens d'eloquence, ainsi qu'au temps jadis
Demosthene poussoit ses tonnerres hardis,
Graves & plains d'effroy, quand sa voix nompareille
Tiroit des auditeurs les ames par l'oreille [4]:

275. *84-87* Les bouillons d'eloquence
277. *78-87* Au milieu d'un parquet, quand sa voix nompareille

---

fut à Ferrare les 13-15 novembre, arriva à Rome le 21, signa le 15 décembre le traité d'alliance entre la France et le Pape, quitta Rome le 9 janvier 1556, fut à Venise du 16 au 24, à Ferrare du 25 au 28, revint par la Suisse et rejoignit la Cour à Blois le 12 février (L. Romier, *Origines pol. des guerres de rel.*, tome II, p. 29 à 43). Cf. nos tomes VII, p. 303, vers 5 et la note ; VIII, p. 47, note.

1. Nouvel exemple du terme simple, remplacé plus tard par le composé *persuasion*, comme *suade* par *persuadé*, ci-après, vers 281 et 350.

2. Cette comparaison est prise à Tibulle, *loc. cit.*, vers 40 et suiv.

3. C.-à-d. de la barrière Pyrénéenne. Cf. tome VII, p. 48, vers 177.

4. Pour cette expression, fréquente chez Ronsard, cf. tome I, p. 128, vers 36.

Ainsi dans le Senat de Cardinaux tout plein
Tu flechissois le cœur du grand Pasteur Romain,
Soit en luy suadant de ne tromper la guerre
Que ton frere amenoit, pour sauver de sainct Pierre
La Tiare & les clefz qui pendoient au danger
(Sacrilege butin) du soldat estranger, [7 v°]
Soit en luy remonstrant comme l'aigle d'Austriche
Qui des plumes des Roys par fraude se fait riche,
Dérobant ta maison, se repaist du tombeau
De la morte Serene [1], assis au bord de l'eau
Que les Chalcidians forussis habiterent,
Quand des Dieux irritez l'oracle ilz eviterent [2].
Et lors tu sceus si bien emmieler ta voix
Que le Pape eloquent en langage Gregois,
En langage Romain, admirant ta jeunesse,
Et tes motz enrichis d'une grave sagesse,
Oyant ton oraison [3], vergongneux, s'etonna
De toy, qui le premier sur le Tybre sonna
Les honneurs des François, dont la langue polie
N'avoit encor gangné que par toy l'Italie [4].

282-283. *78-87* pour l'honneur de sainct Pierre Et pour sauver ses clefs qui pendoient en danger (*on lit* en *dès 71*)
286. *67-87* finement se fait riche
287. *87* Despouillant ta maison
291. *78-87* Lors tu sceus si adroit
295. *87* tout ravy s'estonna
297. *87* La grandeur des François

---

1. C.-à-d. de Naples. Cf. tome VIII, p. 48, vers 20 et note.
2. Allusion aux habitants de la ville de Chalcis en Eubée, qui bannis de leur pays (forussis, de l'italien *fuorisciti*) vinrent s'établir à Cumes sur la baie de Naples. Cf. Virgile, *En.*, VI, vers 2 et 17.
3. C.-à-d. ton discours (latin *orationem*) ; même sens aux vers 299 et 318.
4. Ronsard en avait déjà dit autant du cardinal Jean du Bellay dans une ode pindarique dédiée à son ami Joachim (tome I, p. 114, vers 105 et suiv.). Mais, d'après ce passage, le cardinal de Lorraine aurait été le premier à s'exprimer au Pape en français, au lieu du latin ou de l'italien.

Quand il te plaist en long filler une oraison
Et avec un grand tour deduire ta raison,
Errant de çà de là par les fleurs d'Oratoire [1],
Et sans cacher ton art ta cause faire croire,
Tu sembles au cheval d'Espaigne, que la main
D'un adroit escuier maistrise soubz le frain,
Ores à bride lache, ores avec l'estroitte,
Le pousse de l'espron dans la carriere droitte,
Et ores à courbette, ores avec le bond,
Et ores de pié coy le piroüette en rond,
Brusquement çà & là, sans tenir mesme espace,
Mais voltant au plaisir de celluy qui le chasse [2].
Ou s'il te plaist darder un parler orageux [8 r°]
Plain de foudre & de gresle, ou si, moins courageux,
Tu contrains tes propos d'une suite enlassée
Et enserres tes motz d'une cheine pressée,
Tu surpasses Ulysse en esprit vehement,
En soudain, Menelas [3] qui parloit brevement :
Ou bien quand il te plaist d'assez longue estendue
Peindre ton oraison d'une fleur espendue,
Qui sans se replier, comme un ruisseau coulant
Marche par son canal d'un pied non violent,

306. *71-78* l'esp'ron | *84-87 graphie primitive*
312-316. *87* & d'un cœur courageux Accourcir tes propos d'une suite enlassée, Et enserrer tes mots d'une chaine pressée, Par la langue voulant tes pensers egaler, L'Atrean Menelas te quitte son parler

1. C.-à-d. la Rhétorique. Cf. le latin de Quintilien *oratoria* (sous-ent. *ars*). De même, J. Peletier écrit dans la préface de son *Algebre* en 1554 : « Je veux faire fondement sur la Philosophie, Oratoire et Poësie, esquelles j'ai employé mon temps et mon estude » ; Ronsard, dans une épitre-prologue au Tite-Live de J. Amelin, en 1550, le vante d'avoir déjà montré sa science « Soit en Philosophie, ou en l'art d'Oratoire ».

2. Ronsard use volontiers de ces termes techniques, dont il préconisait l'emploi en poésie, notamment de ceux de l'équitation, où il avait excellé comme écuyer aux Écuries royales. Cf. tome VIII, p. 11 et 12.

3. C.-à-d. : en esprit soudain tu surpasses Menelas.

Sans hausser ny enfler sa course ny son onde,
Du bon pere Nestor tu passes la faconde [1].
J'en appelle à tesmoing ton langage commun
Dont ordinairement tu parles à chacun,
Qui ne s'en reva point sans luy laisser la pointe
D'un facond aguillon dans son oreille ateinte :
J'ay pour tesmoins encor les propos que tu tins
A nos vieux senateurs quand au palais tu vins [2],
Soit pour leur remonstrer d'un gentil artifice
Quel bien est la vertu, quelle peste est le vice,
Et comme un Roy ne peut justement selon Dieu
Gouverner ses sujetz si justice n'a lieu.
J'ay pour tesmoins encor tes propos venerables
Que tu tiens au conseil, ou soit pour les coupables
Accuser droitement, soit pour favoriser
L'innocent, que l'on veut faussement accuser [3].
J'ay pour tesmoins encor tes sermons catoliques,
Devotz, sententieux, graves, evangeliques, [8 v°]
Lors qu'au temple le peuple aussi espaix se tient

326. *60-84* aiguillon
325-326. *87* Qui demeure estonné, tant la poignante estreinte De ta diserte voix dans son oreille atteinte
338. *84-87* Doctes, sentencieux, devots, evangeliques

1. Tout cet alinéa vient directement du panégyrique d'un Pison que signale J. Besly dans son commentaire. Ce poème avait été publié pour la première fois par J. Sichard, au tome II de son édition d'Ovide (Bâle, 1527), puis par Hadrianus Junius, qui l'attribuait à Lucain, dans ses *Animadversa*, livre VI (Bâle, 1556). Voir les *Poetae latini minores*, éd. Baehrens (Leipzig, Teubner, 1879), tome I, p. 225, *Laus Pisonis*; le passage imité va du vers 45 au vers 65 ; on y retrouve les mêmes comparaisons et les mêmes rapprochements avec Ulysse, Ménélas et Nestor.
2. Il s'agit du Palais de Justice. Les « sénateurs » sont les membres du Parlement de Paris, représentant le pouvoir judiciaire.
3. Il s'agit du Conseil présidé par le Roi, composé des Secrétaires d'État, du Connétable et des hauts dignitaires de l'Église et du Parlement. Cf. Chéruel, *Dict. des Institutions*, tome I, p. 213. Cf. l'*Hymne de Henry II*, au tome VIII, p. 16.

Pour boire le nectar qui de ta langue vient,
Comme espaix il s'assemble [1], affin d'avoir la veüe
De ton frere qui passe en triomphe en la rue,
Veinqueur des ennemys, & attache au palais [2]
Les estandars captifz de Guine ou de Calais,
Ou ceux de Luxembourg, ou ceux de Thionville,
Quand Meuse bourguignonne il nous rendit serville [3].
Toy donques elevé dedans ta chaire, alors
Et sans branler les bras, & sans mouvoir le corps
De gestes affettés, par ta saincte doctrine
Du peuple suadé tu gangnes la poitrine,
Et regnes en leurs cœurs au dedans surmontez
De tes motz, dont ilz sont tournez de tous coutés :
Comme un pillote assis au bout de la navire,
Qui tout ainsi qu'il veut la gouverne & la vire,
Tu gouvernes le peuple, avec la gravité
Joignant modestement la douce humanité.
Ce qui fait differer l'homme d'avec la beste,
Ce n'est pas l'estomacq, ny le pied, ny la teste,
La face ni les yeux, c'est la seule raison
Et nostre esprit logé au haut de la maison
Du cerveau son rempart, qui le futur regarde,

344. *78-87* de Guine'
347. *On lit en 59* ta chesre (*éd. suiv. corr.*)
348. *87* Sans trop branler les bras, sans trop mouvoir le corps
352. *On lit en 59* coutées (*éd. suiv. corr.*) | *71-87* costez
355-356. *78-87* Tu gouvernes le peuple, en t'escoutant qui est Tourné d'affections tout ainsi qu'il te plaist
357-366. *78-87 guillemettent ces vers*

---

1. Le mot *comme* est le corrélatif de *aussi* du vers 339.
2. Je crois qu'il s'agit encore ici du Palais de Justice et de la Sainte Chapelle où l'on rangeait « les estandars captifs ».
3. Succès remportés par le capitaine François de Guise, de janvier à août 1558. Cf. ci-dessus l'*Exhortation au camp du Roy*, vers 14. — Pour la « Meuse bourguignonne », v. les tomes VII, p. 5, var. du vers 4 ; VIII, p. 42, note 3.

Commande au cors là bas, & de nous a la garde.
Mais ce qui l'homme fait de l'homme differer,
C'est la seule parolle, & sçavoir proferer
Par art ce que lon pense & sçavoir comme sage [9 r°]
Mettre les passions de nostre âme en usage :
Qui est ce qui pourroit racompter dignement
L'oraison que tu fis des le commencement
Quand tu sacras le Roy [1], comme un treschretien Prince
Doibt, en se gouvernant, gouverner sa province,
Que c'est de commander, que c'est que d'estre Roy,
Avoir un Jesuschrist pour le but de sa foy,
Estre sans tyrannie, administrer Justice,
Et garder que vertu ne tombe soubz le vice [2].
Je dirois l'oraison que naguieres tu fis,
Quand nostre Roy bailla comme en gage son filz
(Pitoiable bonté) aux trois estas de France [3],

377. *On lit en 59-67* au trois (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Mouvement imité du panégyrique cité plus haut, *Laus Pisonis*, vers 68 et suiv. : Quis digne referat... — Sur le sacre de Henri II (26 juillet 1547), voir les *Mémoires* de Vieilleville, livre III, et Godefroy, *Ceremonial françois*.

2. Au sacre du roi Henri II, le cardinal de Lorraine, qui officiait en sa qualité d'archevêque de Reims, avait pris pour texte l'état de l'Eglise catholique « ébranlée par un seul homme » (à ce moment-là on ne songeait encore qu'à Luther), et il avait développé le thème courant, à savoir le bouleversement fatal des trônes et des sociétés si la Réforme eût triomphé : « Je me suis d'autant plus appesanti sur ces choses, dit-il, que je pense qu'il t'appartient, à toi seul, ou peu s'en faut, de guérir toutes ces plaies de l'Eglise. C'est pourquoi fais en sorte que la postérité dise de toi : Si Henri II, roi de France, n'avait pas régné, l'Eglise romaine aurait péri de fond en comble ; et tu le feras, si tu réfléchis que rien ne sera plus agréable à Dieu... Et tu seras non seulement le roi de France, mais encore, ce qui n'appartient qu'aux rois français, le prêtre et comme le serviteur public du Dieu tout puissant » (Weiss, *La Chambre ardente ; étude sur la liberté de conscience en France sous François Ier et Henri II. Documents et Introduction*, 1889).

3. A la séance solennelle d'ouverture des Etats généraux, réunis à Paris au Palais de Justice, le 5 janvier 1558 (n. st.). C'était pendant le siége de Calais. Le Cardinal de Lorraine, parlant au nom du clergé,

Leur promettant en Roy qu'il auroit souvenance
De tant de loyautez qu'il avoit receu d'eux,
Au temps le plus cruel, quand le sort hazardeux
De Mars, qui la victoire aux Princes oste & donne,
Luy esbranla des mains le sceptre & la couronne [1] :
Adonc toy poursuyvant les parolles du Roy [2],
Vestu d'un rouge habit qui flamboit dessus toy
A rays etincellants, comme on voit une estoille
Soubz une nuit d'yver qui a forcé le voille
De la nue empeschante, & des rays esclattans
Descouvre aux mariniers les signes du beau temps :
Ainsi tu reluisois d'habis & de visage,
Portant de sur le front de Mercure l'image,
Quand son chappeau ailé, & ses talons ailez,
Et son baston serré de serpens accollez [3], [9 v°]
Le soustiennent par l'air, & d'une longue fuitte,
Legier, se va planter dessus un exercite [4],
Ou sur une cité, & d'une haute voix
Anonce son message aux peuples & aux Roys :
Le cœur des Roys fremist, & la tourbe assemblée
Oyant la voix du Dieu fremist toute troublée,

384. *On lit en 59-60* abit (*éd. suiv. corr.*)
386-387. *84-87* veincu le voile... & des feux esclatans
391. *84-87* son chapeau plumeux
395. *84-87* Ou dessus une ville

---

obtint 3 millions pour le service du roi. Cf. Georges Picot, *Histoire des Etats généraux*, tome II, chap. 1, et L. Romier, *op. cit.*, t. II, p. 231 et suiv.

1. Après la défaite de Saint-Quentin (août 1557), où le connétable de Montmorency et son neveu l'amiral Coligny, défenseur de la ville, furent faits prisonniers. V. ci-dessus l'*Exhortation au camp*, note du vers 12.

2. C.-à-d. : parlant après le roi et développant son discours.

3. C'est le caducée.

4. C.-à-d. : sur une armée (latin *exercitus*). Déjà vu aux tomes I, p. 31, et II, p. 184.

Ferme sans remuer ny les yeux ny les pas :
Ainsi tu esbranlois tout le cœur des estas,
Qui ne se remuoyent tant soit peu de leurs places
Oyant tes motz sortis de la bouche des Graces [1].
Si j'avoys de puissance autant que j'ay d'oser,
De ces deux oraisons j'oserois composer
Un livre tout entier [2], mais mon dos ne se charge
D'un faix si accablant, si pesant & si large,
Car quand je le voudrois faire ne le pourrois,
Ny tes motz imiter, non plus qu'on voit au bois
Quelque petit pinson (bien qu'il ait bon courage)
Du gentil rossignol imiter le ramage [3].
L'eloquence sans plus agreable ne t'est,
Mais estant de repos quelques fois il te plaist
Comme pour un memoire escrire les histoires
Du Roy, & ses combatz, ses faitz, & ses victoires,

399. *71-73* ***par erreur*** le pas (*éd. suiv. corr.*)
401. *78-87* Qui ravis ne changeoient de gestes ny de places
407. *78-87* Quand je le voudrois faire, encor je ne pourrois
408. *67* ***par erreur*** imitez (*éd. suiv. corr.*)
412-414. *84-87* Mais en ton cabinet quelquefois il te plaist De Henry nostre Prince escrire les histoires, Ses combas alternez de pertes & victoires

1. Cf. M. de l'Hospital : « Lorsque le soldat manquant de tout demandait son salaire et croyait ne pouvoir suivre tes étendards, Dieu te donna, Charles, des ressources dans ton intelligence et dans le patriotisme de tes concitoyens. Semblable à la corne d'abondance et dispensateur des biens de tous, tu as reçu en deux jours la souscription des bons citoyens de Paris ; bientôt cet argent partagé a rendu la vigueur aux soldats affaiblis et les a préparés à l'obéissance. Grâce à ces ressources, les Anglais ont été chassés de nos rivages et repoussés au delà des mers » (*Carm.*, livre III, épitre VI, sur la double conquête de Calais et de Guines ; trad. Bandy de Nalèche, p. 181).

2. Ronsard veut dire, sans doute, qu'il les développerait en vers, ainsi que semble l'indiquer la suite. Au reste, il s'en est peut-être inspiré quatre ans plus tard dans son *Institution pour le roy Charles IX* et ses *Discours* politiques.

3. Cet alinéa vient encore du *Laus Pisonis* cité plus haut, vers 72 à 80 : Quod si jam validae mihi robur mentis inesset...

Esquelles tu as part, car en robbe & armé
Tu l'as tousjours suivy comme son cher aymé.
  Quand tu es à repos des affaires publiques,
Tu te tournes joyeux aux nombres poëtiques
Grecz, Latins & François, & lors tout le coupeau [10 r°]
Du Nymphal Elicon [1], Phebus & le troupeau
Que Calliope mene à ton chant se presente,
Et t'aymant, à l'envy ses beaux dons te presente [2] :
Il seroit bien ingrat & n'auroit pas esté
De Jupiter conceu, de Memoire allaitté,
S'il ne te confessoit son Seigneur & son maistre,
Qui l'as fait deloger de son manoir champestre,
Barbare & mal en point, qu'un pauvre ruisselet,
Qu'un lhierre, une mousse, un laurier verdelet
Entournoit seullement, qui n'avoit en partage
Qu'un lut mal façonné, & qu'un antre sauvage,
Et maintenant se voit par toy seul honnoré,
Luy donnant ton Meudon où il est adoré [3],

427. *78-87* Barbare & mal-basty

1. C.-à-d. : toutes les divinités inspiratrices qui habitent le coupeau (sommet) de l'Hélicon, peuplé de Nymphes.

2. Ces six vers sont encore transposés du *Laus Pisonis*, vers 163 à 165 : Si carmina forte... — Noter la faiblesse des dernières rimes.

3. Depuis le vers 423, le pronom *il* désigne le troupeau des neuf Muses, ainsi que l'indique le contexte. Remarque importante, vu que Michelet a mal interprété tout ce passage, en pensant qu'il s'agit de Ronsard seul, que le cardinal aurait logé au château de Meudon. Le « manoir champestre » du vers 426, c'est le mont Hélicon, séjour des Muses. Le « pauvre ruisselet » du vers 427, c'est la source de Castalie, ou celle d'Hippocrène. L' « antre sauvage » du vers 430, c'est l'antre Corycien au flanc du Parnasse. — Il est certain que Ronsard a pensé à lui-même ; mais il a généralisé en métaphorisant. Il a développé plus loin sa pensée de façon concrète avec des noms de poètes, parmi lesquels il se range. Donc, de ce fait très probable qu'il a désigné ici allégoriquement la troupe des poètes contemporains, venus à Paris d'un coin rustique et modeste de leur province, on n'a pas le droit de conclure que Ronsard occupait à demeure « une des tours du château de Meudon », ni surtout qu'il y rencontra Rabelais, lequel était mort en

Ton Meudon maintenant le sejour de la Muse,
Meudon qui prend son nom de l'antique Meduse [1].
Quelque fois il te plaist pour l'esprit defacher
Du luc au ventre creux les languettes toucher [2],
Pour leur faire parler les gestes de tes peres,
Et les nouveaux combatz achevez par tes freres,
Comme Achille faisoit pour s'alleger un peu,
Bien qu'en l'ost des Gregois Hector ruast le feu,
Et que l'orrible effroy de la trompe entonnée
Criast contre le bruit de la lyre sonnée [3].
Mon Dieu que de douceur, que d'aise & de plaisir
L'âme reçoit alors qu'elle se sent saisir
Et du geste, & du son, & de la voix ensemble
Que ton Ferabosco sur trois lyres assemble [4], [10 v°]
Quand les trois Apollons chantant divinement [5],

436. *78-87* Du luth
440. *60-87* des Gregeois

1553, alors que Ronsard ne fréquentait pas encore ledit château. Au reste, les quatre pages que Michelet a consacrées à Ronsard dans son *Histoire de France* sont un tissu d'erreurs, dont on trouve par malheur un écho dans Forneron, *op. cit.*, tome I, p. 98.

1. Etymologie fantaisiste, comme Hercueil (Arcueil) d'Hercule (tome III, p. 209) et la Denysiere de Dionysos (tome VI, p. 185).

2. Le luc ou luth était, au XVIe siècle, un instrument à 10 ou 12 cordes pincées et sa caisse était très bombée.

3. Cf. Homère, *Il.*, IX, 186 et suiv. Mais cet alinéa vient encore directement du *Laus Pisonis*, vers 166 à 177 : Sive chelyn digitis et eburno verbere pulsas...

4. Ce passage nous apprend que le musicien italien Alfonso Ferabosco était alors aux gages du cardinal de Lorraine. D'après Fétis, *Biogr. des Musiciens*, il s'était établi en Angleterre vers 1540 et « longtemps après on le retrouve par l'un de ses ouvrages avec le titre de gentilhomme au service du duc de Savoie ». Il est en effet l'auteur de deux livres de madrigaux à cinq voix, dont le premier a pour titre : *Il primo libro de madrigali a cinque voci composto dal signor Alfonso Ferabosco, gentiluomo al servizio d'il signor duca di Sabaudia.* Il quitta vraisemblablement Paris en 1559, à la suite de Madame Marguerite, sœur de Henri II, mariée au duc de Savoie, Emmanuel-Philibert.

5. Ronsard désigne, par « les trois Apollons », Alfonso Ferabosco et ses deux frères cadets. On retrouve leurs traces dans les Epithalames

Et mariant la lyre à la voix doucement,
Tout d'un coup [1] de la voix & de la main agille
Refont mourir Didon par les vers de Vergille,
Mourant presques eusmesme, ou de fredons plus haux
De Guines & Calais retonnent les assaux,
Victoires de ton frere [2] : adonques il n'est ame
Qui ne laisse le corps, & toute ne se pasme
De leur douce chanson, comme là haut aux cieux
Soubs le chant d'Apollon se pasment tous les Dieux,
Quand il touche la lyre, & chante le Trofée
Qu'eleva Jupiter des armes de Typhée [3].
Aussi ne faut toujours languir embesongné
Soubs le soucy publicq, ny porter ranfrongné
Toujours un triste front, il faut qu'on se desfache,
Et que l'arc trop tendu quelque fois on delache :
Apres un facheux soir vient un beau lendemain,

452. *78-87* De Guine' & de Calais
461. *67-73 par erreur* un tristre (*éd. suiv. corr.*)
463-468. *71-78 guillemettent ces vers*
459-470. *84-87 suppriment ces douze vers*

---

composés par Du Bellay et Jodelle pour le mariage de Madame Marguerite. D'après le premier, « les trois Pharabosques italiens, musiciens de Mgr le Cardinal de Lorraine » devaient entrer, habillés en Amphions, dans la salle du festin, à la suite du poète, pour jouer de leurs instruments et chanter de ses quatrains (éd. Chamard, tome V, p. 251). D'après le second, une troupe de chanteurs devait contenir :

Deux de ces trois enfans Italiens transmis
Non de Rome, ains du ciel, pour adoucir la peine
Que toute affaire apporte au Prelat de Lorraine,

et dans un autre chœur devait figurer « leur frere plus âgé » (éd Marty-Laveaux, tome II, p. 123).

1. C.-à-d. : tout ensemble.

2. La prise de Guines le 20 janvier 1558 suivit de quatorze jours celle de Calais (v. les *Œuvres* de Du Bellay, éd. Chamard, t. VI, p. 31, note). Ronsard a interverti l'ordre pour les besoins du vers. Cf. ci-dessus, *Exhortation au camp*, vers 14.

3. Typhée, ou Typhon, est un des Titans que Jupiter précipita dans le Tartare. Cf. Hésiode, *Theogonie*.

Et le grand Jupiter de celle mesme main
Dont il lance la foudre, il prent la pleine coupe,
Et s'assied tout joyeux au millieu de sa troupe.
Apres un froid yver un printemps adoucy
Renaist avec ses fleurs, il nous faut vivre ainsy,
Et chercher les plaisirs aux ennuys tous contraires,
Pour retourner apres plus dispos aux affaires.
Que diray plus de toy? quand le fatal destin
Renversa toute France aux murs de sainct Quentin,
Et que Mommorency des François Connestable, [11 r°]
Aiant rendu de soy meinte preuve honorable,
Preux, vaillant & hardy, en son age dernier
Fut, les armes au poing, emmené prisonnier [1],
Alors qu'un beau sepulchre acquis par la victoire
Le devoit honnorer d'une immortelle gloire
Comme il le desiroit, si le malheureux sort
N'eust esté envyeux d'une si belle mort.
Mais ny son bon avis, son sens, ny sa prouesse
Ne peurent resister à l'aveugle Deesse,
Pour monstrer un exemple à tout homme vestu
De chair, que le destin peut plus que la vertu [2].
Alors, en attendant le retour de ton frere
Que la France appelloit en ayde à sa misere,

475. *78-87* Vaillant, sage & hardy
479-480. *78-87* Un Guesclin des François, n'eust esté que le sort
Envia son triomphe, & son heureuse mort

1. Anne de Montmorency avait été fait prisonnier sous les murs de Saint-Quentin le 10 août 1557. Ses neveux, l'amiral Coligny et le colonel François d'Andelot, enfermés dans la ville, soutinrent le siège jusqu'au 27 août, jour où ils furent faits prisonniers à leur tour. V. ci-dessus, *Exhortation au camp*, note du vers 12.

2. La déesse Fortune joue un grand rôle dans les œuvres de Ronsard. Cf. la *Prière à la Fortune* au tome VIII, la *Complainte contre Fortune* (à Odet de Coligny), l'épitre : *L'homme ne peut scavoir* (au même), la *Bienvenue de Mgr le Connestable* (au même), etc.

Que le Tybre Romain amusoit à ses bors [1],
Tu fis fortifier nos villes & noz pors,
D'un esprit prevoyant, tu mis Paris en armes [2],
Tu fis de toutes parts amasser des gendarmes,
Des chevaux, des souldars, qui se suivoyent ainsi
Venant en nostre camp, comme l'air espoissi,
De nues tout chargé, se presse d'une suitte,
Quand Aquillon le souffle & lui donne la fuitte,
Ou comme on voit les flotz d'une escume tous blancs
S'entre-pousser l'un l'autre, & se suivre de rancs :
Un flot sur l'autre flot en son ordre ne cesse
D'aller, tant qu'il se froisse [3] à la rive maistresse.
D'un tel ordre, noz gens de cuirasse chargez,
Par ton commandement se suivoient arrengez. [11 v°]
Et bien que toute France errast toute troublée,
De misere à misere à l'autre redoublée,
Et que nostre malheur, tant plus on le pensoit
Achevé, plus fertille apres recommençoit :
Comme on voit bien souvent les sources des fonteines,
Quand le plomb est gasté, multiplier leurs veines :

487. *On lit en 59-67* le Tymbre (*corrigé aux errata de 67*)
491-498. *78-87 remplacent ces huit vers par ces quatre* : Qui venoient file à file aussi espais qu'en mer On voit flot dessus flot les tempestes s'armer, Et poussant & grondant & s'enflant d'un orage, D'un long ordre se suivre & hurter le rivage
499. *67-87* cuirasses
501. *87* Encor que nostre France errast toute troublée

---

1. François de Guise commandait alors la malheureuse expédition de Naples contre le duc d'Albe. Il était entré à Rome le 2 mars 1557, s'y était attardé un mois entier, puis avait échoué le 15 mai devant Civitella. Cf. Forneron, *op. cit.*, tome I, chap. 6.

2. En septembre 1557, alors que Paris, sans défense, s'attendait de jour en jour à être investie par l'armée de Philippe II. Celui-ci ne voulut pas, ou n'osa pas, faute de ressources, exploiter jusque-là sa victoire de Saint-Quentin.

3. C.-à-d. : jusqu'à ce qu'il se brise.

Plus ceste cy l'on bouche, & tant plus ceste là
Se creve de la terre, & jallist çà & là,
Puis une autre & une autre : ainsi en abondance
Le malheur plus fertil tousjours naissoit en France[1] :
Mais avec la vertu tu t'opposas si bien
Au malheur, que le mal ne nous offença rien,
Et rendis si à point noz armes ordonnées,
Que, ton frere venu, en moins de trois journées
Nos estandars perdus nous furent redonnez,
La couleur devint belle aux François estonnez,
Et nostre grand cité que la peur tenoit prise
Reprint cœur au seul nom de ton frere de Guise[2],
De qui les nobles faitz d'un plus horrible son
Je te veux faire ouyr en une autre chanson,
Si ceste cy te plaist, & si tu me fais signe
Qu'assez à gré te vient le bas son de mon hymne[3],
Le recevant de moy ainsi que Dieu reçoit
Une petite offrande, alors qu'il aperçoit
Le cœur du suppliant estre bon & fidelle[4] :
Qui ne peut mettre au chef d'un sainct une chandelle,
Au moins la mette aux piedz, & qui aux piedz sacrez [12 r°]

511. *78-87* Mais armé de vertu
520. *78-87* Je te veux faire entendre

---

1. Comparaison empruntée à Ovide, *Mét.*, IV, 122 et suiv.
2. François de Guise revint d'Italie en octobre 1557. Il s'était embarqué à Civitavecchia le 14 septembre, « ramenant en France ses forces entieres », nous dit Monluc (éd. P. Courteault, tome II, p. 297). Le 6 octobre il arrivait à Saint-Germain près du roi (L. Romier, *op. cit.*, II, p. 186). Sa seule présence rassura les Parisiens. Nommé lieutenant général du royaume, il allait venger la défaite de Saint-Quentin par la prise de Calais et de Guines en janvier 1558. Cf. Forneron, *op. cit.*, tome I, chap. 7. Cf. Michel de l'Hospital, *op. cit.* ci-dessus, p. 51.
3. Rimes phonétiques : on prononçait *sine* et *hinne.*
4. Imité de Tibulle, *op. cit.*, vers 7 et suiv. Déjà vu dans le dédicace générale des *Odes*, au tome VII, p. 9.

Ne la peut mettre, au moins qu'il la mette aux degrez
Ou sur quelque pillier [1] : en ce point une offrande,
Bien qu'elle soit petite, en vaut bien une grande :
Car la devotion fait valoir le present
Et comme s'il fust d'or le fait riche & pesant.
Diron-nous quand fortune ennemye à noz armes
Mist en route [2] le camp du Marechal de Termes [3],
Qu'elle avoit dans son sein si cherement noury
Faisant loyal service à son prince Henry,
Depuis se despitant contre l'honneur qu'à force
Il conquist en Escosse, en Itale, & en Corse,
Luy tourna le visage, & d'un nouveau mechef
En luy perdant ses gens luy foudroya le chef [4] ?
Lors tu monstras combien la prudence parfaitte
Doit conseiller un Prince apres une defaitte :
Soudain tu repeuplas d'escus & de plastrons,
Et de nouveaux soldars nos rompus escadrons,

531-532. *71-87 guillemettent ces vers*
535. *78-87* en son sein
543. *84-87* d'armes & de plastrons

1. Bien que Ronsard ait trouvé l'idée dans Tibulle, *loc. cit.*, il a plutôt imité ici Properce, II, 10, 21 :

Ut caput in magnis ubi non est tangere signis,
Ponitur hic imos ante corona pedes ;

et encore en 1563 dans un sonnet dédicacé à Isabeau de Limeuil :

Quand on ne peut sur le chef d'une image
Mettre un bouquet, il le faut mettre au pied.

2. C.-à-d. : mit en déroute. Cf. tome VII, p. 5, vers 5 et la note.

3. Rimes phonétiques. Au XVI[e] siècle l'*e* tonique devant un *r* suivi d'une consonne était toujours très ouvert et par conséquent très voisin de l'*a* ; on prononçait indifféremment *guiterre* et *guitarre*, *merque* et *marque*, *sarge* et *serge*, *bargne* et *bergne*, *tertre* et *tartre*, *berge* et *barge*, *terme* et *tarme*, *larme* et *lerme* (Thurot, *Prononciation fr.*, tome I, p. 4 et suiv.).

4. Il s'agit de la défaite du maréchal Paul de la Barthe, seigneur de Termes, le 13 juillet 1558 à Gravelines, où il fut fait prisonnier. Il avait 76 ans. Ronsard attribue cette défaite à la Fortune, comme celle de

Tu transmis du renfort aux places plus debilles,
De nouveaux gouverneurs tu asseuras nos villes,
Si bien que l'ennemy qui nostre camp defit
N'eut que la vaine gloire, & non pas le proffit.
Voilà que tu nous sers [1] quand la fortune adverse
Nous donne en se joüant quelque dure traverse,
Si qu'en toutes saisons pour l'honneur des François
Tu batailles en robbe & ton frere en harnois [2].
Avienne que jamais ton frere ne rencontre
La fortune ennemye, ou, si elle se monstre [12 v°]
Ayant tourné sa robbe [3], au dos des ennemis
Et non sur ta maison le desastre soit mis,
Afin que le malheur qui les Princes menasse
N'entrerompe jamais les honneurs de ta race.
Mais que dirai-je plus, que dirai-je de toy?
Dirai-je la faveur que te porte le Roy,
Comme à son cher parent & serviteur fidelle?
Dirai-je ta niepce en beauté la plus belle
Que le ciel ayt fait naistre, & dont les yeux plaisans
Meriteroyent encor un combat de dix ans [4],

Saint-Quentin (v. ci-dessus). En réalité elle est due à ce fait que l'armée du maréchal était composée en majeure partie de mercenaires allemands, pillards avant tout, qui ne laissaient rien dans le pays de ce qu'ils pouvaient emporter sur leurs chariots. Comme cette armée encombrée par le butin revenait lentement le long des dunes flamandes après le pillage de Dunkerque, elle fut surprise par les Espagnols que commandait le comte d'Egmont. Les Allemands refusèrent alors de se battre et « se rompant d'eux-mesmes, haulserent leurs piques et jeterent là leurs armes » (Rabutin, *Commentaires*, p. 599, cité par Forneron, *op. cit.*, I, 250).

1. C.-à-d. : en quoi tu nous sers.

2. Sur les services rendus par le cardinal de Lorraine pour soutenir les armes du roi Henri II en 1557 et 1558, v. Michel de l'Hospital, *op. cit.*, livre II, ép. 19; III, ép. 6.

3. Souvenir d'Horace parlant de la Fortune hostile, *Carm.*, I, 35, 23 : « mutata veste ».

4. Il s'agit de Marie Stuart, fille de Marie de Guise. La même idée se trouve dans le *Sympose* de Louis le Roy, dédié au dauphin François et à Marie Stuart (voir la thèse de Becker).

Soit qu'elle fust dix ans par les Grecs demandée,
Ou qu'elle fust dix ans par les Troyens gardée ?
Laquelle a pour mary du Roy le filz aisné [1],
Et luy a pour douaire un royaume donné,
Riche de peuple & d'or, éloigné de la terre,
Que le pere Ocean de tous coustez enserre [2] :
Aussi ne failloit il qu'elle qui quelque fois
Doit bailler la naissance à tant de jeunes Roys,
Eust son berceau lavé d'une mer incongneue,
Ou de quelque riviere en peu d'honneur tenuë,
Mais que la grand Tethys le lavast de ses flotz

569. *84-87* aux confins de la terre | *Bien qu'aucune édition du XVIe siècle ne mette une virgule à la fin du vers, je crois que le sens en veut une (voir la note).*

580. *On lit en 59* de voille (*éd. suiv. corr.*)

571-584. *78 remplace ces quatorze vers par ce distique* : Ton bel œil qui n'a point au monde son pareil Sert d'astre en ton Escosse, & à nous de Soleil *et la virgule finale du vers 585 par un point (voir la note du vers 580)* | *84-87 suppriment même ce distique de 78, avec ce qui suit jusqu'au vers 638 inclus.*

---

1. Elle avait épousé le dauphin François le 24 avril 1558. Ce mariage fut chanté par M. de l'Hospital, *op. cit.*, livre IV, *Epithalame* ; par Baïf, *Œuvres*, éd. Marty-Laveaux, tome II, p. 323 ; par J. Grevin, *Hymne à Mgr le Dauphin* ; par G. Buchanan et d'autres poètes ; mais, chose curieuse, Ronsard ne lui a pas consacré de pièce à part.

On trouve des détails intéressants sur ce mariage dans Th. Godefroy, *Ceremonial fr.*, tome II, p. 1 à 12.

2. Ce serait une erreur de voir dans ce vers un souvenir d'Homère, en le faisant rapporter au mot « terre ». Etant donné tout le contexte, il faut comprendre qu'il s'agit d'un royaume situé à une extrémité de la Terre (cf. Virgile, *Buc.* I, 66 : penitus toto divisos orbe Britannos), lequel est entouré de tous côtés par l'Océan ; ce qui n'est pas vrai de l'Ecosse seule, mais de toute l'île de la Grande-Bretagne ; aussi crois-je que Ronsard a voulu désigner ainsi l'île entière ; ce sens est confirmé par le sonnet qu'il adressa en 1559 à Marie Stuart : L'Angleterre & l'Escosse & la Françoise terre... (au *Second livre des Meslanges* ; voir le tome X de la présente édition).

Les Guises avaient fait signer à Marie Stuart l'abandon de son royaume d'Ecosse au roi de France si elle venait à mourir sans héritier ; et, d'autre part, elle était elle-même l'héritière légitime du royaume d'Angleterre. Cf. ci-après le *Chant de liesse*, vers 120 et la note.

En qui de l'univers les germes sont encloz [1].
  Belle Royne d'Escosse [2], ains mortelle Deesse,
Tu nous as resjouyz de pareille liesse
Que le soleil d'Autonne, alors que de ses rays
Il a fendu de l'air le voille trop espaix,
Et net, & clair & beau montre sa teste blonde, [13 r°]
Et de son beau regard resjouit tout le monde,
Ou comme le printemps la terre rejouist,
Quand la glace d'yver au vent s'evanouist.
  Princesse, l'ornement & l'honeur de nostre age,
Quand ton sang ne viendroit de si haut parentage [3],
Quand mille & mille Roys tes ayeux ne seroyent,
Encores tes vertus tresnoble te feroyent,
Et ton divin esprit : car la pompeuse race,
Les peres, les ayeus, les sceptres, & la masse
Des monstrueux palais qui s'elevent si haut,
» Ne font pas la noblesse où la vertu defaut,
» Ne la vieille medalle en rouille consumée,
» Ny les tableaus reclus tous noircis de fumée,
» Ny les pourtraictz moisiz des antiques ayeux,
» Ja par l'eage ecourtez & d'oreilles & d'yeux.

589-590. *78* Ny sceptres redoutez ny la pompeuse race, Peres, meres, ayeux, bisayeux, & la masse
591. *On lit en 59* monstreux pallais (*éd. suiv. corr.*)
595. *On lit en 59* pourtraistz (*éd. suiv. corr.*)
596. *60-78* par l'aage (*et* l'âge)

1. Cf. l'ode *A M. de l'Hospital*, str. 5 (au tome III, p. 126).

2. Bien qu'elle habitât la France, Marie Stuart avait le titre de reine d'Écosse, et son mari fut appelé pour cette raison le roi-dauphin depuis son mariage jusqu'à son accession au trône de France en juillet 1559. Quant à la régence d'Ecosse, elle était exercée par Marie de Guise, qui mourut le 10 juin 1560.

3. Ce développement est mal lié à celui qui précède, car toute la tirade qui suit sur la noblesse morale semble bien s'adresser non plus à Marie Stuart, mais à son oncle le cardinal, qui est le sujet de l'hymne et que Ronsard interpelle directement au vers 603. Aussi a-t-il remanié ce passage avantageusement en 1578.

» C'est la seule vertu qui donne la noblesse [1],
» Ceste vertu qui est la Royne & la Princesse
» De toute chose née, & à laquelle on doit
» Venir en travaillant par le chemin estroit,
Espineux & fascheux, où peu de gens arrivent,
Car le trac de vertu bien peu de gens ensuivent [2] :
Toy, CHARLES, qui t'es faict de vertu l'heritier,
T'achemines au ciel par si noble sentier.

Que je m'estime heureux d'estre né de ton age!
Non que la foy chenue y soit plus en usage
Qu'elle n'estoit jadis au temps de noz ayeux,
Non que le sainct troupeau qui s'enfuït aux cieux [13 v°]
Eschappant mal enclos de la boëte à Pandore,
Comme au temps de Saturne icy demeure encore [3] :
Les meurdres & le sang, la guerre & le discord,

598-599. *78* Elle est le vray honneur, c'est la seule maistresse De l'action humaine
606. *78* la foy premiere
607. *78* Ny la bonne equité, tresor de noz ayeux
610. *78* y refleurisse encore

---

1. Souvenir de Juvénal, *Sat.*, VIII, 19-20 :

> Tota licet veteres exornent undique cerae
> Atria, nobilitas sola est atque unica virtus.

2. Le trac de la vertu, c'est « ce sentier solitaire et rude où le juste grimpe plutôt qu'il ne marche » (Bossuet, *Or. fun. d'H. de Fr.*). Cf. *l'Hymne de la Philosophie*, au tome VIII, p. 97 et suiv.

3. Ronsard semble avoir confondu ici deux souvenirs d'Hésiode, car de la « boete à Pandore » il ne s'échappa que des maux. Hésiode, *Trav. et Jours* : « Pandore, tenant dans ses mains un grand vase en souleva le couvercle, et les maux terribles se répandirent sur les hommes. L'Espérance seule resta (94 et suiv.) — « Alors promptes à fuir la terre immense pour l'Olympe, la Pudeur et Nemesis... s'envoleront vers les celestes tribus et abandonneront les humains ; il ne restera plus aux mortels que les chagrins dévorants (198 et suiv.). Chez les Latins « le saint troupeau » réfugié dans les cieux se réduit à la Justice, ou la vierge Astrée (Virgile, *Georg.*, II, 474 ; Ovide, *Mét.*, I, 149). Ronsard avait longuement développé ce thème en 1555 dans l'*Hymne de la Justice* (tome VIII).

Les tiennent en exil bien loing de nostre bord,
Sans espoir de retour : & si [1] je me sens estre
Heureux d'avoir apris dessous un mesme maistre,
Et en mesme college avecques toy, Seigneur,
Qui comme un petit astre estois desja l'honneur
De tous tes compaignons en meurs & en science,
Et desja tu donnois certaine experience
De ta grandeur future [2]. Ainsi qu'on voit souvent
De petite etincelle à la bandon du vent [3]
S'elever un grand feu, qu'un pasteur par megarde
Laisse tomber aux bois, l'etincelle se garde
Dans l'ecorse d'un arbre, & puis de peu à peu
Se repaist de soymesme, & nourrist un grand feu :
Jusqu'au sommet des pins le braisier se va prendre,
Et avec les ormeaux les chenes vont en cendre :
Le pasteur estonné, caché soubz un rocher,
De bien loing voit la flamme & n'en ose approcher [4].
Ainsi de tes vertuz l'abondante etincelle
Que ton age cachoit sous l'escorce nouvelle,

613-617. *78* Et toutefois, Prelat, heureux je me confesse D'egaler ta grandeur de temps & de jeunesse, Et sous mesme Regent avoir les arts appris : De tous tes compaignons tu emportois le pris, Forçant par le labeur les ans de ton enfance

620. *60-67* à labandon | *71-78* à l'abandon

622. *71-78* au bois

623. *78* & tousjours peu à peu

625-628. *78 supprime ces quatre vers*

---

1. Et pourtant, malgré tout.

2. Ronsard fut le condisciple de Charles de Guise (futur cardinal de Lorraine) au collège de Navarre, mais seulement six mois, d'après son propre aveu (voir le tome VI, p. 66). Il lui a rappelé ce souvenir dans deux autres pièces, l'*Epistre* de 1556 (tome VIII, p. 336) et le *Procès*.

3. C.-à-d. : au pouvoir, à la merci, au gré du vent (v. Huguet, *Dictionn. du XVIe s.*, au mot bandon).

4. Comparaison déjà vue au tome VIII, p. 289. Mais cette fois elle me semble venir de Jean Lemaire (*Illustr. de Gaule*, I, ch. 25, fin).

Croissant avec les ans, si grand flamme a produit
Qu'aujourdhuy ta vertu par tout le monde luit.
Je ne suis point flatteur te donnant telle gloire [1],
Celluy qui t'a congneu, celluy me poura croire,
Et non le peuple sot que la vertu ne poingt, [14 r°]
Qui n'aproche de toy & ne te congnoit point :
Car voulentiers l'esprit d'un personnage rare
Ne veut s'acompaigner de la tourbe barbare.

Que sçauroit plus vouër un pere treshumain
A son petit enfant qu'il branle dans sa main,
Que les biens que tu as [2] ? Tu es en ta jeunesse [3],
Sain de corps & d'esprit, tout comble de richesse [4],

631. *78* telle flamme a produit
637. *60-78* volontiers
637-638. *71-78 guillemettent ces vers*
571-638. *84-87 suppriment ces soixante-huit vers*
639. *78* mieux voüer | *84-87* souhaiter
642. *On lit* comble *sans accent dans toutes les éditions de 59 à 73 inclus.*
640-645. *78-87* A son petit enfant le branlant en sa main, Que les biens que le ciel te depart sans mesure, Sain de corps & d'esprit, une ame belle & pure, Jeune, riche, sçavant, des plus grands honoré

---

1. D'après Castelnau (*Mémoires*, p. 407), le cardinal « avoit l'esprit prompt et subtil, le langage et la grace, avec de la majesté et le naturel actif et vigilant ». Mais d'autres témoignages de contemporains sont loin d'être en sa faveur. A des qualités réelles d'intelligence et des charmes physiques il joignait de graves défauts, tels que la cupidité, la liberté des mœurs, la duplicité et une ambition effrénée (Jean Michiel, *Relation* publiée par Tommaseo dans les *Documents inédits de l'Hist. de France*, t. I, p. 458 ; Giov. Soranzo, *Relaz. ambass. venet.*, anno 1558 ; Brantôme, *passim* ; L. Romier, *op. cit.*, II, p. 223.

2. Imité, pour l'idée et le mouvement, d'Horace, *Epist.*, I, 4, 8 et suiv.

3. Né le 17 févr. 1524, il avait près de 35 ans quand Ronsard composa son *Hymne*.

4. Le mot *comble* pour *comblé* est un adjectif verbal, qui aujourd'hui ne s'applique plus qu'aux choses (la mesure est comble) ; au XVIe siècle, comme au moyen âge on l'appliquait encore aux personnes ; les gens du peuple disent encore aujourd'hui : je suis trempe (pour trempé), gonfle (pour gonflé), guede (pour guedé). — Outre l'archevêché de Reims, il touchait les revenus d'une douzaine d'abbayes, notamment de Fécamp,

Aux sommetz des honneurs, supplié, honnoré,
Et presque comme un Dieu des François adoré [1] :
Car tout ainsi que Dieu pour la plus belle offrande
Sinon les humbles cœurs des hommes ne demande,
L'honneur, la reverance, ainsi les grands seigneurs
Ne veullent que les cœurs, l'humblesse, & les honneurs.
Tu as un doux acueil qui les honneurs attire,
D'un petit clin de teste, & d'un petit sourire :
Tu portes au meintien l'habillement pareil,
Ny trop haut d'ornement, ny trop bas d'appareil,
Non comme Mecenas trop lache ou manifique [2],
Ou comme avoit Caton trop grossier ou rustique,
Mais comme bien seant à ton autorité
Gayment entremellé d'une severité.
Tu es doux & courtoys, non remply d'arrogance,
Et Prince tresfacille à donner audience,
Debonnaire & clement, & ce poinct gracieux
Seul entre tes bontez te fait egal aux Dieux [3].
Car, bien que de tous pointz aux Dieux l'homme soit moindre,

644. *84-87* des peuples adoré
645-648. *78-87 suppriment ces quatre vers*
649. *78-87* qui les hommes attire
653. *60-87* magnifique
654. *71-87* & rustique
655-656. *78-87* Mais en t'accommodant à ton authorité, Tu te pares tousjours selon ta dignité
661-662. *67-87 guillemettent ces vers*

---

de Cluny et de Marmoutiers. Il arriva sous Charles IX à réunir une douzaine de sièges épiscopaux, dont trois archevêchés (Reims, Lyon, Narbonne).

1. Jean Michiel dit pourtant : « Odio universale conceputo contra lui », *op. et loc. cit.*

2. C.-à-d. : trop ample ou luxueux. Manifique est une graphie phonétique.

3. A rapprocher de l'*Epistre* de 1556 : Quand un Prince en grandeur... (tome VIII, p. 328). — Au reste ce passage, depuis le vers 649, s'inspire encore du *Laus Pisonis*, vers 100 à 105.

La vertu de pitié au ciel nous fait ateindre. [14 v°]
   Tu es des offencez l'appuy & le soutien,
Tu n'ourdis nulle fraude au riche pour son bien,
Ton tresor ne s'accroist de la toison publique,
Par confiscations ni par moien inique,
Le marchant n'est par toy bany de sa maison,
Ny par toy l'inocent puny contre raison [1].
» Tu as l'estomach pur de la chetive envye,
» Qui prenant vie en nous consomme nostre vie :
» Comme un ver qui caché dans le bois se nourrist,
» Et tant plus s'y nourrist & plus il le pourrist,
» Ou comme on voit le fer par sa rouilleure mesme
» A la fin se manger, ainsi l'envie blesme
» La nourrissant nous mange, & nous pince le cœur
» (Soit de nuit soit de jour) de segrette ranqueur [2].
Aussy ne faut il pas que le renom celeste
D'un Prince soit taché de si villeine peste,
Mais ouvert à chacun, famillier & benin,
Et ne couver au cœur un si meschant venin.
   Tu as encor en toy ceste bonne partie,
La honte de mal faire avec la modestie,
L'honneste liberté, la foy pure, & encor

663. *78-87* le Terme & le soutien
676. *78-87* Nous desseichant les oz d'une lente rancœur
669-676. *60-87 suppriment les guillemets*
677. *71* Ainsi (*éd. suiv. corr.*) | *78-87* Il ne faut pas, Prelat
681-684. *84-87 suppriment ces quatre vers*

1. L'essai du cardinal pour instituer un tribunal d'Inquisition contredit ce témoignage de Ronsard. Quant aux confiscations de biens, c'est surtout Diane de Poitiers, Montmorency et Saint-André qui s'en rendirent coupables, mais le cardinal de Lorraine se livra lui-même à des extorsions par chantage. Cf. Forneron, *op. cit.*, I, chap. 3, p. 106 et suiv.

2. Ce passage guillemeté vient de Ménandre, cité par Stobée, *Florilege*, n° CXXXIX.

Un esprit qui se dit plus riche que ton or.
Lequel de noz François a pris la hardiesse
De s'addresser à toy, que ta prompte alegresse
Doucement n'ait receu, & ne luy ait monstré
Qu'il avoit un Seigneur treshumain rencontré ?
Si tu vois seulement qu'il porte sur la face [15 r°]
Je ne sçay quoy de bon, tu luy montres ta grace,
Et l'avances par tout, & ce qui est meilleur
Que ton avancement, tu l'aimes de bon cœur.
A gages tu ne tiens des plaisans à ta table,
Pour se mocquer de ceux que fortune amyable
Aura conduit chés toy : on n'est point brocardé
En si noble maison, mocqué ny regardé
D'un tas de jeunes sots de condition ville,
Qui pour un peu d'argent font leur langue serville
Au plaisir d'un Seigneur, mais en toute saison
Les plaisans & les fouls sont loing de ta maison,
Et loing de ta faveur : tu tâches au contraire
Par honnestes bienfaitz les Muses y attraire,
Leur monstrant bon visage, & cherchant d'estre aymé
De l'homme que tu vois digne d'estre estimé [1].
Où est l'esprit gentil qui dignement s'applique
Ou à la Poësie, ou à la Rhetorique,
A la Philosophie, à qui tu n'ais aydé
Et d'un parler candide au Roy recommandé [2] ?
Des le commencement que Dieu mist la Couronne

690. *78-87* Quelque traict de vertu
693-704. *78-87 suppriment ces douze vers*

---

1. Tout cet alinéa vient encore directement du *Laus Pisonis*, vers 106 à 117.
2. A partir d'ici commence le développement concret d'une tirade allégorique vue plus haut (vers 417-434).

Sur le chef de Henry, il n'y avoit personne
Qui triste ne pleurast les lettres & les ars,
Tout l'honneur se donnoit à Bellonne & à Mars,
La Muse estoit sans grace, & Phebus contre terre
Gisoit avec sa harpe accablé de la guerre [1].
Mais si tost qu'il te pleut par un destin fatal
Regarder d'un bon œil ce divin l'Hospital [15 v°]
En meurs & en sçavoir, qui si doctement touche
La lyre, & qui le miel fait couler de sa bouche [2],
Et si tost qu'il te pleut prendre dessous ta main
Du Bellay que la Muse a nourry dans son sein,
Et qui par ses chansons les Graces nous ramaine :
Et Paschal qui nous fait nostre histoire Romaine [3],

713. *67* la Meuse (*éd. suiv. corr.*)
717. *78-84* Nourrisson d'Apollon, qui si doctement
721. *67-73* ces chansons (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Exagération certaine, qui correspond aux arrogantes déclarations des *Odes* de 1550 (préface et ode *A sa Lyre*) ; « les lettres et les arts » furent au contraire très favorisés sous le règne de François Ier. En ce qui concerne particulièrement « la Muse sans grace », v. l'article d'A. Tilley, *From Marot to Ronsard*, dans les *Mélanges P. Laumonier*, p. 131 et suiv.

2. Voir l'ode de Ronsard *A Michel de l'Hospital*, au tome III. Dans cette pièce, Ronsard attribue la renaissance de la poésie uniquement à l'Hospital. Mais on sait d'autre part que celui-ci avait obtenu la faveur de Charles de Guise dès le début du règne de Henri II (Dupré Lasale, *Michel de l'Hospital*, tome I, p. 134). Sur les relations très cordiales de ces deux personnages, v. les Poésies latines du chancelier traduites par Bandy de Nalèche (Paris, Hachette, 1857) : livres I, épitres 12 et 15 ; II, ép. 3, 13, 19 et 20 ; III, ép. 4, 9, 10 et 13 ; IV, ép. 5 et 7 ; V, ép. 4 et 6. L'une de ces épitres (II, n° 13) qui contenait l'éloge de Ronsard, fut écrite à propos de l'*Hymne de Charles cardinal de Lorraine*, et non pas à propos de l'*Hymne de la Justice* comme on pourrait le croire d'après la place qu'elle occupe dans les éditions collectives de 1560 à 1584 ; en 1587 elle est reproduite à sa vraie place ; on en trouvera le texte dans l'édition Blanchemain, tome V, p. 81. Ronsard, en écrivant ces quatre vers, acquittait donc une nouvelle dette de reconnaissance envers l'Hospital. Cf. ci-après, p. 88, vers 240 et suiv.

3. C.-à-d. : qui rédige l'histoire de Henri II en latin. On voit par ce passage que la rupture entre Ronsard et l'historiographe Pascal n'avait pas encore eu lieu en décembre 1558.

A qui tu as commis les honneurs des François,
Et Dorat qui en Grec surpasse les Gregois [1],
Et le docte Baïf qui seul de noz Poëtes
A fait en ton honneur bourdonner ses Musettes,
Te sacrant ses pasteurs, que d'un gentil esprit
En France il a conduit des champs de Theocrit [2] :
Soudain tu reveillas des François les courages
A suivre la vertu, & alors nos boccages
Reclus par si long temps, entre les buissons vers
Commencerent au vent à murmurer des vers.
L'Elicon fut ouvert, & l'onde où but Ascrée [3]
De muette parla, & se refist sacrée,
Et l'effroy des rochers & des bois à l'envy
De fraiche hostelerie aux Nymphes ont servy,
Et la Grace aux rayons de la Lune cornue
Avecques les Sylvains redancer est venue [4],
Frappant du pied les fleurs, signe que le soucy
Plus ne regnoit aux bois, ny entre nous aussy.
Adieu, meschant soucy, puisqu'un autre Mercure

725-728. *78-84 suppriment ces quatre vers*
732. *67-84* leurs vers
733. *71-84* L'Helicon

---

1. Le cardinal avait fait nommer Dorat professeur de grec au collège royal en 1556 (voir le tome VIII, p. 338, note 4).

2. Allusion à l'Eglogue XVII d'Ant. de Baïf intitulée *Charles*, qui contient les louanges de Charles cardinal de Lorraine et dont la composition doit dater de 1557 ou 1558 ; elle est certainement antérieure à la mort de Mellin de Saint-Gelais (octobre 1558), car celui-ci est un des interlocuteurs de cette églogue (v. l'édition des *Œuvres* de Baïf par Marty-Laveaux, t. III, p. 89). — La suppression de ce quatrain en 1578 ne fait pas honneur à Ronsard, qui avait rendu là un juste hommage à la priorité de son ami dans l'importation de l'églogue théocritienne en France. Cf. A. Eckhardt, *Revue du XVIe siècle*, tome VII, 1920, p. 240.

3. C.-à-d. : Hésiode, natif du bourg d'Ascra en Béotie. Cf. le latin *Ascraeus* employé seul par Ovide, *Am.*, I, 15, 11.

4. Souvenir d'Horace, *Carm.*, I, 4, 7 et suiv.

Des Muses & de nous daigne prendre la cure.
Tu n'es pas seullement favorable seigneur [16 r°]
De ceux à qui la Muse a donné quelque honneur :
Tu leur sers en tout temps d'un asyle prospere,
De secours & d'apuy, de Mecene & de pere.
Je te puis vanter tel, car t'ayant esprouvé
Un pere treshumain au besoin t'ay trouvé.
  Filles de Jupiter, Charites gracieuses,
De Venus & d'Amour les compaignes joyeuses [1],
Et qui scavés noz cœurs l'un à l'autre lier,
A vous il appartient de le remercyer :
Remercyez le donc en mon nom & luy dittes
Que pour luy rendre grace il failloit les Charites.
  Or' c'est trop commencé, car si mon stile bas
Presumoit d'achever, il n'y fourniroit pas :
Il fault que l'Hospital, que nostre siecle prise
Un petit moins qu'Homere, ose telle entreprise,
Et non moy, qui ne puis ny ne suys assez fort
Pour soustenir au doz un si pesant effort [2].
  Puis ton frere m'appelle au son de la trompette,
Affin d'aller au camp pour estre son Poëtte :
Je le voy, ce me semble, au millieu des soldars
Commander d'une picque, ou de sur les rampars
De nuit assoir la garde, & tout enflé de guerre

745. *On lit en 50-73* Tu leurs sers (*éd. suiv. corr.*)
751. *78-84* **Qui sçavez les esprits l'un à l'autre lier**
709-754. *87 remplace ces quarante-six vers par ce distique* : **Certes j'en suis tesmoin, qui ma basse fortune, M'insinuant chez toy, fis blanche en lieu de brune**

1. Les Charites (du grec Χάριτες) sont les trois Grâces, qui, comme dit Jean Lemaire, étaient « les pedisséques de Venus », c.-à-d. ses suivantes. Cf. tome VII, p. 107, note 1.
2. Ces six vers sont imités par transposition de Tibulle, IV, 1 (panég. de Messala), vers 178 et suiv.

Un somme entr'-eveillé prendre de sur la terre [1] :
Je le voy, ce me semble, à cheval, au millieu
Des escadrons armez, tout pareil à ce Dieu,
Qui, remply de fureur, de vaillance, & d'audace,
Pour servir à son pere amene un camp de Thrace : [16 v°]
Les rives de Strymon, les rochiers, & les vaux
De Rodope, poussez de l'ongle des chevaulx [2],
Fremissent à l'entour, & les armes dorées
Dans Hebre de bien loing s'eclatent remirées [3].
  Je seray de poëte un valeureux guerrier,
Entre tant de soldars couroné de laurier,
Qui deux fois me ceindra tout le haut de la teste
Pour m'estre fait vainqueur d'une double conqueste,
Ayant chanté ton frere & toy : car je ne veux
Loing d'un mesme papier vous separer tous deux :
Ainsi l'antiquité assembloit en mesme hymne
De Castor & Pollux la louange divine [4].

770. *71-73* au camp (*éd. suiv. corr.*)
773. *78-87* armes ferrées
777. *On lit en 59-67* sceindra (*éd. suiv. corr.*)
776-780. *78-87* Au milieu des soldats couronné de laurier Qui deux fois me ceindra d'une fueilleuse creste, Pour avoir de ton frere honoré la conqueste, Et chanté tes honneurs : & ce faisant je veux En un mesme papier vous accoupler tous deux
781. *84-87* Ainsi la vieille Muse

---

1. Ronsard avait déjà écrit au mois d'août 1558 l'*Exhortation au camp pour bien combattre* (ci-dessus, p. 3 à 11). Mais il pouvait encore parler ainsi en décembre de la même année, bien que les négociations pour la paix eussent commencé en octobre, car le camp de François de Guise sous Amiens ne fut disloqué que le 4 avril 1559, après la conclusion du traité du Cateau-Cambrésis (*Papiers d'Etat* de Granvelle).

2. *L'ongle*, pour le sabot des chevaux, est un latinisme (cf. Virgile : quatit ungula campum).

3. Il s'agit du dieu Mars venant de la Thrace, son séjour préféré, au secours de Jupiter dans sa lutte contre les Titans.

4. Ronsard reprendra l'éloge simultané des « freres Guisians » dans les *Inscriptions* de juin 1559 (ci-après) et dans l'*Elégie à G. des Autels*, fin (1560).

Dieux de qui les longs ans ne sont jamais periz,
Gardiens de la France & des murs de Paris,
De Seine Bourguignonne & des citez antiques
De Gaule, le sejour des Troyennes reliques [1],
Escartez loing du chef de ces freres icy,
Qui sont noz deux rempars, le mal & le soucy.
Tenez les en santé, continuez du Prince
Envers eux l'amitié, & pour nostre province [2]
Faittes tant, s'il vous plaist, qu'ilz y demeurent vieux,
Et que bien tard au ciel tous deux se facent Dieux [3].

Fin.

1. Allusion à la descendance de Francus, fils d'Hector, et de ses compagnons Troyens.
2. C.-à-d. : pour notre pays.
3. Souvenir d'Horace, *Carm.*, I, 2, 45 et suiv.

Chant paſtoral ſur LES NOPCES DE MONSEIGNEVR CHARLES DVC de Lorraine, & Madame Claude Fille II. du Roy.

PAR P. DE RONSARD
Vandomois.



A PARIS,
Chéz André Wechel, rue ſainct Iean de Beauuais, à l'enſeigne du cheual volant.
1559.
Auec priuilege du Roy.

Fac-similé du titre de la première édition.



CHANT PASTORAL.

Les Pasteurs, Bellot, Perot, et Michau [1].

Un pasteur Angevin & l'autre Vandomois [2],
Bien congnus des rochers, des fleuves, & des bois,
Tous deux d'age pareilz, d'habit, & de houlette,
L'un bon joüeur de flute, & l'autre de musette,
L'un gardeur de brebis, & l'autre de chevreaux,

Éditions. — *Chant pastoral...*, plaquette, 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 4e livre) 1560; (Elegies, 3e livre) 1567; (Elegies, Eclogues et Mascarades, 3e livre) 1571, 1573; (Eclogues et Mascarades) 1578 à 1587.

Titre. *78-87* Eclogue ou Chant pastoral sur les Nopces...

---

1. C'est la première fois qu'un poète de la Pléiade publiait un poème de ce genre; Ronsard, qui avait mis la « chanson bucolique » au programme de la nouvelle école en 1553, dans l'*Elégie à J. de la Peruse* (v. le tome V, p. 263), prenait là les devants comme pour l'ode et l'hymne ; ce qui ne prouve pas qu'il ait été le premier de sa « volée » à cultiver ce genre : Baïf en réclama la paternité (v. ci-dessus, p. 69, n. 2). Au reste, ce n'était pas une nouveauté dans la poésie française : Cl. Marot avait déjà fait des chants pastoraux, mettant en scène ses amis ou lui-même. En 1531 il avait écrit la *Complainte sur le trespas de Loyse de Savoye en forme d'Eglogue*; en 1539, l'*Eglogue au roy sous les noms de Pan et Robin*; en janv. 1544, l'*Eglogue sur la naissance du fils de Mgr le dauphin* ; peu avant sa mort, la *Complainte d'un pastoureau chrestien, faite en forme d'Eglogue rustique*. De leur côté Maurice Scève et Hugues Salel avaient composé en 1536 des *Eglogues* sur le trespas du dauphin François, fils aîné de François Ier. Enfin M. Scève avait encore publié en 1547 un long poème rustique dialogué, sous ce titre : *Saulsaye, eglogue de la vie solitaire*.

2. Joachim du Bellay, angevin, désigné sous le nom de Bellot, et Pierre de Ronsard, vendomois, désigné sous le nom de Perot.

S'escarterent un jour d'entre les pastoureaux[1].
Pendant que leur bestail paissoit parmy la pleine,
Un peu desoubz Meudon au rivage de Seine,
Ils laisserent leurs chiens pour la crainte des loups,
Bien armez de colliers, tous herissez de clous :
Et montant contremont d'une colline droitte,
Au travers d'une vigne, en une sente estroitte,
Gangnerent pas à pas la Grotte de Meudon, [4]
La Grotte que Charlot (Charlot de qui le nom
Est sainct par les forests) a fait creuser si belle
Pour estre des neuf Seurs la demeure eternelle[2] :
Qui pour l'honneur de luy ont meprisé les eaux
D'Eurote, & de Permesse, & les Tertres jumeaux
D'Helicon, & d'Olympe, & la fameuse source
Qui du Cheval volant print son nom & sa course[3],
Pour venir habiter son bel Antre emaillé,
Dans le creux de la terre en un roc entaillé.

8. *87* Tout aupres de Meudon
9. *67-87* Laisserent leurs mastins | *87* pour abboyer les loups
11. *78-84* Et montant sur le doz | *87* Puis grimpant sur le dos
17. *78* Ces Sœurs en sa faveur | *84-87* Sœurs qui en sa faveur
19-20. *78-87* Du chevelu Parnasse, où la fameuse source Prist du Cheval volant & le nom & la course
22. *78-87* Une loge voutée en un roc entaillé

---

1. Ce début est imité de Virgile, *Buc.* v et vii, débuts.

2. Il s'agit de Charles de Guise, cardinal de Lorraine, ministre de Henri II, et d'une annexe de son château de Meudon, dont la construction remontait à 1556 (v. le tome VIII, p. 337). Ronsard fait de cette annexe l'hôtellerie des Muses (les neuf Sœurs), peut-être parce que Du Bellay et lui y étaient hébergés, quand ils venaient voir le Cardinal au château de Meudon.

3. L'Hippocrène (de ἵππος, cheval, et κρήνη, source), que le cheval ailé Pégase avait fait jaillir d'un coup de pied au flanc du mont Parnasse. — Au vers 18, Eurote, c'est le fleuve Eurotas (en Laconie), réputé pour avoir entendu les chants d'Apollon (cf. Virgile, *Buc.* vi, 81).

Si tost que ces pasteurs, du meillieu de la rotte[1],
Aperceurent le front de la divine Grotte,
S'enclinerent à terre, & creintifs honoroyent
De bien loing le rocher où les Seurs demeuroyent.
Apres l'oraison faitte, arivent à l'entrée
(Nudz de teste & de pieds) de la Grotte sacrée :
Car ilz avoient tous deux & sabotz & chapeaux,
Pour creinte du sainct lieu, pendus à des rameaux.
Apres qu'ilz eurent fait aux deux coings de la porte
Le devoir à Pallas qui la Gorgonne porte[2],
Et à Baccus aussi, qui dans ses doigs marbrins
Laisse pendre un rameau tout chargé de raisins :
Ilz se lavent trois fois de l'eau de la fonteine,
Se serrent par trois fois de trois plis de vervene[3],
Trois fois entournent l'Antre, & d'une basse voix
Appellent de Meudon les Nymphes par trois fois[4],
Les Faunes, les Sylvains, & tous les Dieux sauvages
Des prochaines forests, des mons, & des bocages,
Puis prenant hardiesse, ilz entrerent dedans [5]

23. *67-87* du milieu
26. *78-87* De bien loin le repaire
30. *78-87* Reverant le sainct lieu'
32-34. *67-73* L'oraison à Pallas... Et au petit Bacus... Presse un rameau chargé de grappes de raisins
31-34. *78-87* Eux devots arrivez au devant de la porte Saluërent Pallas qui la Gorgonne porte, Et le petit Bacchus, qui dans ses doigts marbrins Tient un rameau (*84-87* pampre) chargé de grappes de raisins
35. *78-87* Se lavent par trois fois

1. Les paysans de l'Anjou disent encore « une rotte », pour un sentier (la « sente » du vers 12). Déjà vu au tome VI, p. 232.

2. La déesse Pallas avait, entre autres attributs guerriers, une égide, au centre de laquelle figurait la tête de la Gorgone Méduse (Homère, *Il.*, V, 738). Il s'agit ici d'une statue de Pallas, qui, avec celle de Bacchus, ornait l'entrée de la Grotte.

3. Plante sacrée dont on se parait dans les cérémonies religieuses du paganisme. Cf. les tomes II, p. 41, et VIII, p. 272, note 3.

4. Le nombre 3 est cabalistique et consacré, comme le nombre 7 : « numero Deus impari gaudet ».

Le sainct horreur de l'Antre, & comme tous ardans
De trop de Deité, sentirent leur pensée
De nouvelle fureur saintement insensée.
   Ilz furent esbahis de voir le partiment [1],
En un lieu si desert, d'un si beau bastiment :
Le plan, le frontispice, & les pilliers rustiques,
Qui effacent l'honneur des colonnes antiques,
De voir que la nature avoit portrait les murs
De crotesque si belle [2] en des rochers si durs,
De voir les cabinets, les chambres, & les salles,
Les terrasses, festons, gillochis & ovales,
Et l'esmail bigarré, qui resemble aux couleurs
Des préz, quand la saison les diapre de fleurs,
Ou comme l'arc-en-ciel qui peint à sa venue
De cent mille couleurs le dessus de la nue.
   Lors Bellot & Perot (de tels noms s'appelloyent
Les pasteurs qui par l'Antre en reverence alloyent)
Ne se peurent garder de rompre le silence,
Et le premier des deux Bellot ainsi commence.

44. *78-87* brusquement insensée
50. *67-84* De crotesque (*71-84* grotesque) si vive
49-50. *87* De voir que l'artifice avoit portrait les murs De divers coquillage en des rochers si durs
52. *78 87* guillochis
53. *60* qui reluit aux couleurs | *67-87 texte primitif*
59. *78-84* Ne se peuvent | *87 texte primitif*

---

1. C.-à-d. la distribution des salles (cf. le composé *compartiment*).

2. Crotesque = grotesque, terme technique désignant des arabesques, dessins bizarrement entrelacés comme ceux qu'on avait trouvés dans les édifices anciens, dont les salles découvertes au niveau du sol prirent à l'origine le nom de *grotes* (du latin *crupta*). Montaigne définit ainsi ceux qu'un peintre avait exécutés dans une salle de son manoir, pour remplir les vides de chaque paroi : « peintures fantasques, n'ayant grâce qu'en la variété et estrangeté » (*Essais*, I, 28, début). Un inventaire de 1532, cité par Huguet dans son *Dictionnaire du XVIe s.*, indique, avec le détail de leurs capricieux dessins, que ces « gentilles crotesques » étaient à cette date « nouvellement inventées ».

B. Printemps, naissez bientost, & faites naistre aussi
Aveq vous la rosée, & les herbes d'icy,
Afin que de cent fleurs diverses je façonne
Pour le front de Charlot une belle couronne.
Pasteurs, puisque Charlot nous daigne regarder,
Comme nous soulions faire il ne faut plus garder,
Pour la creinte des loups, nos brebis camusettes [1],
Qui sans creinte paistront au bruit de nos musettes,
Nos chevres sans danger les saules brouteront, [6]
Et nos toreaux soubs l'ombre assis remacheront
L'herbe que leur gosier deux fois pousse & retire,
Et nous autres bergers ne ferons plus que rire,
Que joüer, que fluter, que chanter & dançer,
Comme si l'age d'or vouloit recommençer
A regner desoubs luy, comme il regnoit à l'heure
Que Saturne faisoit en terre sa demeure [2].
Nous luy ferons sur l'herbe un autel comme à Pan,
Nour chomerons sa feste, & au retour de l'an,
Tout ainsi qu'à Pales, ou à Ceres la grande

61. *Le nom* Bellot *n'est en entier dans l'interligne qu'à partir de 78, ainsi que plus loin les noms* Perot *et* Michau.
62. *78* Les beaux jours, la rosée
61-63. *84-87* Printemps, naissez, croissez & de mille façons Couvrez les prez nouveaux (*87* les jeunes prez) de fleureuses moissons A fin qu'en les cuillant fraischement (*87* & tirant) je façonne
71. *67-73* que le gosier... | *78-84* L'herbage à seureté sous les sons de Tityre
69-71. *87* Car eux & nos aigneaux ensemble coucheront, Nos toreaux leur viande à l'ombre mascheront Deux fois en escoutant les chansons de Tityre
73. *87* que chanter, que danser
77. *84* Nous luy bastirons d'herbe un autel comme à Pan | *87* Nous ferons de gazons son autel comme à Pan

1. C.-à-d. : au nez camus. Souvenir des « simae capellae » de Virgile *Buc.* x, 7.
2. Souvenir de Virgile, *Buc.* iv, 6.

Trois plains vaisseaux de laict il aura pour ofrande :
En invoquant son nom, & tournant à l'entour
De l'autel, nous ferons un banquet tout le jour [1],
Où Janot Limosin [2] pendra la chalemie
A tous pasteurs venant pour l'amour de s'amie [3] :
Car c'est un Demidieu [4], à qui plaisent nos sons,
Qui fait cas des pasteurs, qui ayme leurs chansons,
Qui garde leurs brebis de chaut & de froidure,
Et en toutes saisons les fournist de pasture.
  Quelque part que tu sois, Charlot, pour ta vertu,
En tes levres tousjours savourer puisses-tu
Le doux sucre & la manne, & manger tout ensemble
Le miel, qui en douceur à tes propos ressemble,
Et tousjours quelque part que tu voudras aller,
Puissent desoubs tes pieds les fontaines couller
De vin & de nectar, & loing de ton herbage
Le ciel puisse ruer sa foudre & son orage :
Les cornes de tes beufs se puissent jaunir d'or, [7]
D'or le poil de tes boucs, & la toison encor
De tes brebis soit d'or, & les peaux, qui herissent
De tes chevres le dos, de fin or se jaunissent :

80-81. *67... par erreur* verserent pour offrande, Et invoquant son nom | *71-78...* verserons pour offrande, Haut invoquant son nom | *84-87* Trois vaisseaux pleins de laict luy versant (*87* verserons) pour offrande, Invoquerons son nom, & boivant à l'entour

83. *87* sa chalemie

84. *84-87* A tous Bergers venans

93. *71 par erreur* tu voudris | *73-87* tu voudrois aller

---

1. Imité de Virgile, *Buc.* v. 67 à 80 (apothéose de Daphnis).

2. Jean Dorat, qui était Limousin (cf. le tome VIII, p. 180, notes).

3. Comprendre : jouera du chalumeau pour l'amour de s'amie à tout venant. Cf. Cl. Marot, *Eglogue au Roy* :

> Une autre fois pour l'amour de l'amie
> A tous venans pendy la challemie.

4. Ceci s'applique au cardinal de Lorraine, justifiant les vers 77-82.

Pan le Dieu chevre-pied, des pasteurs gouverneur [1],
Augmente ta maison, tes biens, & ton honneur :
Tousjours puisse d'agneaux peupler ta bergerie,
De ruisseaux bien moussuz arroser ta prerie,
Et tousjours d'herbe espaisse amplisse tes herbis,
De toreaux ton estable, & ton parc de brebis,
Puisque tu es si bon, & que tu daignes prendre
Quelque soing des pasteurs & leurs flutes entendre.
A tant se teut Bellot, & à peine avoit dit
Qu'en pareille chanson Perot luy respondit.
P. Nymphes filles des eaux, des Muses les compagnes,
Qui habitez les bois, les mons, & les campagnes,
Permettez moy chanter cet Antre de Meudon,
Que des mains de Charlot vous receustes en don.
Comme Amphion tira les gros cartiers de pierre
Pour emmurer sa ville au bruit de sa guiterre [2],
Ainsi ce beau sejour Charlot vous a construit,
De rochers qui suivoyent de ses flutes le bruit.
Ceux qui viendront icy boire de la fonteine
Ou s'endormir aupres, ilz auront l'ame pleine

104. *78-87* De ruisseaux argentins arrouser ta prairie
105. *78-87* emplir tes gras herbis
111. *87* des neuf Muses compagnes
113. *78-87* vostre Antre
116. *78-87* au son de sa guiterre
118. *78-87* de sa voix le doux bruit
120. *67 par erreur* remportra | *71-73* remport'ront l'ame pleine
119-121. *78-87* Ceux qui viendront, Charlot, ou boire en ta fontaine, Ou s'endormir aupres (*87* aux bords), se voirront l'ame pleine De toute (*84-87* saincte) Poësie

---

1. Ronsard désigne ainsi le roi Henri II, jusqu'à la fin de la pièce, comme Cl. Marot avait fait pour François Ier, dans son *Eglogue au Roy*.

2. D'après Homère, Thèbes aux sept portes, fut bâtie non pas par Cadmos, mais par Amphion et Zethos, fils de Jupiter et d'Antiope (*Od.*, XI, 260 et suiv.). Zethos, plus vigoureux que son frère, apporta les rochers enlevés aux montagnes voisines ; Amphion joua de la lyre et aux sons enchantés de l'instrument les pierres vinrent se ranger d'elles-

De toute poësie, & leurs vers quelques fois
Pouront bien resjouir les aureilles des Rois.
Icy, comme jadis en ces vieux tabernacles
De Delphe & de Delos, se rendront les oracles :
Et à ceux qui voudront à la Grotte venir, [8]
Phebus leur aprendra les choses avenir.
Charlot, je te suply de n'avoir point de honte
De nous simples bergers faire un petit de conte [1] :
Apollon fut berger, & le Troyen Paris :
Et le jeune amoureux de Venus, Adonis,
Ainsi que toy porta au flanc la panetiere,
Et par les bois sonna l'amour d'une bergere [2].
Mais nul des pastoureaux en l'antique saison
Comme toy n'a basty des Muses la maison.
Tousjours tout à l'entour la tendre mousse y croisse,
Le poliot fleury en tout temps y paroisse [3],
Le lhierre tortu recourbé de meint tour
Puisse de sus le front grimper tout à l'entour,
Et la belle lambrunche [4] ensemble entortillée
Laisse espandre ses bras tout du long de l'allée :
L'avette au lieu de ruche ordonne dans les trous

126. *87* **Phebus les instruira des choses à venir**
127. *78-87* ne rougis point de honte
131. *On lit en 50-73* au flancs (*éd. suiv. corr.*) | *87* portoit au flanc
138. *78-84* Y puisse sus son front
135-140. *87* la crespe mousse y naisse, Le thym, le poliot, la marjolaine espesse, Le lierre Bachiq replié de maint tour Puisse au hault de son front grimper tout à l'entour Et la lambrunche errante ensemble entortillée Laisse courir ses bras sur la Grotte esmaillée

mêmes sur les remparts (cf Apollonios, *Argon.*, I, 740 et schol. ; Horace, *Ep. ad. Pis.*, 304).
1. C.-à-d. : faire un peu cas de nous.
2. Souvenir de Virgile, *Buc.* II, 60-61, et X, 18. Sur ces mythes, voir ci-après le *Chant pastoral*, vers 141 à 144 et les notes.
3. C'est la variété de menthe qu'on appelle aujourd'hui le pouliot.
4. C'est la vigne sauvage (latin *labrusca*). Cf. le tome VII, p. 243.

Des rustiques piliers sa cire & son miel doux,
Et le freslon armé, qui les raisins moissonne,
De son bruit enroüé par l'Antre ne bourdonne [1],
Mais les beaux gresillons, qui de leurs cris tranchans
Saluront les pasteurs en retournant des champs [2].
Meinte gentille Nymphe, & meinte belle Fée [3],
L'une aux cheveux pliez, & l'autre decoifée,
Avecques les Sylvains y puissent toute nuict
Fouller l'herbe des piedz au son de l'eau qui bruit.
Tousjours cette maison puisse avoir arousée
La plante d'une source, & le chef de rousée [4] :
Tousjours soit aux pasteurs son taillis ombrageux, [9]
Sans crainte ny de feu, ny de fer outrageux :
Et jamais au somet, quand la nuit est obscure,
Les choüans [5] ennonceurs de mauvaise aventure
Ne s'y viennent percher, mais les roussignoletz,
Voulant chanter plus haut que tous noz flageoletz,
Y degoisent tousjours par la verte ramée

141-142. *78-87*... agence dans les troux... & son miel roux
145. *87* Mais bien les gresillons
146. *67-87* à leur retour des champs
149. *67-87* y puisse
152. *78* Le fondement d'eau vive... | *84* Le bas d'une fontaine, & le haut de rosée | *87* Le pied d'une fontaine, & le chef de rosée
154. *84-87* Sans crainte de la foudre, ou du fer outrageux
156. *71-87* annonceurs
157. *78-87* les Rossignolets

---

1. Souvenir de Virgile, *Buc.* II, 12-13 : « raucis... resonant arbusta cicadis ».

2. Grésillons, terme encore usité chez les paysans pour *grillons*, insectes porte-bonheur qui se font entendre surtout le soir.

3. Encore un passage qui prouve que le mot Fée, employé sans un nom propre, est chez Ronsard synonyme de Nymphe. Voir au tome VII, p. 109, note 6.

4. C.-à-d. : que le pied ou la base de la maison soit arrosé d'une source, et le faîte de rosée.

5. C.-à-d. : les chats-huants. Les paysans emploient encore le mot *chouan* avec ce sens. Déjà vu au tome VIII, p. 121, vers 105.

Du maistre de ce lieu la belle renommée :
Afin que tous les vens l'emportent jusqu'aux cieux,
Et du ciel puisse aller aux oreilles des Dieux.
Ainsi finit Perot, & l'un & l'autre ensemble
(A qui tout le pied droit par bon augure tremble) [1]
Sortent hors de la Grotte, & à fin de pouvoir
Mieux chanter à loisir, s'en allerent assoir
L'un de sur un gason, l'autre sur une souche :
Et lors de tels propos Bellot ouvrit sa bouche.
B. Perot, tous les pasteurs ne te font que loüer,
Te ventent le premier, soit pour scavoir joüer
De flageol ou de flute, & la musette tienne,
Tant ilz sont abusez, comparent à la mienne :
Je voulois des long temps seul à seul te trouver
Loing de noz compagnons, à fin de t'esprouver,
Et pour te faire voir que d'autant je te passe
Qu'une haute montagne une colline basse.
P. Mon Bellot, il est vray que les pasteurs d'icy
M'estiment bon poëte, & je le suis aussi,
Mais non tel qu'est Michau, ou Lancelot [2], qui sonne
Si bien de la musette aux rives de Garonne,
Et mon chant au prix d'eux est pareil au pinson [10]

160. *84-87* Du bon pasteur Charlot
167. *60-84* un gazon | *87* L'un dessus un billot
170-171. *78-87* soit que vueilles jouer Du cistre ou du rebec
175. *78-87* Pour maistre te monstrer qu'autant je te surpasse

1. Ronsard fait allusion ici à une superstition antique, dont le moyen âge avait sans doute hérité, et encore le XVI[e] siecle. D'une manière générale, dans l'antiquité, les mouvements involontaires (παλμός) passaient pour avoir un sens. On avait formé à ce sujet un corps de doctrine. Cf. Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, article *Aberglaube*. Notre poëte a présenté ailleurs le tremblement de la jambe droite comme un mauvais présage (*Complainte contre Fortune* à Odet de Coligny : Par trois fois me trembla toute la jambe destre. Bl., t. VI, p. 164).

2. Michel de l'Hospital et Lancelot Carle (voir le tome VIII, p. 115, note).

Qui veut d'un roussignol imiter la chanson [1] :
Toutesfois, mon Bellot, je ne te veux dedire,
Si tu es bon Thyrsis, je seray bon Tityre,
Et tu ne trouveras en moy le cœur failli,
Bien que si hardiment tu m'ayes assailli.
  Il fault pour le vainqueur que nous metions un gage :
Quant à moy, pour le prix je te mets une cage
Que je fis l'autre jour voyant paistre mes beufs,
En parlant à Thony, qui s'egalle à nous deux [2] :
Les barreaux sont de til [3] & la perchette blanche
Qui traverse la cage est d'une coudre franche [4] :
De pellures de jonc j'ay tissu tout le bas :
A l'un des quatre coings la coque d'un limas [5]
A un crin de cheval se pend de telle sorte,
Qu'on diroit à la voir qu'elle mesme se porte.
  J'ay creusé d'un sureau l'auge bien proprement,
Et les quatre pilliers du petit batiment
Sont d'une grosse ronce en quatre pars fendue :
Et le cordon tressé duquel elle est pendue

182. *67* du roussignol | *71-87* du Rossignol
185. *78-87* Commence, je n'ay point le courage failli
186. *78* Le veinqueur se voirra veincu par l'assailli | *84-87* L'assailleur bien souvent vaut moins que l'assailli
188. *78-87* je depose une cage
190. *60-73* à Thoinet | *78-87* Devisant à Thoinet
195. *78-87* Pend d'un crin de cheval, voire de telle sorte

---

1. Tout ce passage, depuis le vers 169, est habilement transposé de Théocrite, *Idylle* VII (les Thalysies), 27 à 42.
2. Thony (var. Thoinet), c'est Antoine de Baïf. Cela ne veut pas dire que Baïf se prétend leur égal (cf. l'éd. de ses *Œuvres* par Marty-Laveaux t. III, p. 91), mais qu'il est devenu leur égal.
3. C.-à-d. de tilleul. Ce mot se retrouve dans le *Cyclope* (1560) et dans la *Franciade*, ch. III.
4. C.-à-d. : un coudrier, ou noisetier sauvage.
5. C.-à-d. : d'un limaçon. Les paysans de l'Anjou disent encore un « lumas ».

Bellin me l'a donné [1], houpé tout à l'entour
Des couleurs qu'il gangna de Thoinon l'autre jour.
J'ay dedans prisonniere une jeune alouette,
Qui degoyse si bien, qu'hier ma Cassandrette [2],
Que j'ayme plus que moy, m'en ofrit un veau gras,
Avecques un chevreau, voire & si ne l'eut pas [3] :
Toutesfois tu l'auras si tu me gangnes ores,
Mais je t'assure bien que tu ne l'as encores.
B. Pour la cage & l'oyseau, je veux mettre un panier, [11]
Gentement enlassé de vergettes d'ozier,
Fort large par le haut, qui tousjours diminue
En tirant vers le bas d'une pointe menue :
L'anse est faicte d'un houx qu'à force j'ay courbé :
En voulant l'atenuir [4] le doigt je me coupé
Avecque ma serpette : encores de la playe
Je me deuls, quand du doigt mon flageolet j'essaye.
Tout ce gentil panier est pourtraict par dessus,
De Mercure, & d'Io, & des cent yeux d'Argus :
Iö est peinte en vache, & Argus en vacher,
Mercure est tout aupres, qui du haut d'un rocher

202. *60-87* de Caton l'autre jour
206. *78-87* Au front demy (*84-87* desja) cornu
207-208. *87* Toutefois tu l'auras si tu as la victoire : Mais plustost que l'avoir, la nege sera noire
210-211. *84-87* D'artifice enlacé... Large & rond par le hault
218. *60* & de cent yeux | *67-73* & d'Ion, & de cent yeux | *78-87* *texte primitif*
220-222. *84-87* Mercure est tout aupres (*87* fait le guet), qui du haut

1. Bellin, c'est Remy Belleau.
2. Cassandre Salviati, que Ronsard avait cessé de chanter en 1555, mais dont le nom, devenu fameux, lui servait encore allegoriquement.
3. C.-à-d. : mais même ainsi, même à ces conditions, elle ne l'eut pas. Ainsi parle le Corydon de Virgile, pour gagner les bonnes grâces d'Alexis (*Buc.* II, 40 et suiv.).
4. Nous disons dans le même sens *amincir* et donnons au mot *atténuer* un sens moral.

Roulle à bas cet Argus, apres avoir coupée
Sa teste cautement du fil de son espée :
De son sang naist un paon, qui ses aisles ouvrant
Va deçà & delà tout le panier couvrant [1].
  Il me sert à serrer des fraises & des roses,
Il me sert à porter au marché toutes choses :
Mon Olive, mon cœur, desire de le voir [2],
Elle me veut donner son mâtin pour l'avoir,
Et si ne l'aura pas : je te le mets en gage,
Il vaut mieux ny que toy, ton oyseau, ny ta cage.
  Mais qui nous jugera ? qui en prendra le soing ?
Vois tu ce bon vieillard qui vient à nous de loing,
A luy voir au menton la barbe venerable,
Le chef demi couvert d'un poil gris honnorable,
La houlette en la main, d'un noüailleux cormier,
Le hoqueton d'un dain [3], c'est Michau, le premier
Des pasteurs en sçavoir, auquel font reverence, [12]
Quand il vient dans noz parcs, tous les bergers de France [4].

d'un rocher Roulle le corps d'Argus, apres avoir coupée Son col du fer courbé de sa trenchante espée

223-224. *87* Une Nymphe est aupres en simple corset blanc, Qui tremble de frayeur de voir jaillir le sang

229. *71-78* je le te mets | *84-87 texte primitif*

230. *78-87* J'en refuse trois fois la vente de ta cage

238. *78-87* en noz parcs

---

1. Io, fille d'Inachos (fleuve d'Argolide) fut aimée de Zeus et transformée par lui en génisse pour qu'elle échappe à la vengeance de son épouse. Mais celle-ci fit surveiller sa rivale par le bouvier Argos aux cent yeux. Alors Zeus ordonna à Hermès (Mercure) de dérober la génisse à la surveillance de son redoutable gardien, qu'il tua. Cf. Ovide, *Mét.*, I, 588 et suiv. Du sang d'Argos naquit le paon, consacré à Héra (Junon), d'après Moschos, *Idylle* II, 58. Au reste la description de ce panier rappelle fortement celle de la corbeille d'Europe dans cette idylle de Moschos.

2. Olive de Sévigné, que son cousin Joachim du Bellay avait cessé de chanter depuis 1550, mais dont le nom, devenu fameux, lui servait encore allégoriquement.

3. C.-à-d. : la veste en peau de dain.

4. Michau, c'est Michel de l'Hospital, chancelier de Madame Margue-

P. Je le congnois, Bellot, je l'ay ouy chanter !
Autant comme tu fais, je le puis bien vanter,
Car il a quelque fois daigné prendre la peine
De loüer mes chansons à Charlot de Lorraine [1].
M. Que dictes vous, enfans, des Muses le soucy ?
Icy le bois est vert, l'herbe fleurist icy,
Icy les petis mons les campagnes emmurent,
Icy de toutes pars les ruisselets murmurent :
Ne soyez point oysifs, enfans, chantez tousjours,
Mais comme au paravant ne chantez plus d'amours,
Elevez vos esprits aux choses bien plus belles,
Qui puissent apres vous demeurer immortelles [2].
N'avez vous entendu comme Pan le grand Dieu,
Le grand Dieu qui preside aux pasteurs de ce lieu,
Par mariage assemble à sa fille Claudine
Le beau pasteur Lorrain, de telle fille digne [3] ?
C'est le jeune Charlot, tige de sa maison,

239. *78* il m'apprend à chanter | *84-87 texte primitif*
240. *67-87* je l'oze bien vanter
241. *78-87* Car il a bien souvent
243. *84-87* Que dites-vous, garçons

---

rite, duchesse de Berry, sœur du roi, puis chancelier de France en 1560. Pour ses relations avec Ronsard, v. le tome III, Introd. et p. 118 ; pour plus ample information sur la protection accordée aux poètes par ce haut magistrat, très bon poète latin lui-même, v. Dupré-Lasale, *Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France* (Paris, Thorin, 1875).

1. Allusion à la *Commendatrix epistula M. Hospitalii ad Carolum cardinalem Lotharenum*, qui date de la fin de 1558 et dut accompagner l'*Hymne du Cardinal de Lorraine* (v. ci-dessus l'Introduction).

2. Ces vers sont tout à fait conformes au caractère grave du personnage et aux conseils qu'il donna plus d'une fois à Ronsard, notamment après la publication des *Folastries*.

3. Le roi Henri II maria sa fille Claude le 22 janvier 1559 (n. st.) avec Charles *duc* de Lorraine, cousin de Charles *cardinal* de Lorraine. (v. Godefroy, *Ceremonial françois*, tome II, p. 12 et suiv.). Ce duc gouverna la Lorraine sous le nom de Charles III le Grand jusqu'en 1608, date de sa mort.

Parent de ces pasteurs qui portent la toison [1],
Et cousin de Charlot, le bon hoste des Muses,
Duquel tousjours le nom enfle voz cornemuses,
Et de ce grand Francin [2], qui à coup de leviers,
De fondes [3], & de dars a chassé les bouviers
Qui venoyent d'outre mer manger noz pasturages,
Et menoyent maugré nous leurs beufs en noz rivages [4].
　Là ne se fera point quelque petit festin :
Depuis le soir bien tard jusques au plus matin
La feste durera, & les belles Nayades, [13]
Les Faunes, les Sylvains, Dryades, Oreades,
Les Satyres, les Pans tout le jour balleront
Et de leurs pieds fourchus l'herbette fouleront [5].
De ce beau mariage entonnez voz musettes,
Montrez vous aujourdhuy tels sonneurs que vous estes,
Chantez cette alliance, & ce bon heur sacré :

261-262. *87*... saccager nos rivages... leurs bœufs en nos herbages
263. *84-87* Là ne se doit dresser un vulgaire festin
264. *67-87* jusqu'au premier matin
271. *87* & cet accord sacré

---

1. L'ordre de la Toison d'or, fondé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Cet ordre passa à la maison d'Autriche, après la mort de Charles le Téméraire, puis à l'Espagne avec Charles Quint. — Le jeune duc qui se mariait avait pour mère une nièce de Charles Quint, Christine de Danemark ; aussi, quand Henri II s'était emparé de Metz en 1552, il avait emmené à sa Cour ce duc, alors âgé de neuf ans, de crainte qu'il ne fût enlevé et que Metz ne fût rattaché à l'Empire (v. ci-dessus l'*Hymne du Card. de Lorraine*, note du vers 218).

2. Francin, c'est le capitaine François de Guise.

3. Du latin *funda* = fronde. Même mot ci-après, au vers 318.

4. Allusion à la reprise de Calais et de Guines (6 et 20 janv. 1558) dernières possessions des Anglais en France, qu'ils détenaient depuis 1347.

5. Sous ces noms de divinités païennes Ronsard désigne les seigneurs et les dames de la Cour, comme l'avait fait Marot dans son *Eglogue au Roy* :

Si qu'à mes plainctz un jour les Oreades,
Faunes, Sylvans, Satyres & Dryades
En m'escoutant jecterent larmes d'yeux.

Les deux freres Lorrains vous en sçauront bon gré [1].
Pan y tiendra sa court en magesté royalle,
Aupres de luy sera son espouse loyalle,
Et son filz desja Roy, & sa divine Sœur
Qui passe de son nom & la perle & la fleur [2].
Sus donc chante, Bellot, commence quelque chouse.
Tu diras l'espousé, Perot dira l'espouse :
Car il vaut mieux, enfans, celebrer ce beau jour
Qu'user voz chalumeaux à chanter de l'amour.
B. O Dieu qui prens le soing des nopces, Hymenée,
Laisse pendre à ton dos ta chape ensafranée,
Ton pied soit enlacé d'un beau brodequin bleu,
Et portes en ta main un clair flambeau de feu,
Esternue trois fois, & trois fois de la teste
Fay signe ains que venir à la divine feste
De Claudine & Charlot, à fin que desormais
Le mariage soit heureus pour tout jamais [3].
Ameine avecques toy la Cyprienne saincte [4],
De sa belle ceinture au travers du corps ceinte,

277-278. *87*...& ta musette appreste : Dy le lict nuptial, Perrot dira la feste

286. *78-84* Fay signe de bon-heur à la divine (*84* nociere) feste

285-287. *87*... ta teste chevelue Esbranle par trois fois, trois fois à ta venue Voy Claudine & Charlot

290-292. *84-87* D'un demi-ceinct tissu dessus les hanches ceinte,

---

1. François, duc de Guise, et Charles, cardinal de Lorraine.

2. Henri II, Catherine de Médicis, le dauphin François, devenu roi d'Écosse par son mariage avec Marie Stuart (avril 1558), enfin, Madame Marguerite, dont le nom evoque, sous la plume de tous les poètes du temps, l'idée de la fleur appelée *marguerite* et de la perle (en latin *margarita*).

3. Cette invocation au dieu Hymen est imitée de Catulle, *Epithal. de Julie et de Manlius*, début. Ronsard y avait déjà eu recours en 1548 pour l'*Épithalame d'Antoine de Bourbon* (v. le tome I, p. 9).

4. Catulle, *op. cit.* : [Hymen] aditum ferat Dux *bonae* Veneris, *boni* conjugator amoris. — Ronsard avait déjà exprime ainsi en 1548 la pureté de l'union légitime : La chaste Cyprienne Ayant son ceste ceint, Avec ses Graces vienne Amye à l'œuvre saint (tome I, p. 15).

Et son fils Cupidon avec l'arc en la main,
Pour se cacher es yeux du jeune enfant Lorrain [1] :
Ce n'est pas un pasteur qui dans un bois champestre [14]
Meine tant seulement deux ou trois chevres paistre,
Mais à qui cent troupeaux de vaches & de beufs,
Et autant de brebis, paissent les prez herbeux
De Moselle & de Meuse, & tous ceux qui la plaine
Broutent aupres de Bar, & les mons de Lorraine :
Il a tant de bestail qu'il n'a jamais esté
En hyver sans du laict, sans formage en esté,
Et ses panniers d'eclisse & ses vertes jonchées
De caillotes de creme en tout temps sont chargées.
Il s'eleve en beauté sur tous les pastoureaux
Comme un jeune toreau sur les menus troupeaux,
Ou comme un grand cyprés sur un menu bocage,
Ou comme un gresle jonc sur l'herbe du rivage.
Un poil crespé de soye au menton luy paroist,
Qui blond & delié entre les roses croist
De sa face Adonine, ainsi comme se couvre
De duvet un oiseau qui de la coque s'ouvre.
D'une belle couleur & d'œilletz & de lis

Et son enfant Amour tenant l'arc en ses mains, Pour se cacher és yeux du Prince des Lorrains

297-298. *67-78*... & ceux qui par la plaine De Bar foullent les fleurs

293-298. *84-87* Ce n'est pas un berger qui vulgaire & champestre Meine aux gaiges d'autruy un maigre troupeau paistre, Mais qui a cent troupeaux de vaches & de bœufs, De boucs & de beliers paissans les prez herbeus De Meuse & de Moselle & la fertile plaine De Bar, qui se confine aux terres de Lorraine

300. *78* sans fromage

302. *71-78* caillote (*au singulier*)

299-302. *84-87 suppriment ces quatre vers*

304. *67-87* Comme un brave toreau

306. *67-78* Ou comme un jeune Pin

305-306. *84-87* Ou comme un Pin gommeux au resonnant fueillage Tient son chef pommelu par-dessus un bocage

1. Le marié, né en 1542, n'avait pas encore 17 ans.

Ses membres sont partout frechement embellis,
Et en mille façons parmi la couleur vive
De sa beauté reluist une grace nayve :
Son front est de l'aurore, & comme astres des cieux
Soubs une nuict brunette esclairent ses beaux yeux.
  Autant comme en beauté en adresse il abonde,
Soit à getter le dart, ou à ruer la fonde [1],
A sauter, à luter ou à force de coups
Regangner un chevreau de la gueule des loups.
  Comme l'herbe est l'honneur d'une verte prerie, [15]
Des herbettes les fleurs, & d'une bergerie
Un toreau qui du pied pousse l'arene au vent,
D'une fresche ramée un ombrage mouvant [2],
Les roses d'un bouquet, les liz d'une girlande,
Ainsi tu es l'honeur de toute nostre bande [3].
  La chevre suit le thin, le loup la chevre suit,
Le lion suit le loup, l'herbe l'onde qui bruit,
La mouche à miel les fleurs, & l'estrangere grue
Suit au printemps nouveau le train de la charrue :
Mais nous autres pasteurs qui par les champs vivons
De mesme affection par tout nous te suivons [4].

320. *On lit en 59* geule (*éd. suiv. corr.*)
325. *On lit en 59-60* les litz (*éd. suiv. corr.*)
332. *67-78* par les champs te suivons
307-332. *84-87 remplacent ces vingt-six vers par ce distique* : Qui plus est, son menton en sa jeune saison Ne se fait que cresper d'une blonde toison

1. C.-à-d. la fronde ; v. ci-dessus, vers 260.

2. Ceci rappelle le « zephyris motantibus umbras » de Virgile, *Buc.* v, 5. Ronsard s'en souviendra encore à propos des arbres de la forêt de Gastine, « dont l'ombrage incertain lentement se remue ».

3. Imité de Virgile, *Buc.* v, 32-34, qui avait imité lui-même Théocrite, *Idylle* VIII, 79. Cf. un passage analogue au tome III, p. 79.

4. Imité de Théocrite, *Idylle* IX (Les Moissonneurs), 30 et suiv. « La chevre cherche le cytise ; le loup la chevre ; la grue, le laboureur ; moi je cherche Bombyca » ; ou bien de Virgile, *Buc.* II, 63 et suiv.

Bergers, faictes ombrage aux fonteines sacrées,
Semez par les chemins les fleurettes pourprées,
Despandez la musette, & de branles divers
Chantez à ce Charlot des chansons & des vers :
Qu'il te tarde beaucoup que Vesper ne t'ameine
La nuict, où tu mettras quelque fin à ta peine !
Soleil, haste ton char, acoursy ton sejour,
Charlot a plus de soing de la nuict que du jour.
L'amitié, la beauté, la grace, & la jeunesse
Apresteront ton lict, & par grande largesse
Une pluie d'œilletz dessus y semeront,
Et d'ambre bien sentant les draps parfumeront :
Mille petis amours ayant petites aisles
Volleront sur le lict, comme es branches nouvelles
Des arbres au printemps revollent les oyseaux,
Qui se vont esgayant de rameaux en rameaux.
Comme un lhierre espars pendra ta mariée [16]
A l'entour de ton col estroitement liée [1],
Qui d'un baiser permis ta bouche embasmera,

334. *84-87* Semez tous les chemins de fleurettes pourprées
338. *67-84*... une fin à ta peine | *87* Desja la nuict pour mettre une fin à ta peine
339. *84-87* haste ton cours
340. *67-87* Charlot a plus besoing
343. *On lit en 59 par erreur* y seront (*éd. suiv. corr.*)
345. *84* Mille gentils Amours
347. *60* Des herbes (*éd. suiv. corr.*)
345-347. *87* Mille Amours emplumez... Voleteront dessus, comme és branches nouvelles... voletent les oiseaux
349-350. *84* Jamais vigne aux ormeaux si fort ne soit liée Comme autour de ton col ta jeune mariée | *87* La vigne à son ormeau si fort ne soit liée, Qu'alentour de ton col ta jeune mariée

---

1. Souvenir de Catulle, *op. cit.*, str. 7 : « Ut tenax hedera huc et huc Arborem implicat errans » ; et str. 22 : « Lenta qui velut assitas Vitis implicat arbores, Implicabitur in tuum Complexum ». — Cette comparaison a été maintes fois reprise par les poètes néo-latins et par Ronsard.

Et d'un autre plaisir ton cœur alumera :
C'est une jeune fleur encores toute tendre [1],
Helas ! garde toy bien brusquement de la prendre,
Il la faut laisser croistre, & ne faut simplement
Que tenter cette nuict le plaisir seulement :
Comme tes ans croistront les siens prendront croissance,
Lors d'elle à plain souhait tu auras jouissance,
Et trouveras meilleur mille fois le plaisir,
Car l'attente d'un bien augmente le desir.
Or' le soir est venu, entrez en vostre couche,
Dormez bras contre bras, & bouche contre bouche :
La concorde à jamais habite en vostre lict,
Chagrin, dissention, jalousie, & despit
Ne vous trouble jamais, ains d'un tel mariage
Puisse naistre bien tost un genereux lignage,
Meslé du sang Lorrain, & du sang de Valois,
Qui Parthenope encor remette soubs ses loix,
Et puisse couronner ses royalles armées,
Sur le bord du Jourdain, de palmes Idumées [2].
Atant se teut Bellot, & Perot tout gaillard
Enflant son chalumeau luy respond d'autre part.

353-354. *84-87* C'est une prime fleur... : Espoux, garde toy bien
360. *87 guillemette ce vers*
365. *84-87* Ne vous troublent
366. *87-1609* Puissent naistre | *1617-1623 texte primitif*
368. *84-87* Qui Partenope un jour
370. *60-78* des palmes | *84-87 texte primitif*

1. Claude de France n'avait alors que 11 ans, 2 mois et 10 jours, étant née le 12 nov. 1547.

2. C.-à-d. de palmes Iduméennes. Cf. tome V, p. 219, vers 320 et la note. Source, Virgile, *Géorg.*, III, 12 : Idumaeas palmas. — Ces vers font allusion aux conquêtes de Godefroy de Bouillon en Palestine et aux prétentions des rois de France sur le royaume de Naples (anc[t] Parthenope). Cf. les tomes VII, p. 299-300, et VIII, p. 47-49 et les notes.

P. O Lucine Junon, qui aux nopces presides [1],
Et de paons acouplez ta belle coche guides
Aussi tost que les vents, là où tu veux aller,
Soit sur mer, ou sur terre, au ciel, ou dedans l'air,
Vien avecques ta fille, amyable & benigne, [17]
Favoriser le jour des nopces de Claudine.
Comme une belle rose est l'honneur du jardin,
Qui aux rais du Soleil s'est esclose au matin,
Ainsi Claudine l'est de toutes les bergeres,
Et les passe d'autant qu'un pin fait les fougeres.
Nulle ne l'a gangnée à sçavoir façonner
Un chapelet de fleurs pour son chef couronner,
Nulle ne sçait mieux joindre au lis la fresche rose,
Nulle mieux sur la gaze un dessain ne compose
De fil d'or & de soye, & nulle ne sçait mieux
L'aiguille demener d'un pouce ingenieux [2].
  Comme parmy ces bois volent deux tourterelles
Que je voy tous les jours se caresser des aisles,
Se baiser l'une l'autre, & ne s'entre-eslongner,
Mais constantes de foy tousjours s'acompagner,
Qui de leur naturel jusqu'à la mort n'oublient

374-375. *78* Et de Paons couplez ton beau coche tu guides Aussi tost que les vents, où il te plaist d'aller

374-378. *84-87* Et de Paons couplez (*87* acouplez), où il te plaist, tu guides Ton (*87* Ta) coche comme vent sur terre & dans (*87* sur) les Cieux, Brave de Majesté comme Royne des Dieux, Amene Pasithée & la Muse divine Qui preside aux banquets, aux nopces de Claudine

380. *On lit en 59* c'est (*éd. suiv. corr.*) | *84-87* du Soleil est esclose

381-382. *67-87* Claudine est tout l'honneur de toutes les bergeres Et les passe d'autant qu'un Pin fait (*84-87* qu'un Chesne) les fougeres

388. *87* Conduire de Pallas les arts ingenieux

1. La déesse latine Lucina présidait plutôt aux accouchements. Elle était assimilée tantôt à Diane, tantôt à Junon. Cf. le tome II, p. 114.

2. Ce passage depuis le vers 379 est imité de Théocrite, *Idylle* XVIII (Epithalame d'Hélène). Ronsard a repris l'idée dans le *Discours* au duc de Savoie (ci-après, vers 335 et suiv. ; v. la note du vers 341).

Les premieres amours qui doucement les lient :
Ainsi puisses-tu vivre en amoureux repous,
Jusqu'à la mort, Claudine, avecque ton espoux [1].
Je m'en vois sur le bord des rives plus segrettes
Cuillir dans mon panier un monceau de fleurettes
Afin de les semer sur ton lit genial [2],
Et chanter alentour ce beau chant nuptial [3].
D'une si belle fille est heureuse la mere,
Son pere est bien heureux, & bien heureux son frere
Mais plus heureus cent fois & cent encor sera,
Qui, en lieu d'une fille, enceinte la fera [4].
Heureux sera celuy qui aura toute pleine [18]
Sa bouche de son ris, & de sa douce haleine,
Et de ses doux baisers qui passent en odeur,
Des prez les myeux fleuris, la plus gentille fleur.
Heureux qui dans ses bras pressera toute nue
Cette Nymphe aux beaux yeux du sang des Dieux venue,
Qui hardi tatera ses tetins verdelets,
Qui semblent deux boutons encore nouvelets :

397. *60-87* plus secrettes
398. *78-87* Cueillir en mon panier
402. *78-87* Ton pere... ton frere
404. *78* enceinte te fera | *84 87* Qui d'un masle heritier enceinte te fera
408. *60-87* les mieux
406-408. *78-87* de ton ris, & de ta douce haleine, Et de tes doux baisers... la plus souave fleur
410. *78-87* Toy Claudine aux beaux yeux
411. *78-87* tes tetins

1. Cf. le sonnet *Que dis-tu, que fais-tu* (au tome VII, p. 185).
2. C.-à-d. : le lit nuptial ou conjugal. Expression calquée sur le latin *lectus genialis* (Cicéron, *Pro Cluentio*, 14; Horace, *Epist.*, I, 1, 87).
3. Ces quatre vers viennent encore de Théocrite, *Idylle* XVIII.
4. Ce quatrain rappelle un sonnet de 1552 (tome IV, p. 106), qui se termine ainsi :

Mais plus heureux celuy qui la fera
Et femme & mere, en lieu d'une pucelle.

C'est imité d'Homère, *Od.*, VI, 153 et suiv., ou d'Ovide, *Mét.*, IV, 320 et suiv.

Heureux qui pres la sienne alongera sa hanche,
Qui baisera son front, & sa belle main blanche,
Et qui demeslera fil à fil ses cheveux,
Follatrant toutte nuict, & faisant mille jeux :
Il prira que la nuict dure cent nuits encore,
Ou bien que de cent jours ne s'eveille l'Aurore,
Afin que paresseux long temps puisse couver
Ses amours dans le lict, & point ne se lever [1].
  Mais le soir est venu, & Vesper la fourriere
Des ombres [2], a desja respandu sa lumiere :
Il faut s'aller coucher. Quoy? tu trembles du cueur,
Ainsi qu'un petit fan qui tremble tout de peur,
Quand il a veu le loup, ou quand loing de sa mere
Il s'efroye du bruit d'une fueille legere [3] :
Il ne sera cruel, car une cruaulté
Ne sçauroit demeurer avec telle beaulté.
Demain, apres avoir son amitié congnue,
Tu voudrois mille fois que la nuict fust venue
Pour retourner encor aux amoureux combats,

414. *78* ton front, & ta belle main
413-414. *84-87* Et qui licencié d'une liberté franche, Rebaisera ton front, & ta belle main blanche
415. *78-87* tes cheveux
416. *60-87* toute nuict
417. *78-87* Celuy pri'ra la nuict, que cent nuicts dure encore
420. *78-87* Ses amours dans (*84-87* en) ton lict (*87* sein)
422. *78-87* a versé par le ciel sa lumiere
423. *87* tu fremis du cœur
431. *84* Pour retourner tenter les | *87 texte primitif*

1. Souvenir d'Ovide, *Amores*, I, 13. Le troubadour Giraud de Borneil (recueil de Raynouard, t. III, p. 314) et Pétrarque lui-même (sext. I et VII, *in fine*) avaient fait un pareil souhait.
2. C.-à-d. : l'astre avant-coureur des ombres de la nuit. Cl. Marot avait de même appelé l'Aurore « la fourriere du Soleil ».
3. Cf. l'ode *A Cassandre fuyarde* (tome II, p. 113). Source : Horace, *Carm.*, I, 23.

Et pour te r'endormir encore entre ses bras.
Sus, desabille toy, & comme une pucelle [19]
Qui de bien loing sa mere à son secours apelle
N'apelle point la tienne, & vien pour te coucher
Pres du feu qui te doit tes larmes desecher.
Comme une tendre vigne à l'ormeau se marie,
Et de meinte embrassée autour de luy se plye,
Tout ainsi de ton bras en cent façons plié
Serre le tendre col de ton beau marié [1].
Celuy puisse conter le nombre des arenes,
Les estoilles des cieux, & les herbes des pleines,
Qui contera les jeux de voz combats si doux,
Desquels pour une nuict vous ne serez pas souls [2].
Or esbatez-vous doncq, & en toute liesse
Prenez les passetemps de la douce jeunesse,
Qui bien tost s'enfuira, & au nombre des ans
Qui vous suivront tous deux egallez voz enfans [3] :
Ton ventre desormais si fertille puisse estre,
Que d'un sang si divin il puisse faire naistre
Des filles & des filz, des filz qui porteront
Les vertus de leur pere empreintes sur le front,
Et qui des le berçeau donneront congnoissance

432. *84-87* dans le pli de ses bras
437-440. *84-87 suppriment ces quatre vers*
445. *84-87* Or sus, esbatez-vous
446. *67-84* de la breve jeunesse | *87* de la courte jeunesse
448. *78-87* Qui vous suivent tous deux
450. *67-87* puisse en bref faire naistre (*67 par erreur* il puisse)

---

1. Cf. ci-dessus, note du vers 350.
2. Imité de Catulle, *op. cit.* : « Ille pulvis Erythrei Siderumque micantium Subducat numerum prius, Qui vostri numerare volt Multa millia ludi ».
3. *Ibid.* : « Ludite, ut lubet, et brevi Liberos date... » et la fin : « Munere assiduo valentem Exercete juventam ».

Que d'un pere tresfort ilz auront pris naissance :
Les filles en beauté, en grace & en douceur
Par signes donneront un tesmoignage seur
De la pudicité de leur mere divine,
Qui de nostre grand Pan a pris son origine [1].
Ainsi disoit Perot, qui avecque le son
De son pipeau d'avoine acheva sa chanson,
Echo luy respondant : & les bois qui doublerent [20]
La voix en murmurant jusqu'au ciel la porterent [2].
Lors Michau tout gaillard sauta parmy les fleurs,
D'aise qu'il avoit eu d'ouir les deux pasteurs.
M. Vostre armonie, enfans (disoit-il) est plus douce
Que le bruit d'un ruisseau qui jaze sur la mousse,
Ou que la voix d'un cygne, ou d'un roussignolet
Qui chante au mois d'avril dans un bois nouvelet.
De manne à tout jamais voz deux bouches soyent pleines,
De roses voz chapeaux, voz mains de marjolenes :
Jamais en voz maisons ne vous defaille rien,
Puis que les chalumeaux vous entonnez si bien.

454. *67* leur auront pris | *71-87* auront pris leur naissance
458. *84-87* reçoit son origine
459. *84-87* qui retenant le son.
461-462. *78-87* Echo luy respondit (*84-87* respondoit) : les bois qui rechanterent Le beau chant nuptial, jusqu'au ciel le porterent
463-465. *84-87* Lors Michau s'escriant s'asseit au milieu d'eux, Puis dist en approuvant la chanson de tous deux : Votre fleute, garsons, à l'oreille est plus douce
467. *78-87* d'un Rossignolet
468. *67-87* par le bois

---

1. Ce souhait, qui est déjà dans Théocrite, *op. cit.*, est une habile transposition de celui de Catulle, *op. cit.*, les quatre strophes avant la dernière. On le trouve naturellement aussi dans l'*Epithalame d'Antoine de Bourbon*, cité plus haut (v. le tome I, p. 12).
2. Souvenir de Virgile, *Buc.* I, 5 et X, 8, mêlé à celui d'un vers de la *Buc.* VI : Ille canit ; pulsae referunt ad sidera valles.

Que chacun par acord s'entredonne son gage,
Perot, pren son panier, & toy, Bellot, sa cage,
Retournez, mes enfans, conduire voz toreaux,
476 Et vivez bien heureux entre les pastoureaux [1].

Fin.

474. *67-87* le panier... la cage

---

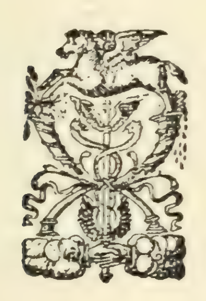
1. Toute cette fin, depuis le vers 463, est imitée de Virgile, *Buc.* v, 45 et suiv., 81 et suiv. : Michau, en tant qu'arbitre, correspond au Ménalque de Virgile.

Cet épithalame est à rapprocher de celui que Belleau publia pour le même mariage en 1559 et inséra en 1565 dans la première journée de sa Bergerie (éd. Marty-Laveaux, tome II, p. 238) ; et de celui que Louis des Masures écrivit pour la même occasion et publia en 1559, à Lyon, chez J. de Tournes, sous le même titre de *Chant pastoral* (il y fait parler Ronsard sous le nom de Perot et lui-même sous le nom de Louiset).

LA PAIX.

AV ROY

PAR P. DE RONSARD
VANDOMOIS.



A PARIS,
De l'imprimerie d'André Wechel.
1559.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Fac-similé du titre de la première édition.



LA PAIX,

AU ROY [1].

Sire, quiconque soit qui fera vostre histoire,
Honorant vostre nom d'eternelle memoire,
A fin qu'à tout jamais les peuples à venir
De vos belles vertuz se puissent souvenir,
Dira, depuis le jour que nostre Roy vous fustes,
Et le sceptre François dans la main vous receustes,
Que vous n'avez cessé en guerre avoir vescu,
Meintenant le veinqueur, meintenant le veincu [2] :

ÉDITIONS. — *La Paix*, plaquette de 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3e livre) 1560; (id., 2e livre) 1567 à 1573; (id., 1er livre) 1578; (id., 2e livre) 1584 et 1587.

Titre. *78-84* La Paix, au roy Henry II | *87 supprime* La Paix
6. *67-87* en la dextre receustes

---

1. Sur la date de composition de cette pièce, on peut hésiter entre le mois de février et la fin de mars 1559. V. nos raisons ci-dessus dans l'Introduction.

2. Ceci est à peine exagéré. Henri II, roi en avril 1547, eut d'abord à soutenir par les armes l'Écosse contre l'Angleterre, et à réprimer la révolte de Guyenne en 1548. Puis il entreprit au mois d'août 1549 la conquête de Boulogne occupée par les Anglais, mais cette campagne, bien commencée par la prise des forts environnants, fut interrompue par des pluies torrentielles et remise au printemps suivant. Dans l'intervalle, la paix du 24 mars 1550 restitua Boulogne à la France moyennant 400.000 écus d'or et Ronsard la célébra dans l'*Ode de la Paix*. Puis la guerre du Parmesan contre le pape Jules III en faveur des Farnèse dura de 1550 jusqu'à la trêve de Rome (avril 1552) ; celle de la Toscane de juillet 1552 à avril 1555 et même au delà, puisque nos troupes continuèrent à y protéger les « fuorisciti » jusqu'en 1557. Au Nord-Est la guerre fut reprise contre Charles-Quint en avril 1552 jusqu'à la

Dira, que vostre esprit (tresmagnanime Prince)
Ne s'est pas contenté de sa seuile province [1],
Mais par divers moyens, & par diverses fois
A tenté d'augmenter l'empire des François [2]:
Et si Fortune, averse aux braves entreprises
De vostre majesté, ne les a toutes mises
A bienheureuse fin, toutesfois on a veu
Que vous avez osé & que vous avez peu.
Du premier coup d'essay Boulongne vous gaignastes [3],
Dedans les eaux du Rhin vos chevaux abreuvastes [4],
L'Escossois, dont le sceptre est meintenant à vous [5],
S'est fait grand par votre ayde, & l'Anglois, qui de coups
Se sent encor douloir, mesmes en vostre absence
A congneu que pouvoit vostre forte puissance [6] :

13. *78-87* fortune adverse

---

trêve de Vaucelles (février 1556). Enfin Henri rompit cette trêve en novembre 1556 et demeura en état de guerre, en Italie puis au Nord-Est, avec Philippe II, jusqu'au traité du Cateau (3 avril 1559), quoique en fait l'armistice remontât au milieu d'octobre 1558.

1. C.-à-d. : des territoires français tels que les lui avait laissés son père François I[er] (y compris la Savoie et le Piémont).

2. Ces « divers moyens » furent le rachat, la diplomatie, la guerre sur terre et sur mer, la colonisation.

3. Voir nos tomes I, p. 34 ; III, p. 3 ; VIII, p. 36.

4. Après l'occupation de Toul et de Metz, l'armée française s'avança jusqu'au Rhin, mais devant les alarmes du patriotisme allemand, Henri II s'empressa de rebrousser chemin et d'occuper Verdun. Voir les tomes VII, p. 5 et 30 (note 5) ; VIII, p. 36 à 38.

5. Façon de parler plus flatteuse qu'exacte, car ce sceptre appartenait uniquement à la belle-fille de Henri II, Marie Stuart, et elle le remporta après la mort de son mari François II, qui, depuis son mariage avec elle, avait seulement le titre de roi d'Ecosse.

6. Allusion à la rivalité entre la France et l'Angleterre à propos de l'Ecosse, que chacune des deux nations voulait s'annexer par le mariage de Marie Stuart. En août 1548 l'amiral Villegagnon avait réussi à atteindre Dumbarton, où se trouvait la petite princesse âgée de six ans (son dernier historien, Stephan Zweig (1936), dit qu'elle était au couvent d'Inchmahome, blotti dans une petite île du lac Menkeit); et il l'avait emmenée pour la faire élever à la cour de France, tandis que sa mère, Marie de Guise, veuve de Jacques V, restait régente d'Ecosse, ce

Puis vous fistes apres par les eaux de la mer,
Bien loing du bord François, vos navires armer[1],
Et comme avantureux, vous conquistes par force,
Maugré le Genevois, la belle isle de Corse[2] :
Maugré le Florentin vous avez soubs vos loix
Gouverné par trois ans le peuple Siennois[3],
Et soubz le magnanime & sage Duc de Guise
En armes & en peur avez l'Italle mise[4] :
Vous avez de Calais regangné vostre port[5],

23. *67-87* Vous fistes tout soudain par les eaux de la mer
26. *60, 71-73* les Genevois | *67, 78-87 texte primitif*
27. *67-87* avez dessous voz lois
30. *87* Naples, de droit Françoise, en frayeur avez mise

---

qui renforçait singulièrement notre protectorat sur ce pays. Cf. le tome VIII, p. 20, où l'expression « en votre absence » est expliquée par ce vers :

Et *de loin* ton renom commande à l'Angleterre.

1. Allusion à l'expédition de Villegagnon sur les côtes du Brésil en 1555, qui échoua d'ailleurs, par suite de divisions entre catholiques et protestants. Voir ci-après le *Chant de liesse*, vers 102 et la note.

2. La Corse fut enlevée aux Génois en août-septembre 1553 par une flotte franco-turque, commandée par le baron Paulin de la Garde ; mais elle leur fut rendue au traité du Cateau. Voir notre tome VIII, p. 40, où l'on retrouvera ce même vers avec les mêmes rimes.

3. Le Florentin est ici le duc Cosme de Médicis, allié de Charles-Quint. La protection des Siennois par les troupes de Henri II dura du 26 juillet 1552 au 17 avril 1555, date où les Espagnols et leur allié florentin reprirent Sienne, malgré l'héroïque défense de Monluc. Voir notre tome VIII, p. 20 et 21 (note).

4. Allusion à l'expédition de François de Guise jusqu'en territoire napolitain, qui fut d'ailleurs inopportune et inutile (nov. 1556-sept. 1557). On l'en rappela en toute hâte pour faire front aux vainqueurs de Saint-Quentin et nous venger de cette défaite.

5. Ce port fut reconquis en six jours par François de Guise (1er au 6 janvier 1558), après plus de deux siècles d'occupation par les Anglais. C'était depuis 1347 la capitale d'une petite province anglaise qui comprenait Guines, Hames, Sandgate, Marck, Oye et quelques forts. Cette possession étrangère sur notre territoire était pour la France une humiliation et un danger permanent. Sa reprise, dont Marie Tudor, alors reine d'Angleterre et mariée à Philippe II, ne se consola pas, fut la revanche de Saint-Quentin.

Que les Roys vos ayeux ont estimé si fort [1]
Que non du seul penser l'oserent entreprendre,
Vous l'avez entrepris, & si l'avez sceu prendre [2].
Bref vous estes le Roy qui plus avez esté
En guerre & en discord, qui plus avez tenté
Le hazard de Fortune, & comme sur sa rouë
Des princes & des Roys, en se moquant, se jouë :
Elle vous a montré que peuvent les combas :
Aucunesfois en haut, aucunesfois en bas
Elle vous a tourné : pour exemple, qu'au monde
Un Roy, tant soit il grand, d'infortunes abonde.
  Or apres meinte guerre & meinte trefve aussi,
Vostre grand Cardinal avecq' Mommorency
Vous ont traitté la Paix [3] : il faut bien qu'on la garde [4],
Ceux qui la gardent bien, le haut Dieu les regarde,
Et ne regarde point un Roy, de qui la main
Tousjours trempe son glaive au pauvre sang humain.
D'une si belle Paix je veux chanter merveille,

36. *78-87* Et en guerre & en paix
38. *60-84* en s'en moquant se jouë | *87* se remocque & se jouë
44. *84-87* L'un des Princes Lorrains avec Montmorenci
45. *67-87* Ont ramené la paix
46-48. *71-87 guillemettent ces vers*
49-120. *87 supprime ces soixante-douze vers*

---

1. C.-à-d. : si bien fortifié.

2. Les rois précédents n'avaient pas osé seulement projeter cette reconquête, même aux jours de prospérité, tant ils la jugeaient difficile, et cependant Henri II sut la réaliser. Dès son avènement et pendant tout son règne il avait été hanté par l'idée de reprendre Calais et la région environnante (v. L. Romier, *op. cit.*, I, p. 29, et II, p. 215).

3. Outre Charles cardinal de Lorraine et le connétable Anne de Montmorency, mentionnés ici, les plénipotentiaires français pour ce traité furent le maréchal Jacques d'Albon de Saint-André (qui avait été fait prisonnier avec le connétable à la bataille de Saint-Quentin et libéré comme lui sur parole), l'évêque d'Orléans Jean de Morvillier et le secrétaire d'Etat Claude de l'Aubespine.

4. C.-à-d. : il faut qu'on la garde bien.

S'il vous plaist me prester vostre Royalle oreille,
Et qu'entre vos pensers mes vers puissent entrer,
Et de vostre faveur le bon heur rencontrer.
   Avant l'ingenieuse ordonnance du monde,
Le feu, l'air, & la terre, & l'enfleure de l'onde
Estoyent dans un monceau confusement enclos,
Monceau que du nom grec on nomme le Chaos,
Sans forme, sans beauté, lourde & pesante mace,
Comme un corps engourdi ne bougeoit d'une place :
Le chaud avoit debat avecques la froydeur,
Le pesant au leger, le froid contre l'ardeur,
Et contre le corps sec l'humide avoit querelle,
Sans jamais appaiser leur noise mutuelle :
Mais la bonne Nature, & le grand Dieu qui est,
A qui tousjours la guerre & le discord desplaist,
Chassa l'inimitié de leurs guerres encloses,
Par l'ayde de la Paix mere de toutes choses :
Loing au rond de la terre elle fist escumer
A part en leur vaisseau les vagues de la mer [1],
Et plus loing de la mer separa la closture
Du Ciel, qui va bornant les œuvres de nature,
Et du feu tressubtil, & du ciel etheré
L'air le plus espaissi en bas a retiré [2].

55-56. *78-84* Estoient en un monceau... on surnomme Chaos
65. *67-84* & leurs guerres
67. *60-73* au long de la terre | *78-84 texte primitif*
68. *67-84* En leur propre vaisseau
69-72. *78-84* Puis elle d'un grand tour separa la closture De l'air qui est subtil & vague de nature, Puis le feu, puis la Lune & les Astres globeux, Puis la voute du Ciel qui tourne à l'entour d'eux

1. Le mot vaisseau ici est synonyme de vase et désigne par métaphore le lit de la mer.

2. C.-à-d. : a mis à part, en retrait. — Tout cet alinéa s'inspire à la fois d'Ovide, *Met.*, I, 5 à 30, et de Claudien, *De consulatu Stilichonis*, II, 6-11 ; il est à rapprocher de l'*Ode de la Paix* de 1550 (au tome III, p. 5 à 7).

Apres avoir par ordre arrangé la machine,
Et lié ce grand Corps d'une amitié divine,
Elle fist atacher à cent cheines de fer
Le malheureux Discord aux abysmes d'Enfer,
Puis au throne de Dieu, qui tout voit & dispose,
Alla prendre sa place, où elle se repose [1].
Quand les pechez d'un peuple, ou les fautes d'un Roy,
En rompant toute honte ont violé la Loy,
Et le sang innocent la vengeance demande,
Le grand Dieu tout puissant à ses Anges commande
Descheiner le Discord, afin que destaché
Du peuple vitieux punisse le peché :
Mais avant sa venue, en cent mille presages,
Le Ciel nous fait certains de nos futurs dommages.
Sans nue, en temps serain, à dextre il fait tonner [2],
Par l'obscur de la nuict [3] il nous vient estonner
D'un grand chevron de feu, qui hydeux le traverse,
Puis de sur quelque ville il tombe à la renverse,
La Comete aux grans crins tous sanglans & ardens
Predit de nos malheurs les signes evidens,
Le Tybre debordé de son canal fourvoye,
Et l'Arne tous les champs de la Tuscane noye,
Une chasse de chiens s'eslance par les cieux,
Les monstres contrefaits & de testes & d'yeux,
Comme avant-messagers de mauvaise aventure,

79-84. *71-84 guillemettent ces vers*
90. *60-84* Puis dessus
93-94. *84* Loire enfle de ruisseaux de son canal fourvoye, Et la Seine les champs de la Bourgogne noye

---

1. Dans l'*Ode de la Paix*, c'est Dieu qui fait asseoir la Paix à son côté « dedans un throne d'excellence », pour la récompenser d'avoir mis de l'ordre dans le Chaos.
2. Double présage de malheur pour les Romains.
3. Tournure latine : Virgile, *Georg.*, I, 478 : sub obscurum noctis.

Apparoissent au monde en depit de nature [1].
Adonques le Discord, caut, mechant, & subtil
En sa main decheinée aporte le fusil [2],
La pierre, & la flammesche, & d'un brandon qui fume
D'un feu lent & segret, tous les peuples allume :
Et alors la Justice, & la simple amitié,
Vergongne, preudhommie, innocence, & pitié,
Couvertes d'une nue, au monde ne sejournent,
Et pour se pleindre à Dieu dans le ciel s'en retournent [3].
Une frayeur, un bruit, une esclatante voix
De tous costez s'entend d'hommes & de harnois,
Un peuple contre l'autre en armes se remue,
Une forte cité contre l'autre est esmue,
Un prince contre l'autre ordonne son arroy [4],
Et un Roy dans son camp deffie un autre Roy.
De sur la dure enclume on rebat les espées,
Et d'acier & de fer les lames destrampées
Se tournent en cuirasse, & se laissent forger
En dague & en poignart pour nous entre-egorger [5] :
Car on ne combat plus pour l'honneur d'une jouste,

102. *67-84* & secret
103. *67-78* Adoncques la Justice | *84 texte primitif*

---

1. Tous ces présages de malheur rappellent de très près ceux qu'exposent Virgile, *Georg.*, I, 466 et suiv., et Horace, *Carm.*, I, 2.

2. Au XVIe siècle on désignait par ce mot la pièce d'acier qui recouvrait le bassinet de l'arquebuse et contre laquelle venait frapper le silex de la batterie. On distinguait aussi le mousquet à fusil, du mousquet à rouet. C'est seulement au siècle suivant qu'on étendit ce mot à l'arme elle-même.

3. Souvenir d'Hésiode, *Trav. et Jours.* Cf. notre tome VIII, p. 57, note 3.

4. C.-à-d. : range avec ordre son armée. Le composé *désarroi* est encore d'usage courant. Cf. le tome VII, p. 9.

5. Souvenir de Virgile, *Georg.*, I, 508 :

Et curvae rigidum falces conflantur in ensem.

D'un pris, ou d'un tournoy, mais afin que l'on s'ouste
L'un à l'autre la vie, & afin que la mort
Du foible combatant soit le prix du plus fort.
Toutes mechancetez aux soldas sont permises,
Du pauvre sang humain on baigne les eglises,
Le docte & l'ignorant ont une mesme fin,
La finesse ne peut servir à l'homme fin,
Ny les piedz au creintif : la cruelle arrogance
Du fer ambitieux se donne la licence
De vaguer impunie, & sans avoir egard
A la crainte des loix, perse de part en part
Aussi bien l'estomac d'une jeune pucelle [1],
Que celuy d'un enfant qui pend à la mamelle,
Les vieillars de leurs litz tremblans sont deboutez [2],
Et l'image de mort paroist de tous costez.
Aucunesfois la peste, & la maigre famine [3]
Accompaignent la guerre : ainsi la main divine
De trois verges punist le peuple vicieux
Qui s'arme de son vice & despite les cieux.
Mais au peuple reduit, qui recongnoist sa faute,
Qui creint de l'Eternel la puissance treshaute,
Il lui donne la Paix, & le rend plus heureux
Que jamais le Discord ne le fist malheureux.

118. *67-78* mais las! afin qu'on ouste | *84 texte primitif*
121-132. *73-78 guillemettent ces vers* (*71 déjà les deux premiers*)
121-176. *84-87 suppriment ces cinquante-six vers.*

---

1. L'estomac est mis ici pour la poitrine. Cf. ci-dessus, l'*Exhortation au camp*, vers 50, l'*Hymne de Charles card. de Lorraine*, vers 29 et 669, et ci-après *la Bienvenue*, vers 23.

2. C.-à-d. : sont tirés, chassés. Cf. l'*Hymne de Pollux* (t. VIII, p. 310) :

Voulurent debouter de leur siege les Dieux.

3. C.-à-d. la famine qui amaigrit. Cf. la pâle mort = la mort qui fait pâlir.

Adonques en repos les campaignes jaunissent,
Toutes pleines d'espis, les fleurs s'epanouissent
Le long d'un bas rivage, & plus haut les raisins
Aux sommetz des coutaux nous meurissent leurs vins.
Le peuple à l'aise dort, les citez sont tranquilles,
Les Muses & les ars fleurissent par les villes,
La gravité se montre avecques la vertu,
Et par la sainte loy le vice est abatu,
Les navires sans peur dans les havres abordent,
Avec les estrangers les estrangers s'accordent,
Et s'entre-saluant arachent la rancœur
Que par une vengeance ilz se portoyent au cœur.
Venus avec son filz (elle de ses flameches,
Luy enfant tout armé de trousses & de fleches)
Errent parmi le peuple, & aux jeunes plaisirs
Des combas amoureux chatouillent noz desirs :
Amour comme une flamme entre dans noz courages,
Il assemble les cœurs, il joinct les mariages,
Fait dances & festins, & en lieu de tuer
Les humains, comme Mars, les fait perpetuer [1].
On ne s'eveille point aux effrois des allarmes,
Le dos n'est point courbé soubs la charge des armes,
On n'oit plus les canons horriblement tonner,
Mais la lyre & le luth doucement resonner
Aupres de sa maistresse, & se nourir l'oreille
Du son, & la baiser en la bouche vermeille.

141-142. *78* Adonq' de bons espics les campagnes jaunissent, Parmy les prez herbeux les fleurs s'espanouissent
161. *78* Personne ne s'esveille
165. *67-73* Aupres de la maistresse | *78* Aupres de l'amoureuse

1. Ce développement sur les bienfaits de la paix s'inspire peut-être de Tibulle, I, 10, 45 et suiv., comme celui de l'*Exhortation pour la paix* (ci-dessus, p. 25). Voir encore Stobée, *Flor.*, section LIII.

Puis de là, sans danger les ambusches se font
Aux cerfs qui vont portant un arbre sur le front,
Aux dains qui sont creintifz, ou de retz on enferme
Le sanglier furieux qui cruellement s'arme [1]
D'une outrageuse dent, ou lon poursuit au cours [2]
Le chevreul qui a mis en ses piedz son secours :
On chante, on saute, on rid par les belles preries,
On fait tournois, festins, masques, & mommeries [3],
Chacun vit sans contrainte & à son aise aussi,
Et du pied contre terre on foulle le soucy.
Mais pourquoy m'amuse-je à chose si petite,
Quand les astres du ciel, & tout ce qui habite
D'écaillé dans la mer, les grans monstres des eaux,
Tout ce qui vit en terre, & les legers oiseaux
Qui pendus dedans l'air sur les vens se soutiennent
Sont tous remplis d'amour, & par luy s'entretiennent [4] ?
Quand pour trop abonder, les elemens divers
L'un à l'autre ont discord, tout ce grand Univers
Languist en maladie, & nous montre par signe
Qu'une hayne nouvelle offence la machine,
Car l'air qui la reçoit comme subtil et prompt
Se deult de telle hayne, & soudain se corrompt,
Et en se corrompant, les terres il offence,
Versant ores la fiebvre, ore la pestilence,

171. *78* Contre un autre Adonis, ou lon poursuit au cours
177. *78-84* m'amusay-je | *Bl.* m'amuser (*texte de fantaisie*)
177-202. *87 supprime ces vingt-six vers*
179-180. *84* D'escaille sous la mer... & les plumeux oiseaux
188. *84* La boit & s'en imprime, & soudain se corrompt

---

1. Pour cette rime, v. ci-dessus l'*Hymne de Charles card. de Lorraine*, p. 58, note du vers 534.
2. C.-à-d. : dans une chasse à courre.
3. Pour ce mot, v. ci-après le *Chant de liesse*, vers 87 et note.
4. Peinture du printemps qui rappelle celle de Lucrèce, I, début.

Il gaste bledz & vins, & espand mille maux
Sur l'homme miserable & sur les animaux.
Ainsi quand les humeurs qui nostre corps composent
En tranquille amitié dedans nous ne reposent,
Mais en se hayssant, abondent en Discord :
Lors vient la maladie, & bien souvent la mort,
Si le bon medecin ne treuve la maniere
Par art de les remettre en amitié premiere,
Ainsi par l'amitié la vie s'entretient,
Et la mauvaise mort par la noise survient :
Or' voila donc combien la Paix est trop plus belle
Et meilleure aux humains que n'est pas la querelle.
 Sire, je vous supply de croire qu'il vaut mieux
Se contenter du sien, que d'estre ambitieux
De sur le bien d'autruy : malheureux qui desire
Ainsi comme à trois detz hazarder son empire
Soubz le jeu de Fortune, & duquel on ne sçait
Si l'incertaine fin doibt respondre au souhait.
Que desirez vous plus ? vostre France est si grande :
» L'homme qui n'est content, & qui tousjours demande
» Quand il seroit un Dieu est mal-heureux, d'autant
» Que tousjours il desire & n'est jamais contant.
Bien ? imaginez vous des Flamens la victoire [1],
Quel honneur auriez vous d'une si pauvre gloire,
D'avoir un Roy, Chrestien comme vous, enchainé,

197. *67-84* ne trouve
201. *84* Donques voila comment la concorde est plus belle
205. *67-87* Sur les sceptres d'autruy
207. *71-87* & auquel
203-208. *78-87 guillemettent ces vers*
213. *78-87* Or' Prince, imaginez des Flamans la victoire

1. C.-à-d. : une victoire remportée par vous sur les Flamands. Tournure latine ; cf. tome VIII, p. 6, vers 20 et note.

Et par vostre Paris en triomphe mené [1] ?
Il vaudroit mieux chasser le Turc hors de la Grece,
Qui miserable vit soubz le joug de detresse [2],
Que prendre un Roy Chrestien, ou de meurtrir de coups
Un peuple en JESUSCHRIST baptisé comme vous.
Il vaudroit beaucoup mieux, vous qui venez sur l'age
Ja grison, gouverner vostre Royal menage,
Vostre femme pudique, & voz nobles Enfans
Qu'aquerir par danger des lauriers triomphans :
Il vaudroit beaucoup mieux joyeusement bien vivre,
Ou bâtir vostre Louvre [3], ou lire dans un livre [4],
Ou chasser es forests, que tant vous travailler,
Et pour un peu de bien si long temps batailler.
Que souhaitez vous plus ? la Fortune est muable,
Vous avez fait de vous meinte preuve honorable.
Il suffist, il suffist, il est temps desormais
Fouller la guerre aux pieds, & n'en parler jamais.
Pensez vous estre Dieu, l'honneur du monde passe [5],
Il faut un jour mourir quelque chose qu'on face,

219. *87* Que chasser de sa ville | *71-87* ou d'assommer de coups
223-224. *84* & vos jeunes enfans | *87* Et vos petits enfans encores aux berceaux Qu'acquerir par danger des Sceptres tous nouveaux
225. *84-87* Il vaut mieux vivre en paix, c'est-à-dire bien vivre

---

1. Allusion au retour triomphal de Philippe-Auguste, après la victoire de Bouvines, ramenant à Paris Ferrand, comte de Flandre, enchaîné (1214).

2. Ce rêve ne devait se réaliser qu'au XIX[e] siècle.

3. La réfection du Louvre avait été commencée sous François I[er] et fut continuée sous Henri II, qui la confia à l'architecte Pierre Lescot. Le château féodal du temps de Charles V se transforma en un palais Renaissance.

4. Doit-on voir là un conseil déguisé ? Très sportif, habitué aux exercices physiques, même violents, Henri II lisait très peu et avait une culture intellectuelle minime. Cf. Baschet, *La diplomatie vénitienne*, p. 436, citation de l'ambassadeur vénitien L. Contarini ; L. Romier, *Orig. polit. des guerres de religion*, tome I, p. 27.

5. Sic transit gloria mundi.

Et apres vostre mort, fussiez vous Empereur,
Vous ne serez non plus qu'un simple laboureur [1].
Donc, Sire, puisque Dieu (qui de vostre couronne,
Et de vous prent le soing) Paix sa fille vous donne,
Present qu'il n'avoit fait aux Princes vos ayeux :
Gardez la tousjours bien : il vous enrichist mieux
Que s'il avoit dompté par une longue guerre
Dessous votre pouvoir l'Espagne & l'Angleterre.
Sus donc, embrassez la, & embrassez aussi
Cest honneur de Lorreine & de Mommorency [2],
Qui par divers moyens d'une entreprise sage
L'ont faite à vostre honneur & à vostre avantage.
O Paix fille de Dieu, qui nous viens réjouir
Comme l'aube du jour qui faict repanouir
Avecques la rosée une rose fleurie,
Que l'ardeur du soleil avoit rendu fletrie.
Apres la guerre ainsi venant en ce bas lieu
Tu nous as rejouiz, ô grand'fille de Dieu,
Chasse, je te supply, la guerre & les querelles
Bien loing du bord Chrestien de sur les Infidelles,
Turcs, Parthes, Mammelus, Scythes & Sarrasins,
Et sur ceux qui du Nil sont les proches voisins [3].
Pends nos armes au croq, & en lieu des batailles

233-236. *67-87 guillemettent ces vers*
238. *67-87* a pris soin | *78-87 par erreur* se donne (*éd. suiv. corr.*)
240. *67-87* Gardez bien ce joyau
246. *67-78 par erreur* l'ont fait (*éd. suiv. corr.*)

1. Ronsard a développé cette idée plus d'une fois, notamment dans une ode de 1555 : Pourquoi, chetif laboureur... (v. notre tome VII, p. 103 et note).

2. V. ci-dessus, note du vers 45.

3. Cf. ci-dessus, l'*Exhortation pour la paix*, vers 30 à 80. Louis le Roy, dans son *De pace*, qui est aussi du début de 1559, donnait le même conseil (H. Becker, thèse de Paris, 1896, p. 58).

Attache à des crampons les lances aux murailles,
Et que le coutelas du sang humain souillé
Pendu d'une couraye au fourreau soit rouillé,
Et que le corselet au plancher se moisisse,
Et l'araigne à jamais ses fillets y ourdisse [1].
Donne nous que celluy qui sera le moyen
Entre ces deux grans Roys de rompre ton lien
Meure trahi des siens d'une playe cruelle,
Et qu'aux champs les mâtins luy suçent la cervelle,
Que ses enfans banis puissent mourir de fain,
Sans trouver un amy qui leur jette du pain.
Donne nous que celuy qui mettra toute peine
De te faire regner, voye sa maison pleine
De faveurs & de biens, & qu'il voye fleurir
Ses enfans en honneur devant que de mourir.
Donne nous tout cela, donne nous davantage,
A fin que le repos n'enerve le courage
De Henry nostre Roy en jeux voluptueux,
Qu'il soit pour tout jamais (comme il est) vertueux,
Que son esprit s'adonne aux choses d'importance,
Et qu'imitant son pere il ayme la science,
A fin qu'au temps de paix il fleurisse en sçavoir,
Autant qu'il fist en guerre en force & en pouvoir [2].

Fin de la Paix.

268. *78-87* D'huys en huys sans trouver qui leur jette du pain
269. *78-87* qui mettra soin & peine
272. *67-73* ains qu'il puisse mourir | *78-87 texte primitif*
275. *78-87* De Henry nostre Prince

---

1. *Ibid.*, vers 185 et suiv.
2. Ronsard développe ici le conseil déjà donné au vers 226.

LA BIENVENUE

DE MONSEIGNEVR LE CONNESTABLE [1],

AU REVERENDISSIME CARDINAL DE CHASTILLON, SON NEPVEU.

PAR P. DE RONSARD.

» On ne doit appeller pendant qu'il vit icy
» Un homme bien heureux, ni malheureux aussi,
» Tout ça bas est douteux : la seule heure derniere
» Parfait nostre bon heur ou bien nostre misere [2] :
» Tel fleurist aujourdhuy qui demain flestrira :
» Tel flestrist aujourdhuy qui demain fleurira :
» La Fortune gouverne, & en tournant sa rouë
» Rid de nostre conseil, & de nos faictz se jouë.
» Rien n'y sert, la raison ny la force de cœur,
» Noblesse, ny parens, richesse, ny faveur,

ÉDITIONS. — A la suite de *La Paix*, plaquette de 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3ᵉ livre) 1560 ; (id., 2ᵉ livre) 1567 à 1573 ; (id., 1ᵉʳ livre) 1578 ; (id., 2ᵉ livre) 1584 et 1587.

Titre. *78-87* La Bienvenue (*84* Le retour *87* Du retour) d'Anne de Montmorency, Connestable de France, A Odet de Coligny, cardinal de Chastillon (*87 supprime* de Coligny)
1. *84-87* tandis qu'il vit icy
1-8. *67-87 guillemettent seulement ces huit vers*

---

1. On peut hésiter sur la date de composition de cette pièce, entre la seconde quinzaine de décembre 1558 et la première d'avril 1559. J'opte pour la seconde ; v. mes raisons ci-dessus, dans l'Introduction.

2. « Il ne faut pas, dit Sophocle à la fin d'*Œdipe roi*, déclarer un homme heureux avant qu'il ait franchi le terme de sa vie », et Ovide le répète à propos de Cadmos, *Mét.*, III, 135. Cf. Montaigne, I, 18 : « Qu'il ne faut juger de nostre heur qu'apres la mort » ; Est. Pasquier, *Pourparler du Prince*, éd. de 1581, fº 204 et suiv. — Ronsard avait trouvé le passage de Sophocle dans Stobée, *Flor.*, section CIII, nº 4.

» Ny mesme la vertu, ny la philosophie,
» Qui s'arme en son sçavoir : la Fortune defie
» Les humaines raisons, & sans avoir lié
» Sa force à nos conseilz les met desoubz le pié,
» Force qui n'a jamais nostre plainte escoutée,
» Et qui dompte un chacun & n'est jamais domptée.
Quoy ? ne vois tu, Prelat, que le mesme destin
Qui nous fist malheureux aux murs de Sainct Quentin,
Luy mesme nostre dueil change en rejouissance,
Redonnant aujourd'hui ton oncle à nostre France ?
La France estoit malade en l'absence de luy,
Souspiroit son malheur, se tourmentoit d'ennuy,
Frappoit son estomaq, de pleurs estoit couverte,
S'arrachoit les cheveux à cause de sa perte.
Comme un petit enfant que sa nourrice avoit
Allaicté longuement, pleure s'il ne la voit,
De ses petites mains au berceau se tourmente,
La regrettant l'appelle, & tousjours se lamente
D'une voix enfantine, & ne veut s'ejouir
Jusque à tant qu'il la voye ou qu'il la puisse ouyr :
Mais si tost qu'il la voit, en lui ryant s'apaise
Luy embrasse le col, & doucement la baise :
Elle en ses bras l'eschaufe, & depuis le matin
Jusques au soir bien tard le pend à son tetin :
Ainsi toute la France à l'heureuse venue
De ton oncle captif joyeuse est devenue,

14. *78-87* les escrabouille au pié
16. *84-87* Qui domte tout le monde & n'est jamais domtée
17. *84-87* Ne vois-tu, mon Odet, que le mesme destin
20. *60-67* en nostre France | *71-87 texte primitif.* | *D'après Du Bouchet un mst de Ronsard présentait cette var.* : En redonnant ton oncle & ton frere à la France (*cf. Blanchemain, t. VI, p. 225*).
24. *60-87* & lamentoit sa perte
28. *67-87* En soupirant l'appelle
34. *67-87* Songneuse (*et* Soigneuse) jusqu'au soir le pend à son tetin

Revoyant de retour celluy qui tant de fois
L'avoyt si bien servye en bien servant nos Roys.
Elle s'est rejouie, ainsi qu'on voit la terre
En Apvril s'egayer, quand le printemps desserre
Les huis de la nature, & quand l'hyver neigeux
A mis à part sa grelle & ses vens orageux :
Adonques par les prez les fleurs s'epanouissent,
Et avecque le ciel les terres s'ejouissent :
Ainsi toute la France & ses estatz aussi [1]
Se sont tous rejouis voyant ton Oncle icy :
Le pauvre laboureur qui conduict sa charrue,
Celluy qui d'avirons la marine remue,
Le prestre, l'advocat, & le noble qui tient
L'espée à son couté d'aise ne se contient,
Ains le montre par signe, & sautant de liesse
Foulle la guerre aux piedz, le soing, & la tristesse,
Tant ton Oncle est de tous estimé dignement,
Qui jamais n'a le peuple offencé nullement :
Que la seulle vertu sans reproche & sans vice,
Que l'esprit vigilant, & le loyal service
Qu'il a fait à deux Roys, de chevalier privé
Ont au plus hault degré de la France eslevé [2].

49. *D'après Du Bouchet un mst de Ronsard présentait cette var.* : Le rustre, l'avocat & le noble qui tient

50. *78-87* à son costé

53-54. *78* Tant ton oncle est de tous à bon droit estimé, Non de confiscations ny de biens affamé | *84-87* Tant il est de la France à bon droit estimé, Non de confiscations ny de biens affamé

58. *60-87* L'ont au plus haut degré

---

1. C.-à-d. ses différentes classes sociales, comme l'indiquent les vers qui suivent. Les Etats du royaume avaient sollicité cette paix au nom du peuple (G. Picot, *Hist. des Etats généraux*, II, 4).

2. Ancien compagnon de François Ier, comme Bonnivet et Chabot, Montmorency fut comme eux l'un des favoris de ce roi, qui le fit connétable en 1538. Disgracié en 1540, comme partisan de Diane de Poitiers contre

Sus donc France, sus donc, que gaillarde on te voye
Parmy les carrefours dresser les feux de joye,
Qu'on respande du vin, & que le peuple esmeu
D'allegresse, en dançant tout à lentour du feu,
De chapeletz de fleurs se couronne la teste [1],
Et qu'à jamais le jour de son retour soit feste.
Sus donc, embrasse moy ce Seigneur desiré,
Que hors de la prison tu eusses retiré
Aux despens de ton sang & de ta propre vie,
Et que ton peuple avoit de racheter envye,
Si le Prince veinqueur eust de grace permis
Qu'on l'eust pour de l'argent en liberté remis [2].

60. *On lit en 59* dresse (*éd. suiv. corr. ; en outre le mst cité par Du Bouchet porte* dresser)
68. *84-87* Et que le peuple
70. *78-87* Qu'une riche rançon en liberté l'eust mis

---

la duchesse d'Etampes qui dominait alors François Ier, il ne rentra en faveur qu'à l'avènement de Henri II. Celui-ci, qui l'appelait son père, ainsi que le faisait la princesse Marguerite, ne pouvait se passer de lui, et le désir de le délivrer de captivité dut être pour beaucoup dans les concessions faites par ce roi au traité du Cateau-Cambrésis — Le portrait qu'en trace ici Ronsard, après celui de l'*Ode de la Paix* (tome III, p. 26) et celui du *Temple des Chastillons* (tome VIII, p. 74), souffre bien des réserves, car il fut cruel et cupide. Toutefois il s'est conduit souvent en « homme d'Etat », et c'est le caractère qui l'oppose nettement à ses rivaux les Guises, qu'animait seule l'ambition familiale ; de plus, il fut toujours dans les conseils, l'apôtre de la paix (cf. L. Romier, *op. cit.*, tome I, p. 37).

1. Chapelets signifie ici petits chapeaux, couronnes ou guirlandes de fleurs.

2. Ronsard a voulu dire ou bien que le Connétable fut remis en liberté sans rançon, auquel cas il était mal renseigné ; ou bien que, si cette rançon avait été trop forte, le peuple de France eût volontiers contribué au rachat. C'est ce dernier sens que j'adopte, conformément à la vérité historique. — Quoi qu'en ait dit Carloix, rédigeant les *Mémoires* du maréchal de Vieilleville (livre VII, chap. 26), ce n'est pas « pour être quitte de sa rançon à Mr de Savoye » que le Connétable aurait ménagé le mariage de celui-ci avec la sœur de Henri II et lui aurait obtenu la restitution de ses Etats.

Que le Duc ait proposé d'abord au Connétable de lui « quitter toute sa rançon », le fait n'est pas douteux ; mais le Connétable n'y consentit pas. Qu'il y ait eu ensuite un marchandage entre ces deux hommes, c'est

Rembrasse de rechef ce vieillard honorable,
Ton avisé Nestor, ton saige Connestable,
Lequel à son retour ne te rameine pas
Querelle, ny discord, ny guerres, ny combas :
Mais la Paix bienheureuse à son retour arive
Ceinte toute à lentour des branches de l'Olive [1].
Regarde, je te pry, peuple François, combien
Son malheur bienheureux nous raporte de bien :
C'est un segret de Dieu, lequel sage propose,
Puis le conseil humain execute la chose.
Voy donc quelle inconstance abonde dans nos faitz :
Un malheur a trouvé le bon heur de la Paix,
Ce que les Roys defuntz à fin n'avoient sceu mettre,
Ny François, ny Henry ne s'oserent promettre,
Un malheur nous l'a fait, ô malheur bien heureux !
Pour nous mettre en repos tu es venu des cieux.
Qui eust jamais pensé, qu'un malheur miserable
Eust engendré de soy un bon heur desirable,
Eust trouvé le repos d'un peuple infortuné ?

74. *60-87* ny guerre, ny combas
79. *67-78* un secret
79-80. *78 guillemette ces vers*
83. *67-78* Le bien que nos grands Rois à fin...
85. *78* ô mal-heur gracieux
77 96. *84-87 suppriment ces vingt vers*

---

encore certain ; mais enfin la rançon ne fut pas supprimée. Elle fut seulement réduite à 200.000 écus, payables en plusieurs fois : 60.000 en décembre 1558, 90.000 dans le courant de 1559 et le reste avant dix-huit mois (Decrue, *op. cit.*, II, p. 220, 236 et 265 ; Romier, *op. cit.*, II, p. 320 et suiv.). Ce qui est encore certain, c'est que Montmorency obtint du Roi en janvier 1559 la promesse de prendre à charge la moitié de sa dette, « à tirer des ventes d'offices et des parties casuelles du domaine » et que, de son côté, le duc de Savoie lui fit en avril la remise de 50.000 écus (L. Romier, *op. cit*,, II, p. 326 et suiv. et p. 350).

1. Ce passage nous invite déjà à dater la composition de la pièce du retour définitif de Montmorency au lendemain de la signature du traité, plutôt que de son premier retour en décembre 1558.

L'ordre de la nature est meintenant tourné,
Les chesnes desormais se chargeront des roses,
Les buissons porteront les fleurettes decloses,
L'age d'or reviendra en son premier honneur,
Puis qu'on voit le malheur engendrer le bon heur.
  Quel olivier sacré en signe de conqueste
Oseroit bien ramper sur sa divine teste ?
Quel'palme, quel laurier oseroit couronner
Ce grand Mommorency, qui vient pour nous donner
La Paix, ayant defait le monstre de la guerre ?
Les belliqueurs Romains qui veinquirent la terre,
Ne sçauroient egaller à sa belle vertu :
Le sage Scipion, bien qu'il ayt combatu
Le vaillant Hannibal, & receu de Carthage
Pour les siens & pour luy le surnom en partage,
Ny le premier Cæsar qui mist desoubz sa main
Par trop d'ambition tout l'empire Romain,
Ny ces braves guerriers dont les vives histoires,
Maugré le cours des ans, éternisent les gloires,
Ne sont pareilz à luy, bien qu'il ait une fois
Eprouvé la Fortune au danger des François [1].
  Ce n'est pas de merveille en suivant meinte année
Les guerres, si l'on trouve une heure infortunée,
De perdre une bataille & d'estre prisonnier,
Cela souvent arrive à meint grand chevalier [2] :
Mais tirer du profit de sa propre défaite,

97. *60-87* Quel palme (*sans apostrophe*)
101-102. *67-87* Ne pourroient s'egaller à sa belle vertu, Non pas ce Scipion
104. *60 par erreur* de partage (*éd. suiv. corr.*)
107-110. *84-87 suppriment ces quatre vers*

1. Allusion à la défaite de Saint-Quentin.
2. Par exemple Duguesclin à Auray en Bretagne et à Navarette en Espagne; François Ier à Pavie.

Et faire d'une guerre une amitié parfaitte,
Accorder deux grans Roys, & leur flechir le cœur,
Et faire le veincu pareil à son veinceur,
Et d'un Duc ennemy tirer une aliance [1],
Et joindre estroittement l'Espaigne avec la France
D'un neud qui pour jamais en amour s'entretient [2],
Au seul Mommorency cet honneur appartient :
Qui plus a fait pour nous, que s'il avait par armes
Deconfit tout un camp de cent mille gendarmes,
D'autant que la vie est meilleure que la mort,
Et que la douce Paix vaut mieux que le discord.
Cependant, mon Prelat, de la Fortune amere
Pren meintenant le fruit, en revoyant ton frere
Et ton oncle en faveur à lentour de leur Roy [3],
Qui plaignoit leur malheur aussi bien comme toy,
Et apren desormais avecques la constance
A mespriser Fortune & toute sa puissance.

FIN.

125-126. *71-87 guillemettent ces vers*
127. *84-87* Ce-pendant, mon Odet
130. *60-67 par erreur* plaignoient *(éd. suiv. corr.)*
131-132. *78 guillemets* | *84-87* « Et appren desormais pour chose tres-certaine Qu'il ne faut s'asseurer de nulle chose humaine »

---

1. Avec Emmanuel-Philibert, duc de Savoie.

2. Ce passage fixe la date de la pièce, car l'union de Philippe II avec Élisabeth de France ne fut décidée qu'en dernier lieu « apres tous articles resolus », soit le 27 mars (v. ci-dessus, *la Paix*, note 1), soit même le 2 avril, d'après les *Papiers d'État* de Granvelle, tome V, p. 582 à 585. Jusque là Philippe II avait sollicité la main d'Elisabeth d'Angleterre, et la princesse française était destinée à l'infant Don Carlos (Romier, *op. cit.*, II, p. 339).

3. Ronsard s'adresse à Odet de Coligny, cardinal de Chastillon, auquel la pièce est dédiée. Mais, de ses deux frères, quel est celui qu'il désigne ici ? L'aîné, l'amiral Gaspard de Coligny, fait prisonnier au siège de Saint-Quentin, avait été sévèrement gardé à l'Ecluse (port de

ENVOY
DES CHEVALIERS AUX DAMES [1],
AU TOURNAY DE MONSEIGNEUR LE DUC DE LORREINE,
PAR P. DE RONSARD.

Bien que les traits d'Amour qui blessent la jeunesse
Soyent dedans son carquois languissans de paresse,

ÉDITIONS : A la suite de *La Paix*, plaquette de 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3ᵉ livre) 1560. — Supprimé en 1567. — Non reproduit dans les *Recueils des Pieces retranchees* (1609-1630). — Réintégré pour la première fois dans les *Œuvres* en 1860 par Blanchemain, aux Mascarades.

Bruges), puis à Gand, et ne fut libéré qu'en février ou mars 1559, moyennant une rançon de 50.000 écus. Durant cette longue captivité, Henri II, qui connaissait ses opinions calvinistes, ne s'était pas occupé de lui. Après avoir rejoint sa femme en son fief de Chastillon-sur-Loing, il reparut le 24 mars à la Cour, qui attendait alors à Villers-Cotterets la fin des négociations du Cateau. Il reprit sa place au Conseil privé, et, quand il voulut se démettre de son gouvernement de Picardie, le roi refusa sa démission, en l'invitant à cumuler ses fonctions avec celles d'amiral qu'il avait exprimé le désir de conserver (cf. J. Delaborde, *Gaspard de Coligny*, t. I, p. 362 et suiv. ; Romier, *op. cit.*, t. II, p. 344).

Quant à son plus jeune frère, François d'Andelot, colonel général de l'infanterie et nommé amiral en l'absence de Gaspard, il s'était compromis par une lettre à son aîné captif, qu'il exhortait à persévérer dans sa foi calviniste. Sur le témoignage du cardinal de Lorraine (faussé, d'ailleurs, par les Espagnols aux conférences de Péronne, mai 1558), Henri II l'avait fait emprisonner au château de Melun, malgré la part glorieuse qu'il avait prise à la reconquête de Calais. Puis, remis en liberté à la fin de juillet, il avait rejoint l'armée au camp d'Amiens. Enfin, il était rentré en grâce à la prière de son oncle le Connétable en janvier 1559, et avait reçu alors la lieutenance du gouvernement de Picardie, en l'absence de son frère Gaspard. Cf. de Thou, *Hist. Univ.*, tome II, 564 et suiv. ; Romier, *op. cit.*, II, p. 270 et suiv., 280 et suiv., et 327.

L'allusion de Ronsard peut donc s'appliquer à l'un aussi bien qu'à l'autre des deux frères du cardinal Odet. Cependant, si l'on en croit Du Bouchet, qui cite ce poème dans ses *Preuves de l'histoire de la maison de Coligny*, p. 375, d'après un mˢᵗ « de la main propre » de Ronsard, il s'agirait de l'amiral Gaspard.

1. C'est la première pièce de ce genre écrite par Ronsard pour les fêtes de Cour, en quoi il suivait l'exemple de Mellin de Saint-Gelais

Et que tous ses brandons qui rendent alumez
Les jeunes amoureux soyent presque consumez
Par l'injure de Mars, qui dedans la campaigne
Du sang des Chevaliers cruellement se baigne,
Ne voulant point souffrir qu'Amour dompte le cœur
Des hommes valeureux dont il est le veinqueur :
Si est-ce toutesfois que Mars n'a sceu tant faire,
Que douze Chevaliers & douze, pour complaire
Aux Dames, ne se soyent à ces Joutes trouvez [1],
Où tous les combatans aux armes esprouvez
Des quatre parts du monde [2], où toutes damoyselles
Qu'on estime en beauté surpasser les plus belles
Se devoyent convier, afin de faire honneur
Au jour, qui aux François promet tant de bon heur [3]:
Ces combatans qui sont en nombre vingt & quatre
Ont juré douze à douze ensemble de combatre
A la lance, à l'espée, & pour juges ont pris
Les Chevaliers qui sont aux armes mieux apris :

11. *60 par erreur* à ses joutes

(voir l'édition des *Œuvres* de ce poète par Blanchemain, tome I, p. 159). Elle était proclamée aux dames par un héraut au début du tournoi. Celle-ci fut écrite très probablement pour les fêtes du mariage de Charles duc de Lorraine avec la princesse Claude de France, fille cadette de Henri II, qui eut lieu le 22 janvier 1559 (n. st.). Voir ci-dessus le *Chant pastoral pour les nopces*... Quelques mois plus tard, Du Bellay composa une pièce du même genre pour un tournoi « entrepris » par le dauphin François (*Œuvres*, éd. Chamard, tome VI, p. 40).

1. Ce début confirme la date présumée dans la note précédente. Ledit mariage eut lieu, en effet, durant l'intervalle de trêve qui sépara les conférences de Cercamp (interrompues à la fin de novembre 1558) de celles qui furent reprises au Cateau-Cambrésis le 6 février 1559. Malgré l'armistice, l'armée française campée sous Amiens se tenait prête à toute alerte et ne fut disloquée qu'après la signature du traité (3 avril).

2. C.-à-d. : les quatre parties du monde. Hyperbole, qu'on retrouve dans la *Satyre Ménippée*, harangue de M. d'Aubray : « Où sont les leçons publiques où l'on accouroit de toutes les parts du monde ? »

3. Allusion soit au jour des noces du duc de Lorraine, soit au jour prochain du traité de paix.

Un si brave desir leurs courages alume,
Qu'ils meprisent les dons que lon a de coustume
De donner aux veinqueurs, comme les rameaux vers,
Dont les jousteurs d'Olympe avoyent les frons couvers [1],
Ou vivre dans un marbre, ou se rendre admirable
Par une Pyramide aux siecles memorable,
Ou vendre leur vertu pour les presens d'un Roy
Atachez au perron [2] au devant du Tournoy :
Ains se sont contantez en montrant leurs prouesses,
De faire par espreuve entendre à leurs maistresses
Que non tant seulement [3] se voudroyent hazarder
(S'il en estoit besoing) pour leurs honneurs garder,
Mais qu'ilz sont suffisans, soit en guerre, ou en lice
De forcer les plus forts à leur faire service,
[Et de contreindre ceux lesquels ne voudroyent pas
A soutenir la loy des joustes de ce pas [4] :]
Et pour ceste raison un chacun de la bande
A choysi sa maistresse, à laquelle il demande
Quelque honneste faveur, vous suppliant aussi
De prendre de leur part ces petis dons icy [5].
S'ilz obtiennent de vous une faveur si belle,
Ils ont gagé leur foy par promesse fidelle
Que ceux qui gangneront la victoire, pourront

35-36. *En 59 ce distique est omis. Je l'ai rétabli d'après 60.*

---

1. C.-à d. : les athlètes des jeux olympiques. Chez Ronsard, Olympe = Olympie, et olympiens = olympiques ; cf. tome VII, p. 231.

2. Pour ce mot, cf. Cl. Marot, *Epigr.* CCLXII à CCLXV et le *Trésor de la langue fr.* de Nicot (1606), p. 476.

3. C.-à-d. : non seulement ; correspond au latin *non tantum modo.*

4. C.-à-d. : de ce pas d'armes, synonyme de tournoi. On disait couramment : ouvrir le pas, pour : commencer le tournoi. Cf. Du Bellay, *Œuvres, éd. et loc. cit.*, p. 44, vers 110.

5. Ces « petits dons » étaient sans doute des « devises », comme celles dont parle Du Bellay, *Œuvres, éd. et loc. cit.*, p. 50.

Faire service apres de tout ce qu'ils voudront
(Avecques tout honneur & toutes courtoisies)
Des autres Chevaliers les maistresses choisies [1] :
Pource ils vous ont transmis cet escrit pour avoir
De vous quelque faveur, vous priant de vouloir
Leur faire cet honeur de voir rompre leur lance,
Car se fiant en vous, ilz ont bonne esperance
De monstrer aujourd'huy, que celles qui auront
Deux si bons Chevaliers, contentes se tiendront,
Et que celles aussy qui tel bien ne reçoivent,
Pour telle occasion, courrousser ne se doyvent,
Mais tenir leurs faveurs pour tresbien emploiées,
Que par affection elles ont envoyées
Aux autres Chevaliers, qui ont perdu l'honeur
Du prix, par la fortune & non faute de cœur [2].

FIN.

47. *On lit en 59* il vous ont (*éd. suiv. corr.*)
52. *Bl.* De si bons (*texte conjectural*)

---

1. La deuxième partie de cette phrase ne peut s'analyser. Je conjecture au vers 44 : de tout ce que voudront.
2. Pour le commentaire de cette pièce, consulter dans l'*Encyclopédie* du XVIIIe siècle, t. XVI, p. 486, le curieux article du chevalier de Jaucourt sur les *tournois*, qui s'inspire surtout du mémoire de La Curne de Sainte-Palaye sur la chevalerie.

PRIVILEGE

Par lettres patentes du Roy il est permis à André Wechel, imprimeur & libraire juré en l'Université de Paris, d'imprimer & vendre ce livre intitulé, La Paix, au Roy, par P. de Ronsard Vandomois, avec inhibitions & défences à tous autres imprimeurs & marchans, de non imprimer ny vendre en ce Royaulme le dict livre de dix ans apres la premiere impression parachevée, sur peine de confiscation, de mille livres parisis d'amende. Ensemble a ledict seigneur voulu, qu'en inserant le contenu de ses lettres patentes, ou l'extraict d'icelles, à la fin ou au commencement dudict livre, elles soyent tenues pour suffisamment signifiées, & venues à la notice & cognoissance de tous libraires & imprimeurs, tout ainsy, que si lesdictes lettres leur avoyent particulierement & expressement esté monstrées & signifiées : comme appert plus amplement par lesdictes lettres patentes, données à Reins l'unziesme de Juing 1557.

Par le Roy, le seigneur de Villemor, maistre des requestes ordinaire de l'hostel, present.

Coignet.

CHANT DE LIESSE
AV ROY.

PAR P. DE RONSARD
VANDOMOIS.



A PARIS,
Chez André Wechel, demeurant à l'enſeigne
du cheual volant, rue S. Iean de Beauuais.

1559.

Auec priuilege du Roy.

Fac-similé du titre de la première édition.



CHANT DE LIESSE,

AU ROY [1].

Je ne seroys digne d'avoir esté
Nourry petit deboubz ta magesté [2],
Si au meillieu de tant de voix qui sonnent,
Tant d'instrumens qui doucement resonnent,
Tant de combas, de joustes, de tournoys,
De tabourins, de fifres, de hauboys,
Qui sont tous plains de joyeuse allegresse,
Je ne sentois la publique liesse :
Je ne serois ton fidelle sujet,
Si en voyant un si plaisant object,
Je ne monstrois d'escrit & de visage
De ma liesse un publiq' tesmoignage.
Pour loüer Dieu si favorable, & toy

ÉDITIONS : *Chant de liesse...*, plaquette de 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 3ᵉ livre) 1560 à 1573 ; (id., 2ᵉ livre) 1578. — Supprimé en 1584. — Réimprimé dans le *Recueil des Pièces retranchées* en 1609-1630.

3. *71-78* au millieu (*et* milieu)

---

1. Ce « chant » a dû être composé dans les tout derniers jours de mars, ou les premiers d'avril 1559, d'après les indications des vers 57 et 108. V. ci-dessus l'Introduction.

2. La vérité, c'est que Ronsard fut « nourri » à la cour de François Iᵉʳ, d'abord comme page de son fils aîné, François, puis comme page de son troisième fils, Charles, qui le céda en cette qualité à sa sœur Madeleine, et le reprit à son service quand Ronsard revint d'un premier séjour en Ecosse (août 1538) ; mis « hors de page » en 1540, Ronsard, après une longue maladie qui le retint trois ans en Vendomois, fut tonsuré en mars 1543 et rentra à la cour comme écuyer, attaché à la personne du second fils de François Iᵉʳ, Henri, lequel devint roi de France seulement en avril 1547. Le poète avait alors 22 ans.

Qui t'es monstré si bon pere, & bon Roy :
Qui, comme Auguste, apres la longue guerre
As ramené l'aage d'or sus la terre,
Themis, Astrée [1], & nous as fait avoir
Ce que ton pere a souheté de voyr,
Et tes ayeux, & si n'avoyent su faire
Ce qu'en un jour tu nous as sceu parfaire.
Tu as changé tes guerriers estendars
En oliviers : le fer de tes souldars,
Qu'avoit si bien affillé la querelle,
S'est emoussé desoubz la paix nouvelle.
Tu as lié de cent cheines de fer
Le cruel Mars aux abymes d'enfer [2] :
Et la Discorde, Enyon & Bellonne [3]
Par ton moyen n'offencent plus personne :
La mort, le sang & le meurtre importun
Ont donné place au doux repos commun,
Et en grondant de menaces despites,
Par ton moyen sont allé voyr les Scythes [4],

16. *67-78* l'âge d'or sur la terre
19. *78* Et toutesfois jamais n'avoit sceu faire
24. *On lit en 59-71* C'est emoussé (*éd. suiv. corr.*)
31. *60-67* des menaces | *71-78 texte primitif*

---

1. Sur ces allégories mythologiques, représentant la Justice et autres vertus de l'âge d'or, v. l'*Hymne de la Justice* au tome VIII.

2. Souvenir d'Hésiode, *Théogonie*, où les Titans chargés de chaînes, sont précipités par Zeus dans le Tartare.

3. Enyon est le nom grec de la déesse de la guerre ; Bellonne est son nom latin. Cf. le début des *Isles fortunées*, au tome V, p. 175.

4. Bien que cette expression semble être proverbiale et empruntée aux *Adages* d'Erasme (*Scytha malus*), on doit penser qu'elle correspond à une réalité historique. L'Hospital n'a-t-il pas écrit, dans une épître latine au cardinal de Lorraine se rendant aux conférences de Péronne, en mai 1558, cette apostrophe au roi d'Espagne Philippe II : « Ecoute, Philippe : Rhodes et Buda, que l'on croyait imprenables, ont été ravies à ta famille ; deux fois Vienne a été assiégée ; si elle tombe sous les coups de l'ennemi, il nous faudra combattre au bord du Rhin les Turcs, *les Scythes* et les Grecs » (*op. cit.*, livre IV, épître 7).

Loin de l'Europe, & ton peuple ont laissé
Libre du joug qui trop l'avoit pressé.
  Quel plaisir est-ce en lieu d'ouyr les armes,
De voir les champs tous foullez de gendarmes,
De voyr en l'air les estendars rempans
En taffetas, tout ainsy que serpens
Qui vont par l'herbe, & d'un col qui menace
A cent repliz entre-coupent leur trace ?
De voyr le fer des souldars tous sanglans,
Voyr les vieillardz tous palles & tremblans,
Mourir de coups aupres de leur famille ?
Voyr une mere, une veufve, une fille
Porter au col ou son frere ou son filz,
Et pauvrement mandier d'huys en huys ?
Quel plaisir est-ce en lieu de voyr les villes,
Places, chasteaux, & campaignes fertilles
Du haut en bas & razer & brusler,
Et jusqu'au ciel les plaintes se mesler
D'hommes, d'enfans, de filles & de femmes,
Sauvant leurs corps demy brullez de flammes ?
Quel plaisir est-ce, en lieu d'ouyr le bruit
D'un mur tombé, ou d'un rampar destruit,
Voyr maintenant à Paris dans les rues [1],
De tes sujectz les troupes espendues
Joyeusement à ce retour de l'an [2]
Crier Hyman ô Hymené, Hyman,

41. *78* des soldats
43. *On lit en 59* leurs (*éd. suiv. corr.*) | *67-78* Assassinez aupres

1. Ici seulement commence le complément de l'hémistiche : *Quel plaisir est-ce*, des vers 35, 47 et 53.

2. Il ne s'agit pas ici du mois de janvier, mais, suivant l'ancienne manière de compter les années, des premières semaines qui suivaient le jour de Pâques. Or le jour de Pâques tombait en 1559 le 26 mars. La paix, conclue le 27 au soir, fut signée le 3 avril.

Verser œilletz & liz, comme une pluye
Tombe en esté quand le chaut nous ennuye ?
  Hé quel plaisir de voyr le peuple en bas,
En se pressant de testes & de bras,
De çà de là se mouvoir, ainsy qu'ondes
Ou de la mer, ou des campaignes blondes,
Lors que les vens doucement redoublez
Crespent le haut de la mer & des blez ?
Laquelle tourbe, en foulle espoisse mise,
Des ton Palais jusque à la grande Eglise[1]

67. *67-78* Tourbe ondoyante
68. *60-78* De ton Palais jusqu'à

---

1. Il s'agit de l'église Notre-Dame. Cf. ce passage de l'*Epithalame* que Marc-Claude de Buttet composa pour son duc de Savoie et la princesse Marguerite « sur les triumphes prêts à faire, sans la mort du roi survenue » :

> Une grand'mer de gens, en ondoiante presse,
> Par hurts se va portant apres ceste princesse
> Jusqu'à ce temple grand, qui, d'un front merveilleux,
> De deux geantes tours semble toucher les cieux.

Mais de quel palais le cortège nuptial devait-il venir pour se rendre à Notre-Dame ? On peut hésiter entre le Louvre et les Tournelles. Dans d'autres pièces de la même époque, Ronsard dit toujours « le Louvre » en parlant de la résidence de la Cour. François Ier avait commencé la reconstruction de cette vieille demeure et Henri II l'avait achevée, par les soins de l'architecte Pierre Lescot et du sculpteur Jean Goujon ; l'expression « ton palais » pourrait donc faire croire qu'il s'agit du Louvre.

Cependant je crois que le Louvre, sous le règne de Henri II, tout en ayant des appartements pour la famille royale, abritait les services administratifs et les officiers de la Couronne. Au contraire le palais des Tournelles, où Henri avait eu sa Cour et ses Ecuries avant même d'être roi, continuait à lui servir d'hôtel privé. C'est au palais des Tournelles que le roi se réinstalla en revenant de Villers-Cotterets, après la signature du traité de paix ; c'est là qu'il convoqua les présidents du Parlement, le prévôt et les échevins de la Ville, pour leur annoncer l'heureux événement (*Memoires sur Vieill. ville*, par Vincent Carloix, VII, chap. 23) ; c'est là que fut signé le contrat de mariage de Marguerite de France, sœur du roi, le 27 juin, et c'est là aussi que le roi mourut le 10 juillet.

Quant au palais des Tuileries, il fut édifié seulement sous le règne de Charles IX, par les soins de Philibert de l'Orme.

Ferme t'atend de pied coy, pour avoyr
Tant seullement ce bien que de te voyr
Mener ta fille en Royal equipage,
Ou bien ta seur au sacré mariage [1] ?
   Hé quel plaisir d'ouyr joindre la voix
Du peuple gay à celle des hauboys,
De voyr marcher en ordonnance egalle
Tes fils chargez de couronne Royalle [2] ?
Et par sur tous de voyr la gravité
De ta treshaute & grande magesté ?

69. *78* D'un pied pressé t'attendre, pour avoir

---

1. La sœur de Henri II, c'est Marguerite, duchesse de Berry, qui, aux termes du traité de Cateau-Cambrésis, devait épouser le duc de Savoie Philibert-Emmanuel. Quant à la fille de Henri II, c'est son aînée, Elisabeth, qui, aux termes du même traité, devait épouser le roi d'Espagne Philippe II. Ces deux mariages étaient annoncés pour la fin de juin, mais ils eurent lieu à plus de quinze jours d'intervalle et dans des conditions très différentes : celui d'Elisabeth le 22 juin, en grande pompe à Notre-Dame par procuration (le duc d'Albe représentant le roi d'Espagne); celui de Marguerite dans la nuit du 9 au 10 juillet, sans aucune pompe, dans la chambre d'Élisabeth, au palais des Tournelles, où le roi Henri, mortellement blessé dans un tournoi du 30 juin, agonisait. Cf. Romier, *op. cit.*, II, p. 378 et 388.

2. Ou bien le mot « royale » n'a pas ici de sens précis et signifie seulement « digne de rois », vu que des fils de Henri II le dauphin François était seul roi, par son mariage avec Marie Stuart reine d'Ecosse (cf. ci-après le vers 114) ; ou bien Ronsard, considérant ces princes comme de futurs héritiers ou conquérants de couronnes royales, ainsi qu'il l'avait déjà fait dans les *Odes* de 1555 (voir le tome VII), et, prenant son désir pour une réalité, les voit déjà rois. Son protecteur et ami L'Hospital n'écrivait-il pas dès avril 1558, à la fin de son Epithalame sur le mariage du dauphin François : « Un temps viendra où la maison de France se glorifiera de ses nombreux enfants et de leur haute origine. Autant elle aura de têtes, autant il lui faudra de couronnes. La France écherra à l'aîné ; le cadet aura la Lombardie et toute l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à Tarente; le troisième sera roi d'Ecosse et le quatrième montera sur le trône d'Angleterre. Les autres auront encore d'autres Etats, et leur père commun partagera ainsi l'univers entre ses descendants. Telles sont les prédictions que m'a faites Apollon » (*op. cit.*, livre IV, éd. cit., p. 246). Tel était surtout le rêve de Henri II, dont la devise était, au dessous d'un croissant : *Donec totum impleat orbem* (voir tome I, p. 20).

Voyr au Palais les tables solennelles [1],
Ainsy qu'au ciel les tables eternelles
De Jupiter, quand au palais des cieux
Il se marie, ou festie ses dieux,
Et qu'au meilleu de la celeste troupe
La jeune Hébé luy presente la coupe ?
Et quel plaisir voyr dancer & baller,
Voyr l'amoureuse à son amy parler,
Voyr nouveaux jeux, masques & mommeries [2],
Au pris de voyr les sanglantes furies
Du cruel Mars, que ta douce bonté
Par une paix pour jamais a domté ?

83. *60-67* au meillieu | *71* au millieu | *73-78* au milieu

---

1. Il ne s'agit plus ici du Louvre, ni des Tournelles, mais du palais de la Cité, où les « tables solennelles » qui servaient aux membres du Parlement devaient servir en la circonstance pour le festin des noces. Au mois d'avril, Henri II avait ordonné au Parlement de se transporter aux Augustins, afin de laisser le palais de Justice libre pour les fêtes du mariage d'Elisabeth (*Mémoires sur Vieilleville* par Vincent Carloix, VII, chap. 23). Dans l'*Epithalame* cité plus haut, M.-C. de Buttet décrit par avance le festin qui devait avoir lieu à ce même palais pour les noces de Marguerite, « sans la mort du roi survenue », et sa description commence par celle de « la grand' salle » :

> Dedans le grand palais le retour attendant,
> D'un labeur fort haté s'appreste cependant
> Le festin somptueux : en braveté roiale
> Les flans sont tapissés de la superbe sale
> . . . .
> Les vitres peintes sont un ouvrage semblable,
> Puis d'un pur marbre noir la belle longue table
> Se voit tout le grand large en la salle tenir,
> Et trois degrés on monte avant que d'i venir.

C'était la fameuse Table de marbre, qui servait, suivant les circonstances, de tribunal, de scène, d'estrade et de table à festins. Elle n'avait pas moins de 30 pieds de long sur 15 de large. Elle fut brisée et réduite en cendres dans l'incendie de 1618.

2. On appelait ainsi des divertissements analogues aux « mascarades » ; c'est le mot qu'emploie toujours Cl. Marot : Epigramme XCIX « pour une mommerie de deux hermites » ; CLXXXIX et suiv. « Mommerie de quatre jeunes damoiselles », etc.

Ceux qui diront depuis le Roy Clotaire
(Jusqu'à François premier du nom, ton pere)
Les Roys qui ont par un sceptre suivant
Si bien regi la France auparavant,
Ne trouveront par antique memoire
Que les vieux Roys parengonnent ta gloire [1],
Car leurs honneurs sont surpassez des tiens,
Soit en victoire, en proüesse, ou en biens :
Presque en douze ans tu as assujectie
De tes voisins la plus grande partie,
Et loing de France, en l'une et l'autre mer,
Les fleurs de liz tu as fait renommer [2].
Or' d'estre Roy cela vient de fortune,
Qui aux petiz & aux grandz est commune :
Mais ton grand heur (que Roy jamais n'eut tel)
N'est point commun à nul autre mortel :
De sur ton chef encor n'est retournée
De l'age tien la quarantieme année [3],

91. *71-78* qui liront

---

1. C.-à-d. : les historiens ne pourront pas comparer la gloire des anciens rois de France à la tienne.

2. Ronsard désigne ainsi la Méditerranée et l'Atlantique, faisant allusion d'une part à la collaboration de la flotte française avec celle des Turcs pour la conquête de la Corse sur les Génois (cf. l'*Ode au Roy*, de 1555, au tome VII, p. 31, et l'*Hymne de Henry II*, au tome VIII, p. 40) ; d'autre part, à l'expédition de Durand de Villegagnon au Brésil pour y fonder une colonie de protestants, expédition qui, commencée en juillet 1555, se termina piteusement en 1558 sans résultat; Ronsard en parle dans la *Complainte contre Fortune*, publiée au *Second livre des Meslanges* en 1559. V. à ce sujet G. Chinard, *L'exotisme américain dans la litt. fr. au XVIe siècle*, chap. IV à VI (Paris, Hachette, 1911) et G. Atkinson, *Les nouveaux horizons de la Renaissance fr.* (Paris, Droz, 1935), pp. 120 et suiv., 289 et suiv., 314 et suiv.). Double entreprise inutile, puisque la Corse fut rendue aux Génois par le traité du Cateau et que les querelles entre catholiques et protestants firent échouer la colonisation brésilienne.

3. C.-à-d. qu'il n'a pas encore 40 ans. Henri II était né le 31 mars 1519 (n. st.), au château de Saint-Germain.

Et toutesfois en la fleur de tes ans
Tu as du ciel les plus riches presens :
Sire, tu as ainsy comme il me semble
Seul plus d'honneur que tous les Roys ensemble :
De ton vivant tu vois ainsi que toy
Ton filz aisné en sa jeunesse Roy [1],
Qui pour ta brus [2] te donne la plus belle
Royne qui vive, & fusse une immortelle,
Et qui peut estre aura dessus le chef
Une couronne encores de rechef,
Pour joindre ensemble à la terre Ecossoise
L'honneur voisin de la couronne Angloise [3].
Tes autres filz si belliqueux seront
Que d'Orient les septres ils auront,
Et chasseront par guerriere contrainte

115. *67-78* Qui pour ta brus t'a donné | *1609-1630* ta bru
122. *On lit en 59 et jusqu'en 73* il auront (*éd. suiv. corr.*)

1. Le dauphin François était marié à Marie Stuart, reine d'Ecosse, depuis avril 1558.
2. Graphie courante encore au XVIe siècle.
3. Marie Stuart, par son père Jacques V et la mère de celui-ci, Marguerite Tudor, descendait du roi d'Angleterre Henry VII ; elle prétendait donc à la couronne des Tudor et c'est là l'origine de sa rivalité avec Elisabeth d'Angleterre. L'Hospital écrivait de son côté au moment du mariage de Marie Stuart : « Marie apporte par contrat à son époux le royaume d'Ecosse. C'est peu, diras-tu, si l'on compare les deux couronnes, mais combien de fois la France a-t-elle recouru à l'Ecosse au moment de ses crises ! Quand les Anglais débarquaient en France, les Ecossais se ruaient en masse sur les provinces abandonnées, faisaient rebrousser chemin aux ennemis communs et délivraient ainsi notre pays de ses envahisseurs... Notre vieille alliée, quoique séparée par les mers et une longue traversée, vivait sous les mêmes lois que nous ; les deux sceptres seront d'un accord unanime portés par la même main. Les Anglais, qui nous séparent et qui restent les ennemis communs, refouleront leur antipathie et se donneront à leur héritière naturelle du côté maternel ; s'ils aiment mieux combattre, ils sauront ce que peuvent deux nations courageuses et bien unies. Je vais loin peut-être, mais Guines et Calais sont prises et les dieux laissent revivre nos espérances » (*op. cit.*, livre IV, *éd. cit.*, p. 244 et suiv.).

Les mescreans hors de la terre saincte [1] :
Ta fille aisnée encores doit avoir
Ce Roy qui passe en biens & en pouvoyr
Les Roys d'Europe, à qui toute l'Espaigne,
Flandres, Millan, la Secille & Sardaigne,
Naples, Majorque obeyssent ainsy
Que desoubz toy ce grand Royaume icy [2] :
D'une autre part le grand Duc d'Austrasie
Ton autre fille en espouse a choisie [3] :
Et ta petite est pour le filz aisné
Du Roy, qui s'est pour ton gendre donné [4] :
D'une autre part ta seur, en qui repose
Toute vertu, est maintenant l'espose
De ce grand Duc qui souloit te hayr,
Et maintenant est prest de t'obeyr,
Amortissant toute noyse ancienne,
Ayant conjoinct sa race avec la tienne [5].

128. *67-78* la Secile, Sardaigne
135-136. *78 rimes* repouse... espouse

1. Ils rêveront, comme l'avait fait Charles VIII, de devenir empereurs d'Orient et rois de Jérusalem, après en avoir chassé les Turcs. Cf. la fin de l'*Exhortation à la paix*, ci-dessus, p. 17 et suiv.

2. Philippe II, roi d'Espagne et de ses dépendances, énumérées ici (moins les colonies d'Amérique). L'expression « doit avoir » du vers 125 indique que la pièce a été composée avant le mariage d'Elisabeth de France, qui eut lieu le 22 juin. Ronsard, comme M.-C. de Buttet, parle de ce mariage futur comme s'il avait lieu au moment où il écrit. Il imagine ce qui se passera.

3. Charles, duc de Lorraine, avait épousé Claude de France, fille cadette d'Henri II, dès le 22 janvier 1559.

4. La petite princesse Marguerite, qui n'avait que six ans en 1559, était alors destinée à Don Carlos, fils aîné de Philippe II ; mais elle épousera en 1572 Henri de Bourbon, roi de Navarre, notre futur Henri IV.

5. La princesse Marguerite, tante de la précédente, a épousé le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel. On savait à la Cour, dès février ou mars, que ce mariage était décidé. Les expressions employées aux vers 136 et 140, prises à la lettre, pourraient faire croire que la pièce a été compo-

Qui donques Roy fut jamais si heureux,
Si plain d'honneur, d'enfans si plantureux,
Qui desoubz toy ja grandetz apparoissent
Comme syons qui soubz un arbre croissent [1] ?
Qui vivent tous [2], & si n'en as pas un
Qui soit pourveu d'un petit bien commun,
Car ilz sont tous abondans en richesses
Ou Roys, ou Ducz, ou Roynes, ou Duchesses.
Tu es gaillard, tu es jeune & dispos,
Et qui plus est tu as mis en repos
Ton peuple & toy : car sans la paix publique
Peu t'eust vallu ton bon heur domestique.
Tu as par tout ton peuple obeissant :
Mais le seul poinct qui te rend si puissant
C'est le service, & la fidelle peine
De la maison illustre de Lorreine,
Qui t'a servy & en guerre & en paix
Et jusqu'au ciel a egallé tes faits [3] :

sée après ce mariage. Or, il n'en est rien, puisque le roi, auquel Ronsard s'adresse, était mourant quand la cérémonie eut lieu (v. ci-dessus, note du vers 72).

1. Le mot « sion » est encore employé par nos cultivateurs pour désigner des rejetons d'arbre. Déjà vu au tome VI, p. 142.

2. Le roi Henri II a eu dix enfants légitimes, de Catherine de Médicis, dont cinq fils ; mais il avait perdu un fils, Louis, en 1550, et deux filles jumelles presque à leur naissance en 1556. Survivaient en 1559 : François, Elisabeth, Claude, Charles, Marguerite, Alexandre-Edouard (futur Henri III), Hercule (futur François d'Anjou). Voir le tome VII, p. 36, note 1.

3. Il eût été plus exact de dire : la maison de Guise, qui représentait la branche cadette de la maison de Lorraine. Les Guises étaient alliés à trois maisons souveraines, celle de Lorraine dont ils descendaient, celle de Ferrare (par le mariage du capitaine François de Guise avec Anne d'Este) et celle d'Ecosse (par le mariage de Marie de Guise avec Jacques V). Ils se glorifiaient aussi de descendre de la maison d'Anjou, qui avait régné jadis sur Naples et la Sicile. Le capitaine François, l'aîné de la famille, et son cadet Charles cardinal de Lorraine, qui dirigeait à la fois les affaires de l'intérieur et celles de l'extérieur, furent tout puissants sous les règnes de Henri II et de François II. Cf. Forneron, *Les ducs de Guise et leur époque*, tome I.

C'est d'autre part le service agreable
De ton vaillant & saige Connestable [1],
Auquel tu fais comme à ton pere honneur,
Et dont les ans t'ont servy de bon heur,
C'est un d'Albon, un Chastillon, & mille
Autres seigneurs dont la France est fertille [2].
Donques ayant tant de felicité,
Contente toy de ceste humanité,
N'aspire point aux deitez d'Homere [3],
Bien qu'en ses vers ilz facent si grand chere [4],
Et vy cent ans en France bien heureux,
Car ton bon heur vaut bien celuy des Dieux [5].

FIN.

1. Anne de Montmorency, grand connétable depuis 1538, puis disgracié dans les dernières années du règne de François Ier, était rentré en faveur auprès de Henri II, dont il était devenu le conseiller indispensable. Fait prisonnier par les Espagnols à la bataille de Saint-Quentin, il avait été le plus pressant instigateur du traité de Cateau-Cambrésis, qui le délivra. Et depuis son retour (déc. 58) il était redevenu tout puissant. Cf. Decrue, *op. et loc. cit.* — Le vers suivant fait allusion à une réalité : Henri II l'appelait son « compère », et la sœur de Henri II l'appelait son « bon pere ».

2. Le maréchal d'Albon de Saint-André et l'amiral Gaspard de Coligny. Pour ces deux personnages et les « autres seigneurs », voir au tome VIII l'*Hymne de Henry II* (p. 28 à 29) et le *Temple des Chastillons*.

3. Même conseil qu'au tome I, p. 82 et 89.

4. Noter le pronom masculin *ilz*, mis pour le nom féminin *deitez*, sorte de syllepse fréquente chez les poètes du XVIe siècle.

5. Souhait vraiment pathétique, quand on songe que, quelques semaines plus tard, le roi Henri II devait mourir si tragiquement.

SVYTE DE

L'HYMNE DE TRES-ILLVSTRE PRINCE CHARLES CARDINAL de Lorraine.

PAR

Pierre de Ronſard Vandomois.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE ROBERT ESTIENNE.

M. D. L I X.

Auec Priuilege du Roy.

Fac-similé du titre de la première édition.

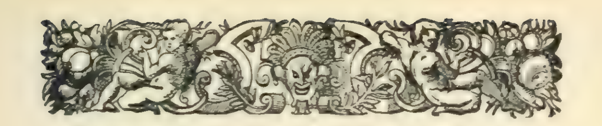
A LA ROYNE MERE

Sonet.

Depuis la mort du bon Prince mon Maistre,
Vostre mari, mon seigneur & mon Roy,
J'ay tant receu de langueur & d'esmoy,
Qu'aveques luy presques je me sens estre.
Un nouveau dueil en mon cueur je sens naistre,
Quand pres de vous, Madame, je ne voy
Sa majesté, qui faisoit cas de moy,
Et qui pour sien me daignoit reconoistre.
En regardant de toutes pars icy
Je ne voy rien que larmes & soucy,
Toute tristesse a sa mort ensuyvie.
Ses serviteurs portent noire couleur
Pour son trespas, & je la porte au cueur,
Non pour un an, mais pour toute ma vie.

Éditions : *Suite de l'Hymne....* plaquette de 1559. — *Œuvres* (Poemes, 5e livre) 1560 ; (Sonnets à diverses personnes) 1567 à 1587.

Titre. *84-87* A la Royne Catherine de Medicis.



SUYTE DE L'HYMNE

DE TRES-ILLUSTRE PRINCE CHARLES CARDINAL DE LORRAINE[1].

Quand j'achevay de te chanter ton hymne[2],
Où ta louange entre les Rois insigne[3]
Est peinte au vif, & de mille couleurs
Resemble un pré tout émaillé de fleurs,
Je n'esperois de plus mettre en lumiere
Autre vertu que ta vertu premiere,
Comme perfaicte en sa perfection :
Mais je fus loing de mon intention,
Car de rechef en voyci de nouvelles

ÉDITIONS. — *Suyte de l'Hymne...*, plaquette de 1559. — *Œuvres* (Hymnes, 1er livre) 1560 à 1578. — Supprimé en 1584. — Reproduit dans le *Recueil des Pieces retranchées* en 1609 et éd. suiv., d'après le texte très réduit de 1578 (sauf quatre var. nouvelles).

Titre. *78* Suite de l'Hymne de Charles cardinal de Lorraine
3-4. *1623 et Bl.* Dépeinte au vif & de mille couleurs, Ressemble

---

1. Cette « suite » a été composée très probablement en avril 1559, plus de quatre mois après l'*Hymne de Charles cardinal de Lorraine*, qui remonte à décembre 1558. V. ci-dessus l'Introduction. Mais elle ne parut qu'après la mort de Henri II, comme en témoigne le sonnet à la Reine mère, imprimé en tête de l'édition princeps et reproduit ci-dessus.

2. C'est bien à l'*Hymne du Cardinal de Lorraine* que fait suite cette pièce, et non pas à l'*Hymne de la Justice*, comme Blanchemain l'a dit dans une note de son édition (t. V, p. 270). Son erreur vient de la *table* du « Recueil des pièces retranchées » dans les quatre éditions de 1609, 1617, 1623 et 1630. Mais ces mêmes éditions donnent bien pour *titre* à cette pièce : *Suitte de l'Hynne de Charles cardinal de Lorraine ;* et c'est immédiatement après cet Hymne qu'elle figure dans les éditions collectives de 1560 à 1578.

3. Rimes phonétiques : on prononçait *hine* et *insine*.

Qui à l'envi sont encores plus belles [1].
Ta vertu semble au champ gras & fertil,
Auquel le grain ne se germe inutil,
Mais en croissant en espic se façonne,
Et cest espic en semence foisonne :
Ou comme au soir à l'embrunir des cieux
Un astre icy s'apparoist à nos yeux,
Un autre là, puis vers l'Occidentale,
Puis vers la part de l'Ourse Boreale
Une autre estoille, & puis une autre aupres,
Et puis une autre, & puis dix mille apres.
En ceste sorte [2], ô Prelat venerable,
Ta vertu propre apparoist innombrable :
Et tout ainsi qu'autour de la minuict
Toute planete egalement ne luit,
Mais une seule au milieu de la bande
Reluit plus clere, & plus belle, & plus grande :
Ainsi reluit & plus cler & plus beau
Sur tes honneurs cest honneur tout nouveau,
Que tu t'acquiers pour avoir retirée
Çà bas du ciel la paix tant desirée [3].

1. Ces « vertus nouvelles » consistent, ainsi qu'on le verra dans les vers suivants, à avoir enfin obtenu des Imperiaux la conclusion de la paix. Mais comme on le verra aussi, ce n'est pas au Cardinal qu'en revenait le mérite. Ce début prouve à nouveau que l'*Hymne du Cardinal de Lorraine* fut composé à la fin de 1558, alors qu'on ne prévoyait pas encore la fin des negociations et le rôle qu'y jouerait ledit Cardinal. Les conférences commencées à Cercamp avaient été suspendues le 26 novembre 1558 ; elles ne reprirent que le 6 février 1559 au Cateau-Cambrésis (v. Romier, *Orig. polit. des guerres de rel.*, tome II).

2. C.-à-d. : de la même manière. Cf. l'expression « en ce point », qui marque aussi le 2e terme d'une comparaison (ci-dessus *Hymne du Card. de Lorraine*, vers 141, et au tome V, p. 156, vers 3).

3. Sur les conditions de cette paix, rien moins que glorieuse pour la France, v. Forneron, *Les ducs de Guise*, tome I, p. 255 et suiv. ; Romier, *op. cit.*, tome II, p. 309 et suiv. ; ci-après le *Discours au duc de Savoie*, note du vers 262.

Or tu n'as pas ce bien tant desiré
Du hault du ciel seulement retiré,
Pour le laisser au bout de quelque année
Evanouir ainsi qu'une fumée :
Mais cherement tu le gardes, & veux
Qu'il serve à nous, & à tous nos nepveux [1],
Pour en joüir, comme une chose acquise
Par toy Prelat, le plus grand de l'Eglise.
Si à Ceres jadis on a basti
Des temples saincts pour avoir converti
Le glan en blé, quand la tourbe incivile
Laissa les bois pour habiter la ville [2] :
Si à Bacchus on feit honneurs divins
Pour nous planter seulement des raisins:
Et si Pallas, pour estre inventeresse
D'un olivier, se feit une deesse [3] :
France te doit & temples & autels,
Et te doit mettre entre les immortels,
Et te nommer le Guisian Alcide,
Qui de la guerre as esté l'homicide :
[Car ce n'est moins de nous donner la paix
Que voir soubs toy nos ennemis defais].
Au temps que Mars ses portes eut decloses,
Par ton conseil ton frere a faict des choses

34. *78* qu'une journée
35. *1609-1623 et Bl.* Mais seulement (*texte fautif*)
41. *71-78* tourbe inutille
50. *78* as esté homicide
51-52. *59 omet ce distique à rimes masculines. Je l'ai rétabli d'après les éditions suivantes 60-78.*

---

1. C.-à-d. : à nos descendants, sens du latin *nepotes* ; même sens ci-après, vers 55.
2. Souvenir de Virgile, *Géorg.*, I, 7 et suiv.
3. Se fit = fut faite. Cf. le semi-déponent latin *fieri*.

Que nos nepveux estimeront plus fort
Que les labeurs d'un Hercule tresfort :
Il a gardé des places ingardables,
Seul il a pris des places imprenables [1],
Et d'un hault cueur, qui n'ha point de pareil,
Osa faucer [2] avec peu d'appareil
L'Alpe chenuë, & conduire sa trope
Sur le tombeau qui couvre Partenope [3] :
Mais ton bienfaict d'entretenir la paix
Passe en grandeur la grandeur de ses faits.
 Il est bien vray que la vieille Memoire [4]
A toy tout seul n'en donnera la gloire :
Quelques seigneurs, comme Montmorenci
Et Sainct-André y ont leur part aussi [5] :
Qui tous ont faict pour le public affaire
A leur pouvoir cela qu'ils devoyent faire.
 Ainsi qu'on voit, quand le ciel veult armer
L'onde & le vent contre un vaisseau de mer,
Chacun craignant la fortune commune :
Un mathelot va redresser la hune,
L'autre le mast, l'autre la voile, & font
Tous leur devoir en l'estat où ils sont.

74. *1609-1623 et Bl* va redressant la hune
76. *67 par erreur* leurs devoir (*éd. suiv. corr.*)

1. Par ex. Calais et Thionville. Cf. Du Bellay, *Œuvres*, éd. Chamard, tome VI, p. 22, vers 37 et la note.
2. Ce mot a souvent, comme ici, le sens de « traverser ». Cf. le tome V, p. 214, et ci-dessus l'*Exhortation au camp*, vers 75.
3. C.-à-d. : à Naples. V. ci-dessus l'*Hymne du card. de Lorraine*. L'expédition de Fr. de Guise pour la conquête de Naples (nov. 1556-oct. 1557) échoua complètement et fut très inopportune. Cf. Forneron, *op. cit.*, I, p. 189 et suiv.
4. C.-à-d. : l'Histoire, qui a déjà derrière elle un si long passé.
5. Plénipotentiaires de Henri II, avec l'évêque d'Orléans Jean de Morvilliers et le secrétaire d'État Claude de l'Aubespine.

Mais par sus tous le bon Pilote sage
Prend le timon, conjecture l'orage,
Juge du ciel, & d'un œil plein de soing
Scait eviter les vagues de bien loing :
Ores à gauche il tourne son navire,
Ores à dextre en coustoyant le vire,
Fait grande voile, ou petite, & par art
Au bord prochain se sauve du hazard [1].
 Ainsi feis-tu n'aguere' en l'assemblée,
Qui comme une onde estoit toute troublée
D'opinions, & de conseils divers,
Qui çà qui là alloyent tous de travers [2] :
Seul tu guidois au milieu de la noise
Le gouvernal de la barque Françoise,
Et tu gardois, comme sage & rusé,
Que ton Seigneur ne fust point abusé :
Car s'il falloit desmesler par querelle
De longs propos la noise mutuelle
De nos deux Rois [3], d'où elle procedoit,
A quelle fin dommageable tendoit,
Qui avoit tort ou droict en ceste guerre,
Qui justement demandoit ceste terre,
Ou ceste là, d'où vindrent leurs ayeux,
Qui fut icy ou là victorieux :
Ou s'il falloit leur remonstrer l'Eglise
En quel estat trop piteux elle est mise [4] :

79. *67-78* Juge le ciel

1. Cette longue comparaison est à rapprocher de celle qui commence la dédicace générale des *Odes* et qui est imitée du poète néo-latin Marulle (voir notre tome VII, p. 6).
2. En février et mars 1559.
3. Henri II, roi de France, et Philippe II, roi d'Espagne.
4. Il soutint cette opinion que les protestants étaient pour lors les vrais ennemis, contre lesquels le roi catholique et le roi très chrétien devaient s'unir, en quoi, d'ailleurs, l'évêque d'Arras, chef des plénipo-

Ou s'il falloit profondement parler
Et les raisons doubteuses desmesler,
D'une parolle en douceur toute pleine,
C'estoit le faict de Charles de Lorreine [1].
Tout ce fardeau te pendoit sur le doz :
Et c'est pourquoy (Prelat) ce second loz
A ton premier j'attache, de la sorte
Qu'une nacelle au grand bateau qui porte
Un plus grand faix, & arrive tout plain
D'un or cherché dans un pays lointain.
 Donques, Seigneur, puis que par ta prudence
Tu mets en paix tout le peuple de France,
Par ta bonté mets en repos d'esprit
Celuy qui met tes vertus par escrit.
Il est bien temps comme à ces vieux gensdarmes
Que lon me face exempt de porter armes,
Tout maladif & caduc qui ne puis
Vivre long temps, si libre je ne suis.
[Libre je di, franc de la servitude
De pauvreté, ma maistresse trop rude.]

116. *1609-1623 et Bl.* les vertus (*texte fautif*)
121-122 *59 omet ce distique à rimes féminines. Je l'ai rétabli d'après l'éd. suivante (1560), la seule où on le trouve.*

---

tentiaires espagnols, était entièrement d'accord avec lui depuis l'entrevue de Marcoing (*alias* Péronne). Cf. Forneron, *op. cit.*, I, p. 233 et suiv. ; Romier, *op. cit.*, II, p. 342.

1. Tout en faisant la part de la flatterie et en tenant compte de l'intérêt personnel qu'avaient les Guises à faire échouer les négociations contre leur rival politique Montmorency, il reste vrai que le Cardinal soutint jusqu'au dernier jour les revendications qui eussent sauvegardé l'honneur de la France, au risque d'une rupture, qui faillit éclater le 25 mars. Au sujet de Calais, de l'occupation de certaines villes piémontaises et de la protection des « fuorisciti », le Cardinal déploya une éloquence à laquelle les Espagnols eux-mêmes rendirent hommage. Mais il n'est pas moins vrai que la paix ne fut obtenue que grâce aux sacrifices énormes consentis par Henri II et Montmorency (v. Romier, *op. cit.*, tome II, pp. 340 à 347).

Or fay moy donc comme au cheval guerrier
Qui souloit estre au combat le premier :
S'il devient vieil, il ha dedans l'estable
Des grands Seigneurs une place honorable,
Et est montré de tous costez au doy
Pour avoir faict services à son Roy.
Je ne quiers pas les moissons d'Arabie [1],
De peu de chose on passe ceste vie :
Tant seulement ne souffre que le tien
Humble servant soit resemblable au chien,
Qui, jeune & lourd, d'une suite follette
Court par la Beausse apres une aloüette
Perdant ses pas : car elle, en secoüant
Sa plume au vent, du chien se va joüant,
Qui hault qui bas la suit par le derriere,
Et court en vain apres l'ombre legiere,
Aucunesfois souffre au chien d'approcher,
Puis, quand il est tout pres de la toucher,
S'enleve au ciel, ou va de motte en motte,
Trompant le chien & sa gueulle trop sotte,
Qui va l'oiseau vainement poursuyvant,
Et pour sa proye il ne prend que du vent [2].
Ainsi je suy d'une course trop vaine
Le bien qui fuit, & plus je pense pleine

117-128. *67-78 suppriment ces douze vers*
136. *Bl.* va se jouant (*texte fautif*)

1. Je ne sache pas que l'Arabie, même l'Arabie dite « heureuse », ait jamais produit du blé. Le mot « moisson » est pris ici dans le sens général de productions de la terre et s'applique à l'encens de la Panchaie dont parle Virgile :

Totaque thuriferis Panchaia pinguis arenis.

Ronsard a développé sa pensée dans l'ode *A Gaspar d'Auvergne* (1559), qui est imitée de celle d'Horace (I, 31) : Quid dedicatum...

2. Ronsard excelle dans ces descriptions cynégétiques. Cf. le poème de *la Chasse* au tome VI, p. 239.

Ma main de luy, & moins elle en joüit,
Et dans le vent le bien s'evanouit [1] :
En la façon que les seurs Beléides
Dans les enfers portent leurs cruches vuides [2].
Pardonne moy, si trop hardi je suis,
Si d'un escrit importun je poursuis
Quelque avantage : & que vauldroit de faire
Honneur aux Rois, qui n'auroit du salaire ?
Le grand Pindare, & Bacchylide aussi,
Au temps passé (Prelat) faisoyent ainsi :
Et Simonide, honneur grand des poëtes,
Avoit chez luy (comme lon dit) deux boëttes [3] :
Dans l'une vuide il mettoit seulement
Les grands mercis : en l'autre richement
Il estuyoit [4] ce que les mains Royalles
Eslargissoyent à ses vers, liberalles.
Quand il vouloit quelque chose acheter,
Dessus sa table il faisoit apporter
Le vaisseau vuide [5], où vainement sonnoyent
Les grands mercis que les Rois luy donnoyent,
Puis en l'ouvrant ne trouvoit enfermée
Qu'une courtoise & gentille fumée :

165-166. *60-73 rimes* sonnerent... donnerent
167. *Bl.* ne trouvoit renfermée (*texte fautif*)
167-168. *71-73 avec addition d'un distique à rimes masculines, omis en*

1. Mêmes doléances que dans un *Sonnet à Madame Marguerite* (tome VII, p. 301), dans l'*Epistre à Charles card. de Lorraine* (t. VIII, p. 346 et suiv.), et ailleurs, par ex. dans la *Complainte contre Fortune* à Odet card. de Chastillon, publiée en 1559 (v. notre tome X).

2. Le tonneau des Danaïdes, petites filles de Bélus.

3. Cet apologue nous a été conservé par Stobée (*Flor.*, X, 39) ; cf. Scol. ad Aristophanem, *Pac.*, 697. — On sait par ailleurs que ce Simonide de Céos était avide et ladre (Athénée, livre XIV, chap. 21). Aussi tout ce passage fut-il vivement exploité par les protestants contre l'avarice de Ronsard. C'est la principale raison de sa suppression en 1578.

4. C.-à-d. : il enserrait (du mot *étui*).

5. C.-à-d. : le vase vide (il a dit *boëte* au vers 146).

Lors tout despit les Muses maudissoit,
Et le vaisseau contre terre cassoit.
Mais en ouvrant sa boette qui fut pleine
Du bien des Rois, il s'ostoit hors de peine :
Plus courageux au peuple se monstroit,
Et en tous lieux le bon-heur rencontroit,
Et benissoit la Muse favorable
Qui le rendoit & riche & honorable :
Car sans les biens & les honneurs des Rois
Les Muses sont muettes par les bois :
Et Apollon sans la lyre dorée
Ne treuve point son escharpe honorée :
Tout vient de là, tout procede de là :
Par ce moyen si haultement parla
Le grand auteur de la belle Æneide [1].
En tel chemin si tu me sers de guide,
Tu me feras aveques le bon-heur
Plus que devant devenir bon sonneur :
Sans craindre plus ny le temps ny l'envie,
Estant au port le plus seur de la vie.

Fin.

59-67 (Ronsard considérant comme féminines les rimes du vers 165-166). Puis en l'ouvrant ne trouvoit que du vent : Lors Simonide & pensif & resvant Se detestoit & les Muses frivoles Qui le payoient en fumeuses parolles

169. *71-73* Despit adoncq ses labeurs maudissoit

172. *Bl.* Des biens des Roys (*texte fautif*)

174. *60-73 par erreur* en tout lieux

129-183. *78 supprime ces cinquante-cinq vers et rattache ainsi la fin par l'addition d'un vers* : En tel chemin si tu me sers de guide, Tu me seras un protecteur Alcide

185. *78* Et me feras, remparé de bon-heur,

187. *78* Sans avoir peur du temps ny de l'envie

---

1. Véritable refrain chez Ronsard. Cf. l'*Epistre au card. de Lorraine*, au tome VIII, p. 344, vers 389 et suiv. — Il se souvient ici de Juvénal, *Sat.* VII, 53 et suiv., et peut-être aussi de ce vers de Martial : Sint Maecenates, non deerunt, Flacce, Marones.

[EXTRAIT DU PRIVILEGE]

Par vertu des lettres patentes du Roy données à Villierscostereets le XXIII jour de Febvrier 1558 [1], signées Par le Roy, Maistre Jaques du Faur maistre des requestes ordinaire de l'hostel present, Fizes, & seellées du grand seel dudict Seigneur, sur double queüe : contenants le Privilege perpetuel donné & octroyé à maistre Pierre de Ronsard Conseiller & Aumosnier ordinaire dudict Sieur, & de Madame de Savoye [2], de choisir & eslire tel imprimeur que bon luy semblera, pour imprimer, faire imprimer, & mettre en vente, &c.

Est permis à Robert Estienne, marchant libraire & imprimeur demourant à Paris, d'imprimer & mettre en vente ce present livret intitulé *Suyte de l'Hymne de Tresillustre Prince Charles Cardinal de Lorraine*, &c. Et defenses à tous aultres de iceluy imprimer, ne mettre en vente, jusques au temps & terme specifié esdictes lettres patentes, & sur les peines contenues en icelles.

1. Lire 1559, d'après le nouveau style.
2. Il ressort de ce document que, dès le 24 févr. 1559, on désignait ainsi Marguerite de France, sœur de Henri II, bien que le contrat de son mariage avec le duc de Savoie n'ait été établi que le 18 mars (v. Romier, *op. cit.*, II, p. 338), que la nouvelle de ce mariage n'ait été officielle que le 3 avril et qu'il n'ait été consacré qu'en juillet.

DISCOVRS A TRESHAVLT ET TRESPVISSANT PRINCE, MONSEIGNEVR LE DVC DE SAVOYE.

CHANT PASTORAL A MADAME Marguerite, Duchesse de Sauoye.

PLVS,

XXIIII INSCRIPTIONS EN FAVEVR DE quelques grands Seigneurs, lesquelles deuoyent seruir en la Comedie qu'on esperoit representer en la maison de Guise par le commandement de Monseigneur le Reuerendissime Cardinal de Lorraine.

PAR

Pierre de Ronsard Vandomois.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE ROBERT ESTIENNE.
M. D. LIX.

Auec Priuilege du Roy.

Fac-similé du titre de la première édition.

ADVERTISSEMENT
AU LECTEUR

Ami Lecteur, je te supplie de croire que tout ce petit recueil estoit composé avant la mort du feu Roy, & differé d'imprimer, à cause de la commune tristesse où toute la France estoit, pour le regard d'un si piteux accident. Maintenant il sort en lumiere, pour estre receu de toy, s'il te plaist, d'aussi bonne volonté que de bon cueur je te le presente.



DISCOURS

A TRESHAULT ET TRESPUISSANT PRINCE, MONSEIGNEUR LE DUC DE SAVOYE[1].

Vous Empereurs, vous Princes, & vous Roys,
Vous qui tenez le peuple sous vos lois,
Oyez icy de quelle providence
DIEU regit tout par sa haulte prudence.
Vous apprendrez, tant soyez vous appris,
Puis vous aurez vous mesmes à mespris,
Et cognoistrez par preuve manifeste
Que tout se fait par le vouloir celeste,
Qui seul va l'homme & haussant & baissant[2] :
Qui d'un berger feit un Roy trespuissant,

ÉDITIONS. — *Discours à Mgr le duc de Savoye...*, plaquette de 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 1er livre) 1560 à 1578 ; (Bocage royal, 1re partie) 1584 et 1587.

Titre. *67* Discours à Monseigneur le Prince de Savoye | *71-78*... le Duc de Savoye | *84* Discours à tresillustre & vertueux Prince Philebert duc de Savoye & de Piemont | *87 supprime* Discours

---

1. Emmanuel-Philibert, dit Tête de fer (1528-1580). Sur ce prince, v. Montpleinchamp, *Hist. d'Emmanuel Philibert* (1692) ; V. de Saint-Genis, *Hist. de Savoie*, 3 vol. (1868) ; Winifred Stephens, *Margaret of France duchess of Savoy* (London, Lane, 1911), chap. IX et X.

Cette pièce fut composée après la signature du traité de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559), comme le prouvent les vers 251 et suiv.

2. Début inspiré par le texte biblique : Et nunc, reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram (*Psaumes*, II, 10), repris par Bossuet au début de l'*Oraison fun. d'Henriette de France.*

Et un grand Roy, pour trop se mescognoistre,
Entre les beufs aux champs le laissa paistre[1].
C'est du grand Dieu le jugement treshault,
C'est son advis, contre lequel ne fault
Point murmurer : mais bien à bouche close
Comme tresjuste approuver toute chose.
  Qui oseroit accuser un potier[2],
De n'estre expert en l'art de son mestier,
Pour avoir faict d'une masse semblable
Un pot d'honneur, l'autre moins honorable?
D'en faire un grand, l'autre plus estreci,
Plomber celuy, et dorer cestuy ci,
Ou les fesler, ou bien si bon luy semble,
Quand ils sont faicts, les casser tous ensemble?
Les pots sont siens, le seigneur il en est[3],
Et de sa roüe il fait ce qu'il luy plaist.
Qui voudroit donc accuser d'injustice
Le Toutpuissant, comme autheur de malice[4],
Si d'une masse il fait un Empereur,
Et de la mesme un povre laboureur?
S'il pousse en bas les Rois & leurs couronnes,

11. *60-67* Et d'un grand | *71-87 texte primitif*
12. *67-84* Entre les bœufs permist longuement paistre
8-12. *71-84 guillemettent ces vers*
14-16. *84* C'est son advis : murmurer il ne faut Contre son vueil, & l'homme à bouche close Doit approuver tout ce que Dieu dispose
9-16. *87 supprime ces huit vers*
23. *60-84* Ou les fresler
26. *84* ce qui luy plaist
23-26. *87 supprime ces quatre vers*

1. Le vers 10 fait allusion au roi David, et les deux suivants rappellent le sort du roi Nabuchodonosor.
2. Ici commence un développement tiré de Saint-Paul, *Ep. aux Romains*, ch. IX, versets 20 et suiv.
3. C.-à-d. : il en est le maitre.
4. Saint-Paul, *op. cit.*, ch. IX, versets 14 et suiv.

Et s'il fait Rois les plus basses personnes ?
S'il va tournant les honneurs comme il veult ?
Il est l'Agent, c'est la cause qui peult,
Nous, ses subjects qui recevons la forme,
Bonne ou mauvaise, ainsi qu'il nous transforme.
Aucunesfois il nous léve aux estats,
Des haults estats il nous devale en bas,
Nous fait fleurir & flestrir en mesme heure,
Et changeant tout, sans changement demeure [1].
Il ne fault point pour ma cause approuver
Un tesmoignage és histoires trouver,
[Ny rechercher les histoires antiques
Ny des Romains ny des hommes attiques.]
Toy, PHILIBERT, Duc des Savoisiens,
M'en fourniras plus que les Anciens :
Doncques à toy ma parolle j'addresse,
Mettant à part les histoires de Grece
Et des Romains, pour te chanter ici
Et ton bon heur, & ton malheur aussi,
Non tout du long, il fauldroit un Homere,
Mais discourant j'en diray le sommaire.

34. *84* Il est agent, seule cause qui peut
31-34. *87 supprime ces quatre vers*
35-36. *87* Il est matiere, & nous sommes la forme, Qui à son gré nous change & nous transforme
38. *67-84* Des hauts honneurs
34-40. *71-84 guillemettent ces vers*
37-40. *87 supprime ces quatre vers*
43-44. *59-78 omettent ce distique, nécessaire à l'alternance du genre des rimes. Je l'ai rétabli d'après 84-87*
45. *84-87* Philebert
50. *67-78* Et ton honneur | *84 texte primitif*
49-52. *87 supprime ces quatre vers*

1. Ceci vient peut-être encore d'un texte biblique. En tout cas, on peut y voir un souvenir de la définition aristotélicienne de Dieu : le moteur immobile.

Quand par fortune, ou par le vueil des cieux,
Le pere tien eut veu devant ses yeux
Tout son pays reduict sous la puissance
De son neveu, un puissant Roy de France[1],
Et d'autre part qu'un Empereur plus fort
Le maistrisoit sous ombre de support[2],
Et que ta terre en ce point occupée,
Ne te restoit que la cappe & l'espée,
Simple Seigneur, ayant de ta maison
Perdu le bien sans bien grande raison,
Douteusement espiant la fortune
Qui ne te fut qu'à regret opportune :
[« Car volontiers le sort impetueux
« Rompt le desseing de l'homme vertueux.]
Qui eut pensé qu'apres tant de traverses,
Que les beaux faicts de tes guerres diverses
En ton pays, plus grand, t'eussent remis,
Estant ami de tous tes ennemis ?
Qu'eusses-tu faict apres tes villes prises[3]
(Sans nul espoir de les revoir conquises)
Voyant ainsi fortune t'assaillir,
Voyant les tiens en ton aide faillir,

59. *87* Et qu'en ta terre
62. *78-87* Perdu le bien contre droict & raison
63. *84-87* Tousjours en doute espiant la fortune
65-66. *59-60 omettent ce distique necessaire à l'alternance du genre des rimes. Je l'ai rétabli d'après 67-87*

1. François Ier, neveu du duc de Savoie Charles III le Bon par sa mère Louise de Savoie. Après les conquêtes du Piémont et de la Savoie par François Ier, il ne restait plus au duc que le territoire de Nice, où il se réfugia avec sa famille, et les villes d'Aoste, Cuneo, Fossano et Verceil.
2. Charles-Quint, qui le trompa par de belles promesses.
3. C.-à-d. : après la prise de tes villes (latinisme, fréquent encore au XVIIe siècle, notamment chez Racine).

Et d'autre part le plus grand Roy d'Europe
T'enveloper d'une invincible trope
De gens armez, contre qui les torrents
Des haults sommets des montagnes courans,
Bruyans, tonnans, d'une course escumeuse,
Contre qui l'Alpe & sa mine orgueilleuse,
Son front, son dos, qui semblent despiter
Les plus haults cieux, n'avoyent sceu resister [1] ?
Qu'eusses tu faict, sinon perdre courage,
Et sans espoir faire place à l'orage,
Et, pour avoir quelque petit support
En ton malheur, gaigner le premier port ?
Comme un nocher battu de la tourmente,
A qui le Nord plus horriblement vente,
A froissé mast, voiles & gouvernal,
A la merci d'un orage hyvernal,
Vaincu des flots sans combatre alencontre,
Se sauve au port le premier qu'il rencontre :
Ainsi feis tu : car apres ton malheur,
Pauvre de biens, & riche de douleur,
Ayant perdu ta province si riche,
Tu veins au port du grand CHARLES d'Autriche [2],
Prince benin, qui ne t'abandonna,
Ains pour ami à son fils te donna [3] :
Non pas traicté comme tu devois estre,
Car toy grand Duc, autresfois si grand maistre,

86. *71 par erreur* le premier le port (*éd. suiv. corr.*)
88. *60-78* A qui le Nord qui horriblement vente
71-106. *84-87 suppriment ces trente-six vers*

---

1. Le Piémont conquis par la France en 1536 eut successivement pour gouverneurs le capitaine Guillaume du Bellay, le prince de Melfe et le maréchal de Brissac (ce dernier de 1550 à 1559).
2. L'empereur Charles-Quint.
3. Le futur roi d'Espagne Philippe II, nommé au vers 102.

Qui commandois, te falloit obeir,
Pour ne te faire à PHILIPPES hair :
Tu fus long temps en la Court de ce Prince
Sans avoir charge en toute sa province,
Et ta vertu qui vive se celoit,
Sans instrument oisive se roüilloit.
Mais quand CESAR meit ses gens en campaigne
Pour chastier les Princes d'Allemaigne [1],
Lors ta vertu qui faveur rencontra
Plus que devant illustre se monstra :
Et feis si bien, que l'EMPEREUR, qui ores
Ne t'avancoit en nulle charge encores,
Les faicts guerriers de ta main approuva,
Et aux honneurs les plus haults t'eleva :
Mais ton attente estoit desesperée
De regaigner ta terre desirée.
  Quand des Francois FRANÇOIS le Roy fut mort,
Son fils regna plus que le pere fort [2],
Qui de chevaux, de piettons, de gendarmes
Remplit l'Itale, & meit l'Espagne en armes,
Serra l'Anglois en son rampart marin [3],
Et courageux alla boire du Rhin [4] :
Qui par proüesse & par ruze de guerre

107. *84* Or quand Cesar | *87 remplace ce vers et le suivant par ce distique, rattaché au vers 70* : Comme celui que Mavors accompagne Sous la faveur du monarque d'Espagne

1. Les princes protestants révoltés contre Charles-Quint (nommé ici Cesar, comme au tome VII, p. 5) s'étaient groupés dans la ligue de Smalkalde, et avaient signé une alliance avec François Ier en 1532.

2. Henri II, qui succéda à son pere en avril 1547.

3. C.-à-d. : confina les Anglais dans leur île, leur ayant enlevé les villes de Boulogne, Calais et Guines, leurs dernières possessions en France.

4. Cf. l'*Ode au Roy* de 1555 (au tome VII, p. 30, vers 112) et l'*Hymne de Henry II* (au tome VIII, p. 37, vers 605 et suiv.).

Se feit seigneur du reste de ta terre [1] :
Qui fut assez [2] pour perdre tout espoir
De plus jamais ton doux pays revoir,
Ni tes subjects, comme chose impossible,
Estant vaincu d'un vainqueur invincible :
Et toutesfois ta vertu tant osa,
Qu'à la grandeur du vainqueur s'opposa.
Car quand les Rois & d'Espagne & de France,
L'un contre l'autre armerent leur puissance,
Par ton moyen l'Espagnol assembla
Premier son camp, dont la France trembla.
Lors tu rompis les murs comme une foudre
De Terouane, & meis Hedin en poudre,
Et comme un feu qui s'apparoist es cieux,
Aux nautonniers signe prodigieux,
Tu t'apparus, & brullant nos villages
Tu nous comblas de cent mille dommages [3] :
Et monstras bien en te monstrant vainqueur,
Perdant ton bien n'avoir perdu le cueur.
Long temps apres la Fortune ennemie
A tes desseins se voulut rendre amie,
Pour te remettre en ton premier honneur,
Et pour ce faire appela le Bon-heur [4].
  Bon-heur (dict elle) il est temps de permettre
A ce grand Duc qu'il se puisse remettre

1. V. les *Commentaires* de Monluc, éd. P. Courteault, tomes I et II.
2. C.-à-d. : ce qui suffit.
3. L'échec de Charles-Quint devant Metz ayant gravement atteint son prestige, il essaya de le faire oublier en assaillant la Picardie au début de 1553 et en ordonnant, comme son aïeul Charles le Téméraire, des atrocités inutiles, telles que la destruction de Thérouanne, qu'il détruisit de fond en comble.
4. Fortune, Bon-heur, plus loin Victoire et Paix, abstractions personnifiées, héritage du moyen âge, très fréquent chez Ronsard, qui en avait bien compris la valeur poétique.

En son pays, je l'ay trop offensé,
Il fault qu'il soit par moy recompensé
D'un double honneur, l'un de vaincre à la guerre,
L'autre, d'avoir par amitié sa terre.
C'est un guerrier lequel n'ha son pareil
Ni en vertu, en combat, ni conseil,
Auquel ma main si longtemps despitée
A derobé sa gloire meritée :
Mais maintenant je le veux elever.
Pource, Bon-heur, deloge pour trouver
En quelque part la Victoire, & la meine
Où ce grand Duc est campé dans la plaine.
Vous deux ensemble allez dedans son ost,
Et le poussant dites luy, que bien tost
Dresse ses pas vers la forte muraille
De Saint-Quentin pour gaigner la bataille [1].
Faites qu'en ordre il guide les Germains,
Son plus grand heur doit venir de leurs mains :
Et que sans creinte il combatte l'armée
Que j'ay pour luy à la fuite animée.
De là son heur, de là son bien depend,
Par ce moyen il se doit faire grand,

155. *67-84* A qui ma main

1. Emmanuel-Philibert avait été mis par Philippe II à la tête d'une armée de 50.000 hommes, qui devait envahir la France par le Nord. Pour l'arrêter, le gouverneur de Picardie, l'amiral Gaspard de Coligny, vint se jeter avec quelques centaines de soldats dans la place de Saint-Quentin, en attendant que Montmorency pût accourir avec l'armée royale. Mais, quand cette armée essaya d'entrer dans Saint-Quentin en traversant la Somme, les maladresses du connétable la conduisirent à une catastrophe ; elle fut en partie massacrée, en partie prisonnière (10 août 1557). — C'est donc autant l'impéritie du général français que le génie militaire du prince savoisien qui causa notre désastre, désastre qui eût pu être fatal à notre capitale, si les Espagnols, au lieu de s'attarder au siège de Saint-Quentin, avaient pu exploiter à fond leur succès.

Doit acquerir une gloire eternelle,
Et recouvrer sa terre paternelle.
A peine eut dict, que Bon-heur s'eleva,
Et vistement la Victoire trouva.
Victoire avoit de grans aelles dorées,
Bien peu s'en fault des Princes adorées :
Son œil estoit douteux & mal certain,
Son front sans poil, inconstante sa main :
Elle, & ce Dieu, dedans le camp entrerent
Où ce grand Prince en armes rencontrerent.
Va (dict ce Dieu) la Victoire est pour toy,
Va vistement, comba le camp du Roy :
Tu tourneras tes ennemis en fuite [1],
Ayant Victoire & moy pour ta conduite :
Car autrement sans l'aide de nous deux,
Le faict seroit de ta part hazardeux.
Atant [2] se teut le Bon-heur, qui à l'heure
Entra chez toy pour y faire demeure.
De tels propos lors toy epoinçonné,
Ayant ton camp bravement ordonné,
Aussi soudain qu'un torrent des montagnes
A gros boüillons tombe sur les campagnes,
Perdant l'espoir du povre laboureur :
Aussi soudain tout rempli de fureur,
D'ire, d'ardeur, de cueur & de proüesse,
Tu renversas la Francoise jeunesse

175. *78-84* de grans ailes

---

1. Ou bien ce vers signifie simplement : tu les mettras en fuite ; ou bien il exprime avec précision la manœuvre qu'opéra le duc, qui « tourna » en effet notre armée, exposée au feu nourri des arquebusiers.
2. Alors. On trouve ce mot tantôt bloqué ainsi, tantôt en deux syllabes séparées.

La lance au poing, & pavas tous les champs
De mors occis sous tes glaives tranchans.
  La Paix adonc, qui du Trone celeste
Veit les effects de la guerre moleste,
Et que le Monde erroit tout desvestu
De foy, d'honneur, d'amour, & de vertu,
En souspirant s'addressa vers son pere,
Et de tels mots commença sa priere :
  Si des mortels tu has quelque souci,
Pere eternel, ne les souffres ainsi
S'entre-tuer comme bestes sauvages,
Ains d'un accord addouci leurs courages.
Le sang versé des meurtres mutuels
Siet aux Lyons, & aux Tygres cruels,
Non aux humains conviennent les querelles
Que par le nom de tes fils tu appelles [1],
Et qui ensemble en fermeté d'esprit,
Sont baptizez en ton fils JESUS CHRIST.
Pour ce, Seigneur, en ma faveur te plaise
Flechir leurs Rois, & leurs guerres appaise.
  Ainsi à DIEU ceste vierge parla,
Quand du hault ciel en terre devala
Pour y trouver un CHARLES venerable [2],
Un ANNE aussi de France Connestable [3],
Ausquels sa voix ainsi elle addressa,
Et dans leurs cueurs sa parole laissa :
  Ne souffre plus, toy CHARLES, qui as prise,
Grand Cardinal, la charge de l'Eglise,

204. *78-84* Et de tels mots adoucit sa cholere

1. C.-à-d. : que tu appelles tes fils.
2. Charles de Guise, cardinal de Lorraine.
3. Le connètable Anne de Montmorency.

Que les Chrestiens de meurtres inhumains
Oublians DIEU ensanglantent leurs mains :
Tu en auras par les peuples estranges
De tous costez immortelles louanges,
Et des Francois seras en chacun lieu
Avec ton FRERE [1] honoré comme un DIEU.
Toy d'autre part, Connestable de France,
Perdant la guerre ourdi une alliance
Entre ces Rois, & les conjoins amis
Autant ou plus qu'ils furent ennemis [2] :
A deux genoux toute France t'en prie,
Humble apres toy toute l'Europe crie,
Que ta bonté la vueille delivrer
Du cruel Mars qui tant l'a sceu navrer,
Si que sa playe est encores ouverte,
Et n'y a main, tant elle soit experte,
Sinon la tienne, & du grand Cardinal,
Qui puissent bien la curer de son mal.
Or de sa part chacun de vous essaye
De lui guerir sa miserable playe :
Tentez les cueurs de vos Rois animez,
D'un dur rocher ils ne sont pas formez,
Ils n'ont sucé le laict d'une Tygresse,
Ils sont humains, & toute gentillesse,

233. *On lit en 59-73* conjoints (*éd. suiv. corr.*)
234. *84* Souvent amis on voit les ennemis
236. *78* Pleine de maux toute l'Europe crie
235-250. *84 supprime ces seize vers*

---

1. François de Guise, qui au moment de la défaite de Saint-Quentin était malheureusement engagé dans une expédition très inopportune en Italie, et revint compenser cette défaite par la prise de Calais et de Guines.

2. Le connétable, tout prisonnier qu'il fût, joua un rôle actif durant les négociations, pressant fébrilement le roi de signer une paix qui assurerait sa propre délivrance.

Honnesteté, courtoisie, & douceur
Comme à Chrestiens habitent dans leur cueur.
Je suis la Paix du ciel vers vous venue.
Et ce disant, elle rompit la nue
Qui la couvroit, & de rayons ardans
Leur enflamma tout le cueur au dedans,
Encouragez du desir de parfaire
Entre deux Rois un accord necessaire.
 Ce qui fut faict, car apres maint discord
Et maint debat ils ont estrainct l'accord,
Qui tient serrez en amitié nos Princes,
Donnant repos à toutes nos provinces,
Et par lequel te fut aussi rendu
Ton beau pays que tu avais perdu [1],
Estant ami maintenant de la France,
Que tu voulois saccager par outrance,
Contre laquelle en fureur tu avois
Ceinct ton espée & vestu le harnois
Pour la destruire : ô jugement des hommes !
Et maintenant tu aimes, & tu nommes
Le Roy ton frere, en lieu de le nommer
Ton ennemi, & ton courroux amer

260. *67-84* à toutes ses provinces

1. Ce n'est pas ce que notre roi fit de mieux. On rendait au duc, sans compensations, ses territoires de Bresse, Bugey, Valromey, Savoie et Piémont, à l'exception de cinq villes au delà des Alpes : Turin, Chieri, Pinerolo (Pignerol), Chivasso et Villeneuve d'Asti ; encore ne devaient-elles être occupées par la France que militairement ; elle n'y avait pas le contrôle des finances, ni du gouvernement civil, ni de la justice. Cet arrangement ne pouvait satisfaire personne et devait engendrer de fréquentes querelles. Les contemporains français critiquèrent fort le traité du Cateau, notamment François de Guise, Monluc, Brissac, Tavannes, non sans raison, car, pour le moins, le Piémont aurait pu servir d'instrument d'échange contre la Savoie, province nécessaire à notre unité territoriale, d'autant plus que les Espagnols admettaient déjà le principe des frontières naturelles.

En amitié pour tout jamais tu changes,
Et des Francois par la paix tu te vanges.
  Voylà comment, quand le DIEU qui tout voit
A veu qu'assez la Fortune t'avoit
Importuné, t'a descouvert sa face,
Te bienheurant de sa divine grace [1] :
Et t'a faict voir qu'il est le Toutpuissant,
Qui va le Prince & haussant & baissant
Comme il luy plaist, & fait, quand il nous taste,
De nous ainsi qu'un potier de sa paste [2].
  Or tu n'as pas comme par un destin
Mis seulement ton entreprise à fin,
De retirer tes terres detenues
Qui sous ta main volontiers sont venues,
Où tes Ayeux, un peu moindres que Rois,
Par si long temps avoient donné leurs lois :
Tu as aussi comme par destinée
La Sœur du Roy pour espouse emmenée,
La MARGUERITE, en qui toute bonté
Honneur, vertu, douceur, & majesté,
Toute noblesse & toute courtoisie,
Ont dans son cueur leur demeure choisie :
La MARGUERITE unique sœur du Roy,
Fille d'un Roy de mesme sang que toy,

277-280. *71-78 guillemettent ces vers*
273-280. *84 supprime ces huit vers*
109-280. *87 supprime tout ce qui restait de ce long passage après les suppressions de 84, soit cent quarante-huit vers.*
283. *78-87* En regaignant tes terres detenues
285. *On lit en 59-67* moindre (*éd. suiv. corr.*)
293-300. *84-87 suppriment ces huit vers*

1. C.-à-d. : te gratifiant, te favorisant de sa grâce.
2. Rappel du texte de Saint-Paul, cité plus haut, que la vie d'Emmanuel-Philibert est venue confirmer.

Et ta cousine & ta femme [1] : en la sorte [2]
Ce Dieu puissant, qui la tempeste porte,
Pour son espouse a prins la hault es cieux
Sa sœur Junon, la Princesse des dieux,
Qui du sourcil, comme grave Matrone [3],
Gouverne tout assise dans son throne.
Et bien que mille & mille grans Seigneurs,
Riches de biens, de peuples, & d'honneurs,
La MARGUERITE en femme eussent requise,
La Destinée à toy l'avoit promise,
Pour joüir seul de ce bien desiré,
Pour qui maint Prince avoit tant souspiré.
Or ceste VIERGE en vertus consommée
D'un cueur treshault desdaignoit d'estre aimée,
Et comme un roc qui repousse la mer,
Hors de son cueur poussoit le feu d'aimer [4] :
Comme un Phenix que l'amour ne tourmente
Vit seul à luy, de luy seul se contente,
Et ne veult point ailleurs s'apparier,
Mais de luy seul soy mesme s'allier :
Ainsi seulette, & sans desir extreme
D'aimer autruy, la VIERGE aimoit soymesme,
Et sans daigner une autre amour tenter,
De son amour se vouloit contenter.

311-318. *S4-S7 suppriment ces huit vers*

---

1. La sœur de Henri II, qui, par son mariage, devint duchesse de Savoie, était la cousine de son mari par sa grand'mère paternelle Louise de Savoie. Voir le *Chant pastoral* qui suit.

2. C.-à-d. : de la même façon. Ce rapprochement entre le duc de Savoie et Jupiter est inattendu et très forcé.

3. Souvenir d'Horace, qui dit « matrona Juno », *Carm.*, III, 4, 59 (déjà vu au tome VIII, p. 192).

4. Rimes phonétiques ; v. ci-dessus l'*Exhortation pour la paix*, note du vers 10.

Ainsi qu'on voit une belle jenisse,
A qui le col n'est pressé du service,
Loing de toreaux par les champs se joüant,
Aller du pied l'arene secoüant,
Hausser le front, & marcher sans servage
Où son pied libre a guidé son courage,
Sans point avoir encores alentour
Du cueur senti les aiguillons d'amour :
Ainsi marchoit & jeune & toute belle
Et toute à soy la royale Pucelle.
Elle, ignorant les faux allechemens
Du faux Amour, & ses attouchements,
Ses feux, ses arcs, ses fleches, & sa trousse,
Et le doux fiel de Venus aigre-douce,
Suyvoit Minerve, & par elle approuvez
Estoyent les arts que Pallas a trouvez [1].
Aucunesfois avec ses Damoiselles,
Comme une fleur assise au milieu d'elles,
Tenoit l'aiguille, & d'un art curieux
Joignoit la soye & l'or industrieux
Dessus la toile, ou sur la gaze peinte
De fil en fil pressoit la laine teinte
En bel ouvrage [2], & si bien l'ageançoit

321. *60-87* Loing des toreaux
329-334. *87 remplace ces six vers par ce distique* : Comme une Nymphe errante par les bois, Qui suit Diane, & porte son carquois
338. *78-87* la soye à l'or
341. *78-87* Et d'un tel soin son ouvrage ageançoit

---

1. Pour ce rapprochement entre Marguerite de France, sœur de Henri II, et Minerve, voir l'ode pindarique qu'elle a inspirée, au tome I, p. 72, et la note 3 de la page 74, et l'*Hymne de Henry II*, au t. VIII, p. 30.
2. A cette époque et jusqu'au règne de Henri III, les sièges garnis étaient rares. On se contentait de garnitures mobiles, carreaux et tapis. D'où le nombre considérable de ces garnitures, que reines et grandes

Que d'Arachné le mestier effacoit [1].
Mais plus son cueur elle addonnoit au livre,
A la lecture, à ce qui fait revivre
L'homme au tombeau, & les doctes mestiers
De Calliope exerçoit volontiers,
En attendant que Fortune propice
Eust ramené toy son espoux Ulysse,
Seule en sa chambre au logis t'attendoit,
Et des amans chaste se defendoit [2].
Mais quand tu veis sauteler la fumée
De ton pays [3], elle in-accoustumée
Du feu d'aimer, par un tret tout nouveau
Receut d'Amour tout le premier flambeau,
Qui deglaça sa froidure endormie,
Et de farouche il la rendit amie :
Flechit son cueur, lequel avoit appris

348. *84-87* son futur Ulysse
356. *87* en fist sa bonne amie

---

dames passaient leur temps à confectionner et à broder. L'inventaire de Catherine de Médicis ne signale pas moins de 380 carreaux dans un seul coffre, les uns de tapisserie au point, les autres de broderie d'or et argent sur soie et sur toile d'or ; nombre d'entre eux avaient été brodés de ses propres mains (cf. R. de Félice, *Le meuble français du moyen âge à Louis XIII*, Hachette, 2e partie, p. 75 et suiv.).

1. Souvenir d'Ovide, *Met.*, VI, vers 1 à 145.

2. Allusion à Pénélope et à ses prétendants pendant l'absence d'Ulysse ; mais aussi à ce fait que dès 1538, à l'entrevue de Nice, où résidait alors le duc de Savoie Charles III, dépossédé de ses biens par son neveu François Ier, il avait été fortement question de fiancer la princesse française, alors âgée de quinze ans, avec son cousin le jeune Emmanuel, âgé de dix ans, et depuis lors à plusieurs reprises, notamment en 1553 et 1554 ; le seul obstacle au mariage venait de ce que ce prince « sans terre » ne paraissait plus un parti sortable pour la fille, puis pour la sœur d'un roi de France, surtout depuis qu'il avait passé dans le camp ennemi. Cet obstacle une fois levé par le traité du Cateau, le mariage projeté vingt ans plus tôt pouvait enfin avoir lieu.

3. Souvenir d'Homère, *Od.*, I, 57 et suiv., que Ronsard avait déjà exploité dans l'*Hymne de la Mort* (tome VIII, p. 160) et du Bellay dans le fameux sonnet des *Regrets* : Heureux qui comme Ulysse...

D'avoir Venus & ses jeux à mespris.
Et comme on voit une glace endurcie
Sous un printemps s'escouler addoucie,
Ainsi le froid de son cueur s'escoula,
Et en sa place un Amour y vola :
Voyant celuy auquel ains qu'estre née
Pour femme estoit par destin ordonnée.
  Or vivez donc, heureusement vivez,
Et devant l'an un enfant concevez
Qui soit à pere & à mere semblable,
D'un beau pourtraict à tous deux aggreable :
Vivez ensemble, & d'un estroict lien
Joignez tous deux le sang Savoisien
Et de Valois en parfaicte alliance :
Si qu'à jamais soupçon & defiance
Soit loing de vous, & en toutes saisons
La Paix fleurisse entre vos deux maisons,
De ligne en ligne [1], & sur les fils qui d'elle
Naistront apres d'une race eternelle [2].

358. *On lit en 59-60* ses yeux (*éd. suiv. corr.*)

1. C.-à-d. : de génération en génération.
2. De ce mariage naquit Charles-Emmanuel I[er], dit le Grand, duc de Savoie de 1580 à 1630, dont le fils, Victor-Amédée I[er] épousa, lui aussi, une princesse française, Christine, fille de Henri IV.

CHANT PASTORAL,

A Madame Marguerite Duchesse de Savoye [1].

J'estois fasché de tant suivre les Rois,
Et pour la Court [2] je me perdois es bois
Seul à part moy sauvage & solitaire,
Loing des Seigneurs, des Rois, & du vulgaire.

Éditions. — *Chant pastoral...*, à la suite du *Discours de Mgr le duc de Savoye...*, 1559. — *Œuvres* (Poemes, 1er livre) 1560 ; (Elegies, 3e livre) 1567 à 1573 ; (Eclogues) 1578 à 1587.

Titre. *84* Chant pastoral à tres-illustre & vertueuse Princesse Madame Marguerite de France Duchesse de Savoye | *87* Monologue ou Chant pastoral (*la suite comme en 84*)

1. *78* Je m'ennuyois de la pompe des Rois | *84-87* Je me faschois de la pompe des Rois
2. *78-84* je vivois par les bois | *87* j'errois entre les bois

---

1. Cette pièce fut composée avant le mariage de la princesse Marguerite, et non pas après, comme on pourrait le croire par le titre et par les allusions du texte. Toute la Cour savait que l'une des clauses du traité de Cateau-Cambrésis était l'union de cette princesse et du duc de Savoie et que la cérémonie officielle devait avoir lieu aux environs du 1er juillet ; on pouvait donc en parler comme d'une chose faite. Le contrat fut signé le 27 juin au palais des Tournelles ; le mercredi 28 eut lieu la cérémonie des fiançailles et le mariage fut définitivement fixé au mardi suivant 4 juillet. Les préparatifs commencèrent à Notre-Dame, au palais de Justice et aux Tournelles. Mais tout fut arrêté par l'accident mortel du roi au tournoi du 30 juin. Pourtant, à la demande du roi moribond, le mariage eut lieu, mais ce fut sans aucune pompe, la nuit du 9 au 10 juillet, dans la chambre d'Elisabeth de France, au palais des Tournelles, et le roi mourut le 10. Cf. A. de Ruble, *Le traité de Cateau-Cambrésis* (Paris, Labitte, 1889) ; Winifred Stephens, *Margaret of France Duchess of Savoy* (London, Lane, 1911) ; L. Romier, *Origines politiques des guerres de religion*, tome II, pp. 379 à 388 (Paris, 1914). — Ronsard dit lui-même dans l'Avertissement au lecteur (ci-dessus, p. 156) que ce chant pastoral fut composé « avant la mort du roi ». Si l'on tient compte aussi du vers 15, qui place la scène champêtre au mois de mai et des allusions de la fin à l'Epithalame écrit par Du Bellay, on peut dater sa composition de la première quinzaine de juin.

2. C.-à-d. : à la place de la Cour, au lieu d'être à la Cour. Ce sens est indiqué par les vers 5 à 14.

Plus me plaisoit un rocher bien pointu,
Un antre creux, de mousse revestu,
Un long destour d'une seule valée [1],
Un vif surjon d'une onde reculée [2],
Un bel esmail qui bigarre les fleurs,
Voir un beau pré tapissé de couleurs,
Ouir jazer un ruisseau qui murmure,
Et m'endormir sur la jeune verdure,
Qu'estre à la Court, & de poursuivre en vain
Un faulx espoir qui me deçoit la main [3].
Au mois de May que l'Aube retournée
Avoit desclos une belle journée,
Et que les voix d'un million d'oiseaux,
Comme à l'envi du murmure des eaux,
L'un hault, l'un bas comptoyent leurs amourettes
A la rousée, aux vents & aux fleurettes,
Et que du ciel mille perles tomboyent
Dessus les fleurs, qui rondes s'assembloyent
Pour abbreuver les gentilles abeilles
Qui de moissons ont les cuisses vermeilles :

8. *71-87* vif sourjon
13-14. *78-87* Qu'estre à la Court, & mendier en vain Un faux espoir qui coule de la main
16. *67-87* Avoit esclose
19. *78-87* Qui haut qui bas contoient leurs amourettes
22. *78* Sur les jardins, & rondes s'assembloient
21-24. *84-87 suppriment ces quatre vers*

---

1. C.-à-d. : d'une vallée solitaire, isolée.
2. C.-à-d. : la source jaillissante d'une onde qui se dérobe aux regards. Le mot *surgeon* a déjà été vu sous la forme *sourgeon*, avec le même sens, au tome III, p. 126, vers 130. Il en a un tout autre aujourd'hui, celui d'un rejeton qui sort du pied d'un arbre.
3. Allusion aux démarches infructueuses du poète pour obtenir un prieuré ou une abbaye, dont il se plaignait depuis 1554. Voir les tomes VI, VII et VIII.

Lors que le ciel avec la terre rit [1],
Lors que tout arbre en jeunesse fleurit,
Que tout sent bon, & que la douce terre
Ses riches biens de son ventre desserre,
Toute joyeuse en son enfantement :
Errant tout seul tout solitairement,
J'entre en un pré, du pré en un bocage,
Et du bocage en un desert sauvage,
Où j'avisay un pasteur qui portoit
Dessus le dos un habit qui estoit
De la couleur des plumes d'une grüe :
Sa panetiere à son costé pendue
Estoit d'un loup [2], & de la dure peau
D'un ours pelu il avoit un chapeau.
Luy s'appuyant debout sur sa houlette,
A cent couleurs il tire une musette,
La met en bouche, & les levres enfla,
Puis coup sur coup en haletant soufla
Et resoufla d'une forte halenée
Par les poulmons reprise & redonnée,
Ouvrant les yeux & dressant le sourci :
Mais quand par tout le ventre fut grossi

25-26. *78-87* Lors que le ciel au Printemps se sourit, quand toute plante en jeunesse fleurit
27. *84* Quand tout sent bon, & quand la douce terre | *87* Quand tout sent bon, & quand la mere Terre
33. *87* Et là j'avise un pasteur
37-38. *67-87*... & l'effroyable peau... luy servoit de chapeau
39-40. *67-87* Lors (*87* Luy), apuyant un pied sur sa houlette, De son bissac aveint une musette
41. *67-87* ses levres | *97 et éd. suiv.* La meit (*forme du parfait*)

---

1. Souvenir de Lucrèce, debut : ... Tibi rident aequora ponti...
Placatumque nitet diffuso lumine caelum.

2. C.-à-d. : en peau de loup.

De la chevrete [1], & qu'elle fut esgalle
A la rondeur d'une moyenne balle,
A coups de coude il en chassa la voix,
Puis çà puis là faisant saillir ses dois
Sur les pertuis de la musette pleine,
Comme s'il fust en angoisseuse peine,
Piteusement avec le triste son
De sa musette, il dict telle chanson :
  Petits aigneaux qui paissez sous ma garde,
Plus que devant il vous fault prendre garde
De vostre peau, pour la crainte des loups,
Et de bonne heure au soir retirez vous :
Plus ne verrez saulter parmi les prées
Ny les Sylvans, ni les Muses sacrées :
Car tous nos champs ne sont plus habitez
Comme ils souloyent de sainctes deitez :
Plus ne paistrez poliot ny lavande,
Le dur chardon sera vostre viande :
Et si verrez [2] en toutes les saisons
La ronce aigüe escarder vos toisons [3].
  Et toy, Harpault, qui te soulois defendre
Contre les loups, maintenant fault apprendre
D'estre humble & doux & ne plus abboyer :

49. *67-87* A coups de coude en repoussa la voix (*mais 78-84* repousse)
52. *78-87* Comme saisi d'une angoisseuse peine
53-54. *67-87* Palle & pensif avec le triste son De sa musette (*87* lourette) avance (*78* il dit *84-87* ourdit) une (*78-87* telle) chanson
60. *71-87* Sylvains
61. *78-84* Tous noz pastis | *87* Car nos pastis ne sont...
62. *71-87* des sainctes Deitez

---

1. Synonyme de musette, cet instrument rustique étant fait d'une outre en peau de chèvre.
2. C.-à-d. : et ainsi, et de même vous verrez.
3. C.-à-d. : carder, peigner vos toisons. On trouve plus souvent dans l'ancien français la forme *escharder*.

Il faut apprendre à flechir & ployer,
Et te couchant (puis qu'il n'y a plus d'ordre)
Flatter les loups quand ils te vouldront mordre.
Et toi, Musette, à qui presque j'avois
Par sept conduis donné la mesme voix,
Qu'à son flageol avoit donné Tityre [1] :
Plus tu n'auras ce plaisir d'oüir dire,
La belle Nymphe a faict cas de tes chants,
Car sa grandeur abandonne nos champs.
Plus ne voudra ceste Nymphe divine
A son grand Pan qui la France domine
Comme autresfois tes chansons celebrer [2].
Que tardes tu ? va t'en te demembrer
De piece à piece, & si tu peux transforme
Ton corps venteux en sa premiere forme :
Car tu devins sur la rive d'une eau
(S'il m'en souvient) de pucelle un roseau [3] :
Et là tousjours, quand tu seras attaincte
De quelque vent, ne sonne que ma plaincte.

Dedans le creux d'un rocher tout couvert
De beaux lauriers, estoit un antre vert,
Où au milieu sonnoit une fontaine

77. *On lit de 50 à 73* tes champs (*éd. suiv. corr.*)
85-86. *78-87* (Tu fus jadis sur la rive d'une eau, S'il m'en souvient, de pucelle un roseau)
88. *87* Du premier vent
88-89. *60-87 suppriment le blanc entre ces vers*
91. *87* sourdoit une fonteine

1. Un des bergers des Bucoliques de Virgile, représentant Virgile lui-même.
2. Allusion à la protection accordée par la princesse Marguerite à Ronsard et à ses amis littéraires auprès de son frère Henri II.
3. Pour ce mythe de Syrinx, changée en roseau, v. Ovide, *Metam.*, I, vers 689 et suiv.

Tout à lentour de violettes plaine,
Là s'elevoyent les œillets rougissans,
Et les beaux liz en blancheur fleurissans,
Et l'ancolie en semences enflée [1],
La belle rose, avec la giroflée,
La paquerette, & le passe-velours [2],
Et ceste fleur qui ha le nom d'amours [3].
  Cette fontaine en ruisseau separée
Baignoit les fleurs d'une course esgarée,
S'entrelassans en cent mille tortis [4],
Que ny chevreaux, ny vaches, ny brebis
D'ergots fourchus n'avoyent jamais soüillée,
Ny les pasteurs de leurs traces foulée :
Un soir d'esté qu'encores le soleil
N'ha ses chevaux devalez au sommeil [5],
Et qu'il se monstre encore plus hault qu'un aulne

92. *60-87* à l'entour |
93-98. *87 avec addition de deux vers* : Là se trouvoient toutes saisons de l'an Deux belles fleurs, la rose & le safran, L'une honteuse & l'autre que l'on donne Pour sacrifice à la Nymphe Pomonne, Et l'ancolie en semence s'enflant Et le Narcis que le vent va soufflant, Le blanc neufart à la longue racine, Et le glayeul à la fleur arc-quencine [La paquerette & le passe-velours, Et ceste fleur qui a le nom d'amours].
Ces deux derniers vers du texte primitif sont tombés à l'impression de 87. Comme ils étaient nécessaires à l'alternance des rimes m. et des rimes f., on les a rétablis, mais seulement en 1623.
99. *78-87* en ruisseaux separée
101. *71-87* S'entrelassant
103-104. *78-87*... n'avoient jamais foullée... de leurs lévres souillée
105. *78-87* Un jour d'Esté
107. *67-87* une aulne

---

1. Renonculacée, appelée vulgairement « les cinq doigts ».
2. Amarantacée, appelée vulgairement « crête de coq ».
3. L'amourette, nom vulgaire du muguet. — Dans la variante de 87, le mot « arcquencine », qui signifie « de la couleur de l'arc-en-ciel », est une invention de Ronsard.
4. Exagération numérique, reprochée à Ronsard par Malherbe.
5. Périphrase pour : quand le soleil n'est pas encore couché.

Dedans le ciel tout bigarré de jaulne,
De pers, de bleu : je vey pres du rocher
Un grand troupeau de Nymphes approcher,
Toutes ayans en leurs belles mains blanches
Un beau coffin entre-eclissé de branches.
En ce pendant que l'une se baignoit,
L'autre saultoit, & l'autre se peignoit,
Je vey venir une belle Charite,
Que les humains appeloient MARGUERITE,
Des immortels Pasithée avoit nom [1],
Toute divine en faicts & en renom :
Elle marchant à tresses descoiffées
Apparoissoit la Princesse des Fées [2],
Un beau surcot de lin bien replié,
Frangé, houpé, lui pendoit jusqu'au pié,
Ses tendres piez qui fouloyent la verdure
Deux beaux patins [3] avoyent pour couverture,
Un carquant d'or son col environnoit,
Et son beau sein, sans bransler, se tenoit
Pressé bien hault d'une boucle azurée,
De mainte fleur alentour bigarrée.
Elle cent fois d'un seul tret de ses yeux

109. *60-87* pres d'un rocher
110. *87* s'approcher
111. *87* en leurs fresches mains blanches
112. *67-73* faict d'oziers & de branches | *78-87* tissu de jeunes branches
123. *67-78* Ses beaux tallons... | *84-87* Et ses talons...
128. *78-84* Telle qu'on voit la belle Cytherée | *87* Ainsi qu'on peint la belle Cytherée

---

1. C'est le nom d'une des trois Charites ou Graces, qui veut dire en grec : la toute divine.

2. Synonyme de Nymphes, toutes les fois que le mot fée n'est pas nommement précisé, dans Ronsard, comme dans Jean Lemaire et Jean de Meung. Cf. tome VII, p. 109, note 6.

3. Ce sont des semelles au sens propre : ici, métonymie pour chaussures.

Avoit flechi les hommes & les dieux,
Sans se flechir : car la fleche poussée
De l'art [1] d'amour ne l'avoit point blessée,
Et sienne & franche avoit toujours esté
Parmi les fleurs en toute liberté.
A peine avoit dans les ondes voisines
Lavé ses bras & ses jambes marbrines,
Quand tout soudain (ou soit qu'il vinst des cieux,
Ou soit qu'il fust un Faune de ces lieux)
Je vey venir par estrange adventure
Un dieu caché sous mortelle figure,
Qui resembloit le pasteur Delien
Gardant les bœufs au bord Amphrisien [2],
Ou le Troyen dont l'ardente jeunesse
Donna la pomme à Venus la Deesse [3] :
Ses beaux cheveux sous un Zephire moul
En petits flots ondoyoyent à son coul [4] :
Ses yeux, son front, son alleure & son geste
Estoit pareil à celuy d'un Celeste.
Comme un pasteur il portoit dans sa main

132. *60-87* De l'arc d'Amour
137. *78-87* Que tout soudain
142. *87* Gardeur des bœufs | *1609-1623* Gardeur de bœufs
145-146. *60-87* *rimes* mol....col
148. *87* Estoient pareils à Junon la celeste
149. *67-87* Comme un pasteur portoit dedans sa main

1. Graphie phonétique, pour arc, qu'on lit dans les éditions suivantes. Cf. la rue Saint-André des Arts (pour des arcs). On disait aussi « des pars » pour « des parcs » (v. tome I, p. 205, vers 26).

2. Apollon, qui, d'après la légende, aurait gardé les troupeaux d'Admète sur les bords du fleuve Amphryse. Cf. Euripide, *Alceste*, début.

3. Le prince Troyen Pâris, fils de Priam. Cf. Jean Lemaire, *Illustr. des Gaules*, I, chap. 33.

4. Rimes sourdes pour *mol* et *col*. Cf. ci-après, *Inscriptions*, vers 15. Mol a ici le sens du latin *mollis*, doux, tiède ; souvenir du *Zephyri molles* d'Ovide, *Ars amat.*, III, 728.

Une houlette à petis clous d'airain,
Où sur le hault dedans l'escorce dure
De deux beliers se monstroit la figure,
Qui se choquoyent, & aupres d'eux estoit
Un loup pourtraict lequel les aguestoit.
Si tost qu'il veit ceste belle Dryade,
Blessé d'amour, il en devint malade :
Et comme un feu qui aux espics se prend,
Et de petit apres se fait bien grand,
Et tellement en ondoyant s'allume,
Que tous les champs d'alentour il consume [1] :
D'un tel brasier amour l'environna,
Qu'à la parfin la Nymphe il emmena
Dans des rochers, par voye trop deserte,
Toute de neige & de glace couverte [2].
Tant seulement j'en entendis la voix
Evanouye au milieu de ces bois,
Qui parvenoit à mon oreille à peine,

151. *67-84* Où tout au bout dessus | *87* Où sur le bout dessus
152. *87* fut peinte la figure
154. *67-73* qui les deux aguestoit | *78-84* qui leurs (*84* les) chiens aguettoit | *87* Un gros mastin qui les loups aguettoit
156. *87* ... en devint tout malade
158. *78-84* se fait plus grand
157-158. *87* Or comme un feu qui aux buissons se prend, Puis souflеté par les vents se respand
159-160. *78-84* Puis tout à coup trouvant matiere preste Vient aux forests, & enflame leur teste | *87* De tous costez trouvant pasture preste, Et des forests vient embrazer la teste
162. *67-73* cette Nimphe emmena
161-164. *78-87* Ainsi l'amour tellement l'embrasa Que ceste Nymphe à la fin il osa Ravir au doz, l'emportant (*87* enlevant) en Savoye, Comme un lyon le doux suc d'une proye
165. *87* Seulement foible on entendit la vois
167. *87* aux oreilles à peine

---

1. Cf. Jean Lemaire, *op. cit.*, I, chap. 25, fin : Pâris s'éprenant d'Œnone.
2. Les Alpes de Savoie.

Comme la voix de quelque Nymphe en peine.
Or en voyant dans ces champs l'autre jour
Un pigeon blanc empieté d'un autour [1],
Qui l'emportoit pour luy servir de proye
Dessus les monts de la haulte Savoye,
Je prevey bien l'infortune futur [2],
Et l'engravay dedans le tige dur
De ce coudrier [3] : encor l'escorce verte
De l'engraveure apparoist entre-ouverte :
Où j'adjoustay ces autres vers ainsi
Qu'encore un coup je vais redire ici : [4]
A ton depart les gentilles Nayades,
Faunes, Sylvains, Satyres & Dryades,

168. *87* Comme le plaint
171-172. *87* Qui l'emportoit dedans sa serre aigue En la Savoye, un Atlas porte-nue
173. *60 par erreur* prevoy (*éd. suiv. corr.*). *On lit* futur *dans toutes les éditions, y compris les posthumes.*
177. *67-87* Y adjoustant ces vers plains de soucy

---

1. C.-à-d. : tenu dans les serres d'un autour. Terme de fauconnerie, déjà vu au tome I, p. 231, vers 36.
2. Noter cette forme masculine, qui a été conservée dans toutes les éditions. Elle s'explique par le neutre latin *infortunium*.
3. Mot de deux syllabes, comme ouvrier, sanglier, bouclier.
4. Même invention dans l'*Arcadia* de Sannazar ; après avoir exprimé le désir que ses vers restent écrits, non pas dans les livres, mais sur l'écorce des bois, Ergasto ajoute :

A celle fin que tous les pastoureaux
Qui cy viendront sans moutons ou toreaux
Lisent à plein es tiges de ces fages
Les belles meurs, & les actes bien sages,
Puis que, croissans peu à peu d'heure en heure,
Entre ces montz la memoire en demeure
Tant que la terre herbettes produira,
Et que le Ciel estoilles conduyra.

Je rappelle que Jean Martin, ami de Ronsard, avait publié en 1544 une traduction de l'*Arcadia*, à laquelle j'emprunte ce passage (f° 92 v°). Cf. notre tome I, p. 131, note 4 ; II, p. 101, note 1, et 203, note 1 ; V, p. 252, note 2.

Pans, deitez de ces antres reclus [1],
Sont disparus, & n'apparoissent plus.
Loing de nos champs Flore s'en est allée,
Pomonne a pris autre part sa volée,
Et Apollon, qui fut jadis berger,
Dedans nos champs ne daigne plus loger,
Et le troupeau des neuf Muses compaignes [2]
Ainsi qu'en friche ont laissé nos campaignes,
Pour le regret de leur dixieme Sœur
Qui les passoit en chant et en douceur.
Bref de nos bois toutes Deitez sainctes,
Cypris la belle, & les Graces desceintes [3],
En nous laissant pour si piteux depart
La larme à l'œil, habitent autre part.
Plus les rochers ny les antres rustiques
Ne seront pleins de fureurs poëtiques [4],
Echo se taist, & ne veult plus parler,
Tant ha regret de te voir en aller [5].
  Las ! maintenant en ta fascheuse absence
Le champ ingrat trompera la semence
Du laboureur, & en lieu de moissons

181. *87* Pans, Ægypans de ces antres reclus
184. *84-87* D'un habit noir Pomene s'est voilee
188. *71 par erreur* compaignes (*73 corrige*) | *78-87* noz montaignes
190. *67-87* de chant & de douceur
192. *67-87* & ses Graces
201. *78-87* Se dementant, & en lieu de moissons

---

1. C.-à-d. ouverts (sens du latin *reclusus*) ; déjà vu au tome I, p. 241, vers 54.

2. Compagnes d'Apollon, ou bien qui vont de compagnie.

3. Ce mot, calqué sur le latin *discinctae*, veut dire ici sans ceinture, ou plutôt nues. Souvenir d'Horace, *Carm.*, I, 30,5 : solutis Gratiae zonis (cf. III, 19, 17 ; IV, 7, 5).

4. C.-à-d. : de l'enthousiasme des poètes. Cf. l'ode *A M. de l'Hospital* (au tome III, p. 142 et suiv.).

5. Ronsard reprendra cette idée dans l'*Elegie* aux bûcherons de la forêt de Gastine : Tout deviendra muet, Echo sera sans voix

Ne produira que ronces & buissons [1] :
Si que je crains qu'un nouveau mal n'advienne,
Qu'en autre fleur un Ajax ne devienne [2],
Et que Narcisse encor ne soit mué [3],
Et d'Apollon Hyacinthe tué [4],
Et qu'en solsi ne jaunisse Clitie [5],
Et que la peau du Satyre Martie
Ne saigne tant, que du dos escorché
Ne se reface un grand fleuve espanché [6],
Puis que Manto [7], & sa Nymphe Egerie

203. *67-87* que malheur ne nous (*71, 84-87* vous) vienne
204. *87* Qu'en fleur nouvelle
207. *60-87* en soulsi (*et* soulsy)
208. *71-87* Marsye
211. *67-87* & la Nymphe | *87* Manton

---

1. Tout ce passage depuis le vers 179 développe des vers de Virgile, thrène sur la mort de Daphnis, *Buc.*, v, 34 et suiv.

2. Sur ce mythe, v. Ovide, *Mét.*, XIII, 390 et suiv.

3. *Ibid.*, III, 500 et suiv.

4. *Ibid.*, X, 185 et suiv.

5. *Ibid.*, IV, 256 et suiv.

6. *Ibid.*, VI, 382 et suiv., supplice du satyre Marsyas.

7. Manto est une magicienne, fille du devin Thébain Tirésias. Lorsque les Epigones s'emparèrent de Thèbes, elle fut faite prisonnière et envoyée à Delphes, où, comme célèbre devineresse, elle devait être au service d'Apollon. Sur l'ordre de l'oracle elle partit pour l'Asie, où elle introduisit le culte d'Apollon à Claros et eut pour fils le devin Mopsus. Lorsqu'on commença à confondre les mythes grecs avec ceux des Romains, on prétendit qu'elle était venue en Italie, y avait épousé Tibérinus, roi des Etrusques, et que leur fils, Ocnus, fonda une ville, qu'il appela Mantoue, du nom de sa mère. Cf. Virgile, *En.*, X, 198 et suiv. ; Ovide, *Mét.*, VI, 157 ; Stace, *Theb.*, IV, 463 et 518 ; VII, 758 ; X, 639 et 679 ; Hygin, *Fab.* 128 ; Dante, *Enfer*, ch. XX.

Mais Ronsard s'est souvenu ici de Sannazar, qui avait réuni déjà la magicienne grecque et la nymphe latine Egérie pour désigner la même personne, dans son *Arcadia*, églogue XI, où le berger Ergasto déplore la mort de sa mère Massilia :

La dotta Egeria e la Tebana Manto
Con subito furor morte n'ha tolta.

Noter que Sannazar a logiquement mis le verbe au singulier (puisqu'il ne s'agit que d'une seule personne dédoublée), tandis que Ronsard l'a mis au pluriel, ce qui peut faire croire qu'il s'agit de deux personnages

N'ont plus le soing de nostre bergerie.
O demi-dieux, ô gracieux esprits,
Qui de pitié le cueur avez espris,
O monts, ô bois, ô forests chevelues,
O rouges fleurs, jaunes, palles & blües,
O terre, ô ciel, ô fontaines & vens,
Faunes, Sylvains, & Satyres, & Pans,
Et toy Clion, qui fus jadis ma Muse,
Entre mes mains casse ma cornemuse [1] :
Car aussi bien sans faveur ny sans loz
Ne pendroit plus qu'une charge à mon doz.
Pasteurs Francois, n'enflez plus les musettes,
D'orenavant elles seront muettes :
Car dedans l'air leur chant evanouy,
Comme il souloit, ne sera plus ouy :

220. *60-84* ta cornemuse | *87* En cent morceaux casse ma cornemuse
221. *67-73* & sans loz | *78-87* Puis qu'aussi bien sans faveur & sans los
222. *78-87* Pendroit en vain une charge à mon dos
224. *78-87* Pour son depart elles seront muettes
225. *78-84* Dedans le ciel | *87* En l'air venteux

---

différents, alors que, sous cette double allégorie, il n'a voulu désigner que la princesse Marguerite. Je dois l'indication de cette source italienne et l'observation qui l'accompagne à Mme Halubei, que j'en remercie vivement.

Ensuite l'idée m'est venue que le texte de ce passage dans les éditions du XVIe siècle pouvait bien présenter une variante (*o à la place de e*), d'autant plus que J. Martin a traduit en 1544 :

Car mort soudaine en fureur nous a pris
Celle qui doit avoir autant de pris
Qu'Egeria *ou* Manto la Thebaine.

Je me suis donc reporté à l'édition de Venise (Marchio Serra, 1532), « con somma diligenza corretta » ; et j'ai constaté que son texte portait bien : & la Thebana Manto, — ce qui donne à croire que Ronsard avait sous les yeux le texte italien à côté de la traduction de son ami Martin, et qu'il a préféré suivre le texte italien, la princesse Marguerite étant pour lui et les poètes de son école une Manto et en même temps une Egérie.

1. On trouve de semblables apostrophes, et pour une raison analogue, dans l'*Arcadia* de Sannazar, égl. x et xi.

Si m'en croyez, allons en Arcadie,
Et flechissons de nostre melodie
Roches & bois, tygres, lyons & loups,
Puis que la France est ingrate vers nous [1] :
Puis que la Nymphe en qui fut l'esperance
Des bons sonneurs s'escarte loing de France,
Allons nous-en, sans demourer ici
Pour y languir en peine & en souci.
   Qui fera plus [2] d'un annuel office
Parmi les bois aux Muses sacrifice ?
Et qui de fleurs les ruisseaux semera ?
Qui plus le nom de Pales [3] nommera
Parmi les champs ? & qui plus aura cure
De nos troupeaux & de nostre pasture ?
Qui plus à Pan vouldra recommander
Les pastoureaux, & pour eux demander ?
Qui de leur flute appaisera les noises ?
Qui jugera de leurs chansons françoises ?
Qui donnera le pris aus mieux disans,
Et sauvera leurs vers des mesdisans [4] ?

232. *87* s'absente de la France
237. *78-87* Qui plus de fleurs
240. *87* pour leur donner pasture
241-242. *78-87* Qui plus à Pan daignera presenter Les pastoureaux pour les faire chanter
245. *On lit en 59* au mieux (*éd. suiv. corr.*)

---

1. Le mot *ingrate* n'a pas tout à fait ici le sens latin de *stérile* qu'il a au vers 200 ; c'est une allusion à ce fait que la Cour ne récompense pas les poètes selon leur mérite (v. ci-dessus vers 13 et 14) et les récompensera moins encore quand la princesse Marguerite aura quitté la France.

2. Ici et dans les vers suivants ce mot a le sens de désormais, qu'il a conservé dans l'expression négative : ne... plus.

3. Divinité qui protégeait les bergers et leurs troupeaux dans la mythologie romaine.

4. Allusion à l'intervention de la princesse Marguerite auprès de son frère Henri II, en faveur des poètes de la Pléiade, notamment dans la

Adieu, troupeau, qui pres moy soulois vivre,
Adieu Vandome, adieu, je la veux suivre
Par les rochers, les antres & les bois,
Savoysien en lieu de Vandomois [1].
Dans le pays où la belle Atalante [2]
Mettra les piedz, tousjours dessous sa plante [3],
Fusse en hyver, les roses s'esclouront
Et de laict doux les fontaines courront,
Les chesnes durs suront la liqueur rousse
Du miel espez, & la manne tresdouce
Sur les sommets des arbres s'assira
Et sur le tronc le beau liz fleurira,
Les chesnes creux parleront les oracles [4],
Là plus qu'en France on voirra des miracles :
Car les rochers notre langue apprendront,
Et les pinsons, rossignols deviendront :
Tous les pasteurs au retour de l'année,

252. *60 par erreur* le piès (*éd. suiv. corr.*)
257. *67-78* Sur le sommet des arbres coulera
258. *60-73* Et sur leur tronc ; *78 texte primitif*
255-258. *84-87 suppriment ces quatre vers*
260. *67-87* Plus que jamais on voirra de miracles

---

querelle entre Saint-Gelais et Ronsard. Cf. les odes *A Madame Marguerite* aux tomes I et III de la présente édition.

1. Ce passage nous apprend que Ronsard, au printemps de 1559, s'était retiré à Vendôme, de chagrin et de dépit. Il en revint sans doute en juin pour les fêtes des mariages princiers (v. ci-après les *Inscriptions*). Mais, bien qu'il eût alors le titre d'« aumônier du Roi et de Madame de Savoie », il ne suivit pas celle-ci dans son duché et laissa échapper une fois de plus l'occasion d'aller en Italie. D'ailleurs, sa protectrice ne quitta la cour de France qu'au mois de novembre 1559, pour rejoindre son mari à Nice, où elle demeura jusqu'à la fin de l'année suivante (cf. Winifred Stephens, *op. cit.*, chap. XII et XIII).

2. Fille d'un roi de Scyros, qui avait promis sa main à celui de ses nombreux prétendants assez agile pour la vaincre à la course. Grâce au stratagème des pommes d'or, suggéré par Vénus à Hippomène, celui-ci fut vainqueur. Cf. Ovide, *Mét.*, X, 567 et suiv.

3. C.-à-d. : sous ses pieds (sens du latin *planta*).

4. Comme ceux de la forêt de Dodone en Epire, qui proféraient les oracles de Jupiter.

Luy dedieront une feste ordonnée,
Feront des veus, & donneront le pris
A qui sera de chanter mieux appris [1] :
Si qu'à jamais comme une colombelle
Par les pasteurs volera toute belle
De bouche en bouche, & par mille beaux vers
Son nom croistra dedans les arbres verds,
Qui garderont dans l'escorce entamée
A tout jamais sa vive renommée,
Qui deviendra plus vieille quelque jour
Que ces rochers qui sont tout à lentour.
  Tant qu'on voirra sur les Alpes chenues
Ou s'appuyer ou degouter les nues,
Tant qu'en hyver on voirra les torrans
Avec grand bruit encontre val courans,
Tant que les cerfs aimeront les bocages,
L'air les oiseaux, les poissons les rivages,
Tant que mon cueur mon corps animera,
Tant que ma main ma musette aimera,
Tousjours par tout, sans repos & sans cesse,
Je chanteray cette belle Deesse,
La MARGUERITE, honneur de notre temps,
Dont la vertu fleurit comme un printemps [2].

264. *67-73* Luy dediront | *78-87* dedi'ront
273. *78-87* Pour devenir plus vieille
274. *67-73* eslevez à l'entour | *78-84* plantez tout à l'entour | *87* nos rempars d'alentour
277-278. *87* Tant qu'en hyver les torrens ravageux Tomb'ront des monts à gros bouillons neigeux
281. *84-87* Tant que mon sang

1. Imité de Virgile, *Buc.* V, 65-75 (apothéose de Daphnis).
2. Forme de serment fréquente chez les poètes latins. Ronsard s'est souvenu ici de Virgile, *Buc.* V, 76 et suiv. : Dum juga montis aper, fluvios dum piscis amabit... Il a aussi employé la forme de serment inverse, par exemple au tome IV de la présente édition, p. 29 (voir la note 5).

Et toi chanson si rudement sonnée,
Demeure ici où je t'ai façonnée
Dedans ce bois, au pied de ce rocher :
Il ne te fault de la Court approcher,
A tous les coups tu rougirois de honte,
Et de ta voix on feroit peu de compte :
Demeure ici hostesse de ces bois,
Tu n'has que faire à la Court des grands Rois :
Où Du Bellay qui tout l'honneur merite
Si haultement chante la MARGUERITE [1] :
Demeure ici parmi ces arbrisseaux
Où je te chante au bruit de ces ruisseaux,
Et où Progné avecques Philomelle
Vont desgoisant leur antique querelle [2].

290-291. *67-87* Il ne fault plus de la Court approcher, Où sans appuy tu rougirois de honte

293-316. *78-87 suppriment ces vingt-quatre vers*

---

1. Allusion à l'*Epithalame sur le mariage de tresillustre Prince Philibert Emanuel* (sic), *Duc de Savoye, et tresillustre Princesse Marguerite de France, Sœur unique du Roy et Duchesse de Berry*, que Du Bellay composait alors et qu'il publia après la mort de Henri II. On trouvera cet Epithalame dans l'édition Chamard, au tome V, p. 201 et suiv., ainsi que l'avis au lecteur et l'ordonnance de ce chant, « qui estoit prest à estre recité au festin nuptial par les enfans de Jehan de Morel gentilhomme Ambrunois » (Isaac, Camille, Lucrece et Diane), festin qui n'eut pas lieu à cause de l'agonie du roi. — Sous l'eloge que Ronsard fait ici de Du Bellay, on sent un certain dépit de voir que son émule lui a été preféré pour cet honneur ; aussi a-t-il supprimé en 1578 les vers 293 à 316.

2. Périphrase, déjà vue souvent, pour désigner l'hirondelle et le rossignol. Elle vient d'Ovide, *Met.*, VI, 424 et suiv. ; on la trouve aussi dans Sannazar, *Arcadia*, égl. I et XI.

Au reste, ce passage depuis le vers 287 est encore imité de l'*Arcadia*, de l'épilogue où Sannazar, s'adressant à son chalumeau, le supplie de rester parmi les bois : « A raison dequoy, je te prie, & tant que je puis t'admoneste, que, content de ta rusticité, tu veuilles demeurer entre ces solitudes : car il ne t'appartient pas d'aller chercher les sumpteux palais des princes, ni les superbes places des citez, pour humer les applaudissements, faveurs simulées ou gloires venteuses... Ton debile son ne se pourrait gueres bien entendre parmy celuy des buccines espoventables ou des royales trompettes » (trad. de J. Martin, f° 112).

Ou, si Morel, des Muses nourrisson [1],
Veult advoüer que tu sois sa chanson,
Suy-le par tout, & prend la hardiesse
De te monstrer à si haute Princesse.
Ce seul Morel, qui d'un gentil esprit
Premier de tous de ma muse s'esprit,
Et mon renom sema par ces bocages
Maugré l'envie, & les ardantes rages
Des mesdisans, qui plus m'ont advancé,
Tant plus ils ont mon renom offencé :
Ce seul Morel qui de vertu s'enflâme,
Qui d'une belle, heureuse, & gentille ame,
Des son enfance a tousjours eu souci
Des bons esprits, & de leurs vers aussi :
Les cherissant plus fort qu'une pucelle
N'aime au printemps quelque rose nouvelle.
Or sus paissez, paissez povres brebis,
Allez par l'herbe, emplissez vous le pis,
Broutez un peu ceste douce verdure
Pour emporter aux aigneaux nourriture,
Qui en bellant dans le toict ont desir
De vous sucer le lait tout à loisir.
Et quoy troupeau ! tu es insatiable,

319. *78* Broutez assez | *84* Broutez, broutez | *87* Broutez, rongez

1. Jean Morel d'Embrun, protecteur des poètes de la Pléiade, notamment de Ronsard et de Du Bellay. Cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, p. 390 et suiv., et, dans la présente édition, les tomes III, p. 157, note 1 ; VII, p. 225 et suiv. ; VIII, p. 140 et la note, 161 et la note 2. — Depuis son retour de Rome, Du Bellay était intimement lié avec Jean Morel, qu'il appelait son « frere », son « Pylade ». Toutefois, la maison qu'il habitait alors n'appartenait pas, comme on l'a dit, à Morel. Voir à ce sujet l'étude d'Amédée Outrey *Sur la maison habitée par J. du Bellay au cloître Notre-Dame* (Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, tome LXI, 1934).

La nuit arrive, il faut gaigner l'estable :
Voici les loups qui ont accoustumé
De te manger quand le jour est fermé,
Ils font le guet, & de rien ils n'ont craincte :
Car la bonté par les champs est esteincte [1].
A tant le jour peu à peu s'enbrunit,
Et le pasteur comme le jour finit
Son chant rural : detendit sa musette,
Et dans sa main empoigna la houlette,
Chassant devant son troupelet menu,
Harpaut son chien, & son belier cornu.

326. *78-87* De brigander quand...
327. *67-87* & plus de rien n'ont crainte
331. *87* des-enfla sa musette
332. *67-87* Dedans sa main empoigna sa houlette
333. *67-87* le troupelet

---

1. Souvenir de Virgile, *Buc.* x, fin, et de Sannazar, *Arcadia*, egl. II, début.

Outre l'Epithalame de Du Bellay mentionné ci-dessus, on rapprochera utilement de cette pièce de Ronsard les Epithalames composés à l'occasion du même mariage par Jodelle (éd. Marty-Laveaux, tome II, p. 111), par M.-C. de Buttet (éd. des Œuvres poétiques par le bibliophile Jacob, tome I, p. 135), enfin la Pastorale de Jacques Grevin (éd. L. Pinvert, dans la Coll. Selecta des Classiques Garnier, p. 219).

XXIIII INSCRIPTIONS

en faveur de quelques grands Seigneurs, lesquelles devoyent servir en la Comedie qu'on esperoit representer en la maison de Guise, par le commandement de Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Lorraine [1].

POUR LES ROIS TRESCHRESTIEN & CATHOLIQUE [2].

GRAND Jupiter! habite si tu veux
Tout seul l'Olympe, & garde ton tonnerre :
Ces deux grands Rois, les plus grands de la terre,
Despartiront tout ce monde pour eux.

ÉDITIONS. — *XXIIII Inscriptions...*, à la suite du *Discours..*, et du *Chant pastoral...*, plaquette de 1559. — *Œuvres* (Poëmes, 5ᵉ livre) 1560; (Mascarades) 1567 à 1578. — Supprimées en 1584 et 1587. — Réimprimées dans le Recueil des *Pièces retranchées* en 1609 et éd. suiv., d'après le texte de 1567.

Titre. *67-73 suppriment tout le titre* | *78* Quadrins pour les Roys de France & d'Espaigne, & autres Seigneurs.

1-4. Titre *78* Pour les Rois de France & d'Espagne

---

1. Comme le prouvent les quatre premières de ces Inscriptions et la dernière, cette « comedie » devait être représentée pour le mariage de Philippe II d'Autriche et d'Elisabeth de France. Elles furent composées dans la 2ᵉ quinzaine de juin. Voir ci-dessus l'Introduction.

Sur le vaste « hôtel de Guise », v. don M. Felibien, *Histoire de la ville de Paris*, tome II, p. 1050.

2. Le roi de France Henri II (très chrestien) et le roi d'Espagne Philippe II (catholique).

POUR LE ROY TRESCHRESTIEN
Henri II.
Sur sa devise[1].

Pour un Croissant[2] il te fault un Soleil :
Plus ta vertu n'ha besoing d'accroissance,
Qui toute ronde & pleine de puissance
Te fait reluire en terre sans pareil.

POUR LE ROY CATHOLIQUE.
Sur sa devise[3].

Espoir & creinte est la seule misere
Qui nous tourmente : & qui en ce bas lieu,
Ainsy que toy, ne creint plus ny espere,
Se doit nommer non pas homme mais Dieu.

POUR LUYMESMES[4].

O l'heritier des vertus de Jason :

5-8. Titre *78* Pour le Roy de France *(sans plus)*
9-12. Titre *78* Pour le Roy d'Espagne sur sa devise

---

1. Henri II avait pour emblème un croissant avec cette devise : *Donec totum impleat orbem*. Cf. Godefroy, *Ceremonial francois*, t. I, p. 307 ; déjà vu dans la présente édition, aux tomes I, p. 20 et 173 (note) ; VII, p. 60 (note).

2. C.-à-d. : à la place d'un croissant. Cf. ci-dessus le *Chant pastoral*, vers 2.

3. Nous avons vainement consulté le *Ceremonial francois* de Th. Godefroy, le *Trésor de numismatique* de Le Normant, le *Dictionnaire des devises* de Chassant et Tausin, pour trouver une devise qui réponde à ce quatrain. Rien non plus dans l'histoire de Philippe II par Watson, ni dans celle d'Elisabeth de Valois par Du Prat. Il s'agit sans doute d'une devise occasionnelle, telle que : *Nec spes, nec metus*, Philippe II ayant atteint le comble de la fortune et la paix lui ayant enlevé toute crainte. Cf. la note que j'ai publiée dans le *Bulletin hispanique*, 1937, n° 1.

4. C.-à-d. : pour le même roi Philippe II. D'ailleurs il n'était pas présent à son mariage ; il épousa la fille aînée du roi de France par procuration, se faisant représenter par le duc d'Albe.

O de Junon race recommandée :
Tu as au coul la Colchide toison,
Mais en ton lict tu n'has point de Medée [1].

POUR LA ROYNE DE FRANCE,
MAINTENANT ROYNE MERE DU ROY [2].

Plus que Rhea [3] nostre Royne est feconde
De beaux enfans, lesquels en divers lieux
Ayant regi la plus grand'part du monde
Iront au ciel pour estre nouveaux dieux [4].

ROYNE CATHOLIQUE [5].

Comme un beau liz, est en fleur la jeunesse
D'Elizabet : & si en corps mortel
Vouloit ça bas descendre une deesse,
Pour estre belle, elle en prendroit un tel.

15. *60-78* Tu as au col
13-16. *78 supprime ce quatrain*
17-20. Titre *78* Pour la Royne mere du Roy
21-24. Titre *78* Royne d'Espaigne
21. *78* se monstre la jeunesse

---

1. Ainsi que tous les princes de la maison d'Autriche, Philippe II portait le collier de l'ordre de la Toison d'or, institué par son ascendant le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Ce détail a suggéré au poète le nom de Jason, qui, avec la protection de Héra, la Junon des Grecs, conquit la Toison d'or en Colchide, et le nom de la magicienne Médée, synonyme ici de femme criminelle, ayant tué les enfants qu'elle eut de Jason.

2. Catherine de Médicis, femme de Henri II et mère du roi régnant François II. La seconde ligne de ce titre fut ajoutée sur le m^st de Ronsard après la mort tragique de Henri II.

3. Déesse de la mythologie grecque, dont le culte se confondit avec celui de la déesse phrygienne Cybèle.

4. Cf. l'ode de 1555 *A la Roine* (tome VII, p. 34 à 38).

5. Elisabeth de France, fille aînée d'Henri II et de Catherine de Médicis, devenue « royne catholique » par son mariage avec le roi d'Espagne Philippe II ; elle avait alors 14 ans et 2 mois ; lui, 32 ans.

ROY-DAUPHIN
MAINTENANT ROY TRESCHRESTIEN [1].

On ne voit point qu'un fort lion ne face
Ses lionneaux hardis & furieux :
Ce jeune Roy sorti de bonne race
Aura le cueur pareil à ses ayeux.

A LUYMESMES [2].

Tel fut Achille apres que l'Itaquois
Luy eut osté l'habit de damoiselle,
Pour le mener dans le camp des Gregois
Tuer Hector de sa lance nouvelle [3].

ROYNE-DAUPHINE,
MAINTENANT ROYNE [4].

Ainsi qu'on voit demi-blanche & vermeille
Naistre l'Aurore, & Venus sur la nuict [5],
Ainsi sur toute en beauté nompareille
Des Escossois la Princesse reluit.

25-28. Titre 71-78 Pour le Roy François second de ce nom, alors nommé Roy-dauphin
29-32. 67-78 *suppriment ce quatrain*
33-36. Titre 71-78 Pour la Royne d'Escosse, alors Royne de France
34. 78 & Vesper sur la nuit

1. Le dauphin François, roi d'Écosse depuis avril 1558 par son mariage avec Marie Stuart, et devenu « Roy treschrestien » (c.-à-d. roi de France) après la mort tragique de son père Henri II. La seconde ligne de ce titre fut ajoutée sur le m^{t} de Ronsard après cette mort.
2. C.-à-d. : au même personnage.
3. Voir ci-dessus l'*Hymne du Cardinal de Lorraine*, p. 41 et note 4.
4. Marie Stuart, reine d'Écosse et mariée au dauphin François, devenue reine de France après la mort de Henri II. La seconde ligne de ce titre fut ajoutée sur le m^{t} de Ronsard après cette mort.
5. La planète Vénus à l'approche de la nuit.

POUR ELLE MESME [1].

Moins belle fut ceste Venus divine
Quand à Cythere en sa conche aborda,
Lors que le flot qui neuf mois la garda
La feit sortir de l'escume marine [2].

DUC DE SAVOYE [3].

Alcide acquit louange non petite
D'avoir gaigné les riches pommes d'or [4] :
Ayant acquis la belle MARGUERITE,
Tu has tout seul du monde le thesor.

DUCHESSE DE SAVOYE [5].

Ceste vertu des yeux de la Gorgonne
Est dans les tiens, unique sœur du Roy,
Qui en rocher endurcis la personne
Qui vicieuse apparoist devant toy [6].

POUR ELLE MESME [7].

La Marguerite est la Pallas nouvelle
Qui hors du chef de son pere sortit,

38. *78* sa conque
44. *71-73* le thresor | *78* le tresor
47. *78* Endurcissant en un roc la personne

---

1. C.-à-d. : pour la même personne.
2. Souvenir d'Hésiode, *Théogonie*. Peut-être Ronsard s'est-il inspiré ici d'une copie du tableau de Botticelli, la Naissance de Vénus.
3. Emmanuel-Philibert. V. ci-dessus le *Discours au duc de Savoye*.
4. L'un des exploits d'Hercule fut de cueillir les pommes d'or du jardin des Hespérides malgré le dragon qui les gardait.
5. Marguerite de France, sœur de Henri II, devenue duchesse de Savoie par son mariage avec Emmanuel-Philibert. V. ci-dessus le *Chant pastoral*, p. 174.
6. Les yeux de la Gorgone Méduse avaient le pouvoir de pétrifier les gens.
7. C.-à-d. : pour la même personne.

Le corselet dont elle se vestit,
Est la vertu qui la rend immortelle [1].

POUR ELLE MESME.

La grand'Minerve & la Pallas de France [2]
Loing des mortels ont chassé le discord,
A l'Olivier l'une donne naissance,
L'autre le fait revivre apres sa mort [3].

DUC DE LORRAINE [4].

Achille estoit ainsi que toy formé :
Dedans tes yeux est Venus & Bellonne :
Tu sembles Mars quand tu es tout armé,
Et desarmé, une belle Amazonne [5].

DUCHESSE DE LORRAINE [6].

Ainsi qu'on voit dedans la poussiniere [7]
Sur tous un astre apparoistre plus beau,
Ainsi paroist sur toutes la lumiere
De ton esprit qui luit comme un flambeau.

53-56. 78 *supprime ce quatrain*
62-63. 67 Sur tout... sur toute | 71-73 Sur tout... sur toutes
61-64. 78 *supprime ce quatrain*

1. Ronsard avait développé cette comparaison dans une ode pindarique de 1550 *A Madame Marguerite* (tome I, p. 74 et suiv.).

2. C.-à-d. : La Minerve des Grecs (Pallas Athénè) et la Pallas des Français, Marguerite de France.

3. La Pallas antique créa l'olivier dans sa lutte avec Poséidon (Neptune) pour la protection d'Athènes ; la Pallas de France ranima la paix qui était morte.

4. Charles, duc de Lorraine, v. ci-dessus le *Chant pastoral sur les nopces...*, pp. 90 et suiv.

5. Allusion à la fable d'Achille chez le roi Lycomède. Cf. ci-dessus l'*Hymne du Cardinal de Lorraine*, note du vers 212.

6. Claude de France, deuxième fille de Henri II, mariée au duc de Lorraine Charles ; v. ci-dessus le *Chant pastoral sur les nopces...*

7. Nom vulgaire de la constellation des Pleiades.

DUCHESSE DOUAIRIERE [1].

La belle paix abandonna les cieux
Pour accorder l'Europe qui t'honore,
Et se venant loger dedans tes yeux
Elle pensoit dans le ciel estre encore.

DUCHESSE DE GUISE [2].

Venus la saincte en ses graces habite [3],
Tous les amours logent dans ses regars,
Pource à bon droict telle dame merite
D'avoir esté femme de notre Mars [4].

POUR MADAME DE GUISE
DOUAIRIERE [5].

Pareil plaisir la mere Phrygienne [6]
Reçoit voyant ses fils aupres de soy,
Que tu reçois, ô mere Guisienne,
Voyant tes fils tout alentour du Roy.

65-68. Titre *78* Duchesse douairiere de Lorraine
70. *60-78* en ses regards
76. *67-78* tout à l'entour

---

1. La mère du duc de Lorraine, Christine de Danemark, était fille de Christiern II, roi de Danemark, et d'Elisabeth d'Autriche, sœur de Charles-Quint. Elle avait présidé les conférences de Cercamp et du Cateau, préliminaires de la paix, avec l'aide de l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot, plus connu sous le nom de cardinal Granvelle.

2. Anne d'Este, comtesse de Gisors, fille du duc de Ferrare Hercule II d'Este, et de Renée de France.

3. Il s'agit de la Vénus-Uranie qui présidait aux unions légitimes.

4. Elle avait épousé le 16 décembre 1548 à Saint-Germain en Laye le capitaine François de Guise, le futur vainqueur de Metz et de Calais.

5. Antoinette de Bourbon-Vendôme, femme de Claude de Lorraine et mère des Guises. Cf. Forneron, *op. cit.*, tome I.

6. Hécube, femme de Priam, roi de Troie, mère de dix-neuf fils, dont Hector (cf. Homère, *Il.*, XXIV, 496), à moins que Ronsard n'ait songé ici, comme ailleurs (tome VII, p. 34), à Cybèle,

Mere des Dieus ancienne,
Berecynthe Phrygienne.

POUR LA ROYNE D'ESCOSSE
Douairiere [1].

Je suis en doute, ô guerriere Camille [2],
Duquel des deux plus d'honneur tu auras,
Ou pour avoir une si belle fille,
Ou pour avoir les freres que tu as [3].

POUR MONSEIGNEUR
le Cardinal de Lorraine & Duc de Guise son frere.

Allez lauriers environner les testes
Des deux Lorrains, à l'un pour son savoir
Comme à Mercure, à l'autre pour avoir
Ainsi que Mars tant gaigné de conquestes [4].

POUR EUX MESMES.

L'un des jumeaux au ciel bien souvent erre,
L'autre aux enfers d'une nue est vestu [5] :
Mais des Lorrains la jumelle vertu
Tousjours illustre apparoist sur la terre.

82. *PR 1609 et suiv. par erreur* De deux Lorrains

---

1. Marie de Lorraine, seconde femme du roi d'Ecosse Jacques V et mère de Marie Stuart. Régente d'Ecosse après la mort de son mari ; morte elle-même en 1560.

2. Reine des Volsques, une des héroïnes de l'*Enéide*, VII, 803 et suiv.

3. Ils étaient cinq, dont l'aîné le capitaine François de Guise, et Charles cardinal de Lorraine, dont il est question dans les deux inscriptions suivantes. Cf. le tome VIII, p. 49, note 2.

4. Les noms de ces deux frères sont très souvent associés. V. ci-dessus l'*Exhortation au camp*, vers 16, l'*Hymne du Card. de Lorraine*, vers 775 et suiv. et la note.

5. Castor et Pollux. Cf. le tome VIII, p. 293, note 1.

POUR LA PAIX.

Des morions l'abeille soit compaigne :
Pendent roüillez les coutelas guerriers :
Dans les harnois tousjours file l'araigne,
Et les lauriers deviennent oliviers.

POUR LES NOPCES.

Vien Hymenée, & d'un estroict lien
Comme un lhierre estroictement assemble
Le sang d'Autriche au sang Valesien [1],
Pour à jamais vivre en repos ensemble.

96. *60 par erreur* Pour jamais vivre (*éd. suiv. corr.*) | *78* Pour vivre en paix heureusement ensemble

---

1. Philippe II, de la maison d'Autriche, à Elisabeth de France, de la maison de Valois.

Rapprocher ces Inscriptions de celles que Du Bellay composa à la même époque, mais pour un tournoi qui avait eu lieu au mois de juin (éd. Chamard, tome VI, pp. 53 et suiv.). Non seulement les idées, mais les expressions sont les mêmes ; voir notamment les inscriptions relatives au Roy treschrestien (n° 1), à la Royne treschrestienne (n° 1), au Roy catholique (n° 1), à Mess. card. de Lorraine et duc de Guise (n° 1).

EXTRAICT DU PRIVILEGE

PAR vertu des lettres patentes du Roy données à Villierscosterets le XXIII jour de Febvrier M.D.LVIII [1]. signées Par le Roy, Maistre Jaques du Faur maistre des requestes ordinaire de l'hostel present, Fizes, & seellées du grand seel dudict Seigneur, sur double queue, contenants le Privilege perpetuel donné & octroyé a maistre Pierre de Ronsard Conseiller & Aumosnier ordinaire dudict Sieur, & de Madame de Savoye, de choisir & eslire tel imprimeur que bon luy semblera pour imprimer, faire imprimer & mettre en vente toutes & chascune ses euvres, imprimées ou à imprimer, tant conjoinctement que separeement, sans ce que aucuns autres, de quelque estat ou qualité qu'ils soyent, puissent icelles imprimer ou mettre en vente sans le sceu, vouloir & consentement dudict de Ronsard, sur peine a tous contrevenants de confiscation desdicts livres, d'amende arbitraire, & de tous despens, dommages & interests :

EST permis à Robert Estienne marchant libraire & imprimeur demourant à Paris, d'imprimer & mettre en vente ce present livre intitulé, *Discours à Treshault & trespuissant Prince Monseigneur le Duc de Savoye, Chant pastoral à Madame Marguerite, Duchesse de Savoye*, Plus, *XXIIII Inscriptions*, & c. Et defenses à tous autres de iceluy imprimer sur les peines cy dessus contenues. En outre a ledict sieur voulu que en inserant au commencement ou à la fin dudict livre un brief extraict & sommaire au vray du contenu esdictes lettres patentes, qu'elles soyent tenues pour suffisamment signifiées & venues à la notice & cognoissance de tous libraires & imprimeurs, & que cela soit de tel effect & vertu, que si elles avoyent particulierement & expressement esté signifiées, sans qu'ils en puissent pretendre aucune cause d'ignorance : comme plus à plein est contenu esdictes lettres patentes.

1. Lire 1559, d'après le nouveau style.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES INCIPIT DU TOME IX

N.-B. — Les mots en italique sont des variantes des *incipit* primitifs.

TABLE DES MATIÈRES

Achevé d'imprimer
par Protat frères, à Mâcon,
le 28 janvier 1937.

